

ALDE

Lettres & Manuscrits autographes

*Collection d'un amateur sur la Révolution et l'Empire
et autographes divers*



mercredi 16 juin 2010

Première partie

RÉVOLUTION ET EMPIRE

n^{os} 1 à 244

Deuxième partie

AUTOGRAPHES DIVERS

n^{os} 245 à 403

Expert

THIERRY BODIN

Syndicat français des

experts professionnels en œuvres d'art

Les Autographes

45, rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris
Tél. 01 45 48 25 31 - Facs 01 45 48 92 67
lesautographes@wanadoo.fr

EXPOSITION PRIVÉE CHEZ L'EXPERT

Uniquement sur rendez-vous préalable

EXPOSITION PUBLIQUE

SALLE ROSSINI

Mercredi 16 mars de 10 h à midi

ALDE

*Maison de ventes spécialisée
Livres & Autographes*

Lettres & manuscrits autographes

Vente aux enchères publiques

Le mercredi 16 juin 2010 à 14 h 00

Salle Rossini

7, rue Rossini 75009 Paris
Tél. : 01 53 34 55 01

Commissaire-priseur

JÉRÔME DELCAMP

Expert

THIERRY BODIN

Syndicat français des

experts professionnels en œuvres d'art

Les Autographes

45, rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris
Tél. 01 45 48 25 31 - Facs 01 45 48 92 67
lesautographes@wanadoo.fr

ROSSINI

Maison de Ventes aux Enchères

7, rue Drouot - 75009 Paris
Tél. 01 53 34 55 00 - Fax 01 42 47 10 26
contact@rossini.fr - www.rossini.fr

présentera les n^{os} 170, 252, 258 à 260, 262, 268, 280, 283, 290, 299, 304, 311, 312, 316, 325,
329, 330, 335, 344, 347, 348, 350, 355, 357, 362, 364, 379, 380, 384, 399

Ceux-ci sont signalés par un astérisque dans le catalogue.

ALDE

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

1, rue de Fleurus 75006 Paris
Tél. 01 45 49 09 24 - Facs. 01 45 49 09 30 - www.alde.fr

Agrément n°-2006-583

Arrondissemens Communaux ou Sous-Préfectures	Bassins, ou Provinces	Chef Lieux de Cantons ou Justices de Paix		Population		
		Communes	des Communes	des Cantons	des Bassins.	
I. Florence.	Arno du Milieu	Torrens N. IV. Torrens.....	77677	77677	157460.	
		1 Fiesole..... Fiesole.....	12875	12875		
		3 Sesto..... Sesto.....	12474	12474		
		4 Campi..... Campi.....	14304	14304		
		5 Galluzzo..... Galluzzo.....	16618	16618		
		Bagno a Ripoli Bagno a Ripoli	10487	10487		
		5 ^e Ponte a Sieve... Ponte a Sieve...	13023	13023		
	Vallée de la Pescaia	Empoli..... Empoli.....	9292	14290.		
		Montelupo... Montelupo...	4998.			
		Lastres..... Lastres.....	4776.	11847.		
Castellina, et Torri		7071.				
S. Casciano... S. Casciano...		8321.	14666.			
Barberino... Barberino...		6345.				
Montespetolo... Montespetolo...	5342.	5342.	46145.			
II. Borgo San Lorenzo.	Borgo S. Lorenzo	Borgo S. Lorenzo		9933	9933.	
		Vicchio..... Vicchio.....	6646	6646.		
	Vallée de la Sieve ou Mugello	Dicomano... Dicomano...	3143	8378.		
		S. Egidio... S. Egidio...	2397			
		Londa..... Londa.....	2635.			
		Scarperia... Scarperia...	4920	8722		
		S. Piero a Sieve... S. Piero a Sieve...	3802			
	Barberino... Barberino...	7023.	7023	40719		

5

Abréviations :

L.A.S. ou P.A.S.

lettre ou pièce autographe signée

L.S. ou P.S.

lettre ou pièce signée

(texte d'une autre main ou dactylographié)

L.A. ou P.A.

lettre ou pièce autographe non signée

BB

A. Boppe et R. Bonnet, *Les vignettes emblématiques sous la Révolution* (1911)

Première partie

COLLECTION D'UN AMATEUR SUR LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

et à divers

1. **ARMÉES.** Plus de 50 lettres ou pièces, la plupart signées, 1799-1812. 200/250
Lettres de commissaires ordonnateurs ou inspecteurs aux revues, états nominatifs, procès-verbaux, ordres du jour, comptes concernant le service des Armées d'Illyrie, de Dalmatie, d'Allemagne, la plupart adressés à GEISLINGER, directeur du service des transports auxiliaires...
2. **Jean-Marie ARRIGHI** (1751-1842) conventionnel (Corse). P.A.S. contresignée par Luce CASABIANCA, 23 vendémiaire [15 octobre 1795] ; 3/4 page in-fol. 200/250
RÉCLAMATION DES DEUX REPRÉSENTANTS DU PEUPLE DE CORSE EN FAVEUR DES GÉNÉRAUX ET OFFICIERS CORSES CERVONI, ARENA ET OTTAVI. Ils demandent la réintégration du général de brigade CERVONI, « qui a fait le siège de Toulon où il a été blessé plusieurs fois, et où il a été promu au grade de général de brigade par les Rep^{ts} du Peuple Barras, Freron, Saliceti, Ricord, et qui a fait toutes les campagnes suivantes à l'armée d'Italie » ; ainsi que de l'adjudant général chef de brigade ARENA « qui a conduit une colonne au siège de Toulon où il a été blessé, pendant que le général DUGOMMIER étoit malade, colonne qui a beaucoup contribué au succès ». Ils réclament justice pour eux, ainsi que pour l'adjudant-général OTTAVI ; ils ont été « réformés par notre collègue Aubry, trompé, ou mal instruit »...
3. **Pierre-François AUGEREAU** (1757-1816) maréchal. P.S., Q.G. d'Offenbourg 13 frimaire VI (3 décembre 1797) ; 3/4 page in-fol. avec sa GRANDE VIGNETTE (BB n° 191) et son en-tête *Augereau, général en chef de l'armée d'Allemagne* (mouill. ; encadrée). 400/500
Pour cause d'urgence, Augereau ordonne à son aide de camp LATRILLE de partir sur le champ à Rastadt « auprès des ministres de la république, il passera ensuite à Strasbourg et après y avoir remis les dépêches dont il est porteur il rejoindra le quartier général ».
4. **Pierre-François AUGEREAU.** L.S., Q.G. de Strasbourg 17 [vendémiaire], au Commissaire ordonnateur en chef ; 1 page in-fol. avec sa GRANDE VIGNETTE (BB n° 191) et son en-tête *Augereau, général en chef de l'armée d'Allemagne* (taches et défauts). 200/250
Ordre de faire payer de suite « la première quinzaine des appointements de Vendémiaire aux officiers des deux Rég^{ts} de grenadiers à cheval et une décade de Brumaire à chaque grenadiers » de ces régiments ; cette mesure est urgente, car le Corps va bientôt changer de cantonnement, et les officiers ont contacté des dettes à Nancy...
5. **Giovanni de BAILLOU** (1758-1819) géographe italien, chargé de la division géographique et administrative des départements toscans sous l'Empire. ENSEMBLE d'environ 90 manuscrits et minutes autographes, et lettres ou pièces à lui adressés (qqq imprimés), 1803-1818 et s.d. ; la plupart en italien. 1.800/2.000
IMPORTANT DOSSIER DE MANUSCRITS SUR LA TOSCANE SOUS L'EMPIRE. États de la population dans le royaume d'Étrurie (1803). Dossier relatif au découpage administratif et à la population des communes : *Riquadratura delle Comunità della Toscana* (1808). Conférence sur la géographie antique prononcée par Baillou à la Società Colombaria de Florence (29 avril 1812). Mémoire sur la rédaction d'un cadastre en Toscane, avec lettre d'envoi de Baillou au vice-président de l'Académie des Georgofili (1818). Relevés géométriques et cadastraux (latitudes, hectares), de divers lieux dans les départements de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombro... Dossier relatif à la conversion de l'ancienne mesure de la superficie toscane, au nouveau système métrique français... Affiches et affichettes donnant des tarifs officiels de monnaies, poids, alcools... Correspondance administrative entre Baillou, directeur du Bureau géographique, et le baron FAUCHET, préfet de l'Arno, CHABAN, membre de la junte administrative de la Toscane, CORSI, conseiller d'État, etc. Nominations au service géographique, état des employés du service, etc.
6. **Antoine-Alexandre BARBIER** (1765-1825) bibliothécaire de Napoléon, littérateur et savant bibliographe. P.S., cosignée par DENINA, comme « Bibliothécaires de l'Empereur », *Mémoire de Reliure pour les Bibliothèques de Sa Majesté l'Empereur et Roi*, Paris 30 octobre 1811 ; 1 page et demie in-fol. 250/300
INTÉRESSANT MÉMOIRE DU RELIEUR MARTIN POUR LES BIBLIOTHÈQUES DE NAPOLÉON, dressant la liste de 36 ouvrages, avec le type de la reliure et le prix de celle-ci (la plupart entre 2 et 24 fr.) : *Corinne*, *La Duchesse de Lavallière*, 4 exempl. du *Droit public français*, le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Trianon*, *La Religieuse* de Diderot, les *Ordonnances des rois de France*, les *Satires* de Juvénal, etc. Signalons la reliure particulièrement couteuse de l'ouvrage *Les Hindous*, « 3 vol. grand atlas figure veau doré sur tr. et arme, 120 fr. ».
7. **Paul BARRAS** (1755-1829). P.S., [13 vendémiaire IV (5 octobre 1795)] ; sur une page obl. in-8. 300/400
ORDRE du « Représentant du Peuple ayant la direction de la force armée » lors du TREIZE VENDÉMAIRE : « Tous les Commandants des postes ont ordre de repousser la force par la force ».

8. **Auguste BELLIARD** (1769-1832) général. L.S. comme général chef d'état-major de la cavalerie, Disna 22 juillet 1812 à 2 heures du matin, au général comte GUDIN ; 2 pages in-4. 400/500
- CAMPAGNE DE RUSSIE AVEC LES ORDRES DE MURAT EN ROUTE VERS MOSCOU. « L'intention du Roi [...] est que votre division suive immédiatement celle du général FRIANT qui doit partir à trois heures du matin pour se diriger sur *Polotsk*. L'infanterie des deux divisions doit passer la Disna avant l'artillerie & les bagages & aller se former en colonne à la hauteur de Paliondovitschi à droite ou à gauche de la route pour attendre l'artillerie. Lorsque toute l'infanterie sera de l'autre côté de la *Disna* on commencera par faire passer l'artillerie par division & ensuite les vivres & les bagages. Le général Friant doit faire passer à *Disna* même le plus de monde qu'il pourra de manière à vous laisser promptement libre le pont qu'on a fait construire à une demie lieue au dessus de Disna »...
9. **Jean BERNADOTTE** (1764-1844) maréchal d'Empire, Roi de Suède. L.S., Krzynowloga Wielka 10 janvier à midi [1807], au général RIVAUD à Thorn ; 3/4 page in-fol., adresse avec contreseing ms *Le Prince de Pontecorvo*, sceau cire rouge à ses armes. 250/300
- [À la tête du 1^{er} Corps de la grande Armée, Bernadotte se dirige sur Mohrungen où il sera vainqueur des Russes le 25 janvier.] Il ordonne au général de partir avec les 8^e et 54^e régiments pour Culm, de placer un bataillon du 45^e à Clumsee et de laisser l'autre à Thorn. « Vous aurez soin de vous bien garder du côté de Grandenz. Enfin, vous vous établirez militairement. Le Chef d'escadron MERLIN se trouve avec cent chevaux à Neumark, à Rheden ou à Culm. Vous le prendrez sous vos ordres ». Il arrive quant à lui à Culm dans 3 ou 4 jours...
- ON JOINT 1 L.S. (griffe) comme Ministre de la Guerre, 3 thermidor VII (21 juillet 1799, en-tête et vignette), au général GROUCHY ; et une affiche : *Ordre Général de l'Armée*, 7 thermidor VIII (26 juillet 1800 ; impr. au Mans, vignette de Godard).
10. **Alexandre BERTHIER** (1753-1815) maréchal et ministre de la Guerre. 3 L.S. (une griffe), Milan ou Paris 1796-1801 ; 2 pages in-4 et 1 p. in-fol., une à en-tête *Le Général de Division Chef de l'Etat Major* et 2 avec vignette et en-tête *Le Ministre de la Guerre*. 120/150
- Milan 7 frimaire V (27 novembre 1796)*, au vice-amiral THÉVENARD : il ne doutait pas « de l'empressement que votre patriotisme vous feroit mettre, à contribuer aux succès de l'Armée d'Italie, en secondant les intentions du général en chef BONAPARTE »... *Paris 23 frimaire IX (14 décembre 1800)*, à VENCE, préfet maritime à Toulon, au sujet du chef de bataillon PARIGOT, parti à Toulon pour « passer en Corse pour remplir une mission importante dont il est chargé par le gouvernement »... *24 floréal IX (14 mai 1801)*, au général DU MUY, au sujet de son échange : « Afin de satisfaire au désir que vous avez manifesté d'être libre, on a dû céder seize officiers comme équivalent »...
11. **Alexandre BERTHIER**. L.S., Q.G. du Caire 1798-1799, au citoyen POUSSIELGUE, administrateur des finances ; 1 page in-4 et demi-page in-fol. à son en-tête *Le Citoyen Alexandre Berthier, Général de Division, Chef de l'Etat-major-général de l'Armée*, la première avec vignette et adresse. 120/150
- 21 brumaire VII (11 novembre 1798)* : « L'intention du General en chef, Citoyen, est que les 3 couvertures de selles brodées et les 4 pelisses qui restait au magasin soient déposées chez vous, le General en chef destinant ces objets pour en faire des présents »... *26 nivose VII (15 janvier 1799)*, envoi de la commission d'agent français et directeur de la douane de Suez, en faveur du citoyen PARCEVAL...
12. **Alexandre BERTHIER**. L.S., Q.G. de Radicofani 10 ventose VI (28 février 1798), au général divisionnaire DALLEMAGNE ; 1 page grand in-fol., en-tête *Armée d'Italie. Alexandre Berthier [Général de Division chef de l'état major G^{al} de l'Armée d'Italie* biffé et remplacé à la main par :] « Général en chef », GRANDE VIGNETTE gravée à la pyramide [BB n° 116]. 800/1.000
- Il envoie une copie de sa lettre à MASSÉNA et un double de l'arrêté du Directoire : « Il est important que vous vous concertiez avec les commissionnaires du gouvernement pour les articles dudit arrêté qui ne sont pas encore mis à exécution ; quant à moi, le général MASSÉNA persistant à conserver le commandement en chef de l'armée je me rends à Bologne où vous me ferez plaisir de m'instruire sur ce qu'il se passe à Rome ».
- La SUPERBE ET GRANDE VIGNETTE qui orne cette lettre a été dessinée par APPIANI : une Renommée claironne dans le ciel la gloire de Bonaparte, dont les victoires à la tête de l'Armée d'Italie sont inscrites sur une pyramide... La lettre est EN PARFAIT ÉTAT.
13. **Alexandre BERTHIER**. 2 L.S., Boulogne 10-11 fructidor XIII (28-29 août 1805), au général commandant la 5^e Division militaire ; 1 page et demie et 1 page in-fol. 120/150
- CAMP DE BOULOGNE. Berthier informe le général de l'envoi à Strasbourg de trois divisions de dragons montés, commandées par les généraux Klein, Walther et Beaumont, et d'une division de dragons à pied commandée par le général Baraguey d'Hilliers : « faites les dispositions préparatoires pour leur établissement, adressez-moi vos observations sur les cantonnement qu'il seroit convenable de leur assigner dans les environs de Strasbourg en choisissant à ces effets les communes les plus abondantes en fourrages »... – La 11^e compagnie d'ouvriers arrivera à Strasbourg le 7 vendémiaire, suivie par les 7^e et 8^e bataillons de train venant de Toulouse et de Rennes, « pour faire partie de la Grande Armée »....



12

Cydon le 16. février 1809.
à 4 heures du matin.

Dispositions Générales
relative au changement de position de l'armée

Après midi 16. les jours de repos, les bagages, les hommes mal portés, ce qui a été retardé par la marche de l'armée sera mis en mouvement pour aller à deux ou trois lieues de la division qui doit prendre chaque corps d'armée. Le bataillon qui est à Philiberg, Cölbe et Lüneburg sera réorganisé et placé à l'arrière-garde pendant que l'on sera occupé à cette opération.

Demain 17. l'armée se mettra en marche pour prendre sa nouvelle position.

Le maréchal Ney formera l'arrière-garde.

Le maréchal Dornier, la droite.

Le maréchal Biltz, le Centre.

Le Prince de Saxe-Cobourg, la gauche.

Le M^e Dornier aura avec lui la division de dragons du G^e M^e de Hesse.

Le M^e Ney aura à son ordonnance le G^e de division cavalerie avec les divisions de Carabiniers légers, sa brigade de mousquetaires du G^e Hussar et la division de dragons du G^e Klein.

Le Prince de Saxe-Cobourg continuera

20

Notisdom le 24 août 1809

398

À Monsieur le maréchal Duc de Dantzig.

L'Intention de l'Empereur, Monsieur le Duc, est que le Prⁱⁿce Royal parte de Saxe-Hildburghausen avec la Division qu'il commande pour se rendre à Munich, que l'on suppose l'armée, mais dans le cas où le Prⁱⁿce Royal y serait en retard, il fera tâche de l'y rejoindre, avec son détachement le Prⁱⁿce Royal avec le Div^{is} de Dornier.

Dans les deux cas, quand vous serez que le Prⁱⁿce Royal est à Munich, vous vous dirigerez sur le Div^{is} de Dornier avec votre M^e de Muhlendorff et Bonghaufen; vous vous y ferez également rejoindre par le Div^{is} du Prⁱⁿce Royal qui, avec, rejoindra Munich. L'Empereur désire que vous n'ayez rien d'ordonné, sans s'être tenu le siège de Kempten, et que l'armée pour vous empêche de Salzbourg. Si l'ennemi n'est pas plus fort que vos forces, vous partez à la poursuite. Quant à la D^{iv} de Dornier, elle restera à Saxe-Hildburghausen à l'arrière-garde. Le Prⁱⁿce de Saxe-Cobourg continuera son mouvement sur l'arrière-garde pendant que le Prⁱⁿce Royal sera à l'arrière-garde.

À l'instar je vous la lettre ci-jointe de l'Emp^{er} de Saxe-Hildburghausen; le Prⁱⁿce Royal sera avec vous, vous-même arrivant demain, ainsi que les autres divisions, en cette circonstance, sur le Prⁱⁿce de Saxe-Cobourg.

Le Prⁱⁿce de Saxe-Cobourg, Major Général.

24

14. **Alexandre BERTHIER.** 5 L.S., Munich février-septembre 1806, au maréchal LEFEBVRE ; 5 pages et demie in-fol. 500/600
- 12 février*, l'Empereur a nommé les généraux DUROSNEL et LATOUR-MAUBOURG pour commander, sous les ordres de Lefebvre, la cavalerie de la division LEVAL et celle de la division du général BROUSSIER... *29 juillet*, le chef d'escadron Sayré est nommé aide de camp du général BROUSSIER... *25 août* : « L'Empereur m'a autorisé à rendre tous les prisonniers autrichiens qui sont encore en Souabe ; ce qui me fait penser que la Grande Armée pourrait bien rentrer en France dans le mois prochain »... *23 septembre*, envoi d'un décret pour la remonte de la cavalerie, avec instructions pour l'emploi des fonds prévus... – « Comme il est possible [...] que nous soyons forcés de faire une campagne d'hiver, il faut que chaque soldat ait sa capotte [...] il ne s'agit pas de faire renouveler les capottes mais de réparer les mauvaises et d'en donner aux hommes qui n'en ont pas »...
15. **Alexandre BERTHIER.** L.A.S. « le m^{al} prince Alexandre », Munich 14 avril 1806, au maréchal LEFEBVRE ; 3/4 page in-4 (un peu jaunie). 400/500
- SUR SA NOMINATION COMME PRINCE DE NEUCHÂTEL ET VALLENGIN (30 mars 1806). « L'empereur, mon cher maréchal, sçai mieu recompenser qu'on ne peût le servir tel zele, tel devouement que l'on puisse y porter – j'éprouve une douce jouissance dans les témoignages de l'estime d'hommes comme vous – et dans l'idée de contribuer au bonheur du nombre d'hommes dont je deviens le père »...
16. **Alexandre BERTHIER.** 3 L.S. comme Major général, Potsdam et Berlin 1806, au maréchal LANNES ; 2 pages et demie in-fol. 600/800
- Potsdam 26 octobre*. L'Empereur a lu les dépêches du général LASALLE à S.A.I. le Grand Duc de Berg [MURAT], « faisant connaître qu'il avait rencontré une trentaine d'hussards ennemis, qu'il en avait pris quelques uns et que les autres s'étaient enfuis ; ce général envoyait également les lettres qu'il avait interceptées à la poste, mais du reste il n'avait rien appris d'important de la marche de l'ennemi. Sa Majesté a reçu en même tems un rapport du G^{al} SAVARI [...] ; l'Empereur ne doute que le Prince Murat n'ait poussé des reconnaissances et qu'il ne marche promptement sur Zendenick »... *Berlin 6 novembre*. « L'intention de l'Empereur [...] est que vous laissiez à Stettin la valeur d'environ douze cens hommes pour garder cette ville, jusqu'à ce que le marechal BERNADOTTE y soit arrivé » ; suit l'indication des situations des corps d'armée de DAVOUT, AUGEREAU et du Prince JÉRÔME... *7 novembre*, l'Empereur « persiste à l'exécution des ordres qu'il a donnés, quand aux grenadiers et voltigeurs que vous avez eu l'ordre d'envoyer à Berlin pour les bataillons d'élite »...
17. **Alexandre BERTHIER.** L.S., Berlin 2 novembre 1806, au maréchal LANNES ; 1 page in-fol. (2 petits manques marginaux). 300/400
- Il donne l'ordre à plusieurs Compagnies de Grenadiers Voltigeurs sous ses ordres « de partir sur le champ pour se rendre à Berlin et fournir les 7^e et 8^e Bat^{ons} de Grenadiers de la Réserve, sous les ordres du G^{al} OUDINOT »... Il faudra délivrer aux dites Compagnies leurs feuilles de routes et annoncer « leur passage dans les différents lieux de logement ; afin que leur subsistance soit assurée »...
18. **Alexandre BERTHIER.** 9 L.S., janvier-novembre 1807, au général puis maréchal VICTOR ; 10 pages in-fol. ou in-4. 1.200/1.500
- CAMPAGNE DE POLOGNE. *Varsovie 12 janvier*, envoi d'imprimés à compléter pour donner la situation du 10^e corps d'armée... *17 janvier*, pour connaître le nombre d'hommes malades, blessés et morts depuis l'ouverture de la campagne, dans le 10^e corps d'armée... *Tilsit 20 juin* : l'armée ne fera aucun mouvement aujourd'hui, « il faut donc en profiter pour faire reposer le soldat et le faire laver s'il est possible »... *28 juin*, au sujet d'un détachement de 112 hommes qui doit rejoindre à Wehlau le 1^{er} corps d'armée qu'il commande... *29 juin*, il a donné ordre au général SAVARY, gouverneur de Königsberg, de dissoudre le 14^e régiment d'infanterie provisoire et d'en faire diriger une partie des troupes sur Wehlau... *2 juillet*, sur « la nomination de M. JOURDAIN votre aide de camp au grade de capitaine »... *Königsberg 13 juillet*, la paix étant faite avec la Prusse, l'armée va se mettre en mouvement. « L'intention de l'Empereur est que votre corps d'armée se rende en droite ligne à Spandau pour tenir garnison sur les États de Prusse à la droite de l'Elbe et être à portée de la Poméranie Suédoise »... *Fontainebleau 1^{er} novembre* : « Le régiment de Nassau et les troupes de Hesse-Darmstadt ne se rendront point, comme les autres troupes alliées du corps d'observ^{on} à Bayreuth. L'intention de l'Empereur est que ces troupes de Nassau et de Hesse restent dans la Prusse. Je charge en conséquence le G^{al} MOLITOR de les diriger sur Berlin »...
- ON JOINT une L.S. au même, *Paris 7 mars 1808*, pour « réunir sur un seul point tous les militaires reconnus hors d'état de servir qui se trouvent soit à l'hôpital de Custrin, soit dans les autres établissements de l'armée ».
19. **Alexandre BERTHIER.** 2 L.S., 6 et 10 février 1807, au maréchal SOULT ; 1 page in-4 et demi-page in-fol. 800/1.000
- BATAILLE D'EYLAU (8 février). *Arensdorf 6 février*. L'Empereur a donné l'ordre que « tous les prisonniers de guerre soient dirigés sur Thorn d'où ils seront conduits en France par des détachemens de troupes polonaises ». Tous les blessés seront envoyés également à Thorn, et rien ne devra être dirigé vers Varsovie : « Donnez vos ordres, Monsieur le Maréchal, pour l'exécution de ces dispositions en ce qui concerne votre Corps d'armée »... *Eylau 10 février*. « L'intention de l'Empereur, Monsieur le Maréchal, est que vous preniez vos cantonnemens à Althof, Smoditten & Lampach »...
20. **Alexandre BERTHIER.** P.S. comme Major Général, *Dispositions Générales relatives au changement de position de l'Armée*, Eylau 16 février 1807 4 heures du matin ; cahier de 6 pages et quart in-fol. liées de rubans de soie bleue. 2.500/3.000

IMPORTANT MÉMOIRE SUR LA MARCHÉ DE L'ARMÉE ET L'ÉVACUATION DES BLESSÉS APRÈS LA BATAILLE D'EYLAU (8 février) ; après sa victoire, Napoléon reste longtemps sur le champ de bataille, qu'il ne quittera que le 17 février au matin, après avoir donné les ordres que transmet ici Berthier.

Ces dispositions donnent les ordres de mouvement des troupes du 16 au 19 février. « Aujourd'hui 16, les parcs de réserve, les bagages, les hommes mal portans et tout ce qui peut retarder la marche de l'Armée seront mis en mouvement pour aller à deux ou trois lieues sur la direction que doit prendre chaque corps d'armée. Les blessés qui sont à Heislberg, Eylau et Landsberg seront entièrement évacués. Toutes les voitures quelconques qui sont aux différens corps d'armée seront employées à cette évacuation. Demain 17, l'Armée se mettra en marche pour prendre sa nouvelle position » : NEY formera l'Arrière-garde, DAVOUT la Droite, SOULT le Centre, le Prince de Ponte Corvo [BERNADOTTE] la Gauche... Suivent les « Ordres d'exécution », avec les directions données à chaque corps, et le détail des mouvements de marche le 17, le 18 et le 19... « Le Quartier Impérial sera le 19 à Liebstadt. Le Corps du M^{al} SOULT prendra ses cantonnements dans les villages environnans de Liebstadt. Le Corps du M^{al} DAVOUT sera le 19 à Guttstadt. Le Corps du Prince de Ponte Corvo sera à Wormditt », etc... Enfin : « Toute l'Armée dans sa position du 19 prendra séjour et attendra de nouveaux ordres. Il est ordonné à tous les corps de marcher dans le plus grand ordre – MM. les maréchaux en sentiront assez l'importance ».

21. **Alexandre BERTHIER**. 3 L.S. (la dernière avec 6 lignes autographes, plus correction et 6 MOTS DE LA MAIN DE NAPOLÉON), 4-8 novembre 1808, au maréchal LEFEBVRE, duc de DANTZIG ; 8 pages et demie in-4. 1.500/2.000

Bayonne 4 novembre. Il transmet des reproches de l'Empereur concernant l'engagement d'une affaire avec le corps du général BLAKE, et l'absence de renseignements précis sur le nombre de troupes engagées de part et d'autre et sur l'interrogatoire des prisonniers pour savoir « le nombre des regimens qu'avoit le G^{al} Blake, la quantité & la nature de son artillerie, le nom des généraux »... *Vittoria 6 novembre*, l'Empereur est très fâché du faux mouvement de retraite de Bilbao : « S.M. ne s'attendoit pas à cette faute capitale de la part d'un maréchal aussi zélé pour son service »... Il indique comment Lefebvre eût pu prendre 8 ou 10 mille prisonniers à l'ennemi. S'il n'avait pas attaqué sans ordre, la campagne d'Espagne serait aujourd'hui bien avancée : « S.M. trouve que c'est avec de pareilles dispositions qu'on perd l'avantage de ses succès »... *8 novembre*. L'Empereur a été 24 heures sans avoir de nouvelles du maréchal : « à la guerre, il est d'usage qu'on envoie au Quartier Général, un des officiers qui a eu part à une action intéressante. Si vous en aviez envoyé un de la Div^{on} du G^{al} VILLATTE, l'Empereur l'aurait interrogé ; tous les mouvemens de l'armée ont été arrêtés par celui du G^{al} Villatte »... Il développe ces reproches et rappelle qu'aujourd'hui, « vous êtes la seule partie de l'armée qui soit offensive ; c'est sur vous que l'Empereur a les yeux, soit pour tourner l'ennemi, soit pour l'attaquer ». Il récapitule les mouvements du maréchal VICTOR ; NAPOLÉON biffe trois lignes et écrit DE SA MAIN : « il a l'ordre de se concerter avec vous »... L'Empereur ordonne d'envoyer au quartier général des prisonniers intelligents, les lettres interceptées, des alcaldes des lieux où il passera, et de tenir ses troupes dans de bonnes positions, et de se concerter avec le maréchal VICTOR pour contenir l'ennemi, puis le pousser...

22. **Alexandre BERTHIER**. 4 L.S. « Alexandre », 6-13 novembre 1808, au maréchal VICTOR ; 5 pages et demie in-4. 600/800

CAMPAGNE D'ESPAGNE. *Vittoria 6 novembre* : « S.M. a vu avec peine que vous n'avez pu faire 8 à 10,000 prisonniers, elle trouve que jamais il ne se présentera une plus belle circonstance [...] vous avez l'espoir de couper un corps ennemi ; S.M. approuve le parti que vous avez pris de rester pour l'arrêter et le culbuter. Le mouvement que le M^{al} LEFEBVRE a fait avec les divisions Leval & Sebastiani est inconcevable » ; attendre eût permis de « prendre tout le corps de Bleck, enfin il ne faut pas prendre de repos qu'il ne soit entierement chassé dans les Asturies »... *9 novembre*, le maréchal LEFEBVRE a attaqué l'ennemi sur les hauteurs de Guenes et a marché sur Balmaseda ; le maréchal SOULT qui a pris le commandement du corps du maréchal BESSIÈRES marche sur Burgos... *Burgos 12 novembre*, l'Empereur « a donné à M. le maréchal BESSIÈRES le commandement en chef de la réserve de cavalerie composée des 5 divisions de dragons et l'inspection sur toute la cavalerie de l'armée »... *13 novembre* : « du moment où l'ennemi sera en pleine retraite, Sa Majesté approuve que vous marchiez sur Villarcajo. Le m^{al} SOULT qui marche sur Reynora envoie une partie à votre rencontre. [...] l'armée d'Estramadure qui était à Burgos forte de 25 000 hommes a été détruite »...

23. **Alexandre BERTHIER**. 2 P.S. « Alexandre », quartier impérial à Aranda 26 novembre 1808 ; demi-page in-4 chaque. 100/150

ORDRES AUX chefs de bataillon du génie GENTIL et CASIN « de partir une heure après la réception du présent ordre, pour se rendre sur le champ à Aranda » pour prendre les ordres du général LÉRY « commandant en chef le génie »...

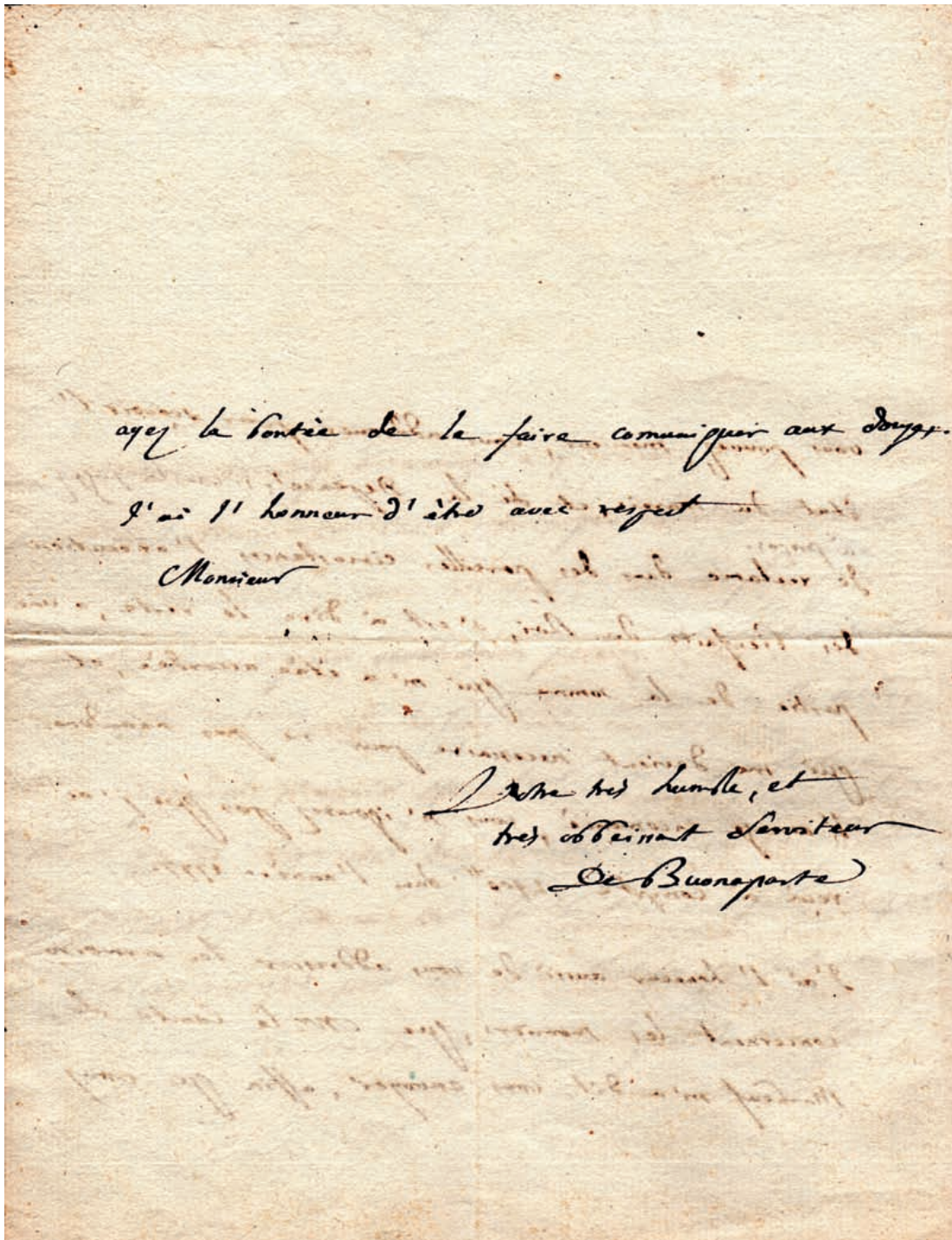
24. **Alexandre BERTHIER**. 34 L.S. « Alexandre » comme Major général, mars-août 1809, au maréchal LEFEBVRE, duc de DANTZIG ; 49 pages la plupart in-4. 3.500/4.000

Importante correspondance de la Campagne d'Autriche.

Paris 7 mars, instructions pour prendre le commandement de l'Armée Bavaoise, laquelle formera un corps de trois divisions cantonnées à Munich, Straubing et Landshut... *16 mars*, instructions pour le déploiement de troupes sur la frontière de Bavière : « tout porte à croire que l'Autriche est sur la défensive [...] ». L'Empereur attend avec impatience le resultat des revues que vous aurez passées à l'armée Bavaoise »... *21 mars*, instructions pour le placement des divisions bavaoises, au cas où l'ennemi marcherait en force sur Munich, et information sur les ordres donnés au duc de RIVOLI, au général VANDAMME, au duc d'AUERSTÄDT... *Strasbourg 5 avril*, déplacement du Q.G. de DAVOUT duc d'Auerstädt et de divisions des généraux SAINT-HILAIRE et MONTBRUN... *10 avril*, il a reçu des avis contradictoires sur le passage de l'Inn : « le mouvement de la d^{on} S^t Hilaire sur Ratisbonne & celui de la d^{on} Nansouty aura effrayé les Autrichiens »... *Donauwerth 13 avril*, ordres pour le déploiement de ses divisions sur la Lech et sur Augsburg... *Augsbourg 16 avril*, son corps d'armée doit se tenir prêt pour une attaque à Augsburg ou sur Ratisbonne... *Donauwerth 16 avril*,

il attend l'Empereur demain : « l'objet est de gagner le débouché de Rhain »... 17 avril, rappel des instructions de Sa Majesté, pour appuyer les généraux DEVRÈDE et DEROY, favoriser le mouvement du duc d'Auerstädt, etc. *Ingolstadt 19 avril* : « S.M. voit avec plaisir que l'ennemi a été rejeté de l'autre coté de la Lobens [...]. Si l'ennemi s'affoiblit devant vous, suivez-le. Culbutez-le, s'il ose résister devant vous, en moindre nombre : s'il cherche à avancer, faites jouer vos 72 pièces de canon »... *Rohr 21 avril*, ordre de poursuivre l'ennemi « l'épée dans les reins et avant ce soir annoncez à l'Empereur que vous avez pris à l'ennemi ses parcs, ses bagages, ses blessés »... *Ratisbonne 24 avril* : « L'Empereur désirerait qu'avec vos trois divisions, vous fissiez lever le siège de Kufstein et qu'ensuite vous vous empariez de Salzburg »... *Burckhausen 29 avril* : « Faites une proclamation par laquelle vous ferez sentir aux habitans du Tyrol tous les malheurs auxquels ils vont se trouver en proie, s'ils se livrent à la rébellion »... ; intentions de l'Empereur quant à la citadelle de Salzburg... *Lambach 2 mai* : « S.M. ordonne que vous vous portiez sur Gölling et que vous culbutiez l'ennemi de cette position »... *Enns 6 mai* : « Puisque les rebelles veulent se défendre devant Kufstein, chargez-vous de leur donner une bonne leçon. Quand Kufstein sera débloqué & que cette partie du Tyrol sera châtiée, vous pourrez, s'il le faut vous porter sur le rassemblement de Rastadt »... *Schönbrunn 17 mai* : « Dans vos proclamations aux Tyroliens faites sentir, en termes aussi fortes qu'énergiques le mal que les Autrichiens leur ont fait ; ne menagez point ces derniers aussi insolens dans les succès qu'ils sont lâches dans les revers. Faites des exemples severes »... *Ebersdorf 28 mai*, instructions pour relever BERNADOTTE, prince de Pontecorvo, et occuper les postes de son corps d'armée : « Passau, Salzburg et toute la haute Autriche sont sous vos ordres »... *Schönbrunn 5 juin* : « Faites raser tout le village qui est à la rive gauche du Danube vis-à-vis Lintz : faites fournir deux mille Bavaoises par jour pour travailler aux ouvrages. Le G^{al} CHAMBARLHIAC a l'ordre de tracer une tête de pont où 3 mille hommes & 20 pièces de canon soient à l'abri de toute attaque »... 20 juillet, instructions pour reconquérir et désarmer le Tyrol avant le 15 août... 3 août, ordre de « mettre toutes vos troupes en mouvement pour bien désarmer le pays et prendre des otages. Vous devez faire prisonniers et envoyer en France les Autrichiens qui diroient à cette époque ne pas connoître la suspension d'armes », brûler les maisons des chefs... Etc.

25. **Alexandre BERTHIER**. L.A.S. « Alexandre », Paris 23 janvier 1811, à Antoine DENNÉE ; 1 page in-8. 150/200
 Il promet d'être utile au fils de l'intendant général, et lui rend ses vœux : son amitié « est constante pour ceux qui servent bien l'Empereur »... On joint une L.S., 23 décembre (coin déchiré), au général BUQUET, à propos d'escadrons de gendarmerie en Espagne...
26. **Alexandre BERTHIER**. L.S. « Alexandre », [Krasnoï 15 novembre 1812], au général CHARPENTIER ; demi-page in-4. 150/200
 CAMPAGNE DE RUSSIE : « l'intention de l'Empereur est que vous fassiez les fonctions de chef d'Etat-major de M. le Maréchal Prince d'Eckmühl [DAVOUT] qui reçoit une autre destination ».
 ON JOINT 1 L.S. de Léopold BERTHIER, Otricoli 19 frimaire VII (9 décembre 1798 ; 1 p. in-4 à en-tête *Armée de Rome*, petite vignette).
27. **Alexandre BERTHIER**. 2 L.S. « Alexandre », 1812-1813 ; 1 page in-4 chaque. 120/150
Königsberg 20 décembre 1812, au général LOISON. Il a soumis sa lettre au Roi [MURAT] : « Sa Majesté pense qu'il est plus urgent que jamais d'avoir les yeux ouverts sur Tilsitt. Elle vous recommande de renouveler vos instructions au Major prussien de Kalb, pour lui rappeler qu'il doit correspondre avec vous deux fois par jour et vous tenir au courant de tout ce qu'il saura des mouvemens de l'ennemi »... *Paris 17 novembre 1813*, à FERES, inspecteur aux revues, au sujet du traitement accordé par l'Empereur au général NANSOUTY, se montant à 54 000 francs...
28. **Alexandre BERTHIER**. L.S. « Alexandre », Montereau 19 février 1814, à un Intendant général ; demi-page in-4. 150/200
 AU LENDEMAIN DE LA VICTOIRE DE MONTEREAU : « Je vous préviens que la route de l'armée sera désormais de Paris par Melun et Montereau, et par Essone, Fontainebleau, Moret et Montereau »...
29. **Jean-Baptiste BESSIÈRES** (1768-1813) maréchal. L.A.S., [1800], au général (futur maréchal) LEFEBVRE membre du Sénat Conservateur ; 1 page in-4, en-tête *Garde des Consuls, Le Chef-de-brigade commandant la Garde à Cheval*, petite VIGNETTE, adresse. 250/300
 Il s'empresse de satisfaire sa demande « au sujet de votre protégé. J'ai donné l'ordre qu'il fut reconnu brigadier » ; mais il ne peut pour l'instant le nommer maréchal des logis, ce qu'il fera dès qu'une place se libère...
30. **Pierre de Riel, marquis de BEURNONVILLE** (1752-1821) maréchal. 8 L.A.S., Paris et Balincourt 1809-1817, à M. de MONTROL, sous-inspecteur des Eaux et Forêts, à Langres ; 25 pages -4 ou in-8, la plupart avec adresse (2 avec contresigne autogr.). 300/400
 26 août 1809, sur une démarche auprès du comte de BERGON : « Il est très satisfait de la conduite de M. votre fils et m'a promis de le proposer à l'empereur, pour l'une des premières sous inspections vacantes »... 27 avril 1810, à propos de M. Boudard, avocat à Langres, qu'il priera d'assister son cocher dans une affaire d'héritage... 14 février 1812, approuvant l'idée d'une candidature au Corps législatif de M. Bonnefoy... 8 septembre 1812, félicitations sur l'avancement du fils, et souvenir au père : « je n'oublierai jamais son fils, qui a commencé la guerre sous mes ordres au camp de Maulde »... 14 novembre 1815, sur la proposition d'une place de sergent-major de la part de M. de CHALANÇAY... 10 décembre 1815 : « La chambre des pairs a été excédée par le procès du Maréchal NEY »... 8 avril 1816, conseiller de ménager M. Bergon, protégé de M. Becquey, conseiller d'État, et parlant de la dénonciation dont Montrol a fait l'objet... 19 janvier 1817, le comte Bergon est bien disposé, mais très régulier dans la marche des affaires...



31. **Charles BONAPARTE** (1746-1785) père de Napoléon. L.A.S. « De Buonaparte », Ajaccio 3 octobre 1779 ; 4 pages in-4. 6.000/8.000

TRÈS RARE ET INTÉRESSANTE LETTRE DU PÈRE DE NAPOLÉON AU SUJET DE L'ASSÈCHEMENT DES SALINES D'AJACCIO.

« Le Roi ayant bien voulu m'aider au dessèchement du marai des Salines situé aux environs de cette ville avec la somme de six mille livres, j'y ai porté tous mes soins, et j'espère d'en venir bientôt à bout », comme le prouve l'état des dépenses qu'il y a faites « qui monte à 2974, 14^s outre milles écûs aussi depensés pour enclorre le marai, et le mettre à l'abri des incursions des bestiaux qui remplissoient les fossés ». Il y a encore « beaucoup d'ouvrage à y faire soit pour perfectionner le canal, soit pour l'entretien de la communication avec la mere, d'autant plus que la pierre pour revetir une partie du canal est fort couteuse, et il y faudra aumoin milles écûs ». Il espère que tout ira à la perfection, « attendu les soins de monsieur le Comte de MARBEUF qui a eut la bontée de faire diriger les ouvrages par Mr de BETIGNY qui est un homme de merite, et d'intelligence »... Il réclame « l'exécution des bienfaits du Roi », c'est-à-dire le reste de la somme qui lui a été accordée et « qui me devient necessaire pour ne pas abandoner l'ouvrage incomencé »...

32. **Letizia BONAPARTE** (1750-1836) mère de Napoléon. L.S. « Madame », Pont-sur-Seine 24 mai 1813, à Monseigneur [l'Archichancelier CAMBACÉRÈS] ; 3 pages petit in-4. 1.000/1.200
- Elle est arrivé à Pont en moins de 8 heures et demie : « j'ai voyagé par un assez beau tems [heureusement et sans aucun accident ; mais au lieu de trouver le beau tems à la campagne je peux dire sans exageration que j'y ai rencontré l'hiver. La pluie et les vents se disputent constamment les journées depuis que nous sommes ici, et que pis est les paysans nous prédisent avec assurance que ce cortège nous menera jusqu'à la fin de la semaine. Cette contrariété de tems avoit un peu dérangé ma santé les premiers jours ; mais heureusement aujourd'hui je me trouve assez bien. Le billard remplace la promenade ». Elle compte sur Son Altesse pour lui faire part « des nouvelles qu'elle recevra de l'Empereur et de l'armée pendant mon séjour à la campagne ; et à me donner de ses nouvelles particulieres »...
33. **Joseph BONAPARTE** (1768-1844) frère aîné de Napoléon, Roi de Naples puis d'Espagne. L.A.S. « Buonaparte », Ajaccio 22 août 1791, à Mlle COLONNA DE CINARCA à Appietto ; 2 pages in-4 (bords effrangés avec qqs petits manques). 1.200/1.500
- RARE ET INTÉRESSANTE LETTRE DE JEUNESSE SUR SES OPINIONS POLITIQUES.
- Il se rappelle avec courtoisie à son souvenir après ses démarches en faveur d'un vicaire... « Les nouvelles publiques sont plustot bonnes, l'on espere beaucoup dans la journée [...] où] la constitution sera presentée entière au Roi pour recevoir son acceptation, l'on parle de Guerre, mais je n'y crois pas. L'Impératrice de Russie [CATHERINE II] est au lit de la Mort, son favori le Prince de POTEMKIN s'est mis à la tête d'une armée, l'on prétend qu'il veut demander les vastes états de sa bienfECTRICE expirante, et se faire couronner »... Il parle ensuite de la convocation des assemblées électorales en Corse ; le père de la demoiselle est nommé électeur à Appietto. Mais il s'interroge sur leur utilité : « les apparences sont contre cett'Assemblée », et il suggère la cassation d'une assemblée « tenue sans l'intervention des autorités légitimes. L'Administration seule a le droit de convocation », et non les municipalités... Il rappelle : « Moi aussi j'ai été électeur, mais après avoir été obligé au plus grands efforts pour rompre une cabale tissue contre moi avec la plus grande malignité et qu'il ne me sembloit pas de meriter, si pour n'être point coupable il suffit de n'avoir jamais travaillé que pour le bien, et d'y avoir travaillé avec un abandon et un entousiasme qui ne s'allie peut'etre qu'avec nôtre âge, moment où l'on ne calcule point avec la froideur de la Prudence et de l'interet personnel »...
34. **Joseph BONAPARTE**. P.S. « Buonaparte », cosignée par 7 autres « Administrateurs du Directoire de Département de Corte », Corte 30 mai 1792, aux Juges du Tribunal du District de Bastia ; 1 page in-fol. 300/400
- Circulaire adressée aux Tribunaux des districts, au sujet du « tarif de la taxe des témoins. [...] Votre zèle pour le bien public, et pour les intérêts du Département nous assure d'avance de l'esprit d'economie qui vous guidera dans ces taxes »... Les autres signataires sont les futurs conventionnels de Corse Jean-Marie ARRIGHI et Ange CHIAPPE, ainsi que FARINOLE, MATTEI, PIETRI, POLI, POMPEI PAOLI.
35. **Lucien BONAPARTE** (1775-1840) frère de Napoléon. L.A.S. « L'amico Luciano », Marseille 4 messidor IV (22 juin 1796), au conventionnel de Corse MOLTEDO ; 2 pages in-4 à son en-tête *Bonaparte, Commissaire des Guerres*, petite vignette ; en italien. 300/400
- Il ne peut aller le rejoindre comme il le souhaitait et lui transmet une lettre pour Joseph, et une pour le ministre dans laquelle il demande un ordre pour se rendre à Paris ; c'est pour lui nécessaire, indispensable. Si « Giuseppe » est déjà parti, Lucien charge Moltedo de présenter sa demande au ministre, et de lui envoyer l'ordre au plus vite. « Nous ferons ensemble beaucoup de choses. J'ai bon espoir. *Les fonds sont à Gênes* »...
36. **Lucien BONAPARTE**. L.S. avec 2 lignes autogr., Q.G. de Bastia 16 pluviôse VI (4 février 1798), au Commandant de la place de Saint-Florent ; 1 page in-4 à en-tête *Armée d'Italie. Lucien Bonaparte, Commissaire Ordonnateur*, VIGNETTE. 200/250
- Au sujet du citoyen ALESSANDRI à qui il va faire payer un acompte « sur la fourniture qu'il a faite l'année dernière au compte de la République », s'il se charge de « continuer ce service » ; il lui fera aussi payer tout ce qu'on lui doit... Il ajoute de sa main : « Il est honorable pour le C. Alessandri d'avoir l'approbation d'un comendant estimable ».
37. **Lucien BONAPARTE**. L.S., Aranjuez 14 germinal IX (4 avril 1801), au citoyen ROUCHAMP à Barcelone ; 1 page et quart in-fol., en-tête *L'Ambassadeur de la République Française en Espagne*, petite vignette. 200/250
- Il dit son vif mécontentement devant le refus de partir de trois capitaines de bâtiments qui ont été achetés : « Je vous invite [...] à les faire mettre en mer : vous le leur ordonnerez de ma part, et j'espère qu'ils ne se permettront plus d'élever aucun prétexte pour se soustraire à l'exécution de cet ordre »... Il le rappellera auprès de lui « aussitôt que vous aurez fini l'expédition de vos munitions de guerre »...

38. **Lucien BONAPARTE**. L.S., Paris 16 floréal X (6 mai 1802), au Citoyen CHOULY « Commissaire du Gouvernement près la Régie de l'octroi à Lyon » ; demi-page petit in-4, adresse (portrait gravé joint). 150/200
On a pour le moment nommé à toutes les préfectures vacantes, mais à la première occasion il appuiera sa demande, « heureux de pouvoir contribuer à vous faire obtenir ce que vous desirez »...
39. **Pauline BONAPARTE** (1780-1825) sœur de Napoléon, Princesse Borghese. L.S. avec compliment autographe, Bains de Pise 10 mai 1823, à l'avocat VANNUPELLI à Rome ; 1 page in-8, adresse (mouillures) ; en italien. 200/250
Lettre d'affaires : paiement à faire, avancement de sa cause à Rome... Elle attend avec impatience la réponse du Prince au cardinal Quarola. Instructions pour les rideaux de sa Villa Paolina et le casino de Frascati...
40. **Caroline BONAPARTE** (1782-1839) sœur de Napoléon, épouse de Murat, Reine de Naples. L.S., Trieste 7 janvier 1829, au chevalier GÉRARD à Ginzelsdorf ; 1 page et demie petit in-4, F. d'adresse. 150/200
Son cuisinier va partir, et elle a égaré l'adresse de celui que lui avait recommandé Mme de GAYL, « un nommé BABINI qui a demandé à rentrer chez moi »... Elle prie son « bon Gérard » de savoir quelles seraient ses conditions, mais sans aller exprès à Vienne : « ne vous exposés pas au froid soignés votre rhume, je suis toujours bien fâchée quand je vous sais souffrant »...
41. **Famille BONAPARTE**. 3 L.A.S. (la 3^e en mauvais état). 150/200
Félix BACCIOCHI (Florence 14 décembre 1813, au duc de Feltre, à propos d'un nouveau débarquement à Calabrone), Camille BORGHESE (Turin 17 juillet 1808, en italien, à son oncle le cardinal Fesch), Alexandrine de Bleschamp, princesse de CANINO (25 juin 1837, à son beau-frère Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu).
42. **Louis-Antoine Fauvelet de BOURRIENNE** (1769-1834) secrétaire intime de Bonaparte, ambassadeur. L.A.S., 8 prairial XII (28 mai 1804), à un Prince [Louis BONAPARTE, connétable de l'Empire] ; 3 pages et demie in-4 (qq infimes trous de ver). 400/500
LONGUE LETTRE POUR ESSAYER DE REVENIR EN GRÂCE AUPRÈS DE NAPOLÉON, RÉCEMMENT DEVENU EMPEREUR. ... « Dès mon enfance je fus le compagnon, l'ami de l'homme extraordinaire qu'il n'est plus aujourd'hui permis que d'admirer. Dans un âge plus avancé je liai mon sort au sien [...] Vous m'avez vu à Milan, à Passeriano, toujours laborieux, discret fidèle et dévoué. De retour à Paris, sous les ordres du général Bonaparte je travaillai avec une incroyable activité, à l'expédition d'Egypte. L'expédition a lieu ; je pars sans balancer. Vous m'avez vu en Egypte. Toujours infatigable au travail, toujours content de mon sort, puisque j'étais auprès du héros, résistant, j'ose le dire, avec courage aux attaques du climat [...] En Egypte, comme en Syrie, après un travail long et pénible je trouvais du délassement à lire, le soir, la vie des grands hommes, que celui pour qui je lisais, a laissés si loin derrière lui. Revenu en France, le 18 Brumaire m'a vu partager à S' Cloud, toutes les chances de la fortune et je ne suis revenu à Paris avec le *Premier Consul* que lorsque son triomphe était complet. Depuis cette époque, vous m'avez vu pendant 3 années, dévoué, laborieux, discret, zélé ; vous m'avez vu servir le Premier Consul et toute sa famille avec un véritable attachement et avec le plus grand désintéressement. [...] Une disgrâce, d'après tous ces faits, suppose un grand crime ? et cependant mon cœur est pur !! Je n'ai rien à me reprocher ! Car enfin, il n'est plus, je l'espère, question de ces millions envoyés à Leipzig de ces millions que j'avais en Belgique de cette terre de M^r de Champlâtreux, acquise par moi et payée comptant, selon le *dire du Préfet de l'Oise*. [...] Aujourd'hui, mon Prince, que le général Bonaparte est Empereur des français, aujourd'hui que vous et votre famille êtes appelé au gouvernement suprême, je *dois* reparaitre sur la scène d'une manière conforme à mes services et qui réponde à la confiance dont a daigné m'honorer pendant cinq ans le premier homme du siècle »... Pour lui rendre « l'honneur et la vie », l'Empereur pourrait le remettre sur la liste du Conseil d'État, le nommer ministre plénipotentiaire au Portugal, ou créer une place de secrétaire du Cabinet...
43. **BREVET D'INVENTION**. P.S. par CHAPTAL, ministre de l'Intérieur, contresignée par COULOMB, secrétaire général du Ministère, Paris 22 germinal X (12 avril 1802) ; cahier de 8 pages grand in-fol. à en-tête *Ministère de l'Intérieur. Bureau des Arts et Manufactures. Brevet d'Invention...*, GRANDE VIGNETTE GRAVÉE [BB n° 241] (lég. mouill. sur le bord intérieur). 800/1.000
CERTIFICAT DE DEMANDE DE BREVET D'INVENTION délivré au citoyen George Alexandre VALLON, pour une durée de quinze ans, « pour l'invention de procédés par lesquels il convertit les étoupes en charpie vierge, et en ouate »... Le document transcrit un « memoire descriptif », puis le « procedé », le « procedé pour obtenir le savon d'os », et enfin le « procedé pour amener l'étope à l'état de charpie »... Y est jointe une P.A.S. par Edme Jean-Baptiste BOUILLON-LAGRANGE (1764-1844), cosignée par Antoine-Alexis CADET DE VAUX (1743-1828) et George Vallon (1 page in-4), par laquelle Vallon reconnaît que « la découverte ayant pour objet le blanchiment du chanvre, de l'étope et leur conversion en charpie vierge et ouate », est la propriété des chimistes et pharmaciens Bouillon-Lagrange, Cadet de Vaux et Barallier, et qu'il prend en son nom le brevet d'invention « comme régisseur et co-intéressé de l'établissement à former ».
La BELLE VIGNETTE a été dessinée par Pierre-Joseph PRUDHON et gravée par Barthélemy ROGER ; elle est ici DANS SON PREMIER ÉTAT (elle évoluera selon les régimes) : sur un socle portant les mots *République Française*, la République, appuyée sur un faisceau, accueille et couronne un Génie tenant un tablette sur laquelle on lit : *Inventions nouvelles*.

44. **Louis BRO de Comères** (1781-1844) général de cavalerie, mémorialiste. L.A., Guben en Saxe 25 janvier 1813, à SA FEMME à Paris ; 3 pages in-4 (remplies d'une petite écriture), adresse. 200/250

BELLE LETTRE À SA FEMME AU RETOUR DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE, à son « bon petit ange ». Il ne sait pas si cette lettre lui arrivera plus tôt que celle qu'il a remise au général COLBERT. Comme on lui avait signalé sa calèche en route pour Paris, il a voulu la rattraper : « Et vite et vite me voilà à piquer des deux, je fais dix bonnes lieues au galop. Je trouve une mauvaise auberge de village, je demande du papier et une plume, et me voilà au milieu de cinquante paysans ou soldats qui buvaient, fumaient et criaient comme des ânes, me voilà à t'écrire une lettre ». La calèche arrive, il lui remet le pli et cause un peu avec ce « bon général », qui lui promet de voir le G^{al} LEFEBVRE-DESNOUETTES et « d'obtenir que je sois du monde des officiers appelés à Paris ». Il a été un peu malade, espère une permission, qui ne peut être remise, hélas, que par le maréchal BESSIÈRES. Il donne des nouvelles d'Auguste REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY (le futur maréchal) : « c'est un enfant heureusement né, il a cent fois plus d'aplomb que la plupart des jeunes gens de son âge, pas la moindre disposition à faire l'important, [...] le peu qu'il a vu de cette campagne a pu déjà lui donner quelque peu d'expérience ». Il est désolé qu'elle ait cru qu'il arriverait en même temps que l'Empereur. Il termine par des tendresses...

45. **Alexandre BRONGNIART** (1770-1847) chimiste et géologue, directeur de la Manufacture de Sèvres. L.A.S., Sèvres 8 novembre 1808, à M. GILLET-LAUMONT au Conseil des Mines ; 1 page in-4, en-tête *Manufacture Impériale de Porcelaine de Sèvres*, VIGNETTE aux profils de Cybèle et Vulcain, adresse. 120/150

Il va préparer ce qu'il demande, « bien que cela nous embarrasse un peu dans ce moment où nous n'avons ni terre ni ciment. Mais je n'ai rien à refuser au conseil des mines [...] Il ne faut pas compter sur cette terre sèche avant 10 à 12 jours »...

46. **Guillaume BRUNE** (1763-1815) maréchal. L.A. (brouillon), Q.G. de Vérone 9 pluviôse IX (29 janvier 1801), au général BERTHIER, ministre de la Guerre ; 1 page et demie in-fol. à en-tête *Armée d'Italie. Brune, Conseiller d'Etat, Général en Chef*. 400/500

TRÈS INTÉRESSANTE LETTRE SUR LA SITUATION DES FORCES FRANÇAISES EN ITALIE ET JUSTIFIANT LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE DE TRÉVISE. « Les autrichiens avoient enlevé tous les moyens de transport, le service des subsistances étoit devenu presque nul et la troupe réduite à rester plusieurs jours sans distribution. Le pays où nous allions pénétrer vous est connu, dévasté par les autrichiens il ne nous présentait aucune ressource et les longs bivouacs d'hiver fesoient désirer un peu de repos à l'armée. [...] Je comptois sur les succès du général MIOLLIS en Toscane mais sa correspondance étoit inquiétante. Le G^{al} SOULT m'annonçoit un soulèvement dans le Piémont dont le caractère étoit fort sérieux. Peschiera n'étoit pas sous le feu de nos batteries à cause de la difficulté presque absolue que le G^{al} LACOMBE ST-MICHEL avoit rencontrée pour se procurer des moyens de transport. Bien d'autres motifs encore, qui ne peuvent être développés en ce moment mai surtout l'avantage de me trouver maître des débouchés de Cadore et d'excellens cantonnemens pour défatiguer l'armée et la refaire dans un bon pays moins épuisé que les autres m'ont fait accorder qu'il fut conclu un traité par des plénipotentiaires. »...

47. **Guillaume BRUNE**. P.A.S., apostille de 8 lignes sur le « Tableau des services du Citoyen Perret Chef de Brigade au service de la République française »..., Paris 16 vendémiaire X (8 octobre 1801) ; 1 page in-plano. 200/250

Détails des services d'Abraham PERRET, envoyé à Curaçao, aux Isles sous le Vent, Saint-Domingue, New York, puis employé par BRUNE, qu'il suivit en Vendée et en Italie, etc. Ce tableau est certifié par CHAUDRY, avec cachet encre du *Ministère de la Marine et des Colonies*. Le général BRUNE recommande ce bon officier, qui a servi « avec beaucoup de distinction sous mes ordres en Hollande il y a été gravement blessé deux fois [...] et malgré son âge il a donné des preuves de la plus grande vigueur. Il a servi dans la dernière campagne d'Italie d'une manière très louable ». Il prie le ministre de lui accorder l'« activité coloniale qu'il sollicite ». Une autre apostille a.s. (4 lignes) est portée par le général Edme DESFOURNEAUX : « Le C^{em} Perret a servi avec distinction aux isles sous le vent d'Amérique »...

48. **Antonio BUONAVITA** (1752-1833) aumônier de Napoléon à sainte-Hélène. 6 L.A.S. et 2 L.S., 1819-1831, au cardinal FESCH ; 14 pages in-4, 2 adresses ; 7 en italien. 2.500/3.000

BEL ENSEMBLE DE LETTRES À L'ONCLE DE NAPOLÉON, LA PLUPART CONCERNANT SON PROCHAIN DÉPART POUR SAINTE-HÉLÈNE.

[Antonio Buonavita eut une vie mouvementée. Originaire de Corse, il entra dans les ordres et partit pour Cadix où il avait des attaches. Il s'engagea ensuite comme aumônier dans la marine espagnole, pour finalement se fixer au Mexique où il resta longtemps et fut momentanément précepteur du fils du vice-roi. Après deux séjours aux États-Unis, il revint en Europe et entra en contact avec le cardinal Fesch, grâce à qui il obtint la place d'aumônier de la mère de Napoléon à l'île d'Elbe. Après Waterloo, celle-ci l'envoya une première fois auprès de Napoléon, mais l'abbé ne put le rejoindre et rentra à Rome où il servit auprès de Madame Mère et de Pauline. Enfin, alors que Napoléon sentait la fin approcher et voyait plusieurs personnes le quitter (Santini, Archambault, Le Page, Rousseau, O'Meara, qui repartirent vers l'Europe, et Cipriani Franceschi qui mourut à Longwood), le général Bertrand fit une démarche auprès du cardinal Fesch, le 22 mars 1818, pour obtenir l'envoi d'un prêtre, d'un médecin, d'un maître d'hôtel et d'un cuisinier. L'accord fut donné par les Anglais le 10 août 1818, et le cardinal Fesch décida

Francesco Antommarchi del Imperatore, con mio sommo rammarico li dico che in poca,
 sabbene il Dott. Westwind mi dice che sopra ha stava molto bene, e che io ne sarei
 convinto arrivando a St. Elena; pero io devo veder al uscio che e' appasionato a S. Maria
 e che si ha detto che quando lui parri ha lui si lognava molto del fegato e che
 aveva tenuto un picolo attacca di apoplezia; sabbene non e' cosa si conseguono.
 Antommarchi come sta bene con tutti i Medici li qui ha fatto un consulto con
 li primi e piu' celebri di Londra per potersi reglar colà. Dio voglia che si risabi-
 lino, come tutti desideriamo e ne abbiamo bisogno (che parria li parlar di
 di tutto in dettaglio.
 V. L. e' si onorava con emulioni i nostri proprii v'ipalti a Madama d.
 ed io a nome mio, e degli altri li bacio umilme la patra porpora e mi confermo
 fin a la morte
 Di V. L. e.
 Umiliss. e obsequiosiss. Ser. e Cappel.
 Londra agli 11 giugno 1819
 Antonio Buonavita

48

d'envoyer Antonio Buonavita comme aumônier en titre, Angelo Vignali comme chapelain adjoint, Francesco Antommarchi comme médecin, Chandelier et Coursault comme cuisinier et maître-d'hôtel. Les cinq hommes partirent de Rome en février et arrivèrent à Sainte-Hélène le 20 septembre 1819. Buonavita, âgé et souffrant de maladie avant même son départ, dut repartir le 17 mars 1821. Il obtint ensuite une cure à l'île Maurice (1823) et y mourut en 1833.]

Sept lettres sont écrites avant le départ pour Sainte-Hélène, durant le voyage d'Italie à Londres : Bologne 6 mars 1819, Turin 13 mars, Genève 20 mars ; puis de Londres, les 27 avril, 29 juin (2 lettres), et 9 juillet 1819. Ces documents se révèlent être un complément utile aux *Mémoires* d'ANTOMMARCHI, principalement sur les activités du groupe à Londres avant leur embarquement : outre des remarques sur la cherté de la vie dans la capitale anglaise et sur ses problèmes financiers, Buonavita informe le cardinal Fesch de ses achats pour Napoléon (un équipement de cuisine, des instruments médicaux, deux globes, deux télescopes, du café, etc.) et des personnes auxquelles il a rendu visite pour lui-même et sur ordre du cardinal. Il raconte ainsi ses rencontres avec le vicaire apostolique à Londres, l'évêque catholique William SLATER, et la famille francophile HAMILTON (le frère du marquis de Douglas et le duc de Hamilton). Il décrit ses entretiens avec Lord BATHURST, secrétaire d'Etat à la Guerre et aux colonies, détaille les difficultés que celui-ci lui fit pour accepter l'embarquement conjoint d'un deuxième prêtre (VIGNALI) et pour lui donner des renseignements sur la situation et la maladie de l'Empereur. Buonavita précise qu'il a pu rencontrer le cuisinier LEPAGE, qui, de retour de Sainte-Hélène où il travaillait pour Napoléon, lui donna des nouvelles plus fiables. L'abbé parle aussi du comportement mondain et arrogant d'Antommarchi, lequel n'aimait pas Vignali et travaillait à sa propre gloire dans les milieux intellectuels londoniens en jouant de la renommée que lui avait acquise la publication des planches anatomiques de Paolo Mascagni...

Une dernière lettre est datée de l'Île de France (Maurice) du 30 août 1831. Buonavita, alors titulaire de la cure de Port-Louis, à l'île Maurice, terre conquise par les Anglais en 1810, y donne son opinion sur les problèmes rencontrés par l'évêque du lieu avec son clergé, dont certains membres, bénéficiant de hauts appuis à Rome, se montraient indociles à l'autorité épiscopale...

49. **Jean-Jacques-Régis de CAMBACÉRÈS** (1753-1824). 3 L.S., Paris 1799-1820 ; 1 page in-8 chaque, la première en partie impr. à en-tête *Le Ministre de la Justice* et vignette (papier bruni à la 2^e). 100/120

11 frimaire VIII (2 décembre 1799), au concierge de la maison de détention de Bicêtre, à propos de la réclamation d'un détenu... 25 avril 1812, au baron PELET DE LA LOZÈRE, le félicitant pour son mariage avec Mlle OTTO.... 12 août 1820, à un comte, au sujet d'une invitation ; le lendemain il est engagé au Plessis-Piquet, chez le comte de LANJUINAIS : « c'est beaucoup pour un vieil infirme qui réunira toutes ses forces, afin de répondre à de gracieux et honorables souvenirs »...

50. **Jeanne Louise Genet, Madame CAMPAN** (1752-1822) directrice de la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur d'Écouen. L.A., [Écouen] 21 avril 1813, à la comtesse RÉGNIER [née Nancy MACDONALD] ; 1 page et demie in-4, adresse. 250/300

JOLIE LETTRE ADRESSÉE À SON ANCIENNE ÉLÈVE, FILLE DU MARÉCHAL MACDONALD.

Elle craint de l'avoir importunée avec les commissions de Dessaix : « envoyez lui une couturière car le temps presse. Dites moi aussi ce que vous comptés lui faire arranger pour le jour de son mariage et pour qu'elle ait six robes des plus que celle de ce jour dont quatre en percalles joliment arrangées, deux de fantaisies, et une robe pour sa route. La chère Adèle [sœur de Nancy, qui épousera le 20 novembre Alphonse Perrégaux] est au comble du bonheur et au centre de toutes les séduisantes et belles choses de Paris, j'en suis ravie. Je pense cependant que le départ du cher papa [le maréchal MACDONALD, pour la campagne de Saxe], vous aura fait bien de la peine. Elle envoie ses « tendres compliments à votre bon, brave et estimable mari, que j'aime de tout mon cœur, c'est toujours une conquête que celle d'une vieille femme »...

51. **CATALOGNE**. MANUSCRIT autographe signé par le capitaine Charles Jean-Baptiste VALÉRY DE SIRIAQUE (1789-1867), *Mémoire sur le commencement de la dernière campagne en Catalogne, en 1808*, Valence 3 septembre 1818 ; cahier de 10 pages in-fol. plus une carte in-4 dépliant. 500/600

SOUVENIRS DE CET OFFICIER qui faisait alors partie d'un escadron de chasseurs napolitains dans un régiment de cavalerie provisoire placé sous les ordres du major Rambourg dans la division du général Lechi (avant de devenir l'aide-de-camp du général Jamin). Les soldats ignoraient le but de la campagne ; pour les Catalans, les Français venaient pour assiéger Gibraltar et le rendre au roi d'Espagne, mais bientôt « il fallut lever le masque »... L'auteur résume les faits d'armes des généraux LECHI, CHABRAN, REILLE, DUHESME, GOUVION SAINT-CYR, évoque les pertes des Français, et confesse son désarroi, lors d'un baptême du feu aussi impolitique que cruel : « J'avais alors dix-huit ans, c'était la première fois que j'assistais à un combat ; ces incendies précédés de pillage, ces exécutions plus que militaires me firent une pénible impression, et je trouvais que nous avions pris une étrange manière de soumettre un pays où il importait de faire aimer notre domination. Ces excès, en irritant contre nous la haine des Catalans, prêtaient trop beau jeu aux moteurs de l'insurrection ; les prêtres en étaient les plus ardents : sans doute ils prévoyaient dans l'envahissement de l'Espagne la fin de leurs privilèges »... Etc. La carte, tracée à l'encre noire et rouge, figure la Catalogne depuis la frontière jusqu'à Tarragone.

52. **Armand de CAULAINCOURT, duc de Vicence** (1772-1827) général, Grand Écuyer de Napoléon. L.S., Gorlitz 24 mai 1813, à M. LEDUC « Secrétaire G^{al} du Palais aux Thuilleries » ; 1 page et demie in-4, adresse avec contreseing ms « Le Grand Ecuyer » (filigrane à l'effigie de Napoléon et à l'aigle). 400/500

BELLE LETTRE SUR LA MORT DE DUROC : « M. le Duc de Frioul a cessé de vivre hier à dix heures du soir. Son corps transporté aujourd'hui à Gorlitz sous l'escorte d'un bataillon de la jeune garde, en part après-demain avec une escorte, pour se rendre à Mayence, où il sera déposé jusqu'à nouvel ordre dans la Cathédrale. J'ai prévenu M. le Duc de Valmy [KELLERMANN] de cet ordre de l'Empereur. M. de Choiseuil aide de camp de M. le Duc de Dalmatie [SOULT] est chargé de commander l'escorte jusqu'à Mayence ». On a vendu les chevaux sellés. L'aide de camp de Duroc, M. de BONNEVAL, a été nommé officier de la Légion d'Honneur, M. d'ALBE chevalier ; M. de VARENNES, son secrétaire, est nommé commissaire des guerres adjoint de la Garde. « Ces marques d'intérêt de l'Empereur prouveront à la famille les regrets que S.M. donne au fidèle serviteur qu'il a perdu. Les regrets qu'il emporte se lisent sur tous les visages »...

53. [Armand de CAULAINCOURT, duc de Vicence (1772-1827)]. PASSEPORT signé par D'HERMAND, chef de la division des Consuls, et BRÛLÉ, chef du bureau des Passeports, Paris 1^{er} février 1814 ; 1 page grand in-fol. en partie imprimée à en-tête *Empire Français. Le Ministre des Relations Extérieures*, GRANDE VIGNETTE aux armes de l'Empire, cachet encre du Ministère (fentes aux plis réparées ; contrecollé et encadré). 500/700

LAISSEZ-PASSER donné au Sieur FÉLIX, « huissier, attaché au service de Monsieur le Duc de Vicence, Ministre des Relations Extérieures, Plénipotentiaire pour les négociations de la Paix, se rendant auprès de Son Excellence »... [Caulaincourt était alors ministre plénipotentiaire pour les négociations de paix au CONGRÈS DE PRAGUE.] La pièce a été visée et signée par l'officier allemand ALTMANN à Fouchères le 2 février 1814.


54. **Jean-Michel CHAMBON LA TOUR** (1739-1815) député, conventionnel (Gard). L.A.S., Beaucaire 30 messidor III (18 juillet 1795), au Représentant du peuple ISNARD, à Marseille ; 3 pages in-4, à son en-tête *Chambon, Représentant du Peuple, Envoyé dans les départemens des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse*, vignette, adresse. 200/250

SUR LA FOIRE DE BEAUCAIRE ET L'ESPRIT PUBLIC EN ARLES. « La foire commence à se peupler de vendeurs. Je ne sçai pas s'ils ne dégouteront pas les acheteurs, qui y arrivent aussi : car l'assignat ny est compté presque pour rien »... Il a solennellement démenti, par lettre à la Convention, les rumeurs sur les « prétendus assassinats commis à Avignon ». Il avait déjà écrit d'Arles « pour démentir une calomnie semblable, et celle pire encore que les Arlésiens avaient l'intention d'assassiner leurs prisonniers, dès qu'on proclamerait un Roi. [...] Je puis t'assurer que le meilleur esprit domine à Arles, qu'on y amène de tems à autre des scélérats, encore fumans de crimes et de sang, et que, par la sagesse des administrateurs et leurs courageuses exhortations, le peuple laisse conduire paisiblement dans les maisons d'arrêt ». Ainsi un criminel fut dernièrement traduit pour meurtre ; en voyant les deux fils de la victime devant lui, « il se crut perdu et il le témoigna avec effroy ; mais ces braves citoyens le rassurèrent en lui disant de ne rien craindre d'eux, parcequ'il étoit sous la sauve garde de la loi, à qui seule il appartenait de les venger »...

Ministère de l'Intérieur.
Bureau des Lettres et Manufactures.
N.º 181.

Le Cit. Vallon.

Librairie. Egalité.



Brevet d'Invention
15 années. établi par la Loi du 7 Janvier 1791.

CERTIFICAT de demande d'un BREVET D'INVENTION, délivré, en vertu de l'Arrêté des Consuls, du 5 Vendémiaire an 9, au Cit. George Alexandre Vallon, domicilié à Paris — département de la Seine.

Le Ministre de l'Intérieur

Vu la pétition présentée par le Cit. George Alexandre Vallon ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées — demeurant à Paris rue de la Harpe au Cit. de la Harpe. Parvenu à l'âge de 60 ans par lequel il expose qu'il a inventé des droits d'usage pour la loi son auteur de découvertes en tous genres d'industrie et de mécanique obtenus un brevet de quinze années pour l'invention de procédés par lesquels il convertit les étoffes en drap, et en outre, procédés dont il s'est réservé l'usage, ainsi qu'il résulte du procès verbal de la Commission de la loi;

43



EMPIRE FRANÇAIS.

Le Ministre des Relations Extérieures,

Ordonne Officiers Civils, Militaires chargés de maintenir l'Ordre Public dans les différents Départements de la FRANCE, de faire respecter le SOUVERAIN FRANÇAIS chez l'Étranger.

Sur la pétition présentée par le Cit. Félix Dupuis, attaché au service de Monsieur le Duc de Richelieu, Ministre des Relations Extérieures, Résident à Vienne pour les négociations de la Paix, et tendant au titre de son Excellence

de donner lui-même la protection en cas de besoin. Le présent passeport valable pour

Donné à Paris le premier février 1814.

M. de Richelieu, Ministre des Relations Extérieures.
Le Chef de la Division des Consuls.
F. Therman

Par le Ministre
Le Secrétaire de la Division des Consuls.
F. Therman

53

REPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE.



Comité de Salut Public, Section de la Guerre.
Paris, le 13. Germinal. l'an 2 de la République Française, une et indivisible.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC,
A Dejean Chef de Brigade.

Le Comité de Salut Public, instruit de l'intelligence, du hèle et du courage que tu as déployés dans le cours de cette campagne et principalement aux attaques d'Ypres et

61

55. **Jean-Baptiste Nompère de CHAMPAGNY, duc de Cadore** (1756-1834). P.S. comme ministre secrétaire d'État par interim, contresignée par le duc de FELTRE, Saint-Cloud 13 avril 1813 ; 1 page et demie in-fol. à en-tête Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat, cachet sec aux armes impériales. 100/120
Copie conforme d'un rapport à l'Empereur du duc de Feltre, ministre de la Guerre, approuvé par Napoléon, débloquant des fonds pour les travaux de mise en défense de la place d'ERFURT...
56. **Jean-Étienne CHAMPIONNET** (1762-1800) général. P.S., Q.G. de Naples 4 ventose VII (22 février 1799) ; 3/4 page in-fol., en-tête *Armée de Naples, Championnet Général en Chef*. 120/150
Nomination du capitaine DEVÉVRE « qui s'est parfaitement conduit dans toutes les affaires », au poste de Chef de bataillon...
57. **Jean-Étienne CHAMPIONNET**. L.S., Q.G. à Embrun 16 fructidor VII (2 septembre 1799), au général GRENIER, commandant l'aile gauche de l'Armée d'Italie ; 2 pages in-fol., en-tête *Armée des Alpes. Championnet, Général en chef* (lég. mouill.). 200/250
Il part pour le quartier général de l'armée d'Italie « pour relever MOREAU qui passe au Rhin. MASSENA reste à l'armée du Danube. Avant de vous quitter mon cher Général, je dois vous prévenir que le gouvernement m'a donné ordre de faire un détachement de l'armée des Alpes de douze mille hommes pour être conduits à l'armée d'Italie, j'ai pensé qu'il falloit faire un mouvement préparatoire, et ne l'exécuter que lorsque l'ont connoitra les projets réels de l'ennemi »... Il donne des instructions pour la réunion et la disposition des troupes, lui laissant le soin d'organiser son aile gauche. « Je pense que vous pouvez retirer au moins deux à trois mille hommes de la division MULLER, que vous feriez passer à celle de DUHESME »... Il l'entretient encore des fonds pour les « dépenses secrètes », de l'importance des communications et de l'envoi à Barcelonnette des « esclopés ». Enfin, « il faut recommander aux troupes qu'on ménage les munitions, nous ne sommes pas des plus riches »...
58. **CHARLES X** (1757-1836) alors comte d'ARTOIS. L.A.S. « Charles Philippe », « à bord du Jason Rade de Spithead » 24 avril 1795 au comte de VIOMÉNIL ; 1 page in-4. 400/500
PRÉPARATIFS D'UN DÉBARQUEMENT EN FRANCE : le comte d'Artois monte une expédition pour voler au secours de Charrette et Stofflet en Vendée ; il débarquera le 2 septembre à l'île d'Yeu.
Il dit son estime pour le vieux militaire, et l'engage « à venir partager mes travaux. Après une longue et pénible incertitude, j'ai enfin lieu de croire que je serai bientôt où je suis appelé par mes desirs, autant que par le vœu de mes compatriotes. Vos talents militaires me seroient de la plus grande utilité, et je les considère comme pouvant être d'une grande importance pour le bien du service du Roi. [...] si les intentions du Roi, les dessins de M. le P^{ce} de Condé, ou votre opinion personnelle, vous engagent à rester à l'armée du Rhin, vous pouvez compter d'avance sur mon approbation autant que sur mes regrets. Mais si vous venez me rejoindre, vous serez le maître d'emmener avec vous quelques officiers de votre régiment à votre choix », qui seront payés par S.M. Britannique. Il l'engage à venir à Londres...
59. **Guillaume CLARKE, duc de Feltre** (1765-1818) ministre de la Guerre de Napoléon, maréchal de France. P.S. comme Général de division, Gouverneur général de Berlin, Berlin 7 janvier 1807 ; 1 page in-fol. en partie impr., en-tête *Gouvernement général de Berlin etc.*, VIGNETTE impériale, cachet encre (lég. fente). 150/200
PASSEPORT. « Les Postes de l'armée française et alliée laisseront passer librement Monsieur d'HOUDETOT auditeur au Conseil d'état, Administrateur des accises & péages de Prusse, chargé du portefeuille de S.M. l'Empereur & Roi. Allant à Warsovie »...
60. **Dominique CLÉMENT DE RIS** (1750-1827) sénateur. 2 L.A.S., Paris 1803-1807 ; 1 et 2 pages in-4, en-têtes *Clément-de-Ris, Membre du Sénat-Conservateur* et *Le Sénateur Clément de Ris, Prêteur du Sénat*, vignettes. 80/100
24 thermidor XI (12 août 1803), au citoyen MÉJAN, secrétaire général de la préfecture de la Seine, pour « un pauvre et respectable vieillard presqu'octogénaire dont je sollicite l'admission dans un hospice. Sa pétition est apostillée par moi, et ce qui vaut beaucoup mieux par Madame BONAPARTE »... 27 août 1807, à M. BORDAS, recommandation de M. Lejousteux qui sollicite la place de juge de paix de Bourgueil, que son père a occupée pendant 17 ans...
61. **COMITÉ DE SALUT PUBLIC**. L.S. par BILLAUD-VARENNE, CARNOT et COLLOT D'HERBOIS, 13 thermidor II (31 juillet 1794), à Jean-François DEJEAN ; 1 page et demie petit in-4, en-tête *Comité de Salut Public. Section de la Guerre* avec la GRANDE ET BELLE VIGNETTE dessinée par GARNERAY et gravée par QUÉVERDO [BB n° 46]. 500/700
NOMINATION DE DEJEAN AU GRADE DE CHEF DE BRIGADE. « Le Comité de Salut Public, instruit de l'intelligence, du zèle et du courage que tu as déployés dans le cours de cette campagne et principalement aux attaques d'Ypres et de Rieuport, te confère le grade de Chef de Brigade »... [Jean-François DEJEAN (1749-1824) deviendra général, puis le ministre de l'administration de la Guerre de Napoléon.]

62. **CONSTANTINOPE. Antoine GUION DE PAMPELONE** (1750-1820) député (Ardèche) et administrateur. L.S. « Guion Pampelone », Constantinople 17 frimaire VI (27 décembre 1797), au Directeur LA REVELLIÈRE LÉPEAUX ; 1 page in-fol., en-tête *République Française*, VIGNETTE gravée par CLOQUET avec légende en français et arabe *Fonderie de canons* (inconnue de Boppe et Bonnet). 250/300
- Guion Pampelone, « chef de l'atelier français d'artillerie au service de la Sublime Porte », recommande le citoyen CHATEL, « élève du citoyen MONGE pour la fonte des canons envoyé ici par le comité de Salut public pour les fonderies. C'est avec plaisir que je lui rends la justice auprès de vous d'avoir perseveré en homme de cœur a remplir son objet contre tous les obstacles que l'interêt et l'intrigue opposent ici pour obtenir des succès »... RARE VIGNETTE REPRÉSENTANT LA FONDERIE DE CANONS.
- ON JOINT une L.A.S. de CHATEL à La Revellière-Lépeaux, Paris 25 germinal VI (14 avril 1798), arrêté à son arrivée à Paris comme réquisitionnaire...
63. **CONSULAT ET EMPIRE.** Environ 100 imprimés, 1800-1812 ; in-4. 300/400
- Arrêtés du Premier Consul et des Consuls et Décrets impériaux relatifs à l'armée : solde des troupes, jugement des prisonniers de guerre, retraites et réformes, conscrits, fabrication des armes, admission aux Invalides, organisation des demi-brigades helvétiques, chevaux, veuves des défenseurs de la Patrie, congés, formation de camps de vétérans, pain pour les troupes, organisation des Vétérans impériaux, constatation du décès des militaires, mariage des militaires, Légions de réserve, conseils d'administration des régiments, transports, vivres et fourrages, habillement, logement, punition des déserteurs, etc. ON JOINT 11 arrêtés du Directoire Exécutif sur des sujets militaires.
64. **CONVENTION NATIONALE.** P.S. (griffe) par GOHIER, président du Conseil exécutif provisoire, Paris 2 août 1793 ; 2 pages in-fol., en-tête *Décret de la Convention nationale*, VIGNETTE gravée du Conseil Exécutif Provisoire [BB n° 27], cachet encre rouge. 200/300
- DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE. Les citoyens LECOUTEUX, POURRAT, GOUY-D'ARSY, DARTHENAY, DAUGIRARD, ancien caissier, ELIS et BRIENNE DE LOMÉNIÉ, évêque, « seront mis en état d'arrestation sous la garde d'un gendarme qui les accompagnera jusqu'à la parfaite reddition des comptes ordonnée par la loi du 9 7^{bre} 1792. [...] Le Comité des Finances est chargé [...] d'entendre les porteurs d'actions des eaux de Paris ou de quittances représentatives dans la personne de leur syndic contradictoirement avec l'agent du Trésor public sur les prétentions des dits actionnaires, et pour examiner s'il ne conviendrait pas que la République devint propriétaire unique des actions »...
65. **CONVENTIONNELS.** 5 lettres ou pièces. 200/250
- Jacques-Marie DUMAZ (l.a.s., 28 brumaire III, au sujet d'un fusil appartenant à Simond ; visée au dos par BRÉARD et LALOY), Antoine-François GAUTHIER (l.s. avec BOUDIN à en-tête du *Comité de Sûreté générale*, 9 messidor III), Jean PFLIEGER (l.a.s., Strasbourg 4 juin 1793), Pierre-Charles RUAMPS (2 p.a.s., une cosignée par BORIE et MILHAUD, Wissembourg 31 juillet 1793, l'autre par LAURENT et FERRY).
66. **Pierre-Marie-Félicité Dezoteux de CORMATIN** (1753-1812) chef chouan. 2 L.A.S., mars-avril 1795, au général HOCHÉ à Rennes ; 2 pages et demie in-4, adresse avec sceau de cire rouge, et 3/4 page in-4. 300/400
- INTÉRESSANTE CORRESPONDANCE, UN MOIS APRÈS LA TRÊVE DE LA MABILAIS.
- Moncontour 26 mars 1795.* Il lui annonce que le général VALTEAU [Jean-André VALLETAUX] a profité de son voyage à Rennes pour aller « avec 200 hommes à Lorges pour y enlever à force ouverte le peu de foin qui reste dans ce malheureux pays. À mon arrivée, j'ai trouvé toute cette partie de la province en mouvement. Hier 25, je me suis transporté au point du rassemblement, on allait en venir aux mains. J'ai été assez heureux pour persuader à nos habitants qu'il fallait laisser passer les 15 voitures de foin qui étaient chargées ils ont tous acquiescé à ma demande mais à condition que ce serait la dernière fois, ce que je repettau au général Valteau qui était à la teste de sa troupe ». Il met Hoche en garde : « si cette fois j'ai été secondé dans mes vues pacifiques, si j'ai convaincu ces habitants que nous devons user du temperement le plus doux pour ne pas rompre la trêve, je ne dois plus me flatter d'avoir désormais le même ascendant dans pareilles circonstances. Croyés en ma parole et ma loyauté ils sont déterminés à tout plustost que de laisser enlever leurs denrées »... Etc.
- Q.G. de La Prévailles 13 avril 1795 :* « Le général VALTEAU vient encore de provoquer des mouvements du côté de Lorge il y a encore enlevé par la force des fourages et autres comestibles »...
67. **Jean-Nicolas CORVISART** (1755-1821) médecin de Napoléon. P.A. et L.A.S. ; 1 page in-8 et 1 page in-4 avec adresse. 150/200
- ORDONNANCE MÉDICALE, proposant « de donner le quinquina à haute dose, c'est à dire d'en donner au moins deux onces et une once de serpentinaire en décoction dans le vin »... Il indique les dosages de camphre et de musc, et recommande de « donner l'acide vitriolique en limonade en 8 ou 10 pilules et une forte décoction de quinquina pour appliquer des compresses sur la fesse ou la poudre de kina avec l'emplâtre styrax »... 8 décembre 1806, à M. Coupigny au ministère des Cultes, en faveur de son parent, le curé Gromaire à Rethel.

68. **Adam-Philippe, comte de CUSTINE** (1740-1793) général. L.S. comme « Général en chef des armées du Nord et des Ardennes », Cambrai 12 juillet 1793, aux membres du Comité de Salut public ; 4 pages in-fol. 500/600
- IMPORTANTE LETTRE HISTORIQUE, QUELQUES JOURS AVANT QU'IL NE QUITTE L'ARMÉE ET NE SOIT DÉCRÉTÉ D'ACCUSATION [Custine sera guillotiné le 28 août]. Il a la grande douleur de leur apprendre que Condé « a été rendu aux ennemis de notre liberté », alors qu'ils « n'avoient plus de subsistances d'aucun genre : tous les chevaux qui étoient dans la place avoient été mangés »... Cet événement va faciliter aux Autrichiens le siège de Valenciennes, dont la situation est désespérée : « Les deux tiers de cette malheureuse cité sont réduits en cendre, et le feu y continue avec une fureur extrême »... Il se plaint amèrement de ses conditions de commandement, de l'inertie des ministres, et dénonce les décisions contradictoires, le manque d'officiers compétents, les généraux nommés puis retirés, les arrêtés pris par les représentants du peuple... Ces derniers « détruisent tous les plans qui pouvoient sauver la République et l'on me laisse l'instrument passif de tant de sottises, tandis que les Autrichiens se vantent hautement [...] qu'ils sont mieux servis à Paris que moi »... Il propose que LE VENEUR soit fait général afin de le seconder : « il ne m'est plus possible de lutter contre tant d'obstacles : ou adoptez un plan qui puisse sauver la chose publique ; donnez-moi les moyens de son exécution, ou retirez moi le commandement, car je ne puis, moi tout seul, combattre les ennemis de dedans et du dehors [...] Si vous me refusez toutes ces demandes, rien ne m'engagera à conserver un commandement où je ne serai qu'un instrument de la destruction de mes concitoyens. [...] En quittant cette armée, je rendrai compte à la France entière, des motifs qui m'y ont décidé »...
- ON JOINT le décret impr. de la Convention nationale du 28 juillet 1793, acte d'accusation du général Custine.
69. **Georges Jacques DANTON** (1759-1794). L.S. comme Ministre de la Justice, Paris 21 août 1792, au Commissaire national au Tribunal du district d'Alençon ; demi-page in-fol. (encadrée avec portrait gravé). 1.200/1.500
- Il a reçu de M. Fourny « toutes les pièces du procès du Sr HAPIER, que mon predecesseur lui avoit adressées. Je viens de les renvoyer à ce particulier, afin qu'il fasse les poursuites nécessaires pour nantir un Tribunal de son affaire »...
70. **Joseph DAULTANNE** (1759-1828) général. P.S., Pultusk 8 janvier 1807 ; 3 pages in-fol. 200/250
- RAPPORT D'INTERROGATOIRE de « LEVIS ABRAHAM Juif habitant d'Ostrow », sur les mouvements des troupes russes pendant la campagne de Pologne. « Les russes arrivèrent le 11 novembre à Ostrow ; c'était la colonne du prince GALLIZIN ». Il est passé des cuirassiers, de l'infanterie, plus de 200 canons. Puis ce fut la retraite des Russes, les 27, 28 et 29 décembre. « Le 29, à la nuit tombante, les troupes françaises entrèrent à Ostrow. Le Général fit venir le déposant deux fois pour obtenir des renseignements sur les chemins. Le 2 janvier les troupes françaises évacuèrent Ostrow. Le 3 au matin les Cosaques y rentrèrent [...] Le 5, ils revinrent et enlevèrent le déposant parce qu'ils avaient appris qu'il avait donné des renseignements aux français ; ils le conduisirent à Sniadowo près du général Bahaud. » Là, il apprit que les colonnes russes, conduites par deux juifs de Sniadowo, devaient se rendre à Zambrow, Sumow, Jendrzeiow, et Brok. « Ces troupes étaient de 6 à 700 chasseurs à pied et d'autres troupes à peu près 200 hommes de toute arme. Ces troupes se mirent en mouvement le 6 de grand matin ». Le Juif « dit que les Français croyaient à l'existence d'une armistice de 3 mois. Le Général dit qu'il n'en savait rien, que l'Empereur Alexandre ne voulait d'ailleurs entendre parler d'aucune armistice. Le Prince Gallizin est à Pyski, 2 milles d'Ostrolenka où se trouve le Général Merxla. » Il y a encore beaucoup de troupes à Sniadowo...
71. **Louis-Nicolas DAVOUT** (1770-1823) maréchal. L.S., Ambleteuse 17 messidor XIII (6 juillet 1804), au général GUDIN ; 1 page petit in-4. 200/250
- CAMP DE BOULOGNE. « L'Empereur doit arriver à Paris le 20 de ce mois, et tout fait présumer qu'il se rendra à Boulogne avant le 30. Je vous prie de garder pour vous cette nouvelle »...
72. **Louis-Nicolas DAVOUT**. 2 L.S. (la première avec compliment autogr.), 24 janvier et 4 février 1807, au maréchal SOULT ; 3 pages petit in-4 et 1 page et quart in-fol. (lég. mouill.). 300/400
- PRÉPARATIFS DE LA BATAILLE D'EYLAU (8 février). Pultusk 24 janvier. Un déserteur russe l'a informé de mouvements de plusieurs régiments du corps de Benningsen et d'un convoi d'artillerie vers la vieille Prusse. Sur sa ligne « l'ennemi a surpris le 21 [...] deux détachements de cavalerie qui étaient à Sniadowo et à Sumow et qui ont beaucoup souffert ; il s'est retiré ensuite. » Depuis, c'est le calme, mais « il n'y a pas de doute que toutes les armées russes ne soient en mouvement malgré la difficulté qu'offre la saison ». Il prie Soult d'aider le 13^e d'infanterie légère à tenir le pont d'Ostrolenka qui est « actuellement réparé de manière à ce que l'artillerie puisse y passer ». Wartemburg 4 février : il a reçu des ordres directement de l'Empereur, et a fait avancer les divisions MORAND, FRIANT et GUDIN. Beaucoup de retard a été pris dans ces mouvements, à cause de la longueur de la marche et du retard des ordres. « La division Morand se trouvera sur la route d'Helisberg ; elle y sera d'autant mieux que suivant tous les rapports il se rassemble plusieurs divisions ennemies sur ce point »...
73. **Denis, duc DECRÈS** (1761-1820) vice-amiral, ministre de la Marine. L.A.S., Paris 10 vendémiaire X (2 octobre 1801), au capitaine SAVARY, commandant l'escadre par intérim, à l'île d'Aix ; 1 page in-4, en-tête *Decrès, contre-amiral, commandant une escadre*, adresse avec contreseing autogr. 200/250
- « Je suis arrivé, mon cher Lieutenant, 56 heures après mon départ de la Rochelle [...] Le Premier Consul m'a reçu avec infiniment de bonté, je dirigerai les effets de sa bienveillance sur notre escadre. Soignés la, mon cher Savary, comme notre

patrimoine. Je vous ai reconnu une manière de sentir à son sujet, tellement conforme à la mienne que je vous crois pénétré de la nécessité des moyens que j'ai adopté pour le maintien de son organisation et pour son instruction. Restons à bord de nos vaisseaux, là nous sommes tout, et à terre un juge de paix est plus que nous. Exerçons et exerçons beaucoup nos équipages, vous savés comme cela est nécessaire. Organisés le Héros. J'ai promis que 10 heures après l'ordre reçu l'escadre appareillerait. J'ai demandé les 10 heures pour l'embarquement des troupes et la levée des ancres. On sera payé et bien exactement, je crois pouvoir le garantir »...

74. **Denis, duc DECRÈS**. L.A.S., Paris 12 ventose XIII (3 mars 1805), à M. LE ROY, commissaire général des relations commerciales à Cadix ; 1 page et demie in-fol., en-tête *Le Ministre de la Marine et des Colonies*. 200/250

LETRE « TRÈS SECRÈTE ». Il donne ordre au capitaine Gourrège de se tenir prêt à appareiller au premier signal. « Nous avons des escadres à la mer et il est possible que ce v^{au} ait à s'unir à elles. Dans ce cas il devrait faire en sorte d'obtenir que tous les v^{aux} espagnols qui seront prêts à appareiller fassent voile avec lui ». Il le charge d'une lettre pour l'amiral GRAVINA. « Je regarderois comme très heureux que cet amiral sortît lui-même, car il est partout d'un bon exemple et d'un bon effet, surtout à la guerre ; et d'ailleurs l'Empereur en seroit bien aise et il le desire »...

75. **Denis, duc DECRÈS**. L.S. comme ministre de la Marine et des Colonies, Paris 25 août 1806, au directeur général des Ponts et Chaussées [Emmanuel CRÉTET] ; 2 pages in-fol. 100/120

327 forçats napolitains sont arrivés en Corse, et il a donné « des ordres pour que les 267 forçats restants fussent de même transportés sur le champ en Corse » ; le Préfet maritime du 7^e arrondissement a dû fréter pour cela des bâtiments particuliers : « Cette dépense ne peut en aucune manière concerner la marine puisque les travaux auxquels les forçats sont destinés lui sont entièrement étrangers »...

76. **Denis, duc DECRÈS**. L.S. comme ministre de la Marine et des Colonies, avec ajouts et 10 lignes autographes, Paris 9 octobre 1809, au ministre de la Guerre CLARKE, comte d'Hunenburg ; 2 pages et demie in-fol. 120/150

LETRE SECRÈTE pour l'embarcation, selon les ordres de l'Empereur, de 400 hommes de l'école de bataillon, sur deux frégates, et de 30 hommes sur sept bricks, à Nantes, Brest, Lorient, Bordeaux et Bayonne... Il ajoute de sa main « de donner les ordres les plus formels pour que ces hommes soient tous forts et vigoureux, bien armés et équipés, bien habillés car ils vont dans un pays où cela est impérativement commandé par la nature des choses. Les chefs de corps n'exécutent jamais les ordres qui sont donnés à cet égard pour les troupes mises à la disposition de mon département. De là, un immense préjudice pour le service de l'Empereur »...

77. **Denis, duc DECRÈS**. L.S. comme ministre de la Marine et des Colonies, Paris 19 mars 1810, à FAIN, secrétaire archiviste de l'Empereur ; 1 page in-fol., adresse avec marque post. *Ministère de la Marine et des Colonies*. 80/100

Au sujet de sa demande d'échange de son cousin germain Fain, aspirant de la Marine, prisonnier de guerre au cautionnement de Chesterfield ; il solliciterait son échange, « si tout échange partiel n'étoit suspendu jusqu'à l'adoption d'un cartel général »...

78. **Jean-François-Aimé DEJEAN** (1749-1824) général, ministre de l'administration de la Guerre. 3 L.S., Paris 1805, au maréchal LEFEBVRE, commandant le 2^e corps de réserve à Mayence ; 4 pages in-fol. à en-têtes *Le Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre*. 100/150

20 vendémiaire XIV (12 octobre 1805), le commissaire ordonnateur de la 1^{re} division militaire est autorisé à faire délivrer les fourrages pour les quatre chevaux malades que le maréchal a laissés à Paris... 29 vendémiaire (21 octobre), concernant l'approvisionnement des places de Mayence et Landau... 4 brumaire (26 octobre), il ordonne aux préfets des départements du Mont-Tonnerre, du Rhin et Moselle et de la Sarre de faire un appel aux cultivateurs pour verser aux magasins de Mayence, Spire et autres lieux de grand passage, 800.000 kg de grains ; les « victoires de Sa Majesté doivent nécessairement améliorer sous très peu nos affaires de banque »...

79. **Vivant DENON** (1747-1825). L.S., 28 fructidor IV (14 septembre 1796), à M. JOURDAN à Tain ; 1 page in-4, en-tête *Vivant-Denon, Membre de l'Institut national, Directeur général du Musée Napoléon, de la Monnaie des Médailles &c.*, adresse. 250/300

Il l'informe qu'il reste encore quelques exemplaires de la première édition de son ouvrage [*Voyage dans la Basse et Haute Égypte*] : « Si vous le désirez j'en tiendrai un à votre disposition, à moins que vous ne vous décidiez à en prendre un de la 2^e édition qui paraît depuis six mois. Le prix de l'exemplaire de la 1^{ère} édition texte et atlas grand in-fol^o pap. velin est de 720^{ll}, papier ordinaire 360^{ll} & de la 2^e édition texte in-4 et atlas g^d in-fol. 200^{ll} »...

80. **Louis-Charles-Antoine DESAIX** (1768-1800) général. L.A.S., Q.G. à Offembourg 12 brumaire VI (2 novembre 1797), au général RAPP, « aide de camp du général Desaix » à Colmar ; 1 page et demie in-4 à en-tête *État-Major général. Armée d'Allemagne. Aile droite*, VIGNETTE révolutionnaire, adresse avec marque post. et cachet cire rouge (cachet de notaire). 400/500

Il lui envoie une lettre à remettre à une demoiselle. « je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma santé elle va à merveille et je suis assez bien rétabli de ma route. Sous bien peu de jours je pourrai être très à mon aise et être prêt à pouvoir voyager encore si cela est nécessaire. Mais je suis bien faible et encore fatigué ». Il regrette de ne pouvoir prendre le jeune homme recommandé par Rapp, mais il a déjà un secrétaire. Il va partir dans quatre jours : « je ne pourrai pas vous emmener avec moi dans ma voiture ainsi vous pouvez rester chez vous jusqu'à parfaite guérison et retablissement. Je vous écrirais alors de Paris sur ma réelle destination ».

[Desaix avait été blessé d'une balle à la cuisse en passant le Rhin le 20 avril ; le 19 juillet, il partit pour rejoindre Bonaparte en Italie ; chargé le 18 septembre d'une mission en Allemagne, il reçut le 14 octobre le commandement de l'aile droite de l'armée d'Allemagne, mais fut rappelé à Paris pour prendre la tête de l'armée d'Angleterre.]

81. **Louis-Charles-Antoine DESAIX**. L.S., 21 nivose, au citoyen MARTIGUE, chef de division aux Bureaux de la Guerre ; demi-page in-4. 100/150

Il réclame « une copie de l'état des services du C^{en} BEAUFRANCHET DAYAT [...] auquel je prends le plus vif intérêt »...

Sur DESAIX, voir n° 221.

82. **Jacques-Zacharie DESTAING** (1764-1802) général. L.S., [au Caire] 15 nivose VII (4 janvier 1799), au citoyen POUSSIELGUE, administrateur général des Finances d'Égypte ; 1 page in-fol. à en-tête *Destaing, Général de Brigade, Commandant au Grand Caire et arrondissement* et VIGNETTE, adresse. 200/250

EGYPTE. On a trompé l'administration : « il n'y a ni scellés brisés ni enlèvement d'effets, ils sont tous sous le scellé qui a été apposé sur des portes ouvrant à clef, et on n'a pris qu'un cheval qui était caché dans un moulin. Supposé que la femme qui est morte eut droit de disposer de ses effets rien ne prouve encore qu'elle l'aye fait, et comme elle n'a point de parents ses biens tombent alors dans le domaine national. Je suis surpris que l'administration fasse apposer des scellés par un seul homme, par un turc, et sans aucune formalité »...

83. **Régiment des DROMADAIRES**. P.S. par le général Jean-Baptiste CERVONI et divers officiers, Marseille 20 ventose X (11 mars 1802) ; 1 page grand in-fol. en partie imprimée, à en-tête *Gendarmerie. Régiment de Dromadaires*, 2 cachets encre dont celui du Régiment (encadré). 400/500

« Mémoire de proposition pour la solde de retraite en faveur de Urbin CHATELIN, [...] Cavalier Dromadaire à la 1^{ère} Compagnie du 1^{er} Escadron »... Le mémoire retrace tous les états de services de Chatelin, qui est entré dans l'armée en 1792 et a suivi pas moins de 9 campagnes. Certificat de l'officier de santé du corps : « Infirmité non provenant d'une blessure. Ce militaire a perdu l'œil droit, et a l'œil gauche affaibli », ce qui le met dans le cas d'un congé absolu... Nombreuses signatures des membres du conseil d'administration du régiment et de l'inspecteur aux revues GARDANE.

84. **Antoine DUBOIS** (1756-1837) chirurgien et accoucheur (il accoucha Marie-Louise pour le Roi de Rome). L.A.S., « du Caire Basse Egypte » 10 vendémiaire VII (1^{er} octobre 1798), à son ami François RIBES ; 1 page in-4. 200/250

EXPÉDITION D'ÉGYPTE. Lui et LARREY reprochent à RIBES son silence ; mais ses réponses à leurs lettres ont pu être interceptées par l'ennemi... « Je ne pense pas que la fin de l'expédition soit éloignée et en tout état de cause je ne crois pas retarder de longtemps mon retour en Europe »... Il conseille à RIBES à voir Mme LARREY : « consoles la, assures la surtout que son mari est le phœnix des maris, qu'il est un ami à toute épreuve, dis lui qu'elle a le plus estimable des hommes et qu'il mérite bien tout son amour »...

85. **Louis-Nicolas DUBOIS** (1758-1845) administrateur et homme politique, préfet de police. 2 L.S., Paris 14 15 germinal X (4-5 avril 1802), au citoyen PERREGAUX, Régent de la Banque de France ; 3 et 2 pages in-4 à en-tête *Le Préfet de Police*, petite vignette (lég. mouill.). 150/200

Au sujet d'un ouvrage de PAGE en cours d'impression chez l'imprimeur CRAPELET concernant la banque : « Cet ouvrage qui paraît devoir traiter du rétablissement du crédit public, commence par un aperçu rapide des opérations de la Banque d'Angleterre. Il y a lieu de croire que les chapitres suivans seront consacrés aux diverses banques établies en France, et l'auteur commence par la Banque territoriale. Ce chapitre, bien loin d'être favorable à cette Banque est au contraire dirigé contre cet établissement, et en présente la critique la plus amère ». Dubois va se faire communiquer le manuscrit, ainsi que celui d'un traité d'économie, afin que Perregaux en prenne connaissance ; il fera « tout ce que la Banque de France peut désirer que je fasse pour ses intérêts »...

86. **Nicolas DUCHEYRON** (1770-1800) général. MANUSCRIT, *Campagne de l'armée de Sambre et Meuse pendant l'an 4° de la Rép[ubliqu]e franç[ais]e* ; depuis le commencement de Messidor jusqu'au 1^{er} Vendémiaire an 5 (10 juin au 22 septembre 1796) ; cahier de 35 ff. petit in-fol. 1.500/2.000

TRÈS INTÉRESSANT RÉCIT DES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE EN 1796, PAR UN DES ADJOINTS DE JOURDAN, à l'intention de quelques proches, comme il l'explique à la fin du document. Cette belle copie a été faite vers 1800, et la relation de Ducheyron ne connut pas d'impression.

Le Limousin Nicolas DUCHEYRON, né à Eymoutiers en 1770, avait commencé sa carrière militaire comme sergent de grenadiers au 2^e bataillon de Volontaires de la Haute-Vienne en 1791. Il devint très vite aide-de-camp de son compatriote Jourdan (1762-1833), Limousin comme lui (le 11 juin 1793, avec le grade de lieutenant), et attacha désormais sa fortune à ce général : nommé adjudant général chef de brigade le 1^{er} octobre 1793, il refusa la promotion au grade de brigade pour demeurer à l'état-major de Jourdan en 1795. Après la démission de ce dernier, il servit quand même sous Moreau, à l'Armée du Rhin, et fut tué par un boulet près de Salzbouurg le 16 décembre 1800.

Les opérations décrites dans ce texte sont parmi celles que l'on reprocha le plus à Jourdan : après avoir repoussé les Autrichiens, passé le Rhin et être entré en Bavière, le vainqueur de Fleurus tomba malade, abandonnant son commandement pour quelques jours. Quand il put le reprendre, ce fut pour subir la défaite de Würzburg (3 septembre 1796), qui l'obligea à repasser le Rhin, et installer les troupes autrichiennes dans une position de force. Le général malheureux démissionna, et reprit ses activités de commerce, avant de reprendre du service en 1798-1799. Ducheyron commence par souligner les problèmes des sources : le pillage par l'ennemi du caisson de l'État-major général, qui contenait les rapports et les états de situation, ne permet pas de reconstituer exactement les mouvements des troupes. Les archives de Jourdan, avec la correspondance du gouvernement, avaient été emportées par le général dans sa retraite, si bien qu'elles étaient également inconsultables : à partir de sa mémoire des ordres et des rapports, l'auteur s'efforce donc de donner la meilleure idée de la campagne décrite. Après avoir indiqué la position des troupes ennemies, il décrit les mouvements d'attaque et d'encerclement ordonnés par Jourdan pour repousser l'armée de l'Archiduc Charles loin des frontières françaises. Les Autrichiens, refoulés en juin-juillet, se réfugièrent derrière Würzburg, mais les Français ne poussèrent alors pas leur avantage. Les divisionnaires de Jourdan s'appelaient pourtant Bernadotte, Ney, Lefebvre, Championnet, Kleber, etc. C'est à ce dernier que Jourdan remit le commandement lorsque de violentes douleurs stomachales l'empêchèrent de poursuivre sa tâche : KLEBER voulait diriger l'armée vers Ratisbonne pour opérer une jonction avec les troupes de MOREAU, mais l'inaction calculée de ce dernier n'autorisera pas la manœuvre. S'en suivra alors une série de revers face aux Autrichiens, même après la reprise du commandement par Jourdan : Amberg (24 août), puis Würzburg (3 septembre). Ce qui forcera les Français à battre en retraite sans plan défini. Dans tous ces épisodes, Ducheyron ménage naturellement Jourdan, et reporte beaucoup de responsabilités sur les temporisations de Moreau, et sur les lieutenants du général.

87. **Charles-François-Joseph DUGUA** (1744-1802) général. L.A.S., Caen 27 nivose IX (17 janvier 1801), au citoyen BOURRIENNE ; 1 page in-4, en-tête *Le Général de Division Dugua, Préfet du Calvados*, belle et grande VIGNETTE gravée (BB 211). 300/350

« Votre silence sur les chevaux que le C. Guerin est venu visiter, mon cher ami, minquiette, j'en écris au premier Consul. [...] Mendés moi si on la prevenu contre le marché. Le plus desagreable ne serait pas d'avoir les chevaux sur les bras, mais de penser que l'on eu pû donner une idée defavorable au premier Consul de la maniere dont je me serais acquité d'une commission dont il m'aurait chargé »...

RARE VIGNETTE AUX PYRAMIDES évoquant l'expédition d'Égypte.
Ancienne collection Bernard FRANCK (cachet au dos).

88. **Charles-François DUMOURIEZ** (1739-1823) général. P.A.S. comme maréchal de camp de la 12^e division de l'Armée de ligne, Niort 3 décembre 1792 ; demi-page in-4 (trace de collage au dos). 150/200

Certificat pour Jean-Paul Estienne LAIDIN DE LA BOUTERIE, lieutenant dans la 12^e Compagnie de la Garde Nationale de Niort, qui « joint à une figure interessante, à une taille avantageuse & robuste, à une fortune honnête, une très bonne éducation », pour entrer au service en qualité d'officier...

89. **Géraud-Christophe-Michel DUROC** (1772-1813) duc de Frioul, général, Grand-Maréchal du Palais. L.A.S., Dunkerque 16 messidor XI (5 juillet 1800), au maire de Dunkerque ; 1 page in-4 à en-tête *Palais du Gouvernement. Le Général Gouverneur du Palais*. 150/200

Le Premier Consul « fait don d'une somme de huit mille francs en faveur de l'hopital de Dunkerque »...

90. **EMPIRE**. 35 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S. 200/250

Lettres et documents du marquis de BAUSSET (*Palais de l'Impératrice Marie Louise*, Schönbrunn 1816), comte CANCLAUX, FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU, Joséphine DUCHESNOIS, GUERNON DE RANVILLE (au m^{al} Macdonald), Jean-Paul LUCAS cadet (Toulouse an XIII), LUCCHESINI (Charlottenburg 1806), etc. – Documents du Grand-Duché de Berg : convocations du préfet du département du Rhin, du commissaire de police et du maire de Düsseldorf et cartes pour des cérémonies... – Patente de quincaillier, correspondance commerciale, personnelle ou administrative (un en-tête *Département de la Roer*), contrat de vente, extrait paroissial des Provinces illyriennes, certificat d'un chirurgien des armées, analyse d'ordonnances (par le maréchal Macdonald, copie), poème, prospectus...

91. **Jean-Augustin ERNOUF** (1753-1827) général. L.S., Q.G. à Tongres 17 fructidor II (3 septembre 1794), au général KLÉBER ; 3 pages in-fol. à son en-tête *Ernouf Général de Division Chef de L'état Major de l'Armée de Sambre et Meuse*, BELLE VIGNETTE dessinée par Garneray et gravée par Queverdo [BB n° 69], adresse avec CONTRESEING manuscrit « Ernouf » [S n° 2691] (petite déchir. à l'emplacement du cachet). 400/500

BELLE LETTRE À LA SUITE DES VICTOIRES RÉPUBLICAINES À LANDRECIES, LE QUESNOY, VALENCIENNES ET CONDÉ. ... « S'il fut jamais une fête agréable pour les républicains français, c'est sans doute celle où ils célébreront la délivrance de la terre de la liberté. [...] ces villes dont ils avoient fait leurs repaires et d'où ils croyoient nous dicter des loix sont maintenant au pouvoir de la république. Les Esclaves des Tyrans s'éloignent précipitamment de nos frontières, ils ne peuvent plus soutenir les regards foudroyans de la divinité des français »... Suit le « Projet de la fête à exécuter demain, pour l'Armée de Sambre et Meuse » : salves générales d'artillerie et de mousqueterie, cris patriotiques et distribution d'eau de vie...

92. **ESPAGNE**. MANUSCRIT, *Journal des opérations du 1^{er} Corps du 1^{er} janvier au 5 février 1810*, daté en fin au Quartier Général de Chiclana [Andalousie] le 25 mars 1810 ; cahier in-fol. de 18 pages. 800/1.000

Ce journal débute le 1^{er} janvier 1810 : « Le 1^{er} janvier 1810, M. le G^{al} LA TOUR MAUBOURG retrogradera sur Elmoral avec la B^{de} de Dragons, son artillerie et le 9^e Rég^t d'infanterie légère qui rentrera à Almagro »... Sont évoqués le maréchal VICTOR (duc de Bellune), le général VILLATTE, le général de LA TOUR-MAUBOURG... Après une invasion temporaire du Portugal à la tête de son 2^e corps, Soult est chargé par le Roi JOSEPH, en janvier 1810, de conquérir l'Andalousie. Une armée du Midi est constituée dans ce but avec les 1^{er} (Victor), 4^e (Sebastiani puis Leval) et 5^e corps (Mortier). Cette armée, la plus importante d'Espagne (60.000 hommes en 1812), s'installe en Andalousie. Le journal se termine au 5 février 1810, au début du siège de Cadix que Soult maintiendra jusqu'au 24 août 1812. Il est rédigé non loin de Cadix, à Chiclana où étaient postés les dépôts, les magasins et le quartier-général de l'armée française : le maréchal Victor, duc de Bellune, avait pris position à Chiclana où il avait établi sa réserve. Celle-ci se composait de la première brigade de la division Ruffin et de la deuxième brigade de la division Leval.

93. **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS** (1781-1824) fils de l'Impératrice Joséphine, Vice-Roi d'Italie. L.S. « Beauharnois », 20 germinal (10 avril 1803 ?), au ministre de la Guerre ; 1 page in-fol. à son en-tête *E. Beauharnois, Chef de Brigade, Commandant les Chasseurs à cheval*, VIGNETTE de la *Garde des Consuls* à ses initiales (portrait gravé joint). 200/250

Il lui rappelle que les cinq hommes « en faveur desquels je vous ai prié de donner des ordres pour qu'ils rejoignent le corps que je commande, sont des ouvriers d'une nécessité urgente, et que les Chefs de corps ne désignent point pour entrer dans la Garde ». Il ose renouveler sa demande, en espérant qu'on la prenne en considération...

94. **EUGÈNE DE BEAUHARNAIS**. L.S. avec 2 lignes autographes, Vérone 27 décembre 1813, au général GRENIER ; 3/4 page in-4 (bords lég. jaunis). 180/200

Au sujet du rapport d'un déserteur, qui confirme que le Régiment de Jellachich « ne s'est point trouvé à l'affaire de Castagnaro », et que les positions de l'ennemi étaient plus en arrière, fait corroboré par un espion, « qui assure que ces positions ont rétrogradé de Villanova sur Montebello »... ON JOINT une L.S. de son épouse AUGUSTE-AMÉLIE, Munich 26 fév. 1832, à M. Noël, sur la remise à son fils de tous ses biens, conformément au testament de son père...

95. **Bataille d'EYLAU**. Imprimé : *BATAILLE DE PREUSSISCH-EYLAU, gagnée par la Grande-Armée commandée en personne par S.M. Napoléon I^{er}, Empereur des Français, Roi d'Italie, sur les armées combinées de Prusse et de Russie, le 8 février 1807, avec trois plans et deux cartes* (Paris, 1807) ; in-fol. de 33 p., et 5 planches gravées dépliantes, broché (plat sup. détaché). 300/400

RARE OUVRAGE, destiné aux dignitaires, en parfait état intérieur. Texte composé du 55^e *Bulletin de la Grande Armée* (Varsovie 28 janvier 1807) au 66^e (Osterode 14 mars 1807), suivis d'une *Relation de la bataille d'Eylau par un témoin oculaire, traduite de l'Allemand* [en fait dictée par Napoléon au général Bertrand], et 5 belles planches avec notices explicatives : *Mouvements et positions qui ont précédé la Bataille...* (carte générale), *Position des Armées françaises, prussiennes et russes, la veille de la Bataille...*, *Position des Armées françaises le jour de la Bataille...*, *Position des Armées françaises le soir de la Bataille, Mouvements et positions qui ont suivi la Bataille...* (carte générale). On a monté en fin une gravure en couleurs de SWEBACH : *Bataille de Preussisch-Eylau...*

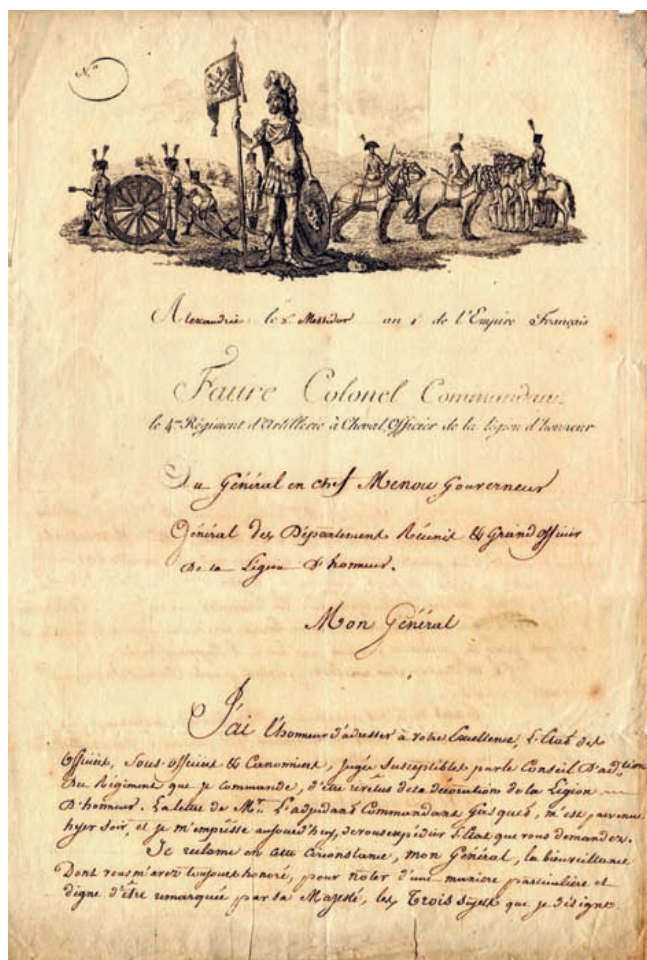
Au verso du faux-titre, ex-libris gravé aux grandes armes du général comte RAPP.

96. **Chrétien-François FAURE DE GIÈRE** (1769-1813) général d'artillerie. L.S. avec compliment autographe, Alexandrie 8 messidor an I de l'Empire Français (27 juin 1804), au général en chef MENOUE gouverneur général des Départements réunis ; 2 pages in-fol. à son en-tête *Faure, Colonel Commandant le 4^{me} Régiment d'Artillerie à Cheval, Officier de la Légion d'Honneur*, GRANDE VIGNETTE gravée [BB n° 195] (qqz lég. fentes marg.). 700/800

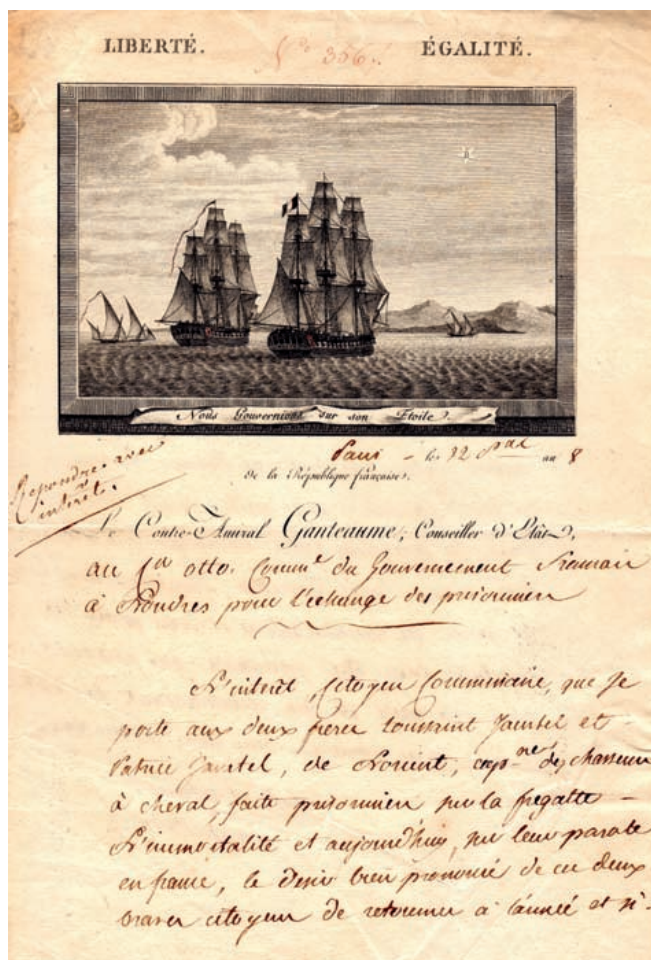
SUPERBE ET TRÈS RARE VIGNETTE.

En envoyant à Menou l'état des officiers, sous-officiers et canonniers de son régiment susceptibles « d'être revêtus de la décoration de la Légion d'Honneur », il lui recommande particulièrement trois sujets : le capitaine NORQUET, M. MARÉCHAL, « officier de santé d'un grand mérite », et le Sieur BARBET, « canonnier, brave soldat, d'une conduite régulière et des mœurs sans reproche »...

LA GRANDE ET SPECTACULAIRE VIGNETTE dont Faure a choisi d'orne ses lettres représente des artilleurs servant un canon et un attelage d'artillerie, avec au premier plan un général vêtu à l'antique tenant l'étendard du 4^e régiment.



96



103

97. **Joseph, cardinal FESCH** (1763-1839) oncle de Napoléon, archevêque de Lyon, Grand Aumônier de l'Empire. L.A.S., Ajaccio 3 mai 1792, à l'évêque d'Ajaccio [Benoît-Antoine DORIA] ; 1 page in-4 (qq petits trous, contrecollée) ; en italien. 300/400

CURIEUSE LETTRE COMME ARCHIDIACRE. Le bruit court que le curé d'Ajaccio serait intervenu dans la nomination comme vicaire du prêtre Domenico d'Aleta. Or « à Ajaccio il faut un homme compétent et instruit », et on prévoit de mettre à un poste si délicat un homme « ignorant comme un renard ». Ces fonctionnaires sont peu instruits, et en particulier ce curé qui discrédite toute la paroisse. De plus ce prêtre est parent avec POZZO DI BORGO, on ne doit donc pas l'écouter...

98. **FONDERIES**. L.S. de ROBERT l'aîné, « Inspecteur des Fonderies du Département de la Nièvre », Nevers 2^e sans-culottide II (18 septembre 1794), au citoyen GOTREZ, artiste canonier du Comité de Salut public ; 1 page in-fol., en-tête *Fonderies du Département de la Nièvre*, VIGNETTE. 100/120

« Sur ta demande motivé et tendante a obtenir la permission daller dans le District d'Autun passer dix jours pour affaire particulier tu peu quitter la fonderie de Nevers pendant le tems fixé »...

99. **Pierre-Alexandre-Laurent FORFAIT** (1752-1807) ministre de la Marine. L.S., Paris 13 fructidor IX (31 août 1801), au contre-amiral LINOIS ; 1 page in-fol., en-tête *Le Ministre de la Marine et des Colonies*, VIGNETTE de la *Liberté des Mers* [BB n° 170] (cachet de collection GB). 250/300

Il lui adresse la copie (jointe) de deux pièces transmises par le citoyen OTTO : « elles contiennent des plaintes du commandant du vaisseau anglais *l'Annibal* qui prétend avoir été entierement dépouillé de ses effets, même de ses habits et de son linge après la prise de son vaisseau. Je ne puis croire, comme il le dit, que cette action honteuse ait été commise par des Français ». Il faut en rechercher les auteurs, et tâcher de recouvrer les effets volés, afin de détruire « l'impression défavorable qu'ont dû laisser en Angleterre des plaintes de la nature de celles du capitaine Ferris »... ON JOINT la traduction des plaintes du capitaine FERRIS, et de la lettre d'envoi du secrétaire de l'Amirauté au commissaire du Transport Office (2 p. in-fol.).

100. **Joseph FOUCHÉ** (1759-1820). L.S., Paris 2 frimaire XIV (23 novembre 1805), au Ministre de la Guerre [Alexandre BERTHIER] ; 1 page in-fol., VIGNETTE du Ministère de la Police générale, en-tête *Le Sénateur, Ministre de la Police générale de l'Empire, Grand Officier de la Légion d'honneur*. 250/300

Il a reçu sa lettre relative « à l'ex Général RIGAUD, homme de couleur, en surveillance à Tours », mais le ministre de la Marine lui avait déjà communiqué ces renseignements, et la police a déjà placé Rigaud sous « la surveillance particulière de l'autorité civile »... [André RIGAUD (1761-1811), général mulâtre haïtien, avait commandé l'armée du Sud à Saint-Domingue avant de soutenir les mulâtres révoltés ; en lutte contre Toussaint-Louverture, il fut fait prisonnier par les Anglais ; libéré, il revint à Saint-Domingue, mais Leclerc le renvoya en France pour avoir menacé les nègres de sa vengeance.]

101. **Maximilien-Sébastien FOY** (1775-1825) général et homme politique. 3 L.A.S. et 2 L.S., au château d'Olhona 1813, à M. ETCHEVERRY, chef de légion de la Garde nationale de Saint-Étienne de Baïgorry ; 7 pages et demie in-4, 4 adresses avec contreseing. 250/300

SURVEILLANCE DES PYRÉNÉES. 6 août, il remercie pour les rapports sur les brigades anglaises et portugaise qui occupent les Aldudes ; renseignement sur l'ennemi sur la route de Roncevaux ; félicitations pour « le zèle des braves éclaireurs de la Garde Nationale »... 11 septembre : analyse des intentions de l'ennemi dans les Pyrénées ; rapports discordants sur les Anglais qui assiègeraient Pampelune ; il demande « si les postes des montagnes entendent le canon, de quel côté, à quelle heure et particulièrement si on l'entend pendant la nuit ». Les Anglais fortifient Altobiscar, Lindouz, etc. : « Ils ont élevé partout des redoutes ; ils les ont armé de canons ; ils ont approvisionné ces canons avec des projectiles tirés de la forge d'Orbaïcette. Je désirerois savoir s'ils ont entrepris des travaux semblables dans les Aldudes »... 13 septembre. Il attend des renseignements, notamment sur les routes faites pour le général CLAUZEL, et indique les mouvements de troupes qu'il ordonne dans le Val Carlas, à Berbalenia, etc. 29 septembre, instructions relatives aux contrebandiers capturés ; il va établir des éclaireurs à Arnéguy, selon le vœu des habitants : il s'agit « de concilier le désir qu'ils ont de rester dans leur village avec l'ordre du Maréchal qui défend toute communication au delà des avant-postes »... 2 novembre : « Une attaque de l'ennemi devient tous les jours plus probable. Si elle avoit lieu et que les troupes fussent obligées de se concentrer dans le camp retranché de S' Jean Pied de Port, il faudroit que vos éclaireurs et les hommes armés de votre Légion s'y rendissent tous »...

102. **Henry FRÉGEVILLE** (1748-1805) général de cavalerie. L.A.S. comme général commandant l'avant-garde, [Hornbach] 7 juin (1793), au citoyen PULLY, général commandant l'Armée des Vosges, à Schweigen ; 3 pages in-4, adresse. 100/150

MOUVEMENTS EN RHÉNANIE-PALATINAT du côté de Pirmasens où l'on a vu une forte colonne : « cette colonne setoit separee en huit parties qui entre Condvic [Contwig] et Birmasens avoit eu lair de se diriger entre Steinhausen et Monbijou [...]. Je crus qualors il etoit possible quilz voulussent attaquer votre droite. Je fis replier tous mes cantonnements et je cassai larmee en avant de la riviere en embuscant toute linfanterie legere et le bataillon de la Manche dans les bois. Je mis sous les armes le bataillon de grenadiers et la gendarmerie a pied, que je charge de la defense des Deux Ponts et de toutes les avenues de Hornebach je fis faire des patrouilles frequentes »... Etc. ON JOINT 2 L.A.S. à lui adressées par le capitaine F. GUILLAUME, Monbijou 6 et 7 juin 1793, sur les mouvements ennemis et les patrouilles (adresses).

103. **Honoré GANTEAUME** (1755-1818) amiral, il s'illustra en Égypte. L.A.S., Paris 22 prairial VIII (11 juin 1800), à OTTO « Commissaire du gouvernement français à Londres pour l'échange des prisonniers » ; 2 pages in-fol. à son en-tête *Le Contre-Amiral Ganteaume, Conseiller d'État*, avec sa grande VIGNETTE gravée [BB n° 173]. 800/1.000

SUPERBE ET TRÈS RARE VIGNETTE DE GANTEAUME, dessinée par l'amiral Louis-Léon JACOB (1768-1854) et gravée par LE GOUAZ, représentant les frégates *Muiron* et *Carrère* naviguant vers les côtes de France, guidées par une étoile marquée d'un B (Bonaparte) ; en légende, cette inscription : « Nous Gouvernions sur son Etoile ». Ganteaume voulait ainsi rappeler la navigation qu'il avait si heureusement conduite en ramenant Bonaparte d'Égypte en France.

ÉCHANGE DE PRISONNIERS. Ganteaume porte un intérêt particulier aux deux frères Toussaint et Patrice JAURTEL, de Lorient, capitaines des chasseurs à cheval, « faits prisonniers sur la frégate *L'Immortalité* et aujourd'hui, sur leur parole, en France ». Ils désirent ardemment « retourner à l'armée et si rendre utiles », et il les recommande avec insistance « pour qu'ils soient compris dans les premières listes d'échange que vous serez dans le cas d'arrêter »...

104. **Jean-Joseph GAUTHIER** (1765-1815) général, beau-frère du général Lecourbe. L.A.S., Q.G. à Mannheim 20 brumaire VIII (11 novembre 1799), au général ROGET ; 1 page et demie in-fol., en-tête *Lecourbe, Général en chef*, vignette. 150/200

LETRE MILITAIRE ÉCRITE COMME AIDE DE CAMP DE LECOURBE, commandant en chef provisoire de l'Armée du Rhin en remplacement de Moreau. Le Général en chef a été très satisfait de l'expédition sur Francfort ; il aurait aimé « que vous eussiez rester quelques tems avec nos troupes dans le baillage d'Höest, pour les y faire vivre, mais quand je lui en dit la situation du pays il fut contant de la retraite. [...] Depuis 7 ou 8 jours l'ennemi nous arceles, il nous à forcé à quitter les positions et la ville de Bruchsal, et nous à forcer à lever le blocus de Philipsbourg. Hier il nous laisa tranquile, sil nous y laise encore quelques jour j'espère que nous aurons nôtre revanche. L'armée du Danube peut faire de grands mouvemens en avant. Elle à très peu de monde devant elle, le Prince Charles ayant détaché un corps aussi considerable qu'il à fait pour venir sur cette armée. Il faut esperer que l'armée du Danube fera ce qu'elle doit faire, elle à beau jeu »...

105. **GÉNÉRAUX ET MILITAIRES. RÉVOLUTION.** 44 L.A.S., L.S. ou P.S., plusieurs avec en-tête, qqs vignettes. 400/500
- J.B. AUBERT-DUBAYET (1796), E.C. BALATHIER (Gênes 1800), P. BARBIER (Mertlig 1797), E. BARBOT (Toulouse 1801), BEAUFORT DE THORIGNY (Niort 1798), E.H. de BEAUJEU (1793), J.N. BELLAVÈNE (Metz 1800), C.A. BONNAMY (1795, à Kléber), L. CLEMENCET (Besançon 1800), J.M. DÉNAYER, A. DIGONET (Bologne 1803, à Murat), P. DUMESNY (Alençon 1796), C. DU MAS (La Ferté-Milon 1804, à Berthier), Félix DU MUY (congé, 1792), P.M.B. FÉRINO (Metz 1802, à Donzelot), A. GIRAUD (Rennes 1795), P.J. GUILLET (Caen 1800), J.F. de LA TOUR DUPIN (congé 1789, armes royales coupées), P.A. MICHAUD (avec G. FERRIER, Lauterbourg 1793), J. MORAND (Mussidan 1796), A. MOURET (Tours 1801), J.N. MOYNAT D'AUXON (Toulon 1797, au vice-amiral Lelarge), Léonard MULLER (3 au général Beaufort, La Rochelle et Saintes 1798-1800), J.F. de RAVEL (2 au général Vernier, Strasbourg 1796), etc.
106. **GÉNÉRAUX ET MILITAIRES. EMPIRE.** 45 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., plusieurs avec en-tête. 400/500
- J.L. d'ARBOIS, H. BERTRAND (1808), CLARKE duc de Feltre, L. de COLLI (Turin 1802), V.M. de CONCHY (3, 1813-1814), Jean-Antoine DEJEAN (Marseille 1814, J.F.M. DORNES (Cologne 1812), Mathieu DUMAS (2), Pierre DUPONT (Milan 1800), P.J. FARINE (Lunéville 1816), L. FERRAND (Santo Domingo 1806), C.M. de GARDANE (Marseille 1804), J. GASQUET (St Maximin 1814), M.C. GOBRECHT (Rehnsdorf 1813), B. GRANDJEAN (Vitoria 1811), D. GODINOT (Zernin 1807), A.L. de GOURDON, E. de GROUCHY, J.A.B. de LAURISTON, A.F. MARMONT duc de Raguse, J. MARTIN (Perpignan 1808, au g^{ral} Duhesme), L.H.R. MEYNADIER (Mayence 1813), G.J. MOLITOR (Aschaffenburg 1808), chevalier de MONFORT (Posen 1813, à Chambarlhac), J. de MONTRICHARD (Raguse 1813), C.A. MORAND, Ed. MORTIER (à X. Audouin, 1794), P. MOURIER (Guéret 1815, à Macdonald), G.P. de RAMBOURGT (Ponte Lenza 1814, à Grenier), A.G. RAMPON (1812), H.C. comte REILLE, H. SEBASTIANI, VICTOR duc de Bellune, etc. Plus un portrait du maréchal BRUNE.
107. **Friedrich von GENTZ** (1764-1832) diplomate allemand, premier secrétaire du Congrès de Vienne et l'un des rédacteurs du traité de Paris de 1815. L.A.S., Vienne 31 janvier 1805, à un ami français à Saint-Petersbourg ; 8 pages in-4 (qqs infimes déchirures). 300/400
- LONGUE ET IMPORTANTE LETTRE POLITIQUE SUR LA DIPLOMATIE ENTRE LA RUSSIE, LA FRANCE ET L'AUTRICHE.
- Gentz croit « que la Russie n'a jamais et dans aucun tems eu l'idée d'attaquer *effectivement* la France, ou de produire, par une intervention armée quelconque, un changement réel et décisif dans l'état déplorable de la politique continentale »... Dans ce triste état des choses il craint les intrigues de la France avec la Russie et le parti puissant à Pétersbourg, « et que si les autres puissances ne contre-mènent près sans cesse les menées de ce parti, nous risquons de voir une seconde fois ces deux puissances colossales marcher sur une ligne commune et l'Europe menacée de périr au milieu de leurs embrassades »... Il demande les impressions de son ami sur la politique russe et sur le séjour de POZZO DI BORGIO à Pétersbourg, puis évoque la Cour de Vienne : cette monarchie « ressemble à un marais stagnant et putride, autour duquel règne un silence effrayant, interrompu de tems-en-tems par le cri de quelque oiseau lugubre, qui annonce les orages et la mort. Notre lâcheté et notre bassesse augmente dans la même proportion avec l'insolence des Français. Les hommes foibles, que le mauvais génie de cet état a conduit au timon des affaires, COBENTZL à la tête, sont inébranlables ; l'Empereur s'aveugle de plus en plus sur sa position ; l'Archiduc Charles est plus pacifique que jamais »... Il ne faudrait pas croire aux bruits d'alliances, de négociations, de mouvements de troupes ou de mesures quelconques, tant qu'il n'y aura pas de changement de ministère... Il parle de la visite du fameux Mr. BROUGHAM, dont la conduite à Vienne lui a fait beaucoup d'ennemis ; néanmoins Gentz, qui a eu « le triomphe de le battre » dans quelques débats dans son cabinet, augure bien de l'avenir de ce talentueux personnage, « s'il ne se méprend pas sur sa vocation, si p. e. il n'abandonne pas l'économie politique dans laquelle il fera [...] des pas de géans, pour intriguait avec les tristes et sots défenseurs de l'abolition de la traite »... Etc.
108. **Michel-Henri GIBERT** (1759-1828 ?) secrétaire général de l'armée de Stofflet, auteur d'un *Précis historique sur la guerre de la Vendée*. L.A.S., Paris [1814, à LOUIS XVIII] ; 2 pages in-fol. (rouss.) 200/300
- SUPPLIQUE D'UN VENDÉEN À LA RESTAURATION. Ancien procureur du Roi près la commission établie par le Conseil à Saumur, à la Révolution « il est entré dans les armées catholiques et royales de la Vendée, où il fut nommé, d'abord garde magasin en chef de l'habillement. A fait la campagne du Maine, pendant laquelle il a été atteint de deux coups de feu ; et à son retour il a été choisi par M^r STOFFLET général de l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou, pour secrétaire général de son conseil, avec brevet de lieutenant colonel de cavalerie. Rentré dans ses foyers, après la paix du château de La Jaunais à Nantes, il a entretenu avec TROTTOIN, dit S^r Félix, arrêté, pour cela à Bareuth, une correspondance tendante au rétablissement de l'auguste maison de Bourbon, et a été arrêté lui-même pour cela, le 10 février 1802, amené au Temple, conduit à l'isle S^{te} Marguerite, où il s'est trouvé, pendant l'exil de M^{me} la Comtesse d'ESCARS, ramené à la Force, enfin à S^{te} Pélagie, d'où il n'est sorti que le 1^{er} avril dernier, lors de l'entrée des princes alliés dans Paris, après douze ans et plus de captivité »...
109. **Laurent GOUVION SAINT-CYR** (1764-1830) maréchal. L.A.S., Q.G. d'Exheim 18 vendémiaire IV (10 octobre 1795), au général de division MENGAUD, « commandant l'attaque de gauche », à Finden ; 1 page et demie in-fol. à l'en-tête *Armée du Rhin. Le Général de Division S. Cyr*, adresse (petite déchir. réparée). 300/400
- BELLE LETTRE MILITAIRE À LA VEILLE D'UNE ATTAQUE, alors qu'il commande les quatre divisions de l'Armée du Rhin détachées au BLOCUS DE MAYENCE.
- Il rappelle à Mengaud qu'il doit fournir « demain matin mille travailleurs à l'attaque de Droite », qui doivent être rendus

à 4 heures du matin à la gauche d'Exheim, armés de leurs fusils. « Je dois attaquer la redoute de Merlin à peu près à la pointe du jour ; tout le monde, et moi aussi, regardent cette entreprise comme devant être fort difficile ; j'espère que tu feras de ton côté tout ce que tu pourras pour me faciliter les moyens de réussir. Ne fais point bivouaquer ton artillerie légère la nuit, elle ne nous servirait à rien et seroit trop fatiguée au point du jour ». Il lui ordonne d'occuper « en force le village de Bretzenheim, et au moment où nous attaquerons la redoute jette un peu d'infanterie dans *Zalbac*. Si nous prenons cette redoute et si nous la gardons [...] il est nécessaire que pendant le tems que nous la garderons tu garde de ton côté le village de Zalbac ». Après d'autres instructions, il ajoute en fin : « Il est huit heures et tes travailleurs ne sont pas encore arrivés je crains que cet incident ne fasse manquer notre opération de ce soir ».

110. **William Wyndham, Lord GRENVILLE** (1759-1834) homme d'État et diplomate anglais. L.A.S., Downing Street 1^{er} août 1794, au maréchal de CASTRIES ; 2 pages in-4. 400/500

BELLE LETTRE POLITIQUE, en français, au chef de cabinet du comte de Provence. Le duc d'HARCOURT lui a bien remis sa lettre, et il se réjouit de bientôt rencontrer le maréchal pour « nous donner les moyens de travailler ensemble pour le soutien d'une cause du succès de laquelle dépend l'existence de toute société civile. J'ai exprimé à M. le duc d'Harcourt le désir des Ministres du Roi que S.A.R. Mgr le C^{te} d'ARTOIS en arrivant ici où S.M. L'appelle, soit accompagné d'un Ministre tel que utile à la cause commune, et dont le caractère est fait pour inspirer une confiance entière ». En espérant que les circonstances soient favorables à leurs projets, ils auront du moins la satisfaction de n'avoir rien négligé « de ce qui pourrait contribuer à sauver l'Europe, & c'est une consolation pour le cœur du Roi de pouvoir offrir à S.A.R. pour le moment une position plus agréable que celle où Elle se trouve actuellement »...

111. **Emmanuel de GROUCHY** (1766-1847) maréchal. L.A.S., Villette près Meulan 16 brumaire XIII (15 août 1805), au général en chef MARMONT ; 2 pages in-4 à son en-tête *Emmanuel Grouchy, Général de Division*. 400/500

BELLE LETTRE DEMANDANT À ASSISTER AU COURONNEMENT DE NAPOLÉON I^{er}.

« Je n'aurais pas tardé jusqu'à ce jour à vous écrire, mon cher Général, si je n'eusse toujours cru avoir à vous mander quelque chose d'intéressant, quant aux évènements généraux et particuliers, au couronnement, à son époque, à ceux qui y seront apellés, &c. ». Le bruit court que « vous seriez apellé au couronnement, amoins que les changemens, au moment de s'effectuer en Hollande, ne vous y retinssent : plusieurs vous investissoient de la double autorité politique et militaire, dans ce pays, durant la crise de modification de son gouvernement ». Ayant consulté BERTHIER, il demande à Marmont « s'il entre dans vos vues, d'accéder au vœu que je forme, d'assister au couronnement ». Il désire très vivement y être appelé... Il est très contrarié de la perte du 50^e Régiment, mais « quelque faible que puisse être ma Division, elle sera toujours celle que je préférerai »... Il est à dix lieues de Paris chez son père, et y attend sa réponse avant de le quitter, « et me rendre en Normandie, si, contre mon espoir, vous ne pouviés me désigner pour le couronnement »...

112. **GUADELOUPE. P.A.S.** du capitaine LECOEUR, rapporteur du Conseil de Guerre, Port de la Liberté [Pointe-à-Pitre] 23 prairial IX (12 juin 1801) ; 1 page grand in-fol. 200/250

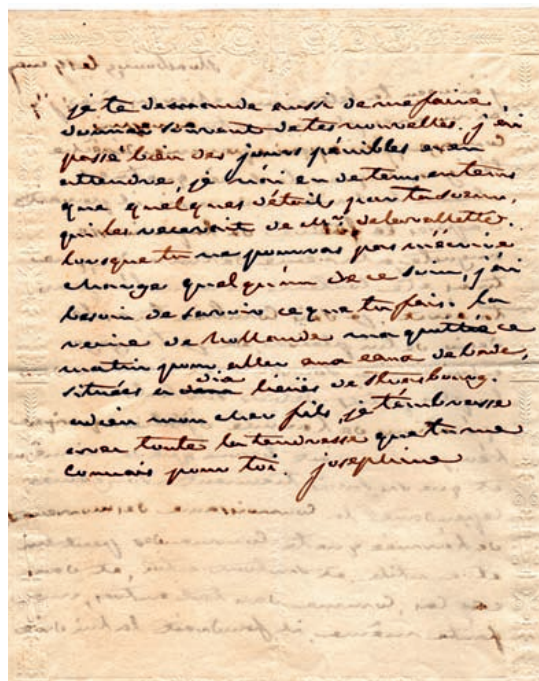
CONSEIL DE GUERRE. « État nominatif des militaires et autres citoyens, du Port de la Liberté, prévenus de complicité dans le projet de révolte a main armée, dirigée conte les autorités premières et la sureté de la colonie, qui a été découvert dans la nuit du 5 au 6 floréal an 8 »... Suivent les noms de 18 hommes et deux femmes, avec grade, profession (négociant, cuisinier, pêcheur, boulanger, peintre, couturière, blanchisseuse), couleur (noir, blanc, mulâtre ou « ibo rouge »), et l'indication du verdict : condamnations à mort, à 2 ou 10 ans de fers, à la déportation à Saint-Eustache...

113. **GUYANE. MANUSCRIT** autographe signé par l'enseigne de vaisseau François RIVIÈRE, Cayenne 27 nivose V (15 janvier 1797) ; cahier de 19 p. in-fol., avec titre imprimé sur la page de couverture : « *Rapport fait par F. Rivière, e. de vaisseau, comand' la corvette La Chevrette, au citoyen Jeannet, agent part. du pouvoir exécutif délégué à Caienne* » (trous de vers sur qqs pages). 5.000/6.000

COMPTE-RENDU D'UNE MISSION DE NAVIGATION DANS LA MER DES CARAÏBES, adressé à l'agent du Directoire à Cayenne, Georges Nicolas JEANNET-LOUDIN.

François Rivière, parti de Cayenne le 1^{er} novembre 1796, rend compte jour après jour de la route suivie, des conditions de navigation, des avaries que sa corvette subit, des navires croisés, de la chasse, de l'inspection et parfois de la prise de ces bâtiments... « Bonaparte passait pour attacher beaucoup de prix à cette terre lointaine dont il voulait faire le jardin d'épices de la France. Il avait songé à y envoyer Pichegru » (Tulard, *Dictionnaire Napoléon*).

[Il est intéressant de noter que ce même François RIVIÈRE sera jugé l'année suivante pour prédation de marchandises. Acquitté, il démissionnera. Quant au commissaire JEANNET-LOUDIN (1762-1828), il avait été nommé gouverneur de Guyane en 1793, c'est lui qui proclama la première abolition de l'esclavage en 1794. Remplacé un temps par Cointet de Fillain, il était revenu en Guyane comme agent particulier du Directoire et il reçut, à ce titre, les condamnés du 18 fructidor envoyés à Cayenne, lieu de déportation depuis 1792. Nommé ensuite gouverneur de la Guadeloupe, il fut destitué pour abus de pouvoir en 1800.]



114. **JOSÉPHINE** (1761-1814) Impératrice. L.A.S., Strasbourg 14 mai [1809], à SON FILS EUGÈNE DE BEAUHARNAIS ; 1 page 3/4 petit in-4 sur papier à bordure décorative gaufrée. 4.000/5.000

BELLE LETTRE DE CONSEILS À SON FILS À L'ÉGARD DE L'EMPEREUR.

Elle voit avec plaisir qu'il a repris courage, et le félicite pour « le succès que tu as obtenu le huit de ce mois » [en battant l'Archiduc Jean au combat de la Piave]. Elle sait qu'il est content de ce que l'Empereur lui a écrit : « Je sais combien tu as le désir de lui plaire, et je t'engage à lui écrire souvent, et à entrer dans les plus petits détails sur toutes les opérations de l'armée d'Italie. Quoique l'empereur n'ait besoin que de lui-même et que ses succès tiennent à son génie, cependant la connaissance des mouvements de l'armée que tu commandes peut lui être utile, et surtout à toi, et dans tous les cas, [...] une faute même, il faudrait la lui dire ». Elle réclame des nouvelles plus fréquentes : « J'ai passé bien des jours pénibles en attendant, je n'ai eu de tems en tems que quelques détails par ta sœur qui les recevait de M^r de LA VALETTE. [...] j'ai besoin de savoir ce que tu fais. La reine de Hollande [sa fille HORTENSE] m'a quittée ce matin pour aller aux eaux de Bade, situées à dix lieues de Strasbourg »... Elle embrasse Eugène « avec toute la tendresse que tu me connais pour toi »...

115. **Jean-Baptiste JOURDAN** (1762-1833) maréchal. P.S., Q.G. à Brucknau 19 fructidor IV (5 septembre 1796), envoyée au général GRENIER ; 1 page in-fol. à l'en-tête *Armée de Sambre et Meuse. Jourdan Général Commandant en Chef l'Armée de Sambre et Meuse.* 200/250

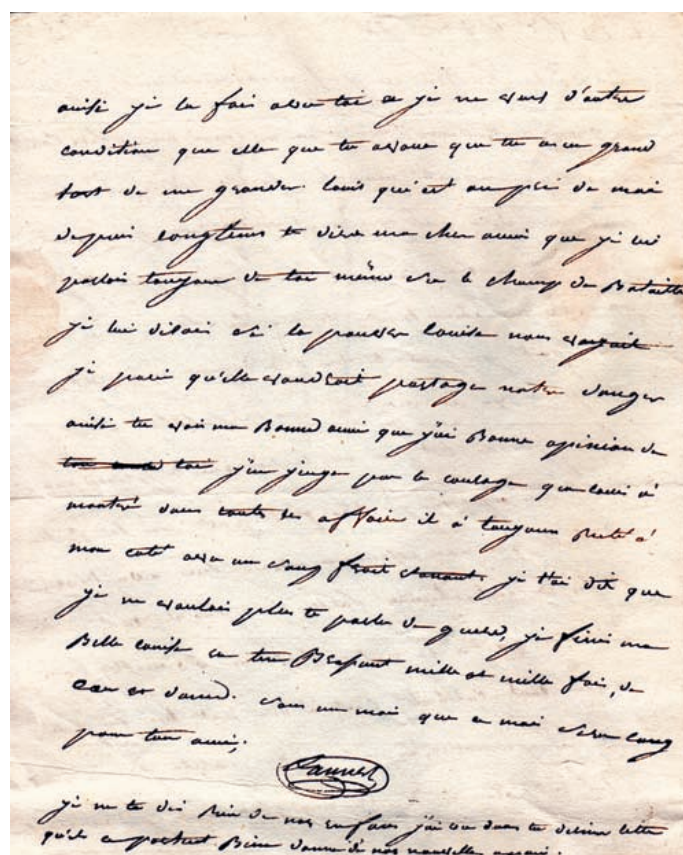
« *Ordre Général du 19 au 20* », deux jours après avoir été battu à Würzburg. À 2 heures du matin, la cavalerie du général BONNAUD se mettra en route vers Schlüchteren et cantonnera à Breitbach et dans les villages voisins. À 3 heures, la division GRENIER partira par Brucknau, Volckersberg, et se dirigera sur Schlüchteren. À 4 heures, celles de CHAMPIONNET et BERNADOTTE partiront à leur tour vers Schlüchteren par un autre itinéraire ; Championnet marchera devant. Enfin, à 6 heures, la division de LEFEBVRE se dirigera directement sur Zeitlofs... Le lendemain, tous les généraux de division enverront pour 4 heures du matin un adjudant qui devra marcher « avec le General en chef pour reconnoître la position que chaque Division devra occuper »...

116. **François-Christophe KELLERMANN** (1735-1820) maréchal, le vainqueur de Valmy. L.S. « Duc de Valmy », Metz 6 janvier 1814, à un général [ROUSSEAU ?] ; 2 pages in-fol. 250/300

INSTRUCTIONS POUR LA DÉFENSE DU PAYS DEVANT L'AVANCÉE DES ALLIÉS, TROIS JOURS AVANT LA BATAILLE D'ÉPINAL.

« Dès que vous serez instruit que l'Ennemi n'est pas en force du côté d'Épinal, et qu'il n'a pas beaucoup d'infanterie pour soutenir sa cavalerie, [...] vous ordonnerez à la Division de la Garde qui est à Nancy et à Flavigny, de se porter en avant, c'est à dire sur Épinal, où elle restera jusqu'à nouvel ordre. Vous recevrez [...] une armée de 80.000 hommes ; vous en préviendrez de suite le général MEUNIER de la Garde, afin qu'au premier avis [...] il puisse se mettre en marche sur Épinal, où alors il aura sous ses ordres le général DUVIGNEAU, qui avec toutes ses troupes, tant à pied qu'à cheval, formera son avant-garde [...] Ce général devra pousser des patrouilles sur toutes les directions des Vosges, pour être informé des mouvemens de l'Ennemi. Formez dans votre Garde Nationale, surtout le long des Vosges, des Compagnies franches, indépendamment de la levée en masse ». Les hommes choisis devront avoir une parfaite connaissance du pays : « vous pourrez y joindre des gardes forestiers »... Il faut prendre des mesures pour qu'il y ait assez de vivres et de fourrage au cas où le M^d de Bellune [VICTOR] se replierait « car dans notre métier, il faut prévoir d'avance pour que tout se fasse en ordre et en règle »...

117. **François-Étienne KELLERMANN** (1770-1835) général de cavalerie. L.A.S. « K. », Brünn 12 frimaire (3 décembre 1805), à SA FEMME à Fontaine par Senlis ; 1 page in-4, adresse, cachet cire rouge. 800/1.000
- SUPERBE LETTRE AU LENDEMAIN DE LA BATAILLE D'AUSTERLITZ, où il a été blessé... « Nous avons eu hier une grande bataille, la victoire nous est restée, je l'ai arrosée de mon sang, j'ai eu la jambe traversée d'une balle ». Il la dissuade de venir le voir, il est trop loin « et quand tu arriverais je serai au moment de partir pour France ». Il espère pouvoir se mettre en route sous 25 ou 30 jours. « Adieu ma chère amie, je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que mes enfans, sois tranquille il n'y a point de danger ».
118. **Jean-Baptiste KLEBER** (1753-1800) général. 3 L.S. et 1 P.S., décembre 1795-juin 1796, au général (futur maréchal) SOULT ; 4 pages et demie in-fol. ou in-4, une à en-tête *Armée de Sambre & Meuse. Le Général de Division Kleber*, une adresse avec contreseing ms Kleber (fortes mouillures). 400/500
- Q.G. à Coblenz 23 frimaire IV (14 décembre 1795). Il a reçu un contre-ordre du général en chef (JOURDAN) pour sa marche sur Trarbach : « Le Général en Chef m'a ordonné de prévenir le général HATRY afin qu'également il ne donne aucune suite au mouvement »... 13 nivose (3 janvier 1796) : en conséquence de l'armistice, « il doit se faire un mouvement de la droite à la gauche » ; Soult devra « faire replier successivement les troupes sous vos ordres à fur et mesure de l'arrivée de celles de la division COLAUD, et ce jusqu'à ce qu'elles soient à Cologne où le général LEFEBVRE leur donnera de nouveaux ordres ». Ober-Diffembach 18 prairial (16 juin) : « Le général de brigade Soult se retirera avec ses troupes sur Hackenburg où il recevra de nouveaux ordres ». Q.G. à Ukerath 30 prairial (18 juin). Kleber ordonne à Soult de se porter avec deux bataillons d'infanterie légère et de ligne, deux escadrons de chasseurs et de dragons, « ayant avec lui deux pièces de quatre commandées par le capitaine Chassey », sur la route de Siegen à Siegberg. « Le général Soult gardera tous les gués et passages de la rivière de Sieg qu'il laissera sur son flanc et ses derrières [...] il emploiera tous les moyens pour avoir des nouvelles certaines sur les mouvements et la force de l'ennemi en cette partie [...] il sera établi un poste de correspondance à l'abbaye Boding [...] Le général Soult correspondra directement avec le général Kléber »... En cas de retraite, Kleber indique qu'il doit l'effectuer sur Ahlbach et au pire sur le château de Bensberg... « Le général Soult a donné trop de preuves de son intelligence et de son courage dans sa retraite d'Herborn pour que le général Kleber croie nécessaire d'entrer dans de plus grands détails ».
- ON JOINT 2 copies d'ordres militaires de Kleber, 3 et 4 vendémiaire IV (25-26 septembre 1795), signées par les adjudants BONNAMY et BRAYER : ordres de marche des divisions Bernadotte, Poncet et Championnet vers Wiesbaden, puis leurs positions sur le plateau d'Hochheim, et de Mosbach à Biberich... ; et la copie d'une lettre de Kleber au général Lefebvre (Coblenz 26 novembre 1795). PLUS un manuscrit autographe d'Alexandre ROUSSELIN DE SAINT-ALBIN, notes pour sa biographie de Kleber (12 pages in-12).
119. **Jean-Baptiste KLEBER**. L.S., Q.G. du Kaire 21 brumaire VIII (12 novembre 1799), au citoyen POUSSIELGUE, administrateur général des finances ; 1 page in-fol. à son en-tête *Kleber, Général en Chef*, vignette, le bas de la page occupé par une inscription en arabe (encadré). 200/250
- Il l'autorise à « donner un secours de deux cents Pataques au cheik de Gaza », auquel il fera délivrer un passeport...
120. [**Marie-Joseph de LAFAYETTE** (1757-1834)]. AFFICHE imprimée : *Acte du Corps Législatif* (Imprimerie de Jacquez), août 1792 ; grand in-fol. (54 x 41 cm). 250/300
- DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE du 19 août 1792. L'Assemblée Nationale accusant Lafayette « Ci-devant Général de l'Armée du Nord » d'avoir « employé les manœuvres les plus odieuses pour égarer l'armée dont le commandement lui avoit été confié ; considérant qu'il a cherché à la mettre en état de révolte, en la portant à méconnoître l'autorité des Représentants de la Nation » et à inciter les soldats à la révolte ; il est « prévenu du crime de rébellion contre la Loi, de conjuration contre la Liberté, & de trahison envers la Nation », et totalement démis de ses fonctions de Général de l'Armée du Nord, et en état d'arrestation...
121. **Jean LANNES** (1769-1809) maréchal. P.S., Q.G. de Wimille 13 fructidor XIII (31 août 1805) ; demi-page in-fol. 700/800
- DÉBUT DE LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE. « Le Maréchal d'Empire Lannes, commandant en chef le corps d'avant-garde » ordonne au colonel KIRGENER, commandant l'arme du Génie de son corps d'armée, « de se rendre sur le champ du camp de Wimereux à Strasbourg, en passant par Paris, le plus diligemment possible. Une feuille de route et des chevaux de poste lui seront fournis »... [À cette date, Napoléon a renoncé à ses plans d'invasion de l'Angleterre, et il transfère sur d'autres fronts les officiers du camp de Boulogne.]
- ON JOINT un brouillon de lettre en partie autographe au citoyen BERTHIER, Ministre de la Guerre, Q.G. de Perpignan 4 frimaire VIII (25 novembre 1799 ; sur 2 pages in-fol. avec vignette et son en-tête *Lannes, Général de Division*), sur les réactions aux événements du 18 brumaire...



122. **Jean LANNES**. L.A.S., [Brünn] 13 frimaire à 8 heures du soir (4 décembre 1805), à SA FEMME « Madame la maréchale Lannes » ; 2 pages in-4, adresse, fragments de cachets de cire rouge. 2.500/3.000

MAGNIFIQUE ET RARE LETTRE À SA FEMME AU SURLENDEMAIN DE LA VICTOIRE D'AUSTERLITZ.

« Nous voilà enfin en paix ma bonne amie, j'espère te gronder à mon tour sous un mois au plus tard. Tu es bien injuste ma chère Louise, comment as-tu pu me dire que je ne t'aimais pas, parce que je ne t'écrivais souvent ; tu ne peux pas te faire un idée [...] des marches forcées que nous avons fait je puis te dire que depuis mon départ de Paris je ne me suis pas desabillé quatre fois ». Le Prince Murat a expédié à Paris sa lettre dans laquelle il lui a fait part « de la belle bataille que nous avons eue avant hier avec les armées Russes et autrichiennes, fortes de plus de cent mille hommes, contre la notre forte de 60 mille. Nous avons tout culbuté c'est à dire tué ou pris. On na jamais vu un carnage pareil. Je ne veux plus te parler de guerre ma chère amie je ne veux ainsi je la fais avec toi et je ne veux d'autre condition que celle que tu avoue que tu as eu grand tort de me gronder ». Louis [de Gueheneuc, son beau-frère] pourra confirmer « que je lui parlois toujours de toi même sur le champ de bataille. Je lui disois si la pauvre Louise nous voyoit je parie qu'elle voudrait partager notre danger »... Il est sûr de son courage, comme celui qu'a montré Louis à ses côtés sur le champ de bataille... « Je finis ma belle Louise en tembrassant mille et mille fois, de cœur et dame »...

123. **Dominique-Jean, baron LARREY** (1766-1842) le grand chirurgien militaire. L.A.S., Le Caire 23 vendémiaire VII (14 octobre 1798), à SA FEMME ; 4 pages in-4 (cachet de la collection Crawford ; pli central renforcé). 1.200/1.500

CAMPAGNE D'ÉGYPTE. Il lui a écrit plus de 50 lettres, et lui a fait porter de l'argent par Dubois, outre les 1200 livres que doit lui payer le général en chef. : « Economise cet argent ma bonne amie car de longtems je ne pourrais t'en envoyer, j'ai perdu mes instrumens, une grande partie de mon linge et usé tous mes habits, mes deux chevaux sont abimés, je suis obligé d'en acheter d'autres, de faire faire au moins les instrumens les plus essentiels, le linge et les habits necessaires pour pouvoir charger, j'ai contracté la dette des appointemens que je t'ai envoyés [...] enfin les depenses que je suis obligé de faire sont énormes et si la pénurie d'argent où se trouve l'armée continue je ne sais ce que nous deviendrons »... Il parle avec affection de la grossesse de sa femme, et l'encourage pendant ces mois à cultiver sa peinture et à confectionner des chemises et mouchoirs avec de la toile de Flandres qu'elle paiera avec un ou deux des châles de cachemire qu'il lui a envoyés. « Veille à la conservation de ma place, j'en sens le besoin plus que jamais et si le malheur vouloit qu'on supprimat l'école d'instruction il ne faudroit pas perdre un instant un instant pour me faire assurer une place equivalente dans l'hospital m^{re} qui doit exister à Paris »... Il est très tourmenté de ne pas avoir de nouvelles de son accouchement : « je ne passe pas de nuit sans faire de rêves affreux sur toi et mon Hypolite [...] j'éprouve une terreur secrete qui semble me présager quelque triste evenement. – Ha ! cher Hypolite si tu allais encore rouvrir les plaies de mon cœur ! Mon courage et ma raison seroient inutiles... Ô ma chère Laville. Rappelle toi nos premiers amours et s'il t'en reste encore quelqu'agreable souvenir fais le servir au bonheur de nôtre enfant. N'epargne rien pour lui conserver la vie qui m'est plus chere que la mienne. Suis dans son education la marche de la nature tracée par J.J. »...

124. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., Le Caire 25 nivose VII (14 janvier 1799), à SA FEMME ; 2 pages in-fol. (petites fentes et mouill. de désinfection, un angle réparé ; cachet de la collection Crawford). 1.200/1.500

CAMPAGNE D'ÉGYPTE. ... « j'ai fait la campagne de Suez avec le général, nous avons marché pendant dix jours dans des deserts affreux composés de plaines de sable parfaitement arides où l'on ne trouve ni arbre, ni source, ni habitation. Le chemin n'est tracé par une quantité innombrable d'ossements d'homme de femme et d'animaux ; faute de tente j'ai été obligé de passer les nuits au bivouac elles étoient glaciales quoique la chaleur du jour soit assez forte. Arrivés à Suez nous avons traversé la mer Rouge à cheval pour aller prendre connoissance des sources de Moïse qui se trouvent à 5 à 6 lieues dans l'Asie du coté des m^{gnes} du Tor. Cette petite course a manqué me couter la vie. Je reçus un coup de pied de cheval au sourcil droit des plus violents. Cependant il n'a pas eu de suite facheuse. Nous avons repassé la mer Rouge avec plus de difficulté que le matin, c'étoit la nuit plusieurs personnes n'ont du leur salut qu'à la vigueur de leurs chevaux, nous avons parcouru toute l'isthme en suivant les traces du canal qui dit on a existé et établi une communication entre les deux mers qu'on se propose de retablir ainsi que le port de Suez »... Il lui tardait de revenir au Caire, dans l'espoir de trouver une lettre d'elle : « il me semblait déjà en tenir une qui m'annonçait que tu avais été dangereusement malade suites des couches du petit Hypolite et que lui-même avoit été a deux doigts de la perte que cependant tu étois retablie ainsi que l'enfant. La p^{re} idée me fit frissonner je passois ensuite dans une douce illusion qui fit dissiper pendant quelque tems les peines et les fatigues de mon voyage, mon arrivée au Caire le fit evanouir et mon ame retomba dans de nouveaux sujets d'alarme et d'inquietude dont je ne te parle pas. Je me suis aperçu enfin que les barrières qui nous separent sont impenetrables, notre exil est toujours le même »... Il s'afflige d'avoir passé huit mois sans recevoir de ses nouvelles : « je ne sais plus si tu existe encore ni mon enfant »... Il pense avec nostalgie au pays où il serait tranquille près d'elle, alors qu'ils sont toujours sur le qui-vive, toujours en mouvement : « nous arrivons de faire un voyage et bientôt nous serons en marche pour un plus grand ainsi de suite et malgré nos peu de moyens nous finirons probablement dans l'Inde, il paroît qu'avant quinze jours nous serons en Syrie »...

125. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., Le Caire 8 pluviose VII (27 janvier 1799), à SA FEMME ; 2 pages in-4 (cachet de la collection Crawford). 1.000/1.200

CAMPAGNE D'ÉGYPTE. SON élève CAUMETTE lui remettra cette lettre et lui donnera de ses nouvelles ; c'est « un brave garçon que je recommande à l'inspection et aux professeurs du Val de Grace, il te remettra peut-être un chapeau qu'un g^{ral} m'a promis m'envoyer dans le jour, [...] je le charge aussi d'une paire de pigeons remarquables par leur beauté et leur origine ; ils descendent de ceux qui autrefois portoient les nouvelles de Balbec à Palmire on les entretenoit dans une grande mosquée du Caire, où les Revoltés du 30 Br^{re} s'étoient rassemblés, mais il est à craindre qu'ils ne périssent en route »... Il déplore de ne gagner que de modiques appointements qu'il dépense pour ses propres besoins ; « nous ne sommes pas payés régulièrement. J'ai été obligé de vendre ma montre à repetition : enfin je présume que le g^{ment} aura assuré l'existence de nos familles. L'armée va partir pour la Syrie, le départ est fixé au 15 du courant, nous allons essayer de nouvelles fatigues et de nouvelles privations car nous aurons 15 ou 20 jours de desert, je compte toujours sur ma robuste santé et le courage qui ne m'abandonne pas »... Il l'exhorte à soigner sa santé et à rester sereine, et à veiller à la conservation de leur cher petit Hypolite. « D'ailleurs n'as-tu pas tout ce que tu pourrai désirer, une production de toi-même dont la presence ferait seule le bonheur de ma vie, ô trop interessante creature quand pourrai je te voir ! [...] Enfin je vais encore prendre patience pendant cette année courir les hasards de la guerre, mais ensuite je ferai tous mes efforts pour t'aller joindre et ne plus te quitter »...

126. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., Alexandrie 11 thermidor VII (29 juillet 1799), à SA FEMME, « la Citoyenne Larrey, peintre d'histoire » ; 3 pages in-4 avec en-tête rayé Michaux, *Commissaire des Guerres*, adresse (mouillures de désinfection ; cachet de la collection Crawford). 1.500/2.000

CAMPAGNE D'ÉGYPTE, APRÈS LA BATAILLE D'ABOUKIR. Les Anglais l'auront sans doute effrayée sur le sort des Français en Syrie, mais heureusement les armes, la peste et la famine n'ont frappé qu'une partie d'entre eux. « À la vérité cette campagne a été bien pénible et je ne crois pas que depuis que les divers peuples se font la guerre on est jamais vu rien de semblable. J'ai perdu plusieurs de mes camarades. Les uns ont été tués à mes cotés, les autres expiroient à mes yeux des symptômes affreux de la peste sans exprimer le moindre regret. Ô triste souvenir leur image se retracera sans cesse dans ma mémoire, tous étoient venus dans ces climats inconnus pour partager mes travaux, [...] juge de ma douleur, ma bonne amie ; maintenant je suis obligé de suppléer à moi-même à toutes les victimes. J'ai failli succomber plusieurs fois au fardau qui m'opprime, deux cens fois j'ai vu la mort planer sur ma tette mais l'heure n'étoit pas arrivée, toi seule ma chere Laville me faisoit regretter la vie et mon cher Hypolite »... Il évoque les tristes tableaux des combats de cette expédition syrienne, la ruine de sa santé et de ses possessions, une gratification de 4000 francs du général en chef qui rembourse à peine ses pertes, et l'avenir qu'il redoute, ayant perdu plusieurs années d'un âge où il devait fixer sa carrière et sa réputation... Puis il revient à son récit de la campagne : « A peine arrivé de Syrie je suis parti pour le long des pyramides où l'on attendoit MURAT BEY de là nous sommes venus à Abouquir pour repousser les ennemis qui avoit fait une descente et s'étoient retranchés dans cette presqu'isle, une bataille sanglante a décidé de leur sort. La victoire a été complete pour nous [...] J'ai conservé la vie aux braves généraux qui dans cette journée se sont distingués, comme aux soldats qui ont été victimes du sort de cette b^{lle}. Ma recompense sera toujours le plaisir que j'éprouve interieurement d'avoir été utile à mes concitoyens »...

129. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., « Witebsk en Russie » [Vitebsk] 9 août 1812, à SA FEMME ; 3 pages in-4, en-tête biffé *Les Inspecteurs généraux du Service de santé militaire*, adresse avec cachet cire rouge aux armes brisé (cachet de la collection Crawford). 1.000/1.200

CAMPAGNE DE RUSSIE. « S.M. après m'avoir injustement grondé à deux reprises différentes sur des faux rapports que les C^{res} des guerres avoient faits, vient de m'exprimer par des signes non équivoques son regret et Elle a déclaré devant plusieurs personnes qu'elle me consideroit comme l'un de ses meilleurs serveurs et qu'elle m'aimoit beaucoup. En effet je l'ai vu aujourd'hui à son lève et j'en ai reçu des paroles flatteuses et très consolantes. Cette circonstance qui a été d'abord bien pénible pour moi me prouve que je suis toujours d'une manière favorable present dans la mémoire de l'emp^r et qu'à la fin de la campagne j'ai lieu d'esperer qu'il fera le bonheur de ma famille et de celle de ta sœur. Aujourd'hui on ne peut rien demander »... Il est heureux des nouvelles que sa femme lui donne de leurs enfants, Lilite et Isaure, et il trouve un rapport certain entre sa femme et l'étoile de Venus : « Comme nous avons marché la nuit pendant quelque temps j'ai pu la contempler, la douceur de sa lumière me rappelait tes doux regards lorsque ton cœur s'occupoit de moi, maintenant je n'ai plus aucun signe de reconnaissance la brume couvre les cieus pendant la nuit et nous sommes accablés d'orage et de chaleur humide pendant le jour. Bientôt nous aurons la neige et enfin les frimats les plus rigoureux. Voilà ce que je redoute le plus, mais enfin je tâcherai de les supporter comme tant d'autres vicissitudes attachées à la guerre des contrées éloignées et miserables comme celle cy. Tranquillise toi ma chere amie j'espère dans mon étoile »...

130. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., « Mozahik » [Mojaïsk] 10 septembre 1812, à SA FEMME ; 8 pages in-4 sur papier plié à en-tête et vignette de la *Garde Impériale. Service de Santé* (2 pages un peu brunies ; cachet de la collection Crawford). 1.500/2.000

MAGNIFIQUE LETTRE TROIS JOURS APRÈS LA BATAILLE DE LA MOSKOWA. Il n'a pu lui écrire depuis son départ de Smolensk : « Je n'ai cessé depuis Witebsk [Vitebsk] d'avoir des blessés, et un grand nombre qui ne m'ont pas laissé un seul instant de repos. Le petit nombre de chirurgiens que j'ai pu conserver [...] et la penurie de toutes choses pour nos blessés ont rendu mes fonctions extremement penibles et tu te figures assez d'après les motifs tout ce que j'ai du supporter ; certes sans cette belle force de temperament que l'on me connoit et mon courage ou plutot mon amour pour mes devoirs et les blessés, j'aurois inmanquablement succombé, mais heureusement la nature m'a favorisé du don precieux d'augmenter progressivement mes forces à mesure que j'en fais usage et au milieu de toutes les fatigues et de mes misères je me porte bien »... Le 7 ils ont eu une terrible bataille qui a duré toute la journée : « je ne te donnerai aucun detail de cette affaire le bulletin vous les fera connoître mais comme tu penses j'ai eu à travailler nuit et jour jusqu'à ce moment sans m'arreter, en outre des g^x blessés que j'ai du panser moi-même j'ai été forcé par la penurie de sujets habiles, de faire toutes les operations graves et difficiles. Je n'en sais pas le nombre mais je crois en avoir fait plus de 100 et dans quelle situation, sur le sol sous un vend glacial quelquefois pluvieux ou nebuleux et le travail penible s'est continué les nuits et les jours jusqu'à ce moment [...] Mais l'humanité exigeoit tous les sacrifices de ma part. Je l'ai servie avec zèle et une grande activité tant pis pour ceux qui ne me rendront pas justice, telle est la vérité. Bien que j'aye porté mes secours aux g^x MONTBRUN, NANSOUTI et autres sur le champ même de bataille je n'ai couru presqu'aucun danger [...] mon ministere pour être employé avec succès exige une sorte de securité »... Ils marchent sur Moscou, distant d'une 20^{me} de lieue : il espère pour eux tous qu'ils y entreront ; le thermomètre descend déjà la nuit à 5 ou 6 degrés au-dessous de zéro... Après une mise en garde contre « la coluche », maladie contagieuse, « espece de phthisie pulmonaire qui se guerit rarement et les medecins ne connaissent pas plus cette p^{te} maladie que la 2^{me} », Larrey parle de quelques confrères : « Jamais DESGENETTES n'a pensé à s'en retourner bien qu'il soit extremement fatigué de la campagne – on n'a pas encore disposé de la place de M^r SUE [médecin chef de l'hôpital de la Garde], je pense qu'elle sera donnée à CASTEL qui par le fait la merite »... Il souligne les rigueurs de la vie auprès de l'armée, où il faut travailler comme un domestique pour avoir un peu de feu, de l'eau et des fourrages, et où on se ruine par les dépenses, l'usure et les pertes continuelles : « j'en suis déjà au 7^{me} cheval acheté que j'ai perdu dans cette circonstance presque tous mes élèves ont perdu leurs portes manteaux et leurs chevaux, nous n'avons aucune espece d'indemnité et a compter du 1^{er} août nous allons être payés en papier Russe qui n'aura point de valeur – enfin il faudra nous habiller comme les habitants et les fourrures à ma grande surprise sont plus cheres ici qu'à Strasbourg »...

131. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., Leipzig 18 mars 1813, à SA FEMME ; 3 pages in-4, adresse (papier un peu brun, lég. répar. ; cachet de la collection Crawford). 700/800

CAMPAGNE DE SAXE. Sa femme souffre d'une « gouteuse rhumatique » dont elle a hérité de sa maman. « Cette humeur lorsque les fonctions des organes du bas ventre sont affoiblies par les mauvaises digestions, et les passions tristes de l'âme, cette humeur dis-je porte ses effets sur les membranes serrées de la tête où elle doit nécessairement occasionner les plus vives douleurs, parce que le moindre engorgem^t dans les vaisseaux de ces membranes dont le tissu est fort serré et très nerveux produit une distention sur les fibriles nerveuses imperceptibles d'autant plus douloureux que le tissu de ces membranes est plus dense et c'est ce qui arrive dans l'âge avancé »... Il conseille des dépuratifs, met en garde contre les mauvais aliments, et recommande d'être toujours en sueur, « mais vous ma belle dame pour montrer vos jolis bras et votre belle poitrine vous laissez toucher à l'air froid et humide du soir, ce qui ne devrait jamais être touché que [par] votre docteur Larrey. Il est difficile d'empêcher l'invasion des passions tristes de l'âme mais on previent celles qui sont l'effet d'une excitation morale ou physique &c. [...] en employant le moins possible ton esprit surtout par des lectures de nuit »... Il prodigue d'autres conseils : se purger, faire des lavements, se frictionner le bas ventre, se couvrir la tête, se poudrer les cheveux, prendre des pilules de camphre, supprimer le café au lait, faire un déjeuner « leger mais plus estomachique », etc.

132. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., quartier général impérial [à Mayence] 1^{er} avril 1813, à SA FEMME ; 3 pages in-4, adresse (fente restaurée ; cachet de la collection Crawford). 700/800

CAMPAGNE DE SAXE. Il apprend la maladie de sa femme par son ami RIBES, et réclame une lettre pour connaître son état... Il lui reproche de ne pas avoir suivi le traitement qui aurait prévenu cette congestion bilieuse : « Il faut surtout faire attention au régime que je t'ai prescrit et surtout ne point te facher ni prendre de l'humeur contre personne, pas même contre ton pauvre ami qui malgré ses originalités est bien digne de ton amitié, il faut bien te ménager maintenant, faire un exercice doux mais continu, prendre des purgatifs doux de temps en temps et des substances étherées. Surtout prends bien garde de ne point te laisser saigner ou appliquer des sangsues qui comme je te l'ai dit tant de fois sont très contraires aux maladies du foie »... Il demande si elle a touché enfin les 8 ou 9 mille francs de sa baronnie, « et si l'empereur veut me donner quelque indemnité pour mes pertes, sans cela je vais être malheureux. Au moins qu'il me donne pour récompense la place de ch^{en} consultant »... Il ajoute : « Nous sommes sans cesse en présence de l'ennemi ne sejoignant jamais plus de 24 heures au même endroit. Nous avons continuellement des blessés juge de mes occupations et de mes fatigues – cette campagne sera également bien pénible, mais je me porte bien et nous touchons aux premières chaleurs que j'aime »...

133. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., Magdebourg 8 avril 1813, à SA FEMME ; 4 pages in-8 (cachet de la collection Crawford). 1.200/1.500

BELLE LETTRE DE LA CAMPAGNE DE SAXE DÉFENDANT SA MÉTHODE DE PANSEMENT. Il est inquiet que sa femme le laisse sans nouvelles. « À peine avois-je acquis l'espérance d'un repos agréable que je n'ai pu goûter qu'un très petit nombre de jours à Leipzig qu'il a fallu en partir pour venir ici où nous pouvons à peine et à force d'argent pourvoir à nos premiers besoins et à la subsistance de nos chevaux – encore n'ai-je pas pu de ma personne m'y repauser deux jours il m'a fallu suivre les mouvements du vice roy et de l'armée qui ont fait une excursion au delà de l'Elbe sur le territoire de la Prusse devenue notre ennemie. Il m'a fallu passer plusieurs jours et plusieurs nuits à peu près au bivouac ce qui m'a beaucoup contrarié – parce que nous y sommes fort mal sous tous les rapports »... Larrey polémique alors avec son ami et confrère RIBES : « s'il n'a pas le courage de me soutenir dans les justes vérités qu'il ne soit pas au moins le partisan de mes antagonistes – au reste s'il se casse une jambe à l'armée avec blessure je le panserai moi-même d'après son opinion et celle de ses partisans avec les attelles de bois et les semelles qu'il preconise tant – et puis il m'en donnera de nouvelles – il verra l'effet que produiront les corps durs et presque inflexibles sur les plaies déchirées et les pointes des os recouvertes de leurs membranes sensibles qui passent souvent à travers. – Certes il n'appartient pas à M.M. Ribes Y. et P. de critiquer ma méthode pour le pansement de la sorte de plaies compliquées de fractures, j'ose dire que personne ne les panse avec plus de douceur et de succès que moi, qu'ils visitent et qu'ils interrogent ceux que j'ai soignés de ce genre de blessures et pour avoir une solution raisonnée et prompte qu'ils appellent leur confrère Lachôme qui d'ailleurs n'est point mon ami. J'ose affirmer d'avance qu'ils ne connaîtront pas la jambe qui a été fracturée peut-être le blessé ne se souviendra-t-il pas que c'est moi qui l'ai pansé d'après mon procédé c. a. d. sans aucune de ces machines meurtrières et embarrassantes »... Il réclame un habit d'uniforme d'inspecteur, une petite couronne de fer, un thermomètre métallique, etc. : « je manque de tout je n'ai point d'argent et personne ne me console. Si cela continue j'envoie ma démission à l'empereur et je m'en irai dans les climats brûlants pour ne plus retomber dans ces climats glacés »...

134. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., Strassfurt 9 avril 1813, à SA FEMME ; 3 pages in-8, adresse avec contreséing ms (cachet de la collection Crawford). 600/800

CAMPAGNE DE SAXE. « Depuis notre arrivée à Magdebourg nous n'avons cessé d'être en course chère bonne amie et il paraît maintenant que nous n'aurons plus de repos. Cela me contrarie parce que j'avois encore besoin d'une 15^{ne} de jours pour me remettre entièrement et achever mes préparatifs de campagne, enfin que faire je dois suivre les mouvements de l'armée et me conformer aux circonstances »... Il ne sait si elle a reçu son envoi de Leipzig : les Russes sont entrés dans cette ville le lendemain du jour où les Français la quittèrent... « Je ne reçois aucune nouvelle de M^r RIBES et sans une observation déplacée qu'il a faite je ne saurais s'il pense encore à moi. [...] Je ne puis concevoir comment avec autant de délicatesse et de probité, l'on peut condescendre à l'opinion quelque erronée qu'elle soit, des hommes parce qu'ils occupent un rang plus ou moins distingué – je voudrais qu'il se défît de ce défaut ou qu'il se corrigeât de cette foiblesse et coupable complaisance – il n'est sévère et franc que pour son malheureux ami. C'est une belle chose sans doute que la politique, pourquoy n'ai-je pas été à son école ? [...] Maintenant que tu aura vu DESGENETTES qui ta porté de mes nouvelles, dis moi quel est son opinion maintenant sur les démarches que j'avais faites pour lui »...

135. **Dominique-Jean, baron LARREY.** L.A.S., Halberstadt samedi saint 18 [17] avril 1813, à SA FEMME ; 2 pages et demie in-4, adresse avec contreséing ms (cachet de la collection Crawford). 600/800

CAMPAGNE DE SAXE. Il se réjouit de la guérison de sa femme et la taquine : « on prétend que les Cosaques sont allés jusqu'à Paris, prenez garde à vous Madame ils en veulent aux jolies femmes presque toutes celles qu'on a amenées de Moscou ont été enlevées par eux et l'on dit quelles se trouvent très heureuses ainsi la perspective n'est pas si pénible »... Il évoque les affaires de sa belle-sœur Henriette et ses propres démarches pour obtenir ses appointements et une indemnité pour ses pertes, puis revient au badinage : « Tu as bien raison bonne amie de ne pas scruter ma vie privée elle est diablement privée je t'assure. Je passe toute ma vie dans les privations et puisque tu parois t'en rejouir je te déclare d'avance que tu m'en payera les intérêts souviens-t'en. Je n'ai ici et jusqu'à mon retour à Paris qu'un seul objet qui m'occupe par moments bien agréablement, c'est un petit cheval

que je te destine je serais bien content si je puis te l'offrir – il s'appelle Borisow – c'est un enfant sauvé de l'incendie de Moscou il est fils d'un noble arabe et d'une belle polonaise – il a reçu l'empreinte de la blancheur des neiges du pays de sa mère et des sables dorés et de la teinte maure des pays de son père – il a la douceur et la langueur de sa mère les formes, la majesté, l'ardeur et la légèreté du coursier de la Lybie. Ses yeux sont comme ceux de la gazelle, ses jambes approchent de la finesse de celle de cet animal et il est aimable comme lui. Condamné comme son maître, à certaines privations pénibles, il couche souvent avec une belle Beresina sans lui faire la moindre insulte »... Il termine par des recommandations pour la santé de leurs enfants...

136. **Dominique-Jean, baron LARREY**. 2 L.A.S., quartier général du Vice-roi d'Italie 22 et 25 avril 1813, à SA FEMME ; 3 pages in-4 et adresse avec contreséing ms, et 2 pages in-4 (cachets de la collection Crawford). 700/800

CAMPAGNE DE SAXE. 22 avril 2 h. après minuit. Il évoque d'abord un envoi de saucissons demandés à son oncle, les chemises qu'il a fait faire, sa « pauvre et respectable maman dont le souvenir m'est toujours cher »... Quant aux « discussions établies à l'occasion de mon projet d'organisation nouvelle des ambulances il m'est parfaitement égal qu'on adopte ou qu'on n'adopte point mes propositions. Je ferai ma chirurgie comme je l'entends, et la nature fera le reste. Je suis fort aise d'apprendre que DESGENETTES ait reçu 20,000 f. d'indemnité, il m'avait promis en parlant pour lui à l'emp^r de parler également pour moi et nous étions convenus en effet qu'il demanderait pour chacun 20,000 f. Il paroît qu'il ne la pas fait tout cela est possible, comme il est tres possible qu'on ne pense pas à moi [...] Je n'ai que le regret de ne pas savoir M^r BENOIST récompensé. Cela me fait une véritable peine je ne sais pourquoi aucune de mes entreprises ne réussit [...] tandis que je n'ai cessé de me sacrifier et d'être aux avants postes sans avoir huit jours d'un véritable repos, l'on perd par moments le courage et la raison, je t'avoue même que tes reflections et le souvenir de tous mes sacrifices me font en ce moment pleurer comme un enfant »...

Aschersleben 23 avril. Le porteur de cette lettre, officier de la Garde, lui remettra une tabatière d'or garnie d'une mosaïque : « C'est un presant qui m'a été fait par un g^{ral} à qui j'avois donné quelques soins. Comme M^r CHAUSSIER t'a soignée sans doute avec zèle pendant ta maladie je te prie de lui donner non pas cette tabatière mais celle qui accompagnoit le presant du roy de Saxe, je la crois d'un meilleur gout et plus jolie »...

137. **Dominique-Jean, baron LARREY**. L.A.S., Mayence 16 novembre 1813, à SA FEMME ; 4 pages in-8 (cachet de la collection Crawford). 700/800

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE. Il annonce la mort de plusieurs personnes : le pauvre DORIGNY, d'une fièvre et de poumons malades, à Dresde ; le jeune mari de Mme veuve MARIN, qui « s'est détruit de desespoir de se voir au milieu des Cosaques, si on t'en demande des nouvelles dis qu'il a été tué par eux » ; un autre jeune homme, charmant et intelligent, PAGÈS, s'est coupé la gorge pour le même motif : « dis qu'il est mort d'une fièvre maligne », etc. « Le fils du medecin en chef de l'armée GOREY a été tué à ses yeux par les Cosaques – un grand nombre est resté prisonniers chez les ennemis [...]. Le général BELLIARD qui a été blessé à la b^{le} de Leypsig [...] vient de me dire que le prince BERNADOTE mon compatriote aujourd'hui Charles 13 a obtenu des autres souverains que tous les officiers non combattans français restés en leur pouvoir seroient renvoyés »... Il a laissé à Dresde le lieutenant-colonel MARESCOT « assez sérieusement malade d'une fracture à la jambe avec des dépôts énormes et de la fièvre. [...] J'ai lieu de croire qu'il guérira et rentrera bientôt en France. [...] Le général LATOUR-MAUBOURG [il avait eu la cuisse emportée par un boulet à Wachau le 16 octobre] va toujours de mieux en mieux »...

ON JOINT une autre L.A.S., Mayence 15 novembre 1813 (2 p. in-4, mauvais état), au sujet des échecs de ses demandes de congé, et de ses soins au général LATOUR-MAUBOURG...

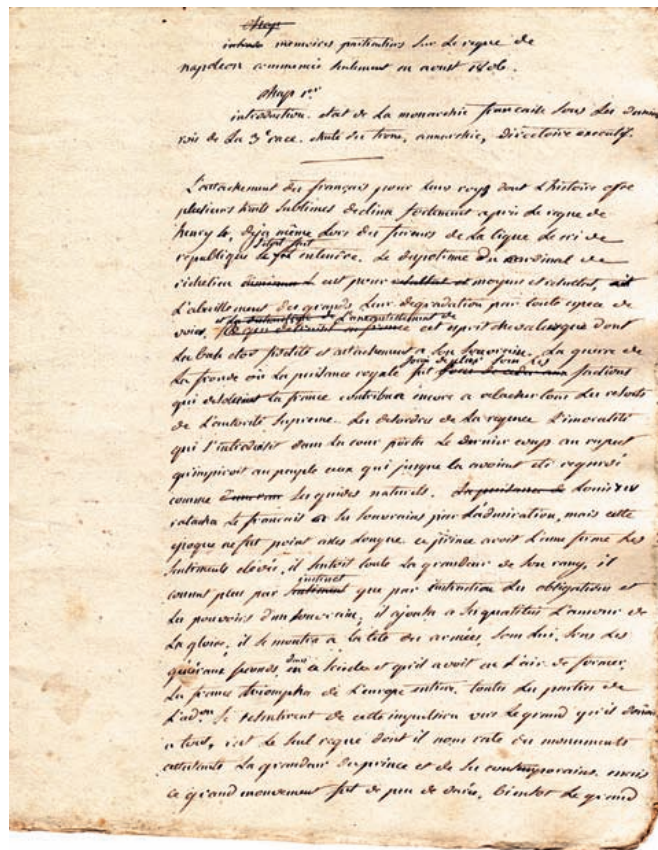
138. **Adrien-Nicolas Piédefer, marquis de LA SALLE** (1735-1818) général. L.A.S., 7 messidor IX (26 juin 1801), au Ministre de la Guerre [Alexandre BERTHIER] ; demi-page in-fol à l'en-tête *Vétérans en activité. Le Général Lasalle, Chef de la 4^e Demi-Brigade*, cachet encre. 100/150

Il réclame pour son fils Aimé LA SALLE, « soulieutenant reformé employé à la 82^e 1/2 Brigade », qu'on lui paye sa gratification d'entrée de campagne...

139. **Antoine-Charle-Louis de LASALLE** (1775-1809) général de cavalerie. L.A. (minute), [vers 1806-1809, au maréchal Alexandre BERTHIER] ; 2 pages in-8. 1.500/2.000

BELLE ET RARISSIME LETTRE SUR SON DÉVOUEMENT À L'EMPEREUR.

« Je viens d'être déçu de l'espérance que j'avois formé et sur laquelle j'étais fondé à compter, S.M. ne m'ayant pas formellement refusé. Enfin un Colonel vient d'être donné aux chasseurs de la garde. J'avois cru avoir des droits à ce poste soit par mes services dans cette arme, soit par les preuves de dévouement à S.M. que j'ai su lui donner. J'ai le cœur serré de cette défaveur. Pourquoi ne m'avoir pas dit Non dès ma 1^{ère} demande ? J'en serais moins humilié ! Vous Monseigneur, qui m'avez toujours témoigné amitié (et cela datte de loin), faites en preuve pour moi, mettez sous les yeux de S.M. mes regrets de ne pouvoir, malgré tous mes efforts, être rapproché de son auguste personne et priez le de me donner un commandement qui me mette à même de mériter son *estime*. M'importe l'éloignement et le danger, tout me conviendra pourvu que S.M. soit persuadée de mon entier dévouement. Ma div^{ion} dispersée en Allemagne n'est plus par le fait sous mes ordres, et il me parait impossible que mes services ne soient plus utiles »...



140. **Jérôme-Annibal-Joseph de REYNAUD DE BOLOGNE, baron de LASCOURS** (1761-1835) officier, député et préfet. MANUSCRIT autographe de ses *Mémoires* ; 6 cahiers in-4 de 89 feuillets (environ 175 pages). 2.500/3.000

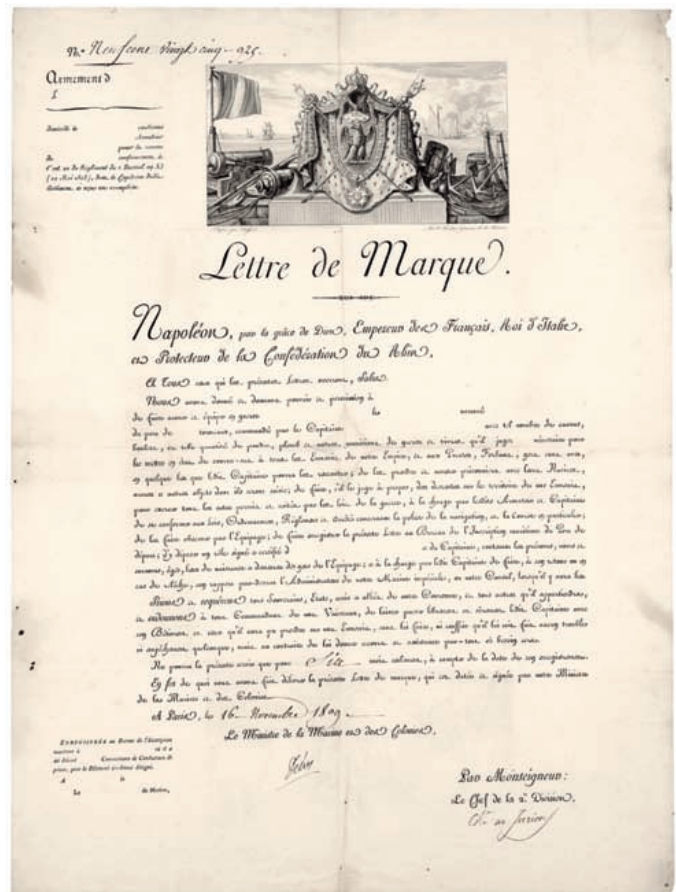
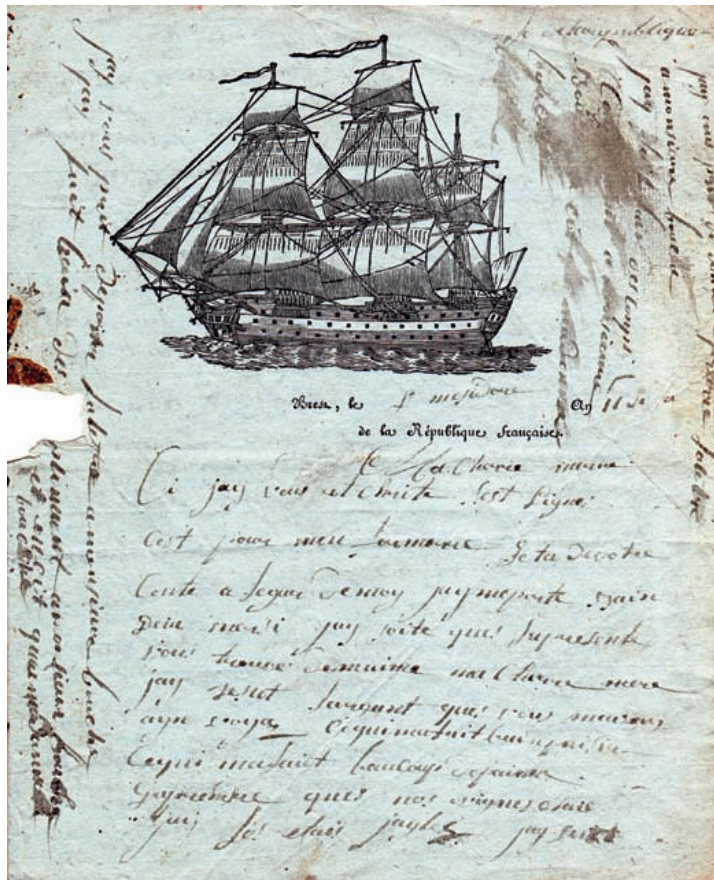
MÉMOIRES INÉDITS D'UN DÉPUTÉ DU GARD, SUR SES VOYAGES, LA GUERRE D'AMÉRIQUE, LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE.

Lascours servit dans les armées du Roi sous l'Ancien Régime, et participa à la guerre d'indépendance d'Amérique. Député du Gard (où se trouve le château de Lascours) au Conseil des Cinq-Cents puis au Corps Législatif, de 1795 à 1813, il se rallia aux Bourbons ; de nouveau député de 1818 à 1823, il sera préfet du Lot, de la Vienne, du Gers et de la Drôme.

Les trois premiers cahiers sont des *Mémoires personnels* (la couverture porte « M. pers. n°1 »). Ils s'ouvrent par une *Exposition* : « Lorsqu'un homme a vécu pendant une révolution comme celle qui vient de s'opérer en France et que par l'état et le rang qu'il tenoit dans la société il a été obligé de prendre un parti dans les troubles qui ont agité son pays, il est de son devoir de faire connoître à ses enfants les causes qui ont déterminé son opinion et sa conduite, tel est le but de l'écrit suivant. Ce n'est point une apologie car je suis loin de parler en avoir besoin mais à mesure que le tems de troubles s'éloigne, je m'aperçois que l'on oublie trop »... L'auteur donne au fil des chapitres des précisions sur sa famille d'origine italienne, qui « vint s'établir en Languedoc » et qui « adopte les opinions de Calvin ». Suivent de nombreuses précisions autobiographiques, des détails sur ses voyages en Angleterre, en Irlande, dans les ports français, en Espagne, au Portugal, Madère, et enfin l'Amérique : « nous eumes ordre de prendre des vivres pour quatre mois [...] nous recevmes plusieurs barils d'or et d'argent et nous mimes à la voile ignorant notre destination à la hauteur de Madère [...] nous apriames que nous aillon dans l'Amérique septentrionale et que l'argent que nous portions étoit destiné à l'armée de M. de ROCHAMBEAU » : batailles navales, Rhode Island, Boston, Terre-Neuve, Yorktown, etc. ; rencontres avec Rochambeau, LAFAYETTE et WASHINGTON... De retour de ses voyages, « l'on me fit connoître les affaires de notre famille. Elles étoient dans un état déplorable depuis la mort de mon père [...] j'arrivai à Lascours que je trouvai dévasté sans aucun meuble »... Lascours brosse ensuite un tableau des années révolutionnaires, puis tient un récit de considérations diverses s'étendant jusqu'à 1810. En 1806, il relate son succès aux assemblées électorales du Gard ; en mai 1807, il évoque son fils aux Dardanelles, puis en 1810 il réitère son attachement à JOSÉPHINE, reconnaissant des « témoignages d'intérêt qu'elle avoit daigné me donner plusieurs fois entouré d'une cour brillante »... Le chapitre 9, *Conclusion*, se termine ainsi, le 16 avril 1810 : « Comme ces notes tout ce qui me concerne personnellement et la famille, je dois y consigner les relations que j'ai eu avec le roi de Bavière [...] Je viens de parler de l'accueil que j'ai reçu du roi de Saxe, je ne dois pas passer sous silence les bontés dont m'a honoré l'impératrice JOSÉPHINE après la dissolution de son mariage »...

Les trois autres cahiers sont intitulés : *Mémoires particuliers sur le règne de Napoléon commencés seulement en aoust 1806*. Le premier chapitre porte le titre : « Introduction. Etat de la monarchie française sous les derniers rois de la 3^e race. Chute du trône, anarchie, Directoire exécutif » ; il commence ainsi : « L'attachement des français pour leurs roys dont l'histoire offre plusieurs traits sublimes decline fortement après le règne de Henry 4. Déjà même lors des fureurs de la Ligue le cri de la République s'étoit fait entendre »... Ces mémoires s'achèvent à la date de décembre 1809, avec l'exposition des circonstances du divorce de Napoléon et Joséphine : « Le retour de l'empereur après la paix de Vienne avoit eu des circonstances qui ont donné une grande consistance aux bruits de divorce »... Etc.

141. **Claude LECOURBE** (1759-1815) général. L.A.S. comme général de brigade, Guersbach [Gernsbach] 17 messidor [5 juillet 1796], au général de division TAPONIER ; 1 page in-fol. (petite répar. au bas). 400/500
- BELLE LETTRE MILITAIRE. Sa brigade a été attaquée entre « la gorge de Bade et Guersbach [...] dès la pointe du jour, et ici ce ne sont pas des troupes des cercles, car elles se sont battues en braves gens. Je suis cependant venu à bout de les pousser sur Guersbach où l'ennemi a soutenu un combat vif et meurtrier, mais il en a été chassé. [...] Enfin les troupes se sont parfaitement conduites quoique sans pain, et harassées de fatigue ». Il souligne que l'ennemi « mettoit la plus grande importance à ce point d'attaque »... Il expose la nouvelle disposition des troupes sous ses ordres... [Quelques jours plus tard, Ney participait vaillamment aux combats d'Ettingen (9 juillet) et de Gernsbach (15 juillet).]
142. **François-Joseph LEFEBVRE** (1755-1820) maréchal. L.S., Q.G. de Gueldres 19 nivose IX (8 janvier 1795), au général de division VANDAMME ; 1 page et quart in-fol. à en-tête *Armée de Sambre et Meuse. Lefebvre, Général de Division commandant l'Avant-Garde*, belle VIGNETTE gravée (inconnue de Boppe et Bonnet). 300/400
- Il le remercie de l'avoir prévenu « du mouvement que tu es obligé de faire pour occuper le terrain qu'abandonne la 1^{ère} Division ». Il en avertit par courrier le général en chef et lui demande des ordres « pour faire appuyer ma gauche à l'endroit que tu m'indiqueras ». Il aimerait qu'il retarde son mouvement jusqu'au retour du courrier, qui pourrait aussi lui donner des ordres ; « alors je suivrais ta marche et j'appuierais ma gauche à ta droite »...
143. **LETTRE DE MARIN**. L.A. par POUILLAIN, *Brest* 8 messidor II (26 juin 1794), à la citoyenne veuve POUILLAIN à Vouvray ; 3 pages in-4 avec VIGNETTE, adresse (petites déchir. au cachet). 300/400
- « Jay me porte bien, Deiu mersi jay soité que la presente vous trouve de maime ma cherre mere »... Il se plaint d'un mal aux dents et la charge de diverses commissions auprès de « monnonquele », « matente », etc. GRANDE VIGNETTE AU BATEAU.
144. **LETTRES DE MARINS**. 2 L.A.S., 1804-1805 ; 3 pages in-4 chaque, VIGNETTES maritimes, adresses. 400/500
- Brest 25 brumaire (16 novembre) 1804*. Pierre Jacques COYEAU, soldat dans le 15^e régiment de ligne embarqué à bord de *l'Invincible*, en rade de Brest, écrit à son père, vigneron à Saint-Martin (Eure-et-Loir) : « Jay vous diret que nous somme tres malle apprensent jay vous diret qui fait bein cherre vivre le pen vot jeusque a 7 sol la livre le vein 12 sol l'a bouilltaille »... VIGNETTE de BESNARD : la République dans un médaillon entre deux vaisseaux.
- Calais 2 fructidor XIII (20 août 1805)*, à EN-TÊTE ET VIGNETTE DE LA *FLOTILLE IMPÉRIALE*. CHANPION, à la 3^e régiment de dragons, écrit à sa mère, veuve à « Tardtinney » (Oise) : « nous somme bien malheureux pour le moment car le vin il son bien cherre. Car je vous direr que le paine il vos huit sous l'a livre et le vain il lui vos quarante sous la bouttelle ce qui nous chacrrinn beaucoup »... Partis de Chantilly le 1^{er} thermidor, ils ont embarqué le 15 et débarqué le 25 à Boulogne, puis sont revenus camper à Calais : « nous somme six mill h omme la dans la plainne campee là bien miserarbe car leau nous tombe sur le dos »...
145. **LETTRE DE SOLDAT**. L.A.S. du soldat RABIENDAUX, Kaiserslautern 9 fructidor II (26 août 1794), à son père ; 2 pages et demie in-4, VIGNETTE à la République. 150/200
- Il se réjouit des succès remportés par « nos brave Republiquins [...] pour détruire de concerre tous les trette et les dernier tiran de Europe ». Ils ont repoussé leurs ennemis « margré les redoute et les retranchement quille occupés nous leur savons pris tout cela à la bayonete. Ils ont fuit de vant nous et ons t'abandonné plussieurs pisse de canons [...] et baucoup de leurs esclave ont mordu la pousiere »...
146. **LETTRE de SOLDAT**. L.A.S. du sergent BELLANGER, Montauban 11 mai 1814, à M. Faultrier, au Lion d'Angers (Maine-et-Loire) ; 2 pages et quart in-4, adresse. 100/150
- APRÈS L'ABDICACION DE L'EMPEREUR. « Je vous dire que l'on dit que nous sommes royaux et que l'empereur à été deporté a l'isle d'Elbe, d'autre disent qu'il s'est sauvé en Turquie afin nous sommes sans trop savoir a qui nous aparténon ; il nous deserte tout les jours beaucoup de monde ausscin nottle regiment nous etions ancore 1500 hommes après l'affaire de Toulouze nous sommes a paine trois cents a present et tout le reste a deserté toute larmée an fait de même de manière qu'il y a bientôt plus d'officiers que de soldats. Nous ne sommes pas payé [...] nous sommes plus mal que nous ne l'etions au temps de guerre »...
147. **Jean-Baptiste LOUVET de COUVRAY** (1760-1797) conventionnel (Loiret) et romancier, lié aux Girondins. L.A.S., 29 janvier 1792, à Mademoiselle Maistais ; 2 pages et demie in-4, adresse (petite déchir. par bris de cachet). 300/400
- INTÉRESSANTE LETTRE à une amie qu'il appelle « ma chère femme », évoquant sa compagne Lodoïska, la situation politique et trahissant ses craintes pour son avenir. « Elle est là qui se coiffe, [...] comme il se trame d'horribles complots, et que je dois craindre d'être un des proscrits, quand je me trouve tard, dans cette maison, j'y reste. Un locataire me prête une petite chambre. J'y ai passé cette nuit ; et nous allons, elle et moi nous en aller ensemble. [...] PÉTHION disoit avant-hier au *Pouvoir Exécutif* que c'étoit surtout le bruit sourd de son évasion prochaine qui avoit agité le peuple. L'indigne n'a rien répondu. C'est un grand coquin. Des écrivains calomniateurs diront un jour que nous étions des scélérats ; mais des philosophes véridiques représenteront cet homme-là tel qu'il est : sinon le plus méchant, du moins le plus fourbe des hommes. » Il envoie à son amie « quelques papiers, deux discours de moi prononcés aux Jacobins, un Logographe où est un extrait d'Emilie, duquel vous reconnoîtrez l'auteur »... À la suite, LODOÏSKA a écrit une douzaine de lignes.
- ON JOINT 3 documents : une L.A.S. de THOMAS, administrateur du 10^e arrondissement de Paris, 19 floréal, à Louvet (calomnié dans le *Messenger du Soir*, il demande d'insérer « la pièce qui prouve que les Bons que j'ai signé n'étoient point pour les Egorgeurs »...); une L.S. par quatre administrateurs du Département de Paris, 29 thermidor III, à Louvet (son nom ne figure pas sur la liste des émigrés) ; le passeport suisse donné à Mme Louvet sous le pseudonyme de la veuve Chausson pour rentrer en France en août 1794.



148. **Hudson LOWE** (1769-1844) général anglais, géôlier de Napoléon à Sainte-Hélène. L.A.S., Plantation House 2 septembre 1817, [au général GOURGAUD] ; 3 pages in-8. 1.200/1.500
 LE COURRIER DE SAINTE-HÉLÈNE. Il a reçu sa lettre pour l'Europe qu'il va faire partir « par l'occasion actuelle. Comme il paroît d'après les lettres que vous avez reçu qu'il y a eu un délai dans la réception de quelques unes de celles que vous avez écrit d'ici, je crois devoir vous rassurer sur ce que toutes celles que vous m'avez confiées ont été très ponctuellement et immédiatement expédiées pour Europe [...] Elles passent par le canal du Secrétaire d'Etat et je suis persuadé que Sa Seigneurie n'y auroit permis aucun retard »...
149. **Alexandre MACDONALD** (1765-1840) maréchal. L.A.S., Paris 7 germinal VII (28 mars 1800), au général DESSOLLES « chef de l'État-Major G^{al} de l'armée du Rhin » ; 1 page in-4 à son en-tête *Macdonald Général de Division* avec la belle et GRANDE VIGNETTE [BB n° 137] dessinée pour lui par CHABRIER et gravée par Giovanni FOLO. 400/500
 Il lui recommande une note « pour l'appuyer près du G^{al} en Chef MOREAU et le Ministre de la Guerre, je connois beaucoup l'officier dont il est question, mais plus encore votre obligeance et votre amitié »...
150. **François-Louis MAGALLON de Lamorlière** (1754-1825) général. L.S. comme « Gouverneur Général », Isle de France [Maurice] 16 fructidor VIII (3 septembre 1800), au citoyen DOUMERGUE ; 1 page in-8, adresse. 150/200
 ÎLE MAURICE. « Le bien du service ayant exigé un travail nouveau sur le maintien ou la suppression de divers commandemens ou emplois accordés sur les batteries de l'isle, je vous prévien que vous etes maintenu dans l'emploi que vous avez exercé jusqua ce jour sur la batterie Dauphine »...
151. **Jean-Paul MARAT** (1743-1793). L.A., dimanche 17 janvier [1790], au poète Jacques LABLÉE ; 1 page obl. in-12 (fausse signature ajoutée ; qqs lég. mouill.). 1.500/2.000
 RARE LETTRE DE L'AMI DU PEUPLE. « Mille complimens patriotiques à Monsieur Lablée, et mille sincères remerciemens. Je lui fais passer quelques réclamations importantes. La plume de monsieur Lablée est bien faite pour se distinguer et n'a besoin que de son mérite. Mais l'ami du Peuple ne négligera aucune occasion de lui rendre justice, et de la répandre. On ne saurait trop propager les bons écrits »...

Mille complimens patriotiques à Monsieur
 Lablée, et mille sincères remerciemens.
 Je lui fais passer quelques réclamations
 importantes. La plume de Monsieur Lablée
 est bien faite pour se distinguer et a besoin
 que de son mérite. Mais l'ami du Peuple
 ne négligera aucune occasion de lui rendre
 justice, et de la répandre. On ne saurait
 trop propager les bons écrits. Marat
 le dimanche 17 Janvier 1790

152. **Louis-Charles-René, comte de MARBEUF** (1712-1786) général, gouverneur de la Corse, protecteur de la famille Bonaparte. P.S., Bastia 20 novembre 1784 ; contresignée par BARLEZ ; 1 page grand in-8 en partie impr. en italien, vignettes aux armes royales et aux armes du comte de Marbeuf. 500/700
 PORT D'ARMES délivré à Vincenzo Muria FARINOLE, « assesseur de la juridiction royale d'Ampugnani », lui donnant le droit d'avoir un fusil et des pistolets d'arçon pour ses voyages et son service, ainsi que pour la chasse... RARE.
153. **Hugues MARET, duc de Bassano** (1763-1839) secrétaire d'État et confident de Napoléon. L.A.S., « près Boulogne » 29 thermidor [17 août 1804], à L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE ; 2 pages in-4. 400/500
 TRÈS BELLE LETTRE RACONTANT À JOSÉPHINE LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR À L'ARMÉE AU CAMP DE BOULOGNE, qui avait eu lieu la veille.
 Le courrier de Sa Majesté lui « apprendra sans doute les projets de l'Empereur que nous ignorerons selon toute apparence jusqu'au moment de leur exécution. [...] La fête d'hier a porté le plus noble caractère. L'Empereur a remis les décorations avec une bonté dont tous les légionnaires étaient profondément touchés. Ils reportaient à l'armée des sentiments qu'ils trouvaient dans tous les cœurs. Cette magnifique journée a encore resserré les liens qui attachent chaque soldat à l'Empereur. S.M. a paru satisfaite. Elle a oublié et les fatigues du jour et celles du voyage qu'Elle venait de faire. Sa santé est toujours très bonne »...
154. **MARIE-LOUISE** (1791-1847) Impératrice. P.S. « Marie Louise », contresignée par le cardinal FESCH, Palais des Tuileries 15 décembre 1811 ; vélin obl. in-fol. en partie impr. avec encadrement décoratif gravé. 300/350
 BREVET pour la nomination de Mme JUBÉ, baronne de LA PÉRELLE comme « Dame de la Société de la Charité maternelle »...
 ON JOINT une L.S. d'Auguste JUBÉ, baron de LA PÉRELLE, préfet de la Doire, à son épouse, Ivrée 1^{er} février 1812, accompagnant l'envoi de ce brevet.
155. **MARIE-LOUISE**. L.A.S. « Louise », Paris 17 février [1814] à 8 heures du soir, [au général comte BERTRAND] ; demi-page petit in-4. 700/800
 APRÈS LA VICTOIRE DE MONTMIRAIL (11 février). C'est avec une bien vive satisfaction qu'elle a reçu sa lettre : « J'ai été bien heureuse d'apprendre ces nouveaux succès de l'Empereur, et encore plus de le savoir bien portant malgré toutes ses fatigues. Je me suis empressé de faire donner de vos nouvelles à M^{de} Bertrand »...
156. **MARINE**. P.S. avec la griffe du Ministre des Finances GAUDIN, Bordeaux 29 brumaire XI (20 novembre 1802) ; 1 page grand in-fol. en partie impr. à en-tête *Congé des Bâtiments de Commerce français*, GRANDE VIGNETTE gravée avec paysage maritime et vue d'un port, et encadrement gravé d'attributs de marine, cachet encre et timbres fiscaux (encadrée). 500/600
 BEAU CONGÉ accordant à la goëlette *Les Deux Amis*, domiciliée à Bordeaux, l'autorisation « de naviguer sous le pavillon national de France », et, sous les ordres du capitaine de LARIEUX, de « partir du Port et Havre de Bordeaux et aller à la Martinique chargée de vins »... Le congé a été visé par les bureaux de la Douane du Port de Bordeaux.
157. **MARINE**. P.S. par le ministre de la Marine DECRÈS, contresignée par le chevalier de JURIEU, Paris 16 novembre 1809 ; grand in-fol. en partie imprimé, SUPERBE ET GRANDE VIGNETTE dessinée par CHOFFARD et gravée par Alexandre Tardieu représentant les armes et symboles de l'Empire au milieu d'un décor de port et de batailles navales. 600/800
 LETTRE DE MARQUE signée et datée, mais où les noms du capitaine et du navire sont restés en blanc, donnant pouvoir et permission pour six mois aux Navires armés « avec tel nombre de canons, boulets, et telle quantité de poudre, plomb et autres munitions de guerre et vivres qu'il jugera nécessaire pour les mettre en état de courre-sus à tous les ennemis de notre Empire, et aux Pirates, Forbans », etc.....
158. **MARTINIQUE**. 2 P.S. par le général Jean-Marie de VILLARET-JOYEUSE (1757-1847) et d'autres officiers français ou britanniques, Fort Desaix 23-24 février 1809 ; 3 et 8 pages in-fol. 1.500/2.000
 CAPITULATION DU FORT DESAIX.
 23 février. Procès-verbal de l'état de la place, d'après les rapports de généraux et officiers réunis chez le capitaine général, d'où il ressort qu'« il est impossible qu'elle puisse tenir plus longtemps contre les forces puissantes de l'ennemi, qui la pressent de toute part ; que le grand magasin à poudre a déjà été fortement dégradé [...] ; que l'épuisement de la garnison ne permet qu'une faible résistance [...] ; que le nombre des malades et des blessés est tellement considérable qu'il devient impossible de les loger [...] ; que le feu terrible et continu de bombes, obus, carcasses et boulets dirigés sur la place, y rend les moindres mouvemens très difficiles », etc. Ont signé : le général de brigade directeur d'artillerie Jean-Marie de VILLARET-JOYEUSE, son frère le vice-amiral Louis-Thomas de VILLARET-JOYEUSE, capitaine général de la Martinique, le général d'HOUDETOT, commandant les troupes, le lieutenant RICHARD, commandant du génie, TASCHER DE LA PAGERIE et 11 autres officiers : Cochery, Pinguet, Tascher de Lapagerie, etc.
 24 février. *Articles de la Capitulation* rédigés en français, avec la réponse des Anglais en marge. « Le Fort Desaix sera remis aux troupes de S.M.B. aux conditions suivantes. Article 1^{er}. La garnison du fort Desaix sortira pour être embarquée et conduite en France [...] avec tous les honneurs de la guerre : c'est-à-dire, tambours battans, aigles déployées, mèche allumée, ayant

Articles de la Capitulation

entre le Capitaine Général Villares Joyeuse, Grand
Cordon de l'Ordre de l'Étoile d'honneur, Général en chef, d'une part
et Messieurs le Général en chef Beckwith Commandant
les forces de terre de S. M. B., et l'Amiral
Cochrane Commandant les forces de mer, d'autre part.

Le Fort Desaix (sa garnison aux troupes de
S. M. B. aux conditions suivantes)

Année Article 1^{er}

The Garrison shall march out with all the
Arms of War demand'd — but must guard
their Arms beyond the Lines — after that
they shall be bound — in Marching to the rest of
this Article it is agreed that the Garrison
shall be oblig'd to march out in perfect Order
as Soldiers of War — that they shall
march to the Fort de la Motte, and a Guard of seven
English Ships of War — there in readiness
shall take Station between the two Batteries
Call'd for Honour — but from the right
Batteries must march with the
Regiment the Captain General Beckwith
Soyeur shall hold by all — it is admitted that
the Garrison shall be oblig'd to march
out to France free from any Restriction


La garnison du fort Desaix sortira
avec ses armes et ses bagages et conduits en France,
dans un des ports depuis Bordeaux
jusqu'à Lorient aux jours et heures
qui seront convenus, avec tous les honneurs
de la guerre: c'est à dire, tambours battans,
drapeaux déployés, mèches allumées, ayant
au tête les pièces de Canon de bataille,
avec les Artilleurs pour les servir, les
officiers civils et militaires de la Marine
et tout ce qui tient à ces Départemens.
Ils seront également conduits dans les mêmes
ports.

Art. 2.

Le Capitaine Général, le Chef de Colonel,
les officiers généraux, ceux d'État major,
d'artillerie, de génie, les officiers,
sous-officiers et soldats de terre, les
officiers, trouppes des Equipages de la
Marine, le Chef d'Administration,
les Commissaires, sous-Commissaires
et employés de l'Administration de

*except in what
marked, ~~the~~ it differs
from the preceding Article*

158



Qui Nom de la République Française

De Saën, Capitaine Général Des Etablissements
Français à West Indes sous le Drapeau
En Vertu de l'Article 2, de la Loi du 17 Août du
Gouvernement de la République Du 13 pluviôse an 11

Nomme le Citoyen Jean Delobre
Sous Lieutenant d'Infanterie
Attaché à l'État Major du Capitaine Général
Ordonne qu'il soit reconnu en Cette qualité
et Souffr du Gouvernement qui y est attaché, à dater
du premier pluviôse.

A Paris le 10 Prairial l'an quatorzième
de la République Française

Le Capitaine Général
De Saën

Les signatures de Saën et Delobre

*Commissaire au Département de la Guerre
à l'Ordonne le 21 Pluviôse an 11*

*Commissaire au Département de la Guerre
à l'Ordonne le 21 Pluviôse an 11*

*Commissaire au Département de la Guerre
à l'Ordonne le 21 Pluviôse an 11*

161



162

en tête 4 pièces de canons de bataille », etc. Réponse acceptant cette clause, avec une petite réserve quant aux armes, mais avec l'observation qu'à cause de la haute estime dans laquelle S.E. le Capitaine général est tenu par tous, lui-même et ses aides de camp seront envoyés en France sans restriction aucune... 18 des 19 articles qui suivent sont admis, avec quelques minimes restrictions ; les Anglais renoncent même aux ôtages pour garantir la capitulation ; seul l'article 14 prévoyant une exemption d'impôts pour les habitants de la colonie pendant deux ans est refusé... Ont signé d'une part le général Jean-Marie de VILLARET-JOYEUSE, le colonel MONTFORT et le chef d'état-major BOYER ; du côté anglais, le lieutenant-général George PREVOST, le major-général Frederick MAITLAND et le Commodore George COCKBURN. Les articles ont été ensuite ratifiés par le gouverneur George BECKWITH et l'amiral Alexander COCHRANE.

159. **François MARULAZ** (1769-1842) général de cavalerie. L.S., Q.G. à Xsezopole 13 janvier 1807, au maréchal SOULT, commandant en chef le 4^e corps de la cavalerie légère ; 2 pages et demie in-fol. à son chiffre, en-tête *F. Marulaz, Général de Brigade*, petite VIGNETTE à son chiffre. 150/200

CAMPAGNE DE POLOGNE. Il est en reconnaissance avec le 2^e de chasseurs, après avoir pris aux Russes 480 rations de pain qu'il a distribuées à ses cavaliers « et le reste aux pauvres, parce qu'il étoit déjà vieux et moisi. [...] L'ennemi a passé la Narew sur Nowagrod et Lumza, il a un corps d'armée d'environ 8000 hommes à *Piuntnizsa* en face de *Lumza*, dont 4000 sont partis hier prenant la route de *Koenigsberg* ou le Roi de Prusse a rassemblé une armée d'environ 30,000 hommes, composée de deserteurs et de fuyards. L'ennemi a aussi quitté Zambrowa et Sumow et s'est dirigé sur la Weestprusse. Nos patrouilles et nos découvertes n'ont pas rencontré d'ennemis depuis 4 jours malgré qu'elles se soient portées à 4 et même 5 lieues en avant de mon front. [...] Ce pays a été ravagé par les Russes, les ressources y sont très épuisées »...

160. **André MASSENA** (1758-1817) maréchal. L.S. « Prince d'Essling », Paris 16 août 1815, à l'amiral GANTEAUME ; 1 page et demie in-fol. 250/300

CURIEUX DOCUMENT APRÈS LES CENT JOURS. Il retranscrit, pour rassurer l'Amiral, le rapport qu'il avait adressé à l'Empereur concernant Ganteaume, après l'avoir invité à « venir à Toulon prendre le commandement de la Marine comme commissaire extraordinaire » ; il avait ensuite prévenu l'Empereur que son mauvais état ne lui permettait pas de « profiter de cette faveur, et de donner à votre Majesté de nouvelles preuves de son dévouement »... [Ganteaume, contrairement à Massena, évita prudemment de se rallier à l'Empereur pendant les Cent Jours, et sera fait Pair de France par Louis XVIII le 17 août 1815].

161. **Île MAURICE (Isle de France). Charles-Mathieu DE CAEN** (1769-1832) général. P.S., Isle de France 24 pluviôse XII (14 février 1804) ; 1 page grand in-fol. à en-tête *De Caën, Capitaine Général*, GRANDE VIGNETTE GRAVÉE, cachet sec (petite répar. à un angle inférieur). 500/700

De Caen, « Capitaine Général des Etablissements français à l'est du Cap de Bonne Espérance », nommé Jean DELOHR, « Sous Lieutenant de Sipahys », au grade de « Lieutenant d'Infanterie attaché à l'Etat Major du Capitaine Général »...

SPLENDIDE ET RARISSIME GRANDE VIGNETTE gravée : la République montrant l'Île Maurice au lointain derrière laquelle se lève le soleil et vers laquelle se dirigent des vaisseaux.

ON JOINT une L.A.S. de son aide-de-camp ARNOULT, Isle de France 20 vendémiaire XII (13 oct. 1803 ; 1 page in-4), avec la même vignette en petit format.

162. **MÉDECINE MILITAIRE**. VIGNETTE gravée de la *Pharmacie centrale des Hôpitaux militaires de la République Française*, ; 1 page obl. in-12 (léger accident à un coin). 250/300

TRÈS BELLE ET RARE VIGNETTE gravée par Pierre-Philippe CHOFFARD (1730-1809) pour la *Pharmacie centrale des Hôpitaux militaires de la République Française* [BB n° 40].

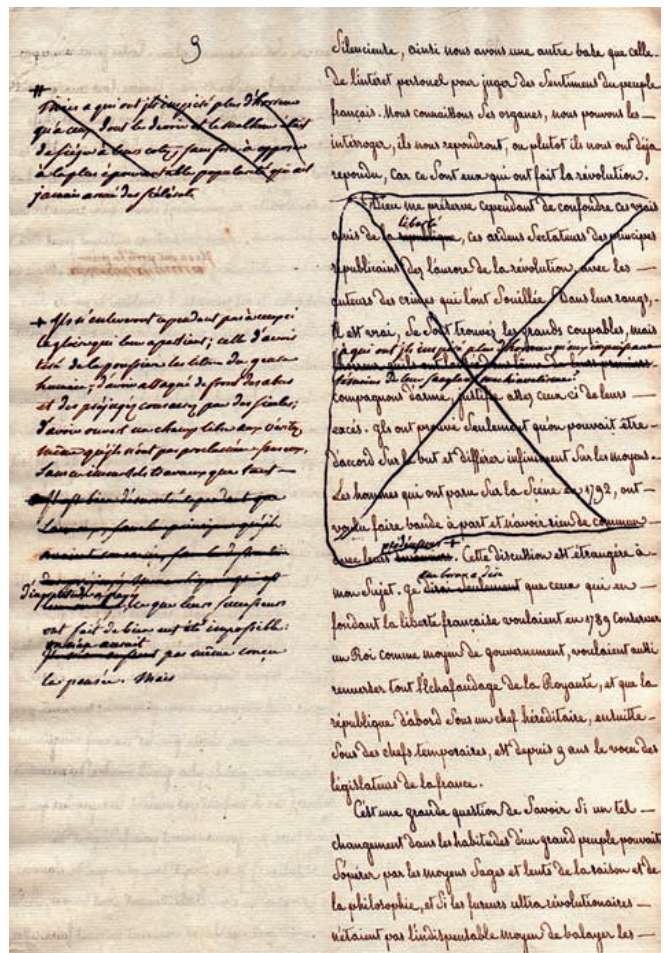
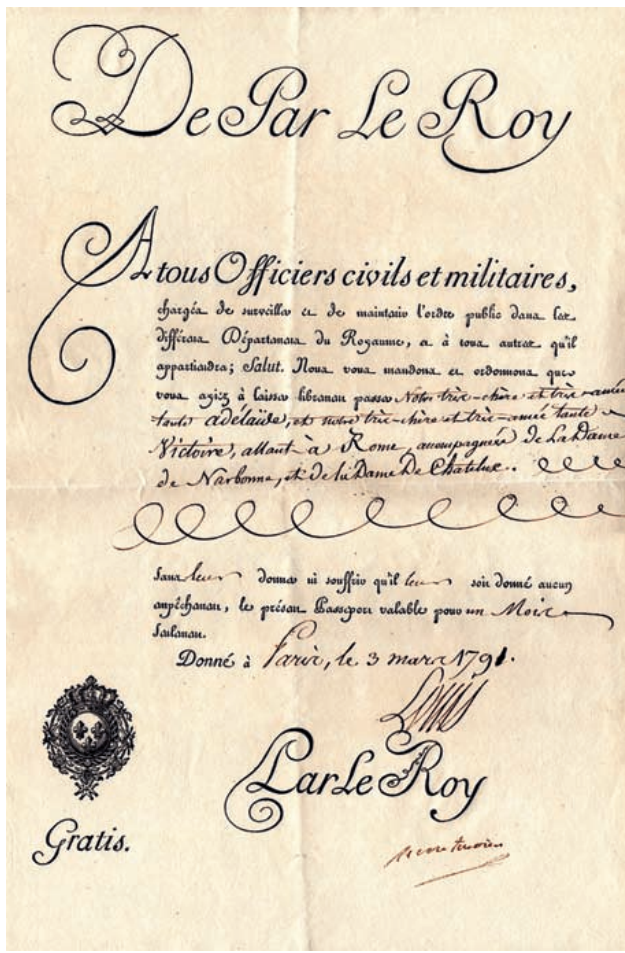
ON JOINT une L.S. de l'officier de santé METTEMBERG, à son en-tête et VIGNETTE avec la devise *Experientia Judex*, 25 floréal X.

163. **Jacques-François dit Abdallah MENO**U (1750-1810) général. P.S. comme « Commandant Général des départemens au delà des Alpes et y remplissant les fonctions de Gouverneur Général », Turin 19 thermidor XIII (7 août 1805) ; 1 page grand in-fol. en partie impr. à son en-tête *Le Général Menou*, VIGNETTE aux armes de l'Empire, sceau de cire rouge (qq lég. mouill.). 200/250

LAISSEZ-PASSER accordé à son secrétaire particulier M. de LA GAUTRAYE, avec son signalement, pour se rendre à Paris ; La Gautraye a contresigné le document.

164. **Philippe-Antoine MERLIN DE DOUAI** (1754-1838) député et ministre. P.S. comme Ministre de la Justice, 24 fructidor IV (10 septembre 1796) ; 2 pages et demie in-fol., VIGNETTE [variante de BB n° 27], cachet encre rouge. 300/400

« LOI RELATIVE À LA MANIÈRE DE JUGER LES REBELLES SAISIS DANS UN RASSEMBLEMENT ARMÉ ». Le Conseil des Cinq-Cents, « considérant qu'il est instant de faire cesser les doutes qui se sont élevés sur le point de savoir si la loi du vingt deux Messidor dernier déroge aux lois [...], considérant aussi que ladite loi du vingt deux Messidor n'est relative qu'aux individus qui, sous le prétexte de délits militaires, étaient distraits de leurs juges naturels, et non aux rébellions et aux rassemblemens armés » déclare qu'il y a urgence, et prend la résolution suivante : cette loi « ne porte aucune limitation ni dérogation aux dispositions de l'article cinq cent quatre-vingt dix-huit du Code des delits et des peines, non plus qu'aux lois confirmées par ledit article, concernant les rebelles saisis dans un rassemblement armé »...



165. [MESDAMES, filles de Louis XV]. 9 L.A.S., L.S. ou P.S. et 2 affiches, février-mars 1791 ; 23 pages in-fol. et 2 affiches impr. grand in-fol. 1.500/1.800

IMPORTANT ENSEMBLE RELATIF À L'ÉMIGRATION DE MESDAMES ADÉLAÏDE ET VICTOIRE, TANTES DU ROI, ET LEUR DÉTENTION ILLÉGALE À ARNAY-LE-DUC.

24 février. Copie du décret de l'Assemblée nationale déclarant qu'« aucune loy existante du Royaume ne s'oppose, au libre voyage de Mesdames Tantes du Roy », certifiée conforme par le commissaire du Roi près le Tribunal du district d'Arnay-le-Duc...

1^{er} mars 11 h. du soir. L.A.S. d'Antoine de VALDEC DELESSART, ministre de l'Intérieur, à Madame (Adélaïde ou Victoire) : il a aussitôt porté sa lettre au Roi. « Le Roi a pensé que l'Assemblée Nationale s'étant expliqué sur la liberté que Mesdames avoient de voyager, [...] il falloit employer les moyens qu'offre la Constitution pour le maintien et l'exécution des loix »... De Lessart a donc écrit au Directoire du département de la Côte d'Or, et le ministre de la Justice va écrire au commissaire du Roi du tribunal d'Arnay-le-Duc, « pour préparer les moyens de poursuivre ceux qui se sont rendus coupables d'une infraction si manifeste à la loi »... – Copie de la lettre de DELESSART aux membres du Directoire de la Côte d'Or, pour informer la commune d'Arnay-le-Duc que le libre passage de Mesdames est garanti par la loi...

2 mars. AFFICHE de la Proclamation du Directoire du Département de la Côte d'Or, aux Citoyens réunis à Arnay-le-Duc, ordonnant de ne plus apporter aucun obstacle au départ de Mesdames, certifiée conforme et signée par les commissaires du département Antoine HERNOUX et L.B. GUYTON-MORVEAU, avec cachet cire rouge. – 2 mars, 8 h. du soir. L.A.S. de DELESSART rendant compte à Madame de la réponse des officiers municipaux d'Arnay-le-Duc; il joint copie d'une lettre écrite par les députés de l'Assemblée nationale et les députés extraordinaires d'Arnay-le-Duc au conseil général de la commune, et de sa propre lettre aux officiers municipaux du même jour. « Je ne doute pas que ces lettres ne levent tous les obstacles que Mesdames ont éprouvés jusqu'à present »... (ces 2 documents joints sont certifiés conformes et signés par Guyton-Morveau et Hernoux).

3 mars. L.A.S. de DE LESSART, à qui M. de Boisseuil a remis la lettre de Madame, est peiné de voir que les autorités réunies du département, du district et de la municipalité, n'aient pas fait céder « une resistance également contraire au respect qui est du au Roi, aux Loix, à la Constitution, à l'assemblée nationale, et à la Raison »... – L.A.S. de MONTMORIN-SAINT-HÉREM, ministre des Affaires étrangères, envoyant à Mesdames les passeports qu'elles lui ont fait ordonner par M. de Boisseuil. « Nous attendons avec bien de l'impatience des nouvelles du départ de Mesdames, et surtout de leur arrivée au delà de la frontière [...] j'aurais bien désiré pouvoir abrégier leur séjour a Arnay le Duc qui est devenu un véritable scandale sous tous les rapports »...

– PASSEPORT signé « Louis » (secrétaire) et contresigné par Montmorin, pour « laisser librement passer notre très-chère et très-amée tante Adélaïde, et notre très-chère et très-amée tante Victoire, allant à Rome, accompagnées de la Dame de Narbonne, et de la Dame de Chatelux »... – AFFICHE : *Extrait des procès-verbaux des séances du Directoire du Département de la Côte d'Or*, reproduisant la lettre du ministre de l'Intérieur et l'arrêté du Directoire, enjoignant la commune d'Arnay-le-Duc de lever tout obstacle au libre passage de Mesdames ; certifiée conforme et signée par les commissaires du département Antoine HERNOUX et L.B. GUYTON-MORVEAU, avec cachet cire rouge.

Ces documents sont conservés dans un dossier fait d'une affichette pliée avec poèmes en français et italien à la gloire de Mesdames, sur lequel est noté (par M. de Boisseuil ?) : « Liasse de papiers que m'ont laissé Mesdames ».

166. **MINISTRES ET ADMINISTRATEURS.** 35 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S., plusieurs avec en-tête, qqs vignettes. 200/300

BARBÉ-MARBOIS, François BARTHÉLEMY (l.a.s. à Bourrienne, 1806), P. BÉNÉZECH (1800, à Portalis), CHAMPAGNY duc de Cadore (5, 1804-1813), Emmanuel CRETET (4, 1798-1808), P.A.N.B. DARU (Berlin 1807, au maréchal Kellermann), Denis DECRÈS (3, 1806-1807, et s.d. rognée à vignette *Liberté des mers*), Jean-François DEJEAN (4, 1808-1814), P.-C. de LAUSSAT (fructidor X), Charles LEBRUN (à Montalivet, an XII), H. MARET duc de Bassano (serment de fidélité aux lois du royaume, 1819), MERLIN de Douai (1813), H. MURAIRE (1802), P.F. RÉAL (4, 1804-1813), Claude REGNIER Grand-Juge (1807), etc. (dont 2 lettres des administrateurs de la Loterie impériale, 1809).

167. **Sextius-Alexandre-François MIOLLIS** (1759-1828) général. L.S. en partie autographe (post-scriptum de 16 lignes), Livourne 22 floréal VII (11 mai 1799), au citoyen GAULTIER, général divisionnaire commandant en Toscane ; 2 pages grand in-fol., en-tête *Armée d'Italie... Miollis, Général de Brigade*, jolie VIGNETTE gravée. 300/400

Il le met en garde contre des rapports d'espions et lui conseille de se porter vers Sestri, « de renforcer les débouchés de la Grassagnana, ceux de Pontremoli et de conserver un corps de réserve pour attaquer l'ennemi om il se serait porté avec le plus de forces. [...] Les Liguriens peuvent mettre immensément de gardes nationales sur pied », qu'il faudra bien encadrer et diriger, plus la garnison de Parme... « Le citoyen Nadal a tout appaisé, a repris les canons et forts à Viareggio et nous fait conduire les otages et principaux chefs de révolte »... Dans son long post-scriptum, Miollis insiste pour être bien informé. Il ne faut pas envoyer « des colonnes à tous les points. Nous avons bien des ressources aprésent pour défendre les Appennins » ; il ne faut pas disséminer les forces dans les montagnes, mais s'attacher aux positions avantageuses... « les Autrichiens ne peuvent porter des grandes forces aux Appenins mais ils feront des tentatives ne fusse que pour nous inquiéter et tenir l'armée en échec ».

168. **Anne-Pierre, marquis de MONTESQUIOU-FEZENSAC** (1739-1798) député et général de la Révolution. MANUSCRIT en partie autographe (incomplet), *Moyens d'exécution d'un projet de modification à l'acte constitutionnel*, [1795 ?] ; 45 pages in-fol. paginé 1-58 (manquent les p. 11-14, 31-32, 37-38, 45-46, 51-52). 1.200/1.500

RÉFLEXIONS SUR LA CONSTITUTION DE L'AN III, qui fonda le Directoire et les Conseils des Cinq-Cents et des Anciens. Ce travail a été certainement élaboré lors du retour en France du général, après son exil en Suisse.

Sur ce manuscrit mis au net par un copiste, le général de Montesquiou a porté de nombreuses corrections, avec d'IMPORTANTES ADDITIONS dans les marges ; il a également biffé des passages entiers ; d'autres pages sont entièrement autographes (pages 15 à 17, ou les pages 19 et 23-24 qui remplacent la version primitive biffée).

Montesquiou examine les moyens de valoriser l'expérience des législateurs, en facilitant les réformes constitutionnelles. Il fait peu de cas de la Déclaration des Droits de l'Homme : les hommes simples auraient préféré une monarchie libératrice. Il brosse un tableau des épouvantables tragédies de la Révolution : « Le mot républicain a été flétri dez sa naissance. Il l'a été au point qu'aujourd'hui même il n'est pas épuré », et cependant l'existence de la République n'est pas douteuse ; l'établissement républicain français est conforme à la volonté nationale et durable. Il recommande des réformes promptes : « l'exercice de la souveraineté du peuple est à la fois le principe universel de notre institution, et son moyen de perfection, dez qu'il sera mis en pratique comme le premier des devoirs, et réglé d'après une théorie simple, alors il donnera à la volonté nationale l'empire qu'elle doit avoir sur tous les partis disposez à la combattre, et qui l'ont combattuë jusqu'à présent avec des succès toujours variéz, et toujours funestes »... Etc.

169. [Élisabeth-Pierre, comte de MONTESQUIOU-FEZENSAC (1764-1834) homme politique, Grand Chambellan de France, mari de la gouvernante du Roi de Rome]. 16 lettres ou pièces (un imprimé) à lui adressées, 1810 ; 55 pages in-fol., plusieurs en-têtes du *Corps Législatif*, 2 rapports en cahiers liés d'un ruban bleu. 250/300

CORPS LÉGISLATIF. Rapports, copies de pièces et lettres adressées au comte de MONTESQUIOU, Président du Corps Législatif, la plupart par GIRAUD, chef de la division des procès-verbaux, qui rend compte des travaux faits dans cette division pendant les sessions de 1809 et 1810 (transcriptions, expéditions, collationnement, etc.), et fournit des copies de documents adressés, 1808-1809, à M. de NOUGARÈDE, questeur chargé de la Chancellerie. Plus 2 suppliques adressées au Corps législatif par HEURTIN, ancien huissier à la Cour criminelle de Paris ; et une *Liste des Législateurs*, octobre 1808.

- *170. **Louise-Charlotte-Françoise Le Tellier de Louvois-Courtanvaux, comtesse de MONTESQUIOU** (1765-1835) gouvernante du Roi de Rome. L.A.S., à Mlle Aimée THIBAUT ; demi-page in-4, adresse. 250/300

« M^{de} la gouvernante des Enfants de France fait dire à Mademoiselle Thibault qu'elle peut se rendre à Meudon lundi prochain pour y faire le portrait de Sa Majesté le Roi de Rome. Le billet d'entrée lui servira pour tous les jours de séances »... [La miniaturiste Aimée THIBAUT (1780-1868) réalisa en effet une grande miniature du Roi de Rome.]

171. **Charles-Tristan, comte de MONTHOLON** (1783-1853) général, compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène. 4 L.A.S. « Montholon-Sémonville », 1807-1810, à son tuteur et homme d'affaires M. LAURÈS ; 6 pages in-4 ou in-8, 2 adresses. 200/250

18 août 1807 : il est sans le sol et réclame de l'argent, ainsi que les clefs de la cave... 29 décembre 1809, envoi de « deux superbes billets de mille francs » à remettre à Mme Simon, lingère, « jolie petite blondine »... Près d'Aix 31 juillet 1810 : état de sommes à payer à un architecte, un fournisseur de fourrages, son cocher, etc. ; il demande où en sont « les deux affaires Ducros, & Westphalie & Hanovre, afin que je puisse calculer à peu près si je dois ou non compter sur ces rentrées pour le paiement de mes créanciers. L'ignorance complète par votre silence [...] m'empêche de mettre à l'acquittement de mes dettes tout l'ordre que je voudrais »... 11 mai : « Je désire avoir un décompte exacte de ce que Mad^e de Sparre a reçu en avance sur mes revenus »...

172. **Jean-Victor MOREAU** (1763-1809) général. L.A.S., Q.G. de Vitschatte 20 prairial II (8 juin 1794), au général SONGIS et au citoyen DEJEAN chef du génie, suivie du brouillon autogr. de la réponse de Jean-François DEJEAN ; 2 pages in-4, en-tête *Moreau, général de division* (portrait gravé joint). 300/400

CONQUÊTE DE LA HOLLANDE. Moreau n'a pas reçu son rapport des travaux d'hier, et le général en chef [PICHEGRU] lui en demande compte, « et se plaint non seulement des lenteurs des ouvrages, mais aussi du feu qu'on fait sur la place. Les fascines commandées sont-elles faites, fournit-on exactement le nombre de travailleurs demandés, les communications entre les tranchées de MICHAUD & DESENFANT sont-elles faites, joint-on facilement celle de S^t Michel. Quand peut-on espérer d'établir les batteries »... DEJEAN répond en expliquant le retard, précisant le nombre d'obus et de mortiers à longue portée postés à Dickbusch, détaillant les pièces placées en batterie qui tirent depuis le matin, et celles qui seront placées ce soir. « J'ai demandé 600 travailleurs pour le jour et autant pour la nuit. Nous poussons notre tranchée à gauche jusqu'au canal de Bouzinghe. À droite elle se termine à la chaussée, et il seroit difficile, vu la nature du terrain de la prolonger jusqu'à celle de Dickbusch. Nous ferons en sorte de mettre cette tranchée à l'abri »... Etc.

ON JOINT UN MANUSCRIT, *Bulletin de l'Armée de Rhin et Moselle*, racontant la PRISE DE KEHL sous le commandement de Moreau, le 24 juin 1796 (cahier de 27 p. in-fol.). Plus un portrait.

173. **Jean-Victor MOREAU**. L.A.S., Stuttgart 4 thermidor IV (22 juillet 1796), au général de division FÉRINO ; 2 pages in-4, en-tête *Armée de Rhin et Moselle. Le Général en Chef*, belle VIGNETTE militaire (bord intérieur un peu effrangé ; papier bruni). 300/350

INTÉRESSANTE LETTRE MILITAIRE donnant ses instructions, cinq jours après la PRISE DE STUTTGART et deux jours après le passage du Danube. Il a bien reçu ses derniers rapports : « Nous sommes en combat perpétuel avec l'ennemi pour le mettre de l'autre côté du Neckar ; nous avons réussi, la rivière nous sépare, vous voyez que nous sommes voisins. [...] Hâtez-vous de traverser la Montagne Noire, prenez la position que vous croirez la meilleure sur le haut Danube pour empêcher l'ennemi d'entrer dans le Brisgaw, éclairer la plaine de la Souabe et être à même de vous porter sur Ulm. Dès que nous ferons prendre la route de Donavert au Prince Charles, vous déboucherez par les gorges qui vous paraîtront les plus praticables, celle de Val S^t-Pierre me paraît la meilleure pour cette marche. Les troupes que vous avez dans la vallée de la Kinche pourraient seconder votre marche sur Villingen. Le Corps du contingent de Souabe ne peut plus agir hostilement contre nous. Je vais entrer en négociation avec le Cercle entier ». Il demande les « ressources à tirer du Brisgaw, en argent, en chevaux, &c. je donnerai des ordres pour les contributions à y lever. [...] Donnez-moi tous les renseignements que vous aurez sur les débouchés des Montagnes Noires, sur le pays qui avoisine le Danube et sur les points de retraite de l'ennemi »...

174. **Édouard MORTIER** (1768-1835) maréchal. L.S., Q.G. à Paris 30 pluviôse XI (19 février 1803), au Préfet de Seine et Oise ; 1 page in-fol. à son en-tête *Edouard Mortier, Général divisionnaire, Commandant en chef la 1^e Division militaire*, petite VIGNETTE. 150/180

Il a bien reçu ses lettres au sujet de deux conscrits de Seine et Oise, Louis-Joseph Bernier et François Haché : « Selon votre demande ces deux hommes ont été dirigés vers la 75^e 1/2 Brigade pour laquelle ils sont destinés »...

175. **Joachim MURAT** (1767-1815) maréchal, Roi de Naples. L.S. (2 fois), Q.G. de Florence 8 floréal IX (28 avril 1801), au Lieutenant général SOULT ; 2 pages et quart grand in-fol. à son en-tête *Murat Général en Chef*, avec la très BELLE VIGNETTE gravée de Raffaele MORGHEN [BB n° 146] (portrait gravé joint). 800/1.000

INTÉRESSANTE LETTRE SUR LA PAIX AVEC NAPLES, LES TRACTATIONS AUTOUR DE L'ÎLE D'ELBE, LES MOUVEMENTS SUBVERSIFS, et donnant des nouvelles de l'Armée d'Orient.

« Par le Traité de paix avec la Cour de Naples, l'Isle d'Elbe doit nous être cédée. La 62^e 1/2 Brigade avoit été désignée pour en aller prendre possession ; elle a refusé de s'embarquer. Ces deux Bataillons vont être désarmés et renvoyés en France. Voilà le résultat de la malveillance. Les mêmes armes vont être dirigées contre vous, j'espère qu'elles n'obtiendront pas le même succès. Le châtement imposé à cette 1/2 Brigade doit faire trembler celles qui seroient tentées de l'imiter, et vous prévenir du piège qu'on va vous tendre, c'est vous assurer les moyens de l'éviter. La Paix avec Naples a ôté aux réfugiés de cette nation tout espoir de la révolutionner ; ils connoissent la répugnance de nos soldats pour toute expédition maritime. Ils en profitent pour les porter à la révolte [...] d'un autre côté ils indisposent les habitans du pays contre nos soldats. Vous devrez donc [...] ne laisser séjourner dans l'arrondissement de votre commandement que les réfugiés qui y étoient domiciliés avant la Révolution. Vous devez impitoyablement renvoyer tous les autres. [...] Des ordres vont être donnés sur toutes les frontières pour qu'à leur rentrée les émigrés soyent renvoyés chacun dans leurs communes respectives. J'espère que ces mesures amèneront le calme & maintiendront la tranquillité »... Il ne perd pas de vue les besoins de ses troupes ; il compte « sur votre fermeté, votre sagesse et votre dévouement »... Il ajoute un long P.S. au sujet des campagnes du Danemark et d'Égypte : « Les Anglais ont passé le Sund, il y a eu un combat sanglant sous Copenhague ; la perte de part et d'autre est incalculable, il a été conclu un armistice indéfini. Les Anglais ont débarqué en Égypte et [...] la Division d'Alexandrie leur avoit déjà mis hors de combat 4000 hommes. MENOÛ étoit déjà arrivé à Rahmanié à la tête de son Armée. Il y a déjà longtems que le sort de l'Égypte doit être décidé, j'espère que nous apprendrons bientôt qu'il a été en notre faveur ».

CETTE JOLIE ET RARE VIGNETTE EST LA SEULE GRAVÉE PAR MORGHEN.

176. **Joachim MURAT**. L.A.S., Q.G. de Milan 10 messidor X (29 juin 1802), au général BRON ; 1 page in-4, en-tête *Armée française en Italie, Le Général en Chef*, petite vignette (portrait joint). 400/500

Il lui envoie une « lettre de marque et je désire que vous puissiez en tirer grand parti ». Il espère le revoir bientôt, et ajoute : « Les dépôts de votre cavalerie vont vous rejoindre ».

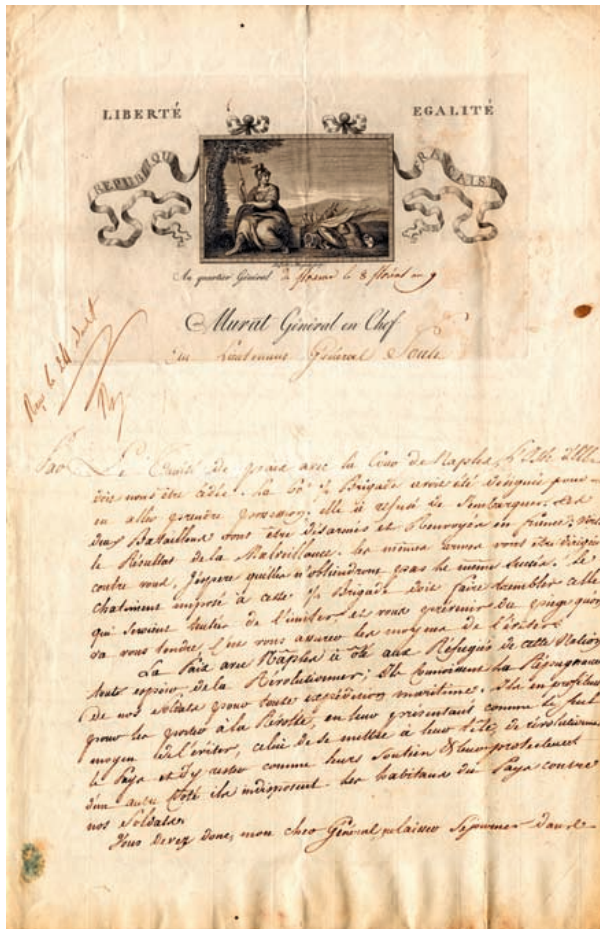
177. **Joachim MURAT**. L.S., au Gouvernement de Paris 23 thermidor XII (11 août 1804), au maréchal BERTHIER, ministre de la Guerre ; 1 page in-fol., en-tête *Le Maréchal de l'Empire, Gouverneur de Paris*. 150/200

Il l'avertit que « les détachemens des 3^e, 40^e, 32^e et 96^e Régimens d'Infanterie de ligne [...] se sont mis en marche pour aller completer les bataillons de guerre de ces Régimens savoir les deux premiers à Boulogne & les deux autres à Montreuil. [...] Le 3^e bataillon du 32^e Régiment n'a pû fournir que 303 hommes au lieu de 330 et celui du 96^e 200 au lieu de 250 ils sont d'ailleurs complètement habillés, armés & équipés »...

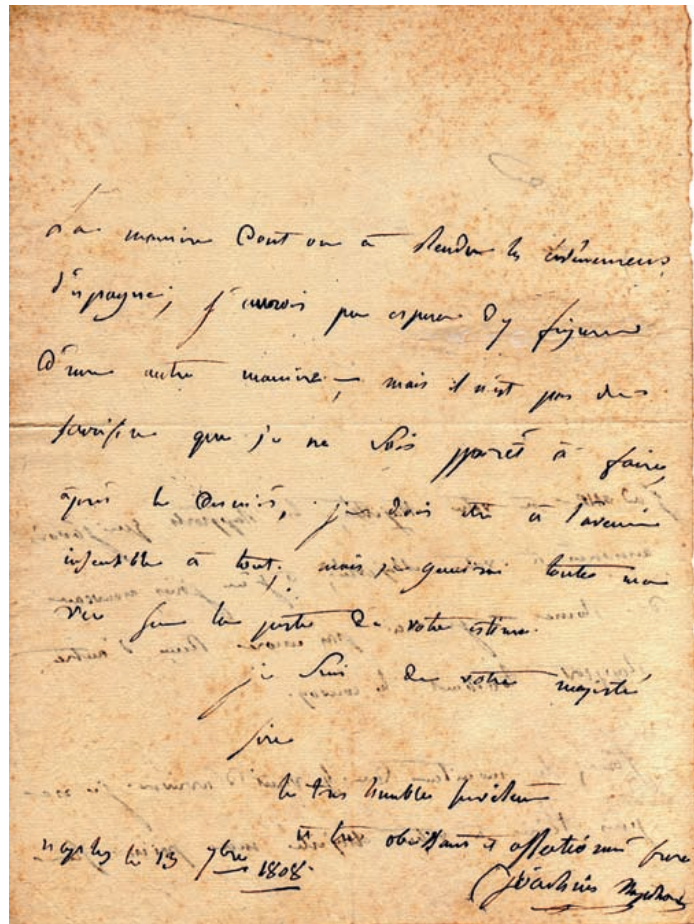
178. **Joachim MURAT**. 2 L.S., Q.G. de Zusmarshausen 16 et 17 vendémiaire XIV (8-9 octobre 1805), à un général et à un maréchal ; demi-page in-fol. et 1 page in-4. 800/1.000

Il avertit ses correspondants que l'Empereur a établi son quartier général à Zusmarshausen ; « que le Corps du Maréchal LANNES y a pris position, et que le maréchal NEY s'est battu, comme selon toutes les apparences nous nous battons demain. L'Empereur désire que vous fassiez vos dispositions pour être prêt à vous mettre en mouvement pour prendre part à l'action »...

179. **Joachim MURAT**. L.S., Cologne 20 mars 1806, à un général [Louis-Chrétien de BEAUMONT, son premier aide de camp] ; 1 page et demie in-4. 400/500



175



180

INTÉRESSANT DOCUMENT, ALORS QUE MURAT VENAIT DE RECEVOIR DE L'EMPEREUR SON PREMIER TITRE NOBILIAIRE DE GRAND-DUC DE BERG ET DE CLÈVES. « Je vous confie, provisoirement, le commandement du Duché de Clèves, que vous occuperez avec le 9^{ème} Reg^{mt} d'infanterie légère. Vous établirez votre quartier général à Wesel »... Il va recevoir une proclamation à faire afficher dans tout le duché, mais en attendant, rien ne doit être changé à l'administration du pays. « Les troupes devront être casernées. S'il y a des établissements nécessaires elles seront entretenues par les mêmes moyens qui étaient employés pour l'entretien de celles de la Prusse. Le Duché tout entier devra contribuer aux frais de leur subsistance »... ON JOINT un *Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'État*, décret concernant le Grand Duché de Berg (1810; 1 p. in-fol.).

180. **Joachim MURAT**. L.A.S. « Joachim Napoléon », Naples 13 septembre 1808, à NAPOLÉON I^{er} ; 2 pages in-4. 1.000/1.500

BELLE LETTRE DU NOUVEAU ROI DE NAPLES [qui a dû renoncer au trône d'Espagne que Napoléon a donné à son frère Joseph].

Il envoie des rapports à l'Empereur. Il vient de recevoir le *Moniteur* du 9 septembre : « Je ne puis taire à Votre Majesté ma peine sur la manière dont on a rendu les événements d'Espagne ; j'aurais pu espérer d'y figurer d'une autre manière, – mais il n'est pas de sacrifice que je ne sois prêt à faire, après le dernier [renoncement au trône d'Espagne], je dois être à l'avenir insensible à tout ; mais je gémirai toute ma vie sur la perte de votre estime. Je suis de votre majesté, Sire, le très humble serviteur et très obéissant et très affectionné frère »...

181. **Joachim MURAT**. P.S. « J.Napoleon », Naples 17 août 1810 ; 3/4 page grand in-fol. à en-tête *Gioacchino Napoleone Re delle due Sicilie...* ; en italien. 300/400

Décret en 4 articles fixant le budget de la commune de Marigliano, ainsi que les taxes qui seront perçues...

M. Dattilli
 N.º 69
 m'en parle

Monsieur le Monsieur Godeau
 en demande de 900 muriers.

Monsieur

La veuve de Buonaparte vous supplie de
 vouloir bien lui accorder le nombre de ~~cent~~ neuf cent
 muriers sur les arbres de la pépinière d'ajaccio ;
 Elle les veut laisser sur pied et par conséquent
 n'a pas besoin d'avoir des certificats sur le nombre
 de trous faits ; outre la raison de s'appliquer à la
 culture de ces arbres ; la position et la bonté
 de son terrain, lui font espérer de pouvoir servir
 à encourager et à accréditer parmi ses compatriotes
 cette espèce de culture.

Me est avec respect
 la suppliante veuve
 de Buonaparte.

182. NAPOLÉON I^{er}. L.A.S. au nom de SA MÈRE, signée « la suppliante veuve de Buonaparte », [novembre ? 1787], à « Monseigneur » [Étienne-Charles de LOMÉNIE DE BRIENNE ?] ; 1 page in-fol. 12.000/15.000

TRÈS RARE MÉMOIRE ÉCRIT PAR LE JEUNE NAPOLÉON POUR SA MÈRE, AU SUJET DE LA PÉPINIÈRE DE MÛRIERS PLANTÉE PAR CHARLES BUONAPARTE.

« La veuve de Buonaparte vous supplie de vouloir bien lui accorder, le nombre de neuf cent muriers, sur les arbres de la pépinière d'Ajaccio. Elle les veut laisser sur pied et par conséquence n'a pas besoin, d'avoir des certificats sur le nombre de trous faits ; outre la raison de s'appliquer à la culture de ces arbres ; la position et la bonté de son terrain, lui font espérer de pouvoir servir à encourager et à accréditer parmi ses compatriotes cette espèce de culture »...

j'ai lu avec attention la lettre du Département qu'il m'a envoyée, et l'ai comparée avec plusieurs décrets de 1790 et 1791 sur l'imposition foncière.

Du 23 novembre 1790, du 7 mai et du 11 juin 1791 acceptés le 1^{er} décembre 1790, le 8 mars, le 6 juin et le 17 juillet 1791 sur l'imposition foncière.

Voici mes observations. Selon le titre premier de la loi du 23 novembre, l'imposition foncière est une imposition proportionnelle sur le revenu net des biens fonds, soit terres, soit maisons de ville, soit maisons de campagne (articles 10, 11 et 12 titres 2) (et articles 9 titres 5).

L'imposition foncière peut donc être considérée comme représentant : 1^o notre ancien vintesimo 2^o l'imposition sur les maisons 3^o une imposition qui existeroit sur les maisons occupées par les propriétaires eux-mêmes.

Pour répartir avec exactitude l'imposition foncière il auroit fallu donc se servir de ces 3 éléments de répartition et non pas comme a fait le Département prendre le vintesimo seul pour base, erreur sensible pour quiconque connoit la nature de l'imposition foncière.

Il souligne en outre que l'imposition foncière diffère du vintesimo : « la première doit être perçue sur le produit net, la seconde l'étoit sur le produit brut. Dès lors le rapport proportionnel d'une de ces impositions ne peut servir d'élément à la répartition de l'autre ».

Pour rendre ses propos plus clairs, il prend en exemple les revenus du district d' Ajaccio qui « ne renferme que des vignes » et de celui de Tallano « que des terres ensemencées », et en calcule les impositions sur l'ancienne base...

Répartir avec exactitude cette imposition en la répartissant proportionnellement aux fonctionnaires et moines des 9 districts et en ajoutant quelque chose de plus aux districts de Bastia et Ajaccio comme pouvant renfermer quelques artisans et commerçans étrangers sujet à l'imposition mobilière...

Il souligne que ces observations sont « de la plus grande force », et il enjoint à les présenter au Conseil pour qu'il adopte une autre répartition, ce qui est indispensable « car lorsque une chose est fautive et vicieuse [...] et plus l'erreur devient dangereuse ».

183. NAPOLÉON I^{er}. L.A., [Ajaccio, octobre 1791], à SON FRÈRE JOSEPH BONAPARTE, « Monsieur Buonaparte membre des 36 », à Corte ; 3 pages in-4, adresse (qq infimes trous par corrosion d'encre). 15.000/20.000

EXCEPTIONNELLE ET LONGUE LETTRE, RELATIVE À LA RÉFORME DE L'IMPOSITION EN CORSE, VÉRITABLE LEÇON D'ADMINISTRATION DE LA PART DU JEUNE NAPOLÉON À SON FRÈRE AÎNÉ, « noyé dans le Directoire départemental, où il avait d'autant plus à travailler que ses collègues et lui étaient plus ignorants en matière d'administration » (Frédéric Masson, *Napoléon dans sa jeunesse*, p. 175).

Il a lu avec attention la lettre du Département qu'il lui a envoyée, et l'a comparée avec plusieurs décrets de 1790 et 1791 sur l'imposition foncière. « Voici mes observations. Selon le titre premier de la loi du 23 novembre, l'imposition foncière est une imposition proportionnelle sur le revenu net des biens fonds, soit terres, soit maisons de ville, soit maisons de campagne [...] L'imposition foncière peut donc être considérée comme représentant : 1° notre ancien vintesimo [impôt du vingtième sur tous les revenus] 2° l'imposition sur les maisons 3° une imposition qui existeroit sur les maisons occupées par les propriétaires eux-mêmes. Pour répartir avec exactitude l'imposition foncière il auroit fallu donc se servir de ces 3 éléments de répartition et non pas comme a fait le département prendre le vintesimo seul pour base, erreur sensible pour quiconque connoit la nature de l'imposition foncière »... Il souligne en outre que l'imposition foncière diffère du vintesimo : « la première doit être perçue sur le produit net, la seconde l'étoit sur le produit brut. Dès lors le rapport proportionnel d'une de ces impositions ne peut servir d'élément à la répartition de l'autre ». Pour rendre ses propos plus clairs, il prend en exemple les revenus du district d' Ajaccio qui « ne renferme que des vignes » et de celui de Tallano « que des terres ensemencées », et en calcule les impositions sur l'ancienne base... « Répartir avec exactitude cette imposition en la répartissant proportionnellement aux fonctionnaires et moines des 9 districts et en ajoutant quelque chose de plus aux districts de Bastia et Ajaccio comme pouvant renfermer quelques artisans et commerçans étrangers sujet à l'imposition mobilière »... Il souligne que ces observations sont « de la plus grande force », et il enjoint à les présenter au Conseil pour qu'il adopte une autre répartition, ce qui est indispensable « car lorsque une chose est fautive et vicieuse [...] et plus l'erreur devient dangereuse »...

184. **NAPOLÉON I^{er}**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Nice 20 messidor II (8 juillet 1794), au citoyen BERLIER ; demi-page in-4, en-tête *Armée d'Italie, Le Général Commandant l'Artillerie de l'Armée d'Italie* (rouss. ; encadrée). 1.500/1.800

Le général BUONAPARTE ordonne au chef de bataillon Augustin Berlier (sous-directeur de l'artillerie de l'Armée d'Italie) : « Fais faire dix huit écouvillons et douze refouloirs de 36 ».

185. **NAPOLÉON I^{er}**. P.S. « Bonaparte », Q.G. de Vérone 23 [brumaire] V (13 novembre 1796) ; la pièce est dictée à DUROC ; 1 page in-fol. à en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, BELLE VIGNETTE gravée d'après Garneray & Quéverdo [BB n° 117]. 1.500/2.000

PRÉPARATIFS DE LA BATAILLE D'ARCOLE (15-17 novembre 1796). « De suite, à Pizzighitonne 1 division composée de 2 pièces de 11, 2 obusiers », etc. « Chacune des 3 grandes divisions [Masséna, Augereau, et les 3.000 hommes de la division Vaubois commandés par Guieu] devra avoir 10 caissons d'inf. attelés, la divⁿ du G^{al} REY, 5. Vous tiendrez à Porto Legnago 600.000 cartouches. Il y aura une division de l'équipage de montagne qui se réunira à Milan »...

186. **NAPOLÉON I^{er}**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Pesaro 19 pluviôse V (7 février 1797), au général CLARKE ; la lettre est écrite par Victor LECLERC ; 1 page et demie in-fol. à son en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, jolie VIGNETTE gravée inconnue de Boppe et Bonnet (la Victoire couronnant la République). 1.500/1.800

INTÉRESSANTE LETTRE SUR LE GÉNÉRAL HOCHÉ ET L'EXPÉDITION D'IRLANDE.

« Nos troupes sont aujourd'hui à *Sinigaglia*. [...] Vous pourrez continuer votre route par Imola, Faenza, Rimini, où les différents Commandans de place vous instruiront où je suis ». Rien ne pouvait lui faire plus plaisir que l'annonce de la nomination de HOCHÉ au commandement de l'Armée de Sambre-et-Meuse : « S'il l'avoit commandée au lieu de Beurnonville elle seroit actuellement sur le Mein. Au diable les niveleurs qui prétendent que les hommes ne font rien »... Il voit avec peine « qu'on n'abandonne pas l'expédition d'Irlande, on a très grand tort ces 12000 hommes de plus à l'armée de Sambre et Meuse peuvent décider la campagne prochaine, si on laisse *Hoché* le maître d'organiser son armée et de diriger ses opérations comme le bon sens et l'expérience doivent l'ordonner je n'ai qu'une inquiétude c'est que les deux armées ne s'entendent pas. Quant à l'argent qu'on demande, nous en ferons passer dès l'instant que nous en aurons. Mais ce pays ci est ruiné. Pourquoi donc le gouvernement ne se fait-il pas donner les 5,000,000^{ll} que la Compagnie Flachet nous doit. Il est bien étonnant que de si grands frippons soient protégés à Paris. La Compagnie Flachet a gagné 10,000,000^{ll} dans cette campagne ».

187. **NAPOLÉON I^{er}**. L.S. « Bonaparte », Q.G. de Passeriano 9 vendémiaire VI (30 septembre 1797), au citoyen Emmanuel HALLER (administrateur des finances de l'Armée d'Italie) ; la lettre est écrite par DUROC ; 2 pages grand in-fol. à son en-tête *Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie*, belle et GRANDE VIGNETTE d'APPIANI gravée par Mercoli (BB n° 119). 2.000/2.500

INTÉRESSANTE LETTRE INÉDITE, PENDANT LES NÉGOCIATION DES ACCORDS DE PAIX AVEC L'AUTRICHE (traité de Campo-Formio, 17 octobre).

Il envoie « une lettre pour le Gouverneur de Gènes et une pour le duc de Parme. La cour de Turin, je crois, n'est pas dans le cas de pouvoir nous soutenir par son credit. Faites en sorte que notre pret soit à peu près payé ». Il faut faire « un traité convenable avec le directoire de la Rép^e Cisalpine. Procurez nous de l'argent et entraute une somme de cinq cent mille livres en or qui nous sera necessaire si nous rentrons en Allemagne. Vous savez dans quel cas nous nous sommes trouvés au commencement de la campagne dernière et venez nous joindre promptement. M.M. les Autrichiens veulent une paix comme s'ils n'eussent pas été vaincus. Il n'y a cependant encore rien de bien décidé »...

188. **NAPOLÉON I^{er}**. P.S. « Bonaparte », Q.G. du Caire 18 brumaire VII (8 novembre 1798) ; la pièce est écrite par BOURRIENNE ; demi-page in-fol. à son en-tête *Bonaparte, Général en Chef*. 1.000/1.500

EXPÉDITION D'ÉGYPTE. Il ordonne : « Les dépenses faites par les Citoyens HASSELAWER et le C^{en} LASCARIS architecte, pour l'établissement des Bureaux de l'ad^{on} des Domaines et de l'Enregistrement seront soumises à une Commission nommée par le général du génie ».

189. **NAPOLÉON I^{er}**. P.S. « Bonaparte », en marge d'une L.S. par CAUDIÈRE et SAPIA, Caire 25 nivôse VII (14 janvier 1799) ; 1 page in-fol., adresse au Citoyen POUSSIELGUE administrateur des Finances au Caire avec contreséing ms *Le g^{al} en chef*. 1.000/1.500

EXPÉDITION D'ÉGYPTE. Lettre des colons DAN, CAUDIÈRE, GUILLOT et SAPIA au général en chef. « Pour profiter de la conquête de l'Égypte et pour mériter à juste titre le nom de colons ; nous avons demandé à l'administration des Domaines nationaux la location pour trois ans de 40 feydans de terrain, situés à l'est de l'île de Rhodaz pour y cultiver l'indigo ». Mais une partie de l'île est réservée « pour les évolutions militaires », et l'administration tarde à répondre. « Les préparatifs de terrain, l'achat de la graine et le temps de soigner ce genre de culture » les forcent à demander une réponse, ou à défaut « la location d'une portion de terrain dans l'île de Ouara vis-à-vis Boulak »... Bonaparte renvoie au citoyen Poussielgue.

ARMÉE LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.
D'ITALIE

Au Quartier Général de *Naples* le 20. Messidor.
de la 1^{re} année de la République Française une & indivisible.

LE GÉNÉRAL Commandant l'Artillerie de l'Armée
d'Italie

On le nomme Bertin

J'ai fait ériger le Courtillet et 100¹²
Presbytère de St. B.

Bonaparte

184

Armée République Française
Liberté Egalité



Le Quartier Général de l'Armée d'Italie
le 1^{er} de Thermidor l'an 2^e

Bonaparte Général en Chef de l'Armée
d'Italie

N^o 1001

1. à l'effigies d'insignes composés de D. E. p. d. d.
2. Leobard de J. 6^e et 2^e p. d. f. e. d. d.


Chaque des 3 grandes divisions d'artillerie aura
la moitié d'infanterie à elle. Le 2^e de g^e et 3^e de S.
Non attachés à leur légion comme en France.

Il y aura une division de l'artillerie de montagne
qui se trouvera à 1000 toises. Avoir le p. d. de S.
et 2 p. d. de D. en attendant de voir si on
à la suite du p. d. de l'artillerie active. Le p. d. de
D. de montagne et mobile de montagne

Bonaparte

185

Liberté République Française Egalité



Le Quartier Général de l'Armée d'Italie le 1^{er} de la République Française
Bonaparte
Général en Chef de l'Armée d'Italie

On le nomme Bertin

Les citoyens ont le droit de s'assembler
pour discuter les lois, pour élire leurs
représentants, pour surveiller les
fonctionnaires publics, pour manifester
par la parole leur opinion sur les
lois, sur les actes du gouvernement
et sur les fonctionnaires publics.
Les citoyens ont le droit de pétitionner
individuellement ou collectivement
pour la suppression, la modification
ou l'adoption d'une loi, d'un décret
ou d'un arrêté administratif.
Les citoyens ont le droit de se réunir
pour défendre leurs intérêts
personnels ou ceux de leur commune.
Les citoyens ont le droit de se réunir
pour défendre leurs intérêts
personnels ou ceux de leur commune.
Les citoyens ont le droit de se réunir
pour défendre leurs intérêts
personnels ou ceux de leur commune.

186

Liberté République Française Egalité



Le Quartier Général de l'Armée d'Italie le 1^{er} de la République
Bonaparte Général en Chef de l'Armée d'Italie

Ce est l'artillerie.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser
par le courrier de votre jour, un peu de
poudre non factrice par son état. Le
fait est fait que vous ne pouvez
payer.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser
par le courrier de votre jour, un peu de
poudre non factrice par son état. Le
fait est fait que vous ne pouvez
payer.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser
par le courrier de votre jour, un peu de
poudre non factrice par son état. Le
fait est fait que vous ne pouvez
payer.

187



190

190. **NAPOLÉON I^{er}**. P.S. « Napoleon », contresignée par **CAMBACÉRÈS** et **HUGUES MARET**, Saint-Cloud 21 messidor XII (10 juillet 1804) ; vélin oblong in-fol. (encadrée). 2.000/2.500

BREVET NOMMANT SON ONCLE LE CARDINAL FESCH GRAND-AUMÔNIER DE L'EMPIRE.

« Sur la connaissance que Nous avons de la sagesse et de la piété de notre cher oncle **Joseph FESCH**, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Archevêque de Lyon, et désirant lui donner un témoignage de notre affection, à raison des liens du sang qui nous unissent à lui, Nous l'avons nommé et institué [...] Notre Grand-Aumônier, à l'effet d'exercer, sous nos ordres, le gouvernement et la surveillance de notre Chapelle, ainsi que la dispensation des bonnes œuvres par lesquelles Nous souhaitons d'attirer sur nos entreprises la bénédiction divine »...

191. **NAPOLÉON I^{er}**. L.S. « Napoleon », Paris 25 frimaire XIII (16 décembre 1804), au **Ministre de l'Intérieur CHAMPAGNY** ; la lettre est écrite par **MENNEVAL** ; demi-page in-4. 1.200/1.500

ORGANISATION DE LA PREMIÈRE SÉANCE DU CORPS LÉGISLATIF DE L'EMPIRE. Il lui demande de réunir « le **Président du Corps législatif** [**Louis de FONTANES**], mon grand maître des Cérémonies [**SÉGUR**], le **Grand Maréchal de mon Palais** [**DUROC**], et **Mr REGNAUD** [de Saint-Jean d'Angély] **Président la Section de l'Intérieur de mon Conseil d'état**, pour arrêter tout ce qui est relatif à l'ouverture du Corps législatif [le 27 décembre], soit pour la marche soit pour la manière dont je dois y être reçu, soit pour la distribution des places, et pour tout autre objet du cérémonial »...

192. **NAPOLÉON I^{er}**. L.S. « Napole », Preussich-Eylau 9 février 1807, au général **CLARKE** ministre de la Guerre ; la lettre est écrite par **MENNEVAL** ; demi-page in-4. 1.500/1.800

AU LENDEMAIN DE LA BATAILLE D'EYLAU. « Il y a eu hier une bataille où la victoire nous est restée ; le champ de bataille a été très sanglant. La rigueur de la saison & la nécessité de mettre un quartier d'hiver à l'abri d'une nuée de cosaques me portera peut-être à prendre le parti de border la rive gauche de la Vistule »...

193. **NAPOLÉON I^{er}**. L.S. « Napol », Preussich Eylau 12 février 1807, au maréchal **LANNES** ; la lettre est écrite par **MENNEVAL** ; 1 page et demie in-4 (encre un peu pâle). 8.000/10.000

MAGNIFIQUE RÉCIT PAR L'EMPEREUR DE LA BATAILLE D'EYLAU (8 février) [**LANNES**, malade, n'avait pu y participer].

« Je conçois toute la peine que vous éprouvez, mais il faut surmonter toute l'inquiétude que vous pouvez avoir pour guérir promptement. Nous avons eu une affaire fort chaude. La canonade a fait de part et d'autre un mal épouvantable. Nous sommes restés douze heures nous mitraillant, sans coup de fusil. L'ennemi a laissé sur le champ de bataille 3 à 4000 cadavres, nous en avons laissé 12 à 1500. Il nous a laissé seize pièces de canon et quelques drapeaux. Il est actuellement réuni sur la Pregel. **AUGEREAU** était malade à ne pas pouvoir monter à cheval. Il a voulu s'y trouver par zèle, mais à la guerre il faut de la santé, puisqu'il faut rester une partie des nuits à cheval pour bien connaître ses affaires. Pensez donc à vous guérir, afin de pouvoir reprendre votre commandement dans une quinzaine »...

Livre 2.^o

art. 3.

Chaque régiment de Voltigeurs de la Garde aura une compagnie d'élite appelée Compagnie de Voltigeurs-Caporaux. Cette Compagnie sera de la même force que les autres. Elle formera ^{un} nombre de Vols qui dépendra ^{des} besoins de la Garde.

Les quatre Compagnies de Voltigeurs-Caporaux formeront un bataillon de Voltigeurs-Caporaux, lequel restera toujours à Paris.

art. 4.

Les quatre régiments de Tirailleurs fourniront chacun une compagnie, les quatre formeront un bataillon appelé Bataillon des Tirailleurs-Caporaux. lequel restera ^{à Paris}.

art. 5.

Les bataillons de deux régiments de fusiliers de la Garde formeront une 5^{ème} compagnie qui prendra le titre de Compagnie de fusiliers-sergents de la Garde. Les 4 Compagnies formeront un bataillon de fusiliers-sergents de la Garde. Les fusiliers-sergents ^{seront} ^{nommés} ^{par} ^{le} ^{général} ^{en} ^{chef} ^{de} ^{la} ^{garde}.

art. 6. ~~Titre 3.~~

à chaque Bataillon de fusiliers-sergents, de tirailleurs-Caporaux et de Voltigeurs-Caporaux il y aura par compagnie 4 Tambours, ce qui fera 128 pour les 3 bataillons. il sera mis à la tête un Tambour-major distingué par l'armement, à qui on fournira un Tambour à l'alignement, à moins qu'on ne le complète. (Titre 3) Art. 7.

Nul ne pourra être admis dans le bataillon de fusiliers-sergents s'il n'est noté comme un très bon sujet, s'il ne sait lire ^{très bien} l'écriture et chiffres & s'il ne connaît bien les quatre règles, s'il ne sait parfaitement ser

194. NAPOLÉON I^{er}. P.S. « Napolé » avec de NOMBREUSES CORRECTIONS ET ADDITIONS AUTOGRAPHES (environ 80 mots), Palais des Tuileries 30 décembre 1810, et L.S. « NP », [Paris 30 décembre 1810], au duc de FELTRE, ministre de la Guerre ; manuscrit et lettre écrits par MENNEVAL ; 4 pages et demie in-fol. et 1 page et demie in-4, conservés sous un portefeuille maroquin grain long rouge d'époque, encadrement avec frise de palmettes sur les plats, gardes de more bleue, titre au dos Année 1810. 15.000/20.000

ENSEMBLE EXCEPTIONNEL RELATIF À LA FORMATION DE COMPAGNIES D'ÉLITE DE SA GARDE, AVEC UN PROJET DE DÉCRET ABONDAMMENT CORRIGÉ PAR NAPOLÉON.

Napoléon envoie au duc de Feltré « un décret que je désire que vous teniez secret. Vous comprendrez facilement la grande importance que je dois y attacher. – Je n'ai pas besoin pour remplir l'objet de ce décret d'augmenter le régiment de ma Garde. Chaque régiment de fusiliers est de 2000 hommes ; il y a 400 hommes de plus qu'il ne faut. Je crée une compagnie dans chaque bataillon qui sera par là de 3 compagnies au lieu de 4, ce qui fera 400 hommes d'augmentation par régiment : l'effectif des fusiliers peut les fournir. Le 1^{er} régiment de tirailleurs chasseurs a 1900 hommes ; le 2^d régiment en a 1800 ; les deux régiments de conscrits chasseurs ont chacun 1800 h^{es}. Les tirailleurs et conscrits grenadiers ne sont que de 1600 hommes ; ils auront besoin de renfort. – Il faut donner sur le champ l'ordre au Major General [BERTHIER] de charger le general DORSENNE de la formation des compagnies et de la faire partir pour Paris. [...] Moyennant cette organisation, je puis lever en trois mois une armée de 50,000 hommes de vieilles troupes »...

Le DÉCRET que Napoléon envoie à son ministre comporte 17 articles. Les articles 1^{er} et 2 donnent les nouvelles désignations de quatre régiments de chasseurs et quatre de grenadiers. L'article 3 arrête que chaque régiment de voltigeurs de sa garde aura une compagnie d'élite dite de « voltigeurs-caporaux », de même force que les autres. Napoléon ajoute : « Elle aura la même paye et masses et recevra un sol de grenade en sus des basses compagnies ». Il a rayé une disposition tendant à fixer à Paris un bataillon de voltigeurs-caporaux... L'article 4 prévoit la création d'une compagnie dite de « tirailleurs-caporaux » chez les tirailleurs. Napoléon a ajouté la précision « d'élite », et décidé que le bataillon « sera traité de même »... L'article 5 prévoit l'augmentation des deux régiments de la garde impériale d'une 5^e compagnie, dite des « fusiliers-sergens ». Napoléon ajoute : « Les fusiliers sergens seront traités de même et recevront 1 sol de grenade »... L'article 7 exige que tout fusilier-sergent de la garde soit « un très bon sujet », sachant très bien lire, écrire, « chiffrer », manœuvrer, et ayant « la taille et la force voulues » ; Napoléon ajoute : « pour faire un bon soldat »... L'article 8 fixe de moindres exigences pour les bataillons de voltigeurs-caporaux et de tirailleurs-caporaux ; Napoléon n'y a rien modifié, mais à l'article 9, concernant le maintien au complet des compagnies de voltigeurs-caporaux, tirailleurs-caporaux et fusiliers-sergens, il ordonne d'y parvenir « en y envoyant les meilleurs sujets »... L'article 10 prévoit la réunion des trois bataillons ; le lieu, laissé en blanc, a été complété par Napoléon : « Fontainebleau »... Il a aussi modifié quelque peu les dispositions de l'article 11, concernant les sous-officiers de ces bataillons : « il y aura par compagnie 2 sous lieut. » pris parmi les meilleurs sujets de Saint-Cyr... Les articles 12 à 16 restent inchangés (mais l'article 14 est un peu corrigé) : ils définissent l'instruction de ces unités, laquelle comprendra des matières académiques (écriture, arithmétique, histoire militaire), militaires (dont la réparation des armes et la confection des cartouches) et pratiques (fabrication du pain et du biscuit, raccommodage de chaussures), etc.

ON JOINT une copie d'époque du décret sur papier à en-tête du Ministère de la Guerre, intégrant la quasi-totalité des corrections de l'Empereur.

D'envoyer en Suisse la brigade du 3^e Corps à Augsbourg ; et envoyer ce 3^e bataillon former repris et organisé à Augsbourg, cette brigade de mettre en marche pour Stogau, et compléter ainsi le 2^o Div^o Corps. Le M^o le Roi fera des dispositions analoges pour le régiment italien ; il enverra le ordre par un courrier extraordinaire qu'il expédiera à Milan. — Ainsi dans le Corps de Meuro, le 1^{er} Corps réuni à Stettin sera de deux divisions de 16 bataillons, le 2^d sera de deux divisions, chacune de 16 bataillons, et le 3^e sera d'une division de 16 à 20 bataillons. — Quant aux bataillons former arrivés on fera les échanges entre le 1^{er} et le 2^d bataillon : Quant aux 3^{es} et aux 4^{es} cadres, il a été prouvé qu'ils se rendraient en France et en Italie, à leur départ, pour partir avec la fin d'avril complets et rejoindre leur Corps impérial. — Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. — Fontainebleau le 27. janvier 1813.

195. **NAPOLÉON I^{er}**. L.S. « Np », Fontainebleau 27 janvier 1813, au duc de FELTRE ; la lettre est écrite par MENNEVAL ; 5 pages in-4 liées par une cordelette verte (tranche dorée). 3.000/3.500

LONGUE LETTRE D'ORDRES DE MOUVEMENTS DE TROUPES POUR LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE.

« Donnez des ordres au Général DOUCET pour qu'aussitôt que le 30^e et le 33^e de ligne seront arrivés à Erfurt, c'est-à-dire le 19 février, il les y fasse reposer 4 ou cinq jours, et aussitôt qu'ils seront reposés les diriger sur Leipsick sous les ordres d'un des généraux de brigade du 1^{er} corps »... Il précise les mouvements de troupes qui donneront à ce général de brigade six bataillons qu'il mettra en marche pour Wittemberg sur l'Elbe, puis donne des ordres pour les mouvements de divers bataillons d'infanterie légère, et pour de nouvelles formations à Wittemberg... « Le 11^e léger, qui est à Wesel, et qui part le 9 février ; le bat^{on} du 56^e qui est à Graves et qui part le 8 ; celui du 21^e de ligne qui est à Juliers et qui part le 10, ne se rendront point à Erfurt ; ils passeront le Rhin à Wesel, et se rendront par le plus court chemin à Cassel, où ces 3 bataillons pourront se réunir. Le vice-Roi y enverra un major ou colonel en 2^d pour les réunir. Ils se reposeront 3 ou 4 jours ; après cela ils partiront de Cassel pour se rendre par le plus court chemin à Spandau. Le bataillon du 21^e de ligne attendra à Magdebourg l'ordre du Général de division qui sera à Dessau. – Le bataillon du 72^e qui arrive le 8 à Erfurt s'y reposera deux jours, et de là se rendra à Weymar où il joindra celui du 2^d qui arrive le 10. – *Idem* pour celui du 37^e qui arrive le 11 ; *idem* pour celui du 93^e qui arrive le 4 », etc. « Par ce moyen, dans le courant de mars, le 1^{er} corps aura 16 bataillons ; le 2^d, composé aujourd'hui du 2^d et du 3^e corps, en aura 24. – Reste actuellement à organiser le 4^{ème} corps »... Il donne des instructions à cette fin... « Le vice-Roi fera des dispositions analogues pour le régiment italien ; il enverra ses ordres par un courrier extraordinaire qu'il expédiera à Milan. – Ainsi dans le courant de mars, le 1^{er} corps réuni à Stettin sera de deux divisions de 16 bataillons, le 2^d sera de deux divisions, chacune de 12 bataillons, et le 3^e sera de deux divisions, chacune de 12 bataillons, et le 3^e sera d'une division de 16 à 20 bataillons. [...] Quant aux 3^{es} et aux 4^{es} cadre, il a été prescrit qu'ils se rendraient en France et en Italie, à leur dépôt, pour partir avant la fin d'avril complétés et rejoindre leurs corps respectifs »...

196. **NAPOLÉON I^{er}**. NOTES autographes ; 1 page obl. in-8 (découpée d'un mémoire ou d'un registre). 1.500/1.800

Liste et calcul de dépenses « pour Fontainebleau », comme il est inscrit au-dessus des notes de l'Empereur :

1^o petits appart[ements] 50.000

2^o couvertures 20.000

3^o cuisines 400.000 (faire toutes les cuisines)

4^o cour des ministres 300.000 (loger tous les ministres) »,

soit un total de 770.000.

197. [**NAPOLÉON I^{er}**]. REGISTRE MANUSCRIT, *Budgets Décrets et Décisions du P.C. et de S.M. relatifs aux Dépenses Fixes des Ans 7, 8, 9, 10, 11 & 12*, suivi de *Dépenses étrangères aux services de la Maison du P.C. et de S.M. dites de la Casette...*, de *Fonds spéciaux ou Dépenses payées pour le compte des Ministres...* et de *Dépenses du Domaine de Malmaison* ; 83 pages in-4 et 5 feuillets vierges (31 x 30 cm.), cartonnage d'époque vert avec titre manuscrit sur le plat sup., étiquette de *Chaulin, Marchand Papetier* sur le contreplat. 1.500/2.000

RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES ARRÊTÉES PAR LE PREMIER CONSUL, PUIS PAR L'EMPEREUR. La première partie enregistre plus de 140 décisions de Napoléon entre le 14 nivose X (4 janvier 1802) et le 30 septembre 1807, sous forme de tableaux, donnant le numéro d'ordre du Trésorier, la date de l'ordre, arrêté ou décision, un résumé de l'ordre, le montant des fonds accordés et les services auxquels ils furent affectés : préfets et dames du Palais, secrétaires, trésor du gouvernement, maison, écuries, bâtiments, quartiers généraux, parcs et jardins, chasses, bibliothèque, service de santé, musique et concerts, théâtre, encouragements pour les arts, dépenses accidentelles imprévues... Les 528 articles de dépenses dites de la Casette s'échelonnent du 17 frimaire VIII (8 décembre 1799) au 19 nivose XIII (9 janvier 1805), les 52 dépenses pour le compte des ministres, « dont ils doivent délivrer des ordonnances de régularisation », du 30 vendémiaire X (22 octobre 1801) au 30 septembre 1807, et les 7 du domaine de Malmaison, du 15 brumaire XI (6 novembre 1802) au 18 octobre 1807. On relève, parmi les bénéficiaires inscrits dans ce registre : Mme Bonaparte mère, Mme Sannois de La Pagerie, des généraux, ambassadeurs, administrateurs, artistes, etc.

198. [**NAPOLÉON I^{er}**]. REGISTRE MANUSCRIT, *Recettes de toute nature qui doivent avoir lieu pour l'Exercice de l'an 13*, [1804-1810] ; volume in-fol. de 28 pages in-fol. (plus 13 ff. vierges), reliure de l'époque en veau retourné vert (trace de pièce de titre). 1.500/2.000

REGISTRE DES RECETTES POUR LE BUDGET DE NAPOLÉON EN L'AN XIII (1804-1805), et précisant, pour chaque recette prévue : un numéro d'ordre, la date, la désignation et l'extrait des pièces justificatives, et le montant des recettes à faire pour l'an XIII. Soigneusement tenu sur papier réglé, le registre est tenu jusqu'en 1810 pour assurer le suivi des comptes. Y figurent : la rente de l'Empereur sur le Grand Livre et son traitement comme membre de l'Institut, la Liste civile, les revenus des forêts et des domaines de la Couronne, la seconde dette du Portugal, le loyer des maisons de l'enceinte du Palais des Tuileries, le produit de la Manufacture impériale de porcelaine de Sèvres, des revenus du domaine de Malmaison, le produit de la vente de terrains de la rue de Rivoli et des avances sur la vente de ceux des Capucines, ainsi que des revenus de la Couronne « au-delà des Alpes »...

199. [NAPOLÉON Ier. – Barry Edward O'MEARA (1786-1836) médecin irlandais, chirurgien de Napoléon à Sainte-Hélène]. MANUSCRIT, *Cahier du docteur O'M. sur S^{te} Hélène* ; 3 cahiers petit in-4, environ 120 pages, qq's ratures et corrections. 200/300

Traduction en français des mémoires d'O'Meara [publiés en 1822 sous le titre *Napoleon in Exile, or A Voice from St. Helena*] qui soigna Napoléon à Sainte-Hélène, relatant la captivité de l'Empereur, depuis son arrivée sur l'île, jusqu'à ses derniers instants... ON JOINT un manuscrit de la fin du XVIII^e siècle sur les *Isles de S^{te} Hélène* (6 pages et demie in-fol.).

200. Michel NEY (1769-1815) maréchal. L.A.S. Paris [vers 1802], au lieutenant général (futur maréchal) LEFEBVRE, « membre du Sénat conservateur » ; 1 page in-8. 400/500

Il désire causer avec le premier Consul à propos de l'inspection qu'il vient de faire et lui réitérer son vif attachement, « mais vous savez que ses officiers souvent empêchent les généraux de pénétrer jusqu'à lui hormis les jours de parade. [...] j'aurai le plus grand plaisir d'être présenté par vous, demain ou après demain »... Si cela n'était pas possible, il attendrait le 15 « pour lui demander moi-même un instant d'entretien »...

201. Michel NEY. 2 L.S., la seconde avec 4 lignes autographes, 16-25 janvier 1807, au maréchal SOULT, commandant le 4^e corps de la Grande Armée ; 1 page et 1 page et demie in-fol. 300/400

CAMPAGNE DE POLOGNE. *Barten Stein 16 janvier 1807*. Le ministre de la Guerre charge Ney de couvrir le flanc gauche de l'armée de Soult et la droite du prince de Pontecorvo [BERNADOTTE]. « Celui-ci est en marche pour bloquer Graudenz et secondier l'opération du M^{al} MORTIER qui, je présume doit encore pendant cet hyver, s'emparer des places de Colberg et de Dantzic. [...] la division de dragons aux ordres du G^{al} GROUCHY occupera Ortelsburg, Mensguth et Bischofsburg »... *Hohenstein 25 janvier 1807, 6 h. du soir*. « L'ennemi depuis hier n'a fait aucune démonstration sur Hohenstein ni sur ma droite, il occupe Allenstein avec de l'inf^{ie} et quelques escadrons de cavalerie ; ses postes avancés sont à Thomsdorf et Dorotowo ; les miens à Grieslanen et à la hauteur de Meytzen ; les dragons du g^{al} SAHUC occupent Osterwein »... Et d'ajouter de sa main : « Le g^{al} MARCOGNET à Neidenburg [...] est chargé de vous transmettre sur le champ tous les renseignements qui parviendraient à sa connaissance des mouvemens de l'ennemi »... ON JOINT des copies d'époque de 3 lettres du général MAISON au maréchal Ney, Osterode 25-27 janvier 1807.

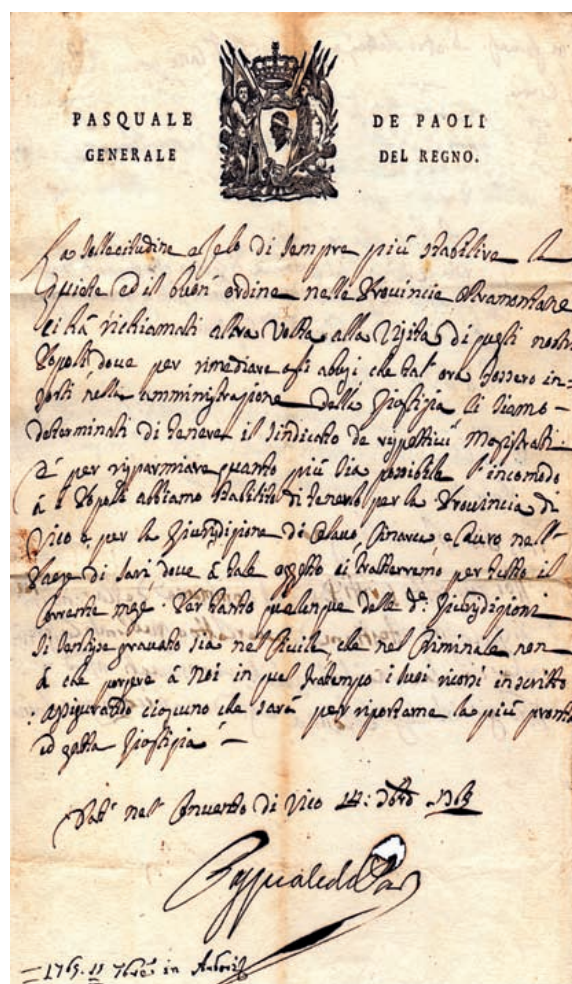
202. Nicolas-Charles OUDINOT (1767-1847) maréchal. L.S., Q.G. à Brescia 28 frimaire IX (9 décembre 1800), au Lieutenant Général SOULT « commandant en Piémont » ; 1 page in-fol. à son en-tête *Oudinot, Général de division, Chef de l'État-Major-Général*, petite VIGNETTE (lég. mouill.). 300/400

VICTOIRE DE HOHENLINDEN : « l'armée du Rhin a remporté le 12 de ce mois une victoire éclatante sur l'armée Autrichienne, à la suite d'une bataille générale qu'elle lui a livrée. Quatre-vingt pièces de canon, plus de deux cents caissons, huit à dix mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux, enfin l'armée ennemie en pleine déroute, tels sont les fruits de cette mémorable victoire », qui vient d'être annoncée au général en chef Brune. Il ajoute que « notre armée marche en avant ». Il prie Soult « d'annoncer cette victoire aux habitants et aux troupes » et de faire tirer le canon...

203. Nicolas-Charles OUDINOT. L.A.S., Q.G. à Wimille 15 thermidor XIII (3 août 1805), au général ANDREOSSY, chef de l'état-major général du corps du centre ; 2 pages in-4, en-tête *Grenadiers de l'avant-garde. Oudinot, Général de Division...*, VIGNETTE aux armes impériale. 500/600

NAPOLÉON AU CAMP DE BOULOGNE. « La mesure que vous nous prescrivez de nous mettre en guêtres noires pour la revue que sa majesté impériale et royale se propose de passer demain à sa div^{on} des grenadiers, ne produira que contre l'éclat de sa tenue, mais comme elle préfère lui prouver par le sentiment d'amour qu'elle lui porte combien elle a à compter sur une réunion d'hommes de cette force d'esprit et d'honneur, les jaloux auront tort »... Il ajoute qu'il n'a pas encore reçu la dépêche « pour l'honneur et la jouissance de figurer devant notre empereur et Roy »...

ON JOINT une P.S., Q.G. à Milan 5 fructidor VIII (23 août 1800) : ordre au général THIÉBAULT de se rendre à Gênes pour affaires de service (1 p. in-4 à son en-tête, cachet encre).



204. **Pasquale PAOLI** (1725-1807) patriote corse. P.S., Couvent de Vico 14 septembre 1765 ; 1 page in-4 à en-tête *Pasquale de Paoli Generale del Regno*, VIGNETTE aux armes de la Corse (petit trou à la signature par corrosion d'encre) ; en italien. 1.000/1.200

RARE PROCLAMATION. Son zèle pour assurer le repos et le bon ordre des provinces d'outre-monts et la visite de ces populations impose, pour remédier aux abus dans l'administration de la justice, de tenir le syndic de magistrats pour la province de Vico et pour la juridiction de Celano, Cinarca et Cauro, pour lequel il convient d'adresser les réclamations en matière civile et criminelle... Au dos, plusieurs notes attestent que lecture a été faite de cette proclamation dans plusieurs communes.

205. **Pierre-François PERCY** (1754-1827) chirurgien militaire. P.A.S., Paris 20 thermidor VI (7 août 1798) ; 1 page et demie in-fol. à en-têtes *P.F. Percy, Chirurgien en chef de l'Armée d'Angleterre*, VIGNETTE du *Service de Santé*, cachet cire rouge. 300/400

CERTIFICAT MÉDICAL pour l'officier BONNEVAL, du 18^e Régiment de Cavalerie, qui a reçu le 14 mars 1791, « à la tête d'un détachement qu'il commandait, pour donner force à la loi, sept coups de fusil dont un traversait le bras droit, un second le pectoral gauche de dessous lequel je retirai un lingot de plomb, et un troisième, le plus dangereux de tous, dont la balle entra dans la poitrine par l'intervalle de la 3^e et 4^e des vraies côtes, près la mamelle gauche, et en sortait postérieurement, sous l'angle inférieur de l'omoplate »... Il n'a depuis cessé de porter ses soins à Bonneval, dont la santé est restée très fragile... En tête, Percy a énuméré ses titres et fonctions...

206. **Claude PETIET** (1749-1806) député, ministre de la Guerre. 2 P.S., Rennes 1793-1794 ; 1 page in-fol. chaque, la seconde en partie impr., en-têtes *Claude Petiet, Commissaire-Ordonnateur en chef des Armées des Côtes de Brest et de Cherbourg* et *Petiet, Commissaire-Ordonnateur-Général de l'Armée des Côtes de Brest*, VIGNETTES, un cachet cire rouge. 150/200

1^{er} octobre 1793, certificat de service : le citoyen Martial DARU, ci-devant aide-commissaire des guerres, « maintenu dans ses fonctions sous la denomination d'adjoint aux commissaires des guerres », n'a pas quitté son poste à Lorient « depuis le commencement de la campagne de 1793 »... 16 fructidor II (2 septembre 1794) : ordre de payer 100 livres au citoyen DROUIN, « pour supplément de sa gratification de campagne en qualité d'adj' aux adjudants généraux »...

207. **PRISONS ANGLAISES. Sergent Major du Génie PARISOT.** MANUSCRIT autographe signé, *Tableau des prisons d'Angleterre. Années 1804, 1805, 1806, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810 et 1811*, Fait à Stapelton, près Bristol, en l'année 1810 ; cahier petit in-fol. de 56 ff. n.ch. recto-verso, cartonnage papier souple de l'époque (un peu usagé). 4.000/5.000

PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE INÉDIT SUR LES PONTONS ANGLAIS ET LE SORT DES PRISONNIERS DE GUERRE EN ANGLETERRE.

Sergent-major du Génie, Parisot a les qualités de son arme en excellant dans l'art de la description et du détail ce qui donne à son témoignage une valeur unique, qui surpasse tout ceux qui ont déjà pu être publiés. Le manuscrit est en bon état général, rédigé de façon très lisible dans une écriture dense et pratiquement sans rature. La couverture est constituée d'un papier imprimé de récupération bleuté sur lequel on a découpé et collé un papier en forme de cœur où se trouve écrit le titre du manuscrit *Tableau des prisons d'Angleterre...*

Parisot décrit ainsi sa prison : « Ce terrain est couvert par des remparts de dix pieds de haut qui s'élèvent des quatre coins et qui en font un champ clos et une enceinte assez vaste. Ces remparts sont hérissés de pieux en forme de chevaux de frise qui en défendent l'escalade. Plusieurs angles rentrants y forment autant de platte-formes, où sont établies des guérites qui répondent à d'autres, et dont leur proximité ne permet pas de pouvoir hasarder la fuite. Quatre-vingt guérites ainsi distribuées autour de ces remparts, et gardées par autant de sentinelles, rendent inabordable l'approche de ces murailles ». Suit une description des bâtiments où doivent prendre place 6.500 prisonniers : l'organisation des salles hautes et basses, la disposition et la fixation des hamacs, la répartition et la protection des fenêtres, la description des salles annexes, etc.

Parisot décrit l'organisation générale du système pénitentiaire anglais dominé par le *Transport-office*. Les prisons sont dirigées par un Commissaire en chef, fonction généralement confiée à un « capitaine de vaisseau retiré du service par infirmité ou par non activité dans les temps de guerre [...] Les prisons flottantes, dites communément pontons, n'ont qu'un Commissaire en chef pour tous les pontons en station dans le même port »... Il raconte ensuite ce qu'il a pu observer dans sa propre prison, donnant des détails sur son Commissaire en chef, Mr Duceurdould, celui-ci remplissant « avec dignité et humanité » sa tâche. Ce dernier est secondé par un Commissaire subalterne, véritable « sangsue impitoyable, l'extorsion occupe son administration profondément hypocrite et dissimulé ». Il donne ensuite des renseignements sur les fonctions qui incombent à chacun de ces administrateurs...

N'oubliant aucun détail de la vie de la prison, Parisot consacre un chapitre à chacun des sujets suivants : Geôliers, Cantonnier Britannique ou Marchand de Bierre, Employé français surveillant à la propreté, Vidangeurs, Perruquiers, Coks ou Cuisiniers, Lampiers, Hôpital, Chirurgien major et autres personnels de l'hôpital (8 chapitres), Interprète, Bazardeurs ou trafiquants (extra-muros), Bazardeurs ou courtiers (intra-muros), Fabriquants d'ouvrage en os, Fabriquants de boîte de carton et autres, Peintres, Tresseurs ou fabriquants de tresses de paille, Cuisiniers particuliers, Marchands de pomme de terre, Ouvriers maçons-tailleurs de pierre, Marchands de graisse, Lecteurs de gazette, Maîtres d'école, Maîtres à danser, Maîtres de musique, Maîtres d'armes, Boutiquiers ou Marchands Merciers, Marchands de Bière, Ouvriers de toute espèce, Jeux, « Rafalés », Accapareurs des vivres, Comédie et comédiens, Faux-monnayeurs, Espions, Mystères nocturnes, Salle des officiers, Fourniment et habillement. De cette longue énumération, on retiendra l'idée générale que c'est une véritable société qui s'est organisée dans cet univers carcéral, dont on ne citera que quelques détails pittoresques. On apprend ainsi que « la cuisine de l'hôpital n'a pas autant d'insectes qui s'attachent aux comestibles qu'en la grande cuisine des prisons » ; que « des dominos des boîtes ovales, rondes, carrées, les couteaux et autres instruments de toilettes sortent d'un tibia, d'un fémur, d'une omoplate, d'une côte vraie ou fausse » ; que le dimanche, « la salle qu'on appelle Chapelle sert de salle de danse, elle est assez vaste pour fournir un très grand nombre de danseurs, la place et les moyens de se divertir et de faire distraction à l'ennui » ; que la bière « ne laisse pas d'exciter aux orgies qui sont très fréquentes dans ce lieu où l'ennui et le chagrin semblent inviter à toutes sortes de distractions » ; qu'ils ont installé « douze billards qui suffisent assez à l'amusement de tous les prisonniers » ; et qu'un chapitre intitulé *Mystères nocturnes* signale « les abominations dont se souillent des êtres qui n'ont de l'homme que la forme et les passions déshonorantes qui dégradent le cœur et égarent la raison »... La description des « rafalés » est particulièrement éloquente sur les conditions de vie dans les prisons ; ceux-ci prennent leur nom du mot affalé venant de la terminologie marine. Il désigne une classe de prisonniers marginaux qui ont perdu une partie de leur humanité.

Il faut remarquer que l'on connaît bien, par les nombreux récits qui nous sont parvenus, les pontons anglais. Les témoignages sur les prisons anglaises, qui plus est sur une si longue période, sont beaucoup moins fréquents. Nous n'en connaissons aucun qui égale celui-ci par la qualité du détail et le souci d'exactitude et d'objectivité.

208. **Hilarion-Paul-François-Bienvenu PUGET** (1754-1828) général. L.A.S., Paris 18 vendémiaire V (9 octobre 1797), au citoyen BARRAS « membre du Directoire » ; 1 page in-fol. 150/200

APRÈS LE 18 FRUCTIDOR V (4 septembre 1797). Il recommande Pierre NEVEU qui a déjà averti Barras « de la malheureuse situation de cette ville [Montpellier], puisse-t-elle jouir bientôt des effets du 18 fructidor et puisse les malheureux républicains de ces contrées qui ont été des proies à toutes les vexations, proscriptions [...] trouver quelque tranquillité dans leurs foyers »... Il recommande Neveu pour « la place de Commissaire auprès du Bureau central »... ON JOINT une L.A.S. (1 p. in-8) au « brave patriote Lombard » pour remettre la précédente à Barras, en faveur d'un « ardent défenseur de la liberté et sous ce rapport dévoué dans ce moment à un Gouvernement Republicain »...

Tableau
des prisons d'Angleterre.
Années
1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810 & 1811.

Avant propos.

Arrivé par de longs malheurs au terme d'une pénible carrière, l'âme flétrie par les souffrances, il ne falloit rien moins que le funeste tableau que j'ai eu devant les yeux, pour me décider à composer cet ouvrage. J'avoue d'avance, que je n'ai jamais prétendu au titre honorable d'auteur; il faut une autre plume et d'autres talents que les miens, pour rendre avec force les passages tragiques qui se renouvellent dans cet ouvrage. Cet avantage, n'appartient qu'à un Mercier, et aux Sainte-Beuve. Cependant malgré mon insuffisance dans la carrière littéraire, je n'ai pu résister au désir d'esquisser les traits du malheur et d'intéresser les âmes sensibles au sort des malheureux victimes des hasards de la guerre, que le sort a conduit dans les plus terribles prisons de guerre de l'Europe. (Celles d'Angleterre.)

Le Lecteur sensible ne pourra jamais croire tout ce qu'on raconte de ces autres monstres, où l'âme flétrie sous un joug de fer offre le tableau hideux et révoltant du dernier période du malheur. Je n'écris point pour les Aristocrates, je méprise également leur censure et leur approbation; le plaisir seul d'adoucir mes maux en les confiant au papier, m'a déterminé à ce travail; j'aurai rempli mon but, si je puis obtenir pour mes malheurs, la commisération des âmes généreuses et compatissantes.

Chapitre premier
Description de l'enceinte des Prisons

A trois milles de Bristol, et sur une éminence, se trouvent huit arpens d'un terrain carré,

209. **François-Félix RAYNARDI** (1758-1832) Sarde au service de la République française, baron d'Empire puis général. 3 L.A.S. et 3 L.A., juillet-décembre 1800, à SA FILLE Henriette RAYNARDI, à Turin ; 14 pages in-4, la plupart avec adresse. 300/400

BELLES LETTRES SUR BONAPARTE. *Paris 21 messidor VIII (10 juillet)*. Maintenant que Turin est occupé par les troupes françaises il espère pouvoir emmener ses enfants à Nice. « Mais tout se fait si lentement dans un país si vaste »... *9 thermidor (28 juillet)* : « On nous assure la paix, tout le fait croire, cependant le sage BUONAPARTE prend des mesures vigoureuses et incalculables pour ne pas se laisser attrapper. On a la plus grande confiance avec raison en lui »... *30 fructidor (17 septembre)*. « Le général MASSENA m'a fait une superbe attestation. J'ai été deux jours de suite chez le p^r Consul je lui ai parlé longuement et particulièrement, il m'a reçu parfaitement et m'a bien contenté pour tout ce qu'il m'a dit. Il fait tout ce qu'il peut pour avoir la paix voulant le bonheur de l'Europe mais si on ne l'accepte pas, je crois les ennemis de la France perdus, il prend les mesures les plus vigoureuses, il est estimé aimé, et plus respecté et bien craint, il faut voir quelle discipline personne n'ose cracher ni bouger devant lui. C'est vraiment un génie surprenant, et tant que cet homme vivra la France sera sauvée »... *4^e complémentaire (21 septembre)*. Tout se prépare pour la grande fête du premier de l'an IX : « Mais cette paix est bien difficile à venir »... *Châlons-sur-Marne 5 frimaire IX (26 novembre)*. Il est en marche depuis 6 jours pour se rendre à l'Armée du Rhin : « je ne serai à Strasbourg que dans 12 jours, de là à Munich ou se trouve le quartier général il y a encore bien loin, le général MORAU m'a devencé [...], j'ai une excellente voiture qu'étoit jadis à madame BUONAPARTE, par conséquent nous ne sentons pas le froid »... *Nancy 1^{er} décembre*. Il parle avec admiration des beautés de la ville de Nancy, qu'il quitte pour Lunéville : « le chemin à été si bien arrangé à cause du congrès, que c'est plutôt une promenade » ; le comte de COBENTZL (plénipotentiaire impérial) est « aimé fêté et estimé de tout le monde, on assure depuis hier du moins la gazette de Strasbourg que l'armistice a été prolongé jusqu'au mois de mars, et que pour cela l'empereur donne Mantoue et une autre place »...

210. **RÉVOLUTION**. 55 imprimés, 1790-1793 ; in-4. 250/300

LOIS ET DÉCRETS CONCERNANT LES ÉMIGRÉS : biens des « Religioneux fugitifs », saisie et séquestre des biens des émigrés, peine de mort contre les émigrés pris les armes à la main, vente des biens des émigrés, etc.

211. **RÉVOLUTION**. Environ 275 imprimés, 1790-an VII ; in-4, nombreux bandeaux décoratifs. 500/600

LOIS ET DÉCRETS CONCERNANT L'ARMÉE : organisation et service des Gardes nationales, places de guerre, commissaires des guerres, traitement des militaires, adjudants et aides de camp, Invalides, officiers de marine, drapeaux et étendards, gendarmerie, décorations, serment, défense des frontières, volontaires nationaux, logement et cantonnements, destitutions de généraux et officiers, solde, artillerie, secours aux familles, officiers, échange des prisonniers de guerre, piques, Suisses licenciés, chevaux, nominations, tribunaux militaires, etc.

212. **RÉVOLUTION**. 21 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S., 1790-1803. 200/300

Xavier AUDOUIN, N. BERGASSE (à Pelet, 1795), T. BERLIER (au maréchal Davout), COGNEL jeune (Nancy 1803), J.A.M. de CAZALÈS (1793), B.P. LEHAULT (avec Bailly et Marragon, 1795), Pierre MANUEL (au sujet de la fête à Simoneau), V. MORIN (Windesheim 1793, aux représentants près l'Armée du Rhin), G.T. MULLATERA (Biella 1800, vignette), Julien RAIMOND, L.A. RALLIER (2, 1795-1798), plus un laissez-passer délivré par la municipalité de Macon, des lettres des administrateurs du département de la Meuse-Inférieure (belles vignettes), etc. ON JOINT un portrait gravé de MOMORO, premier imprimeur de la liberté nationale.

213. **RUSSIE**. DOSSIER de plus de 275 copies de lettres ou correspondances diplomatiques échangées entre le ministère des Relations extérieures de France et ses diplomates à Saint-Pétersbourg entre 1804 et 1808 ; plus de 1.000 pages in-fol. avec résumés analytiques joints, conservées sous 4 portefeuilles cartonnés. 3.500/4.000

IMPORTANT ENSEMBLE POUR L'HISTOIRE DES RELATIONS FRANCO-RUSSES À LA FIN DU CONSULAT ET AU DÉBUT DE L'EMPIRE, copié dans la seconde moitié du XIX^e siècle probablement en vue d'une édition [la *Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de Russie en France et de France en Russie* a été publiée en 1902-1907 par Alexandre Polovstov]. On a joint à la copie des lettres, instructions, notes d'information, décrets et déclarations des deux empereurs, rapports, extraits de la presse, ukases, documents interceptés, etc., souvent avec indication de déchiffrement de l'original. Les principaux correspondants sont TALLEYRAND et CHAMPAGNY (ministres successifs des Relations extérieures), le général HÉDOUVILLE (ministre plénipotentiaire en Russie), le général CAULAINCOURT (ambassadeur), Pierre d'OUBRIL (chargé d'affaires de l'Empereur de toutes les Russies), Maximilien Gérard de RAYNEVAL (premier secrétaire de légation à Saint-Pétersbourg), Barthélemy de LESSEPS (chargé des relations commerciales au consulat de France, et particulièrement de l'approvisionnement de la Marine), etc. L'ensemble est une source de tout premier plan pour l'histoire des relations franco-russes.

214. **SAINT-DOMINGUE. Jean BOUDET** (1769-1809) général. 2 L.S., Q.G. à Port Républicain 19 et 30 pluviôse X (8 et 19 février 1802), au général en chef LECLERC ; 2 et 12 pages in-fol. à en-tête *Le Général de Division Boudet*, vignettes. 300/400

IMPORTANTES LETTRES SUR LA LUTTE CONTRE DESSALINES ET TOUSSAINT-LOUVERTURE. Boudet se porte demain avec sa division sur la Croix des Bouquets : « les ennemis une fois chassés du village seront poursuivis avec fureur & jettés autant que possible de l'autre côté de la plaine pour éviter de les voir incendier les propriétés. Le Général LATOUCHE doit seconder par mer, mes opérations en détachant deux vaisseaux sur S^t Marc, où le Général DESSALINES a sa femme & sa fortune ; son attention éveillée de ce côté, je ne crois pas qu'il fasse une grande résistance sur mon front, il se jettera vers le lieu où ses intérêts l'appellent, je n'en serai pas fâché, il sera la plus aisée à combattre que réunie avec le Général TOUSSAINT. Si nous ne sommes pas séduits & trompés par les promesses solennelles d'un Blanc de ce pays, le Général LAPLUME doit se rendre & sa reddition nous promet de fortes sommes provenant du recouvrement des impôts de la partie du Sud »... – Il compte s'emparer de Saint-Marc le 4, au plus tard, et marcher vers Leclerc. « Vous m'annoncez qu'une frégate va m'apporter différents détachements des corps qui sont avec moi, je compte beaucoup sur ces troupes qui formeront la principale force pour rester au Port Républicain ; je ne me déciderai jamais à laisser cette garde à aucun équipage de vaisseau, ces hommes la sont trop indisciplinés ». Il laisse à Port Républicain son chef d'état-major LACROIX. Il relate l'expédition de l'adjudant commandant D'ARBOIS pour enlever le poste fortifié de Cabaret-carde, à 3 lieues de Léogane ; les brigands qui ont pu s'enfuir ont rejoint par les montagnes du Marigot DESSALINES, « qui, ne se croyant pas en sûreté à Jacmel, a pris le parti de venir rejoindre Toussaint sur les hauteurs de l'Artibonite »... Il relate d'autres opérations, et la conduite remarquable du général LAPLUME : « la partie du Sud sera rendue intacte à la République. Différents chefs, affidés de Toussaint et de Dessalines, commandant sur divers points et qui avoient déjà cherché à soulever les cultivateurs, et à les associer à leur brigandage ont été arrêtés par le G^{al} LAPLUME », qui a pu soumettre une partie de Jérémie... Etc.

215. **SAINT-DOMINGUE. Michel CLAPARÈDE** (1770-1842) général. P.S. et L.S., février 1802 ; 2 pages et demie in-4, et 4 pages in-fol. à en-tête *Claparède, Adjudant-Commandant* et vignette (encre très pâle). 200/250

29 pluviôse X (18 février 1802). Ordre du jour : Claparède, très mécontent de la conduite de certains individus du bataillon pendant la route du Cap à Caracole, les fera « juger par une commission militaire & les coupables seront fusillés » ; il donne des ordres pour prévenir toute récurrence des faits... S. Jago 7 ventose X (26 février 1802), au général en chef LECLERC, sur le départ du général CLAIRVAUX, laissant derrière lui 100 hommes : « Je leur ai dit tout ce que je croyais propre à nous les attacher [...], je prendrai les espagnols par leur caractère »... ON JOINT 2 lettres : Santiago 14 ventose X (5 mars 1802). Le capitaine de frégate MASSARD, commandant *la Créole*, annonce à LECLERC un ex-adjudant de TOUSSAINT, qui « aurait des choses très intéressantes à vous dévoiler »... 25 fructidor, le chef de bataillon GABAU réclame des renforts au général de brigade BOYER : « notre position ai affreuse ; les ennemis nous environne »...

216. **SAINT-DOMINGUE. Joseph-Louis d'ARBOIS DE JUBAINVILLE** (1764-1803) général. L.A.S., au Cap 14 ventose X (5 mars 1802), au général en chef LECLERC ; 4 pages in-fol., en-tête *Armée de Saint-Domingue. Division du Général Boudet*. 180/200

Il demande à être relevé de ses fonctions de chef d'état-major de la division Boudet : « Le général BOUDET est un homme également timide et soupçonneux ; il m'accuse auprès de vous de n'avoir pas marché sur Jérémie quoiqu'il n'en eut donné l'ordre ; il dit que je m'amuse et moi je dis que sa correspondance et ses ordres sont des pièges ; que jamais rien n'est décidé dans sa conduite ni militaire ni politique ; qu'il m'a laissé tous les hazards de son expédition dans le sud et que sans mon zèle pour le service de la République et l'extrême désir de justifier votre confiance, je pourrais être encore avec lui à la redoute de la porte de Léogane »... Il ne veut plus servir sous ses ordres : « Je suis humilié à l'excès d'avoir à me justifier dans une occasion où sous tout autre chef, j'aurais conquis de la gloire. Votre ame est fière et elle sentira le poids qui oppresse la mienne »... Il rassure Leclerc sur la tranquillité de Jérémie et du Sud : « Tout ce pays est parfaitement assuré. [...] Il est instant, mon Général, de s'occuper de l'organisation du département du Sud ; j'y ai pris toutes les mesures conservatrices que j'y ai pu, mais les administrations sont en général sans habitude de leurs fonctions et sans talents »...

217. **SAINT-DOMINGUE. Denis, duc DECRÈS** (1761-1820) vice-amiral, ministre de la Marine. 2 lettres dont une signée, Paris 27 ventose X (18 mars 1802), au général en chef LECLERC, capitaine général à Saint-Domingue ; 1 et 4 pages in-fol. à vignette Liberté des Mers et en-tête *Le Ministre de la Marine et des Colonies*. 400/500

Il accuse réception de la lettre annonçant le renvoi en France du chef d'escadron KELLERMANN et du capitaine RANDON, « comme gens ennemis de leur pays et partisans décidés de l'anarchie, ainsi que du C^{en} DOUCERIN qui, par sa conduite crapuleuse, s'est rendu indigne de commander des soldats français »... – Le Premier Consul félicite Leclerc sur ses opérations : « Sensible aux malheurs que la fureur des noirs a versé sur S^t Domingue, rien ne lui est échappé de ce que vous avez fait pour les prévenir, et ensuite pour en diminuer l'effet. Il a reconnu avec une vive satisfaction sa 5^e légère, dans l'intrépidité avec laquelle elle a enlevé le fort Liberté. [...] Il a reconnu la brillante valeur du g^{al} ROCHAMBEAU, [...] ainsi que le talent et le courage du G^{al} BRUNET »... Decrès communique les promotions et brevets d'honneur décidés par le Premier Consul, et confirme les effectifs envoyés par divers escadres, divisions ou bateaux. « Le Premier Consul pense que maintenant l'isle entière, est en votre possession. Il prévoit cependant que quelques troupes de rebelles, retirées dans les Mornes, peuvent encore être insoumises »... Il approuve « le parti que vous avez pris, d'armer les noirs bien intentionnés »...

ON JOINT un extrait des registres des délibérations du Conseil des notables de la commune du Cap, procès-verbal d'installation du Conseil le 17 messidor X (6 juillet 1802), annoté par Leclerc sur la couverture.

218. **SAINT-DOMINGUE. René-Louis Levassor de LATOUCHE-TRÉVILLE** (1745-1804) amiral. L.A.S., 22 fructidor X (9 septembre 1802), « Au général en chef » Victor-Emmanuel LECLERC, avec longue apostille autographe signée du général LECLERC en marge ; 2 pages in-fol. 400/500

AU SUJET DU BRICK *L'Argus*, qui, par malentendu, n'a embarqué qu'une partie des objets qu'il avait reçu l'ordre de prendre pour le Mole, « *L'Argus* ayant une mission très pressée à remplir pour le Sud, où le manque de batimens peut entraîner les plus graves inconveniens »... Il plaide en faveur de *L'Argus*, « dont le capitaine un des meilleurs de la marine n'est point dans le cas d'être puni, et qui certainement n'a pas mis la mauvaise volonté qu'on lui suppose, la Marine peu accoutumée à obéir aux impulsions d'un garde magasin peut quelquefois témoigner du dégoût mais jamais par du refus ne compromettra le service »... Il fait aussitôt partir *La Franchise* pour « porter au Mole les objets restés en arrière en se rendant au Port Républiquain. Si quelq'un a tort dans cette affaire c'est moi »...

Dans la marge, le général LECLERC a noté : « D'après les éclaircissemens fournis par le Général Latouche sur la conduite du Cap^{ne} de *L'Argus* il est clair qu'il n'est point coupable et qu'il ne mérite pas d'être puni ». Il indique les mesures à prendre pour pallier les lenteurs de l'administration...

219. **SAINT-DOMINGUE. René-Louis Levassor de LATOUCHE-TRÉVILLE** (1745-1804) amiral. L.A.S., au général en chef [LECLERC] ; 1 page in-fol. 300/400

Il annonce l'envoi du « tableau de repartition des batimens de l'état composant la station de S^t Domingue, d'après le nombre que vous avez jugé convenable d'y affecter ainsi que lepoque fixée pour le depart pour France des batimens destinés à y retourner ». Il fera partir la frégate *la Valeureuse* « pour aller a la Tortue y chercher le bois que le Swift frère y a fait couper. Elle reviendra de suite en cette rade. Si vous le jugez convenable la corvette l'Utile se rendra a Caÿenne pour lobjet que vous avez en vüe. Je joins ici la liste des noirs que j'ai a bord du Foudroyant comme prisonniers »...

220. **Christophe SALICETI** (1757-1809) conventionnel (Corse), chargé de nombreuses missions par la Convention et par Bonaparte. L.A.S., Gênes 13 germinal XI (3 avril 1803), à son confrère Jean-Marie ARRIGHI ; 2 pages et quart in-4. 300/400

INTRIGUES EN ITALIE. Si la guerre ne se rallume pas, Saliceti espère que le Premier Consul lui accordera un congé. « J'ai vu avec plaisir que MASSENA ait été nommé candidat pour le Corps Legislatif. [...] Les services qu'il a rendus à la Patrie doivent le rendre cher à tous les vrais amis de la gloire nationale. Il paraît qu'il ne vous a pas parlé de ce que l'on avait dit sur mon compte par rapport à Lucques. Je lui sais gré de cette discrétion, mais je ne dois pas moi souffrir d'être calomnié d'une manière si atroce sans reclamer. En arrivant à Paris, je ferai connoître au P^r Consul combien d'intrigues on a ourdi dans toute l'Italie pour mettre à bas tout ce qui est attaché aux français, quelque soit son opinion politique. Les anglais voyent avec peine que le P^r Consul pense à créer une marine en Italie, et rien ne sera epargné pour l'empêcher, et pour en éloigner les hommes qui peuvent y avoir une influence préponderante. Il verra que LUCCHESINI et même CLARCKE sont bien loin d'être dans ses intérets. Quant à moi je ne veux rien ; et lorsque je serai simple particulier j'aurai le droit de demasquer mes persecuteurs, d'autant plus qu'en éclairant le P^r Consul sur les manœuvres qui se pratiquent actuellement en Italie, je lui donnerai une nouvelle preuve de mon devouement, de mon attachement sincere à la prosperité du gouvernement actuel, et de l'interet que je prends à tout ce qui peut consolider le système heureux ou ses soins nous ont placés »...

221. **René SAVARY** (1774-1833) le futur duc de Rovigo, général, diplomate et ministre. L.A.S., Gorofolo 26 prairial VIII (15 juin 1800), à Mme LE NORMAND, à Paris ; 1 page 3/4 in-4, adresse avec cachet cire rouge (brisé). 800/1.000

ÉMOUVANTE LETTRE À LA TANTE CHÉRIE DU GÉNÉRAL DESAIX, AU LENDEMAIN DE SA MORT GLORIEUSE À LA BATAILLE DE MARENGO.

« Je ne vous entretiendrai pas de ma douleur Madame, elle est au comble, mais que sera le votre, en apprenant que hier le plus vertueux, et le plus brave de tous les françois fut victime de sa grande valeur, le 1^{er} Consul le pleure, l'armée reconnoissante fond en larmes, et jette des lauriers sur la tombe du general Desaix. Il arriva a l'armée pour gagner une bataille, et perir au moment le plus glorieux de la journée. Chargez vous Madame de l'annoncer à sa digne mere, je vais partire pour lui porter les tristes depouilles de son trop valeureux fils [...]. Le 1^{er} Consul vient d'envoyer son corps à Milan pour le faire embaumer, il sera ensuite conduit a Paris. L'on ose ici se rejouir du gain de la bataille, les prisonniers autrichiens joignent leurs larmes aux notres »...

222. **Louis-Philippe, comte de SÉGUR** (1753-1830) diplomate et historien, grand maître des cérémonies de Napoléon. L.A.S., 31 mai 1813, [à Élisabeth-Pierre, comte de MONTESQUIOU-FEZENSAC, président du Corps Législatif] ; 1 page in-fol. 200/250

PROTOCOLE IMPÉRIAL. La réclamation des membres du Corps Legislatif n'est nullement fondée : « Votre Excellence sait aussi bien que moi que les membres d'un corps n'ont aucun des droits accordés au Corps dont ils font partie, c'est un des premiers principes de notre ceremonial, et l'Empereur nous l'a rappelé fortement dans l'instruction qu'il a donnée à la Commission qu'il avoit nommée pour reviser l'étiquette. [...] On a confondu souvent dans cette circonstance ci les Te Deum nombreux que le ministre des Cultes fait chanter, avec les Te Deum très rares ou Leurs Majestés assistent. [...] Quand aux Te Deum ou leurs majestés assistent, excepté les tribunes construites dans le bas du chœur pour la famille imperiale, le Corps diplomatique, les étrangers, les maisons des Princes et des grands officiers de l'Empire, il n'y a de places assignées à personne, les Corps appellés à la ceremonie sont seuls placés à leur rang sur des banquettes »...

223. **Jean-Mathieu-Philibert SÉRURIER** (1742-1819) maréchal. L.A.S., Paris 26 avril 1808 ; 1 page in-4. 150/200
 Il demande s'il y a « quelque nouvelle favorable a la demande de M. de Fitte pour une sous préfecture, je compte dîner aujourd'hui avec son épouse, elle est dans la plus grande inquiétude sur le resultat de cette démarche »...
224. **Jean-Baptiste SOLIGNAC** (1773-1850) général. P.S., *Reglement pour le service de la 1^{ère} Division de l'Armée de l'Intérieur, campée dans la plaine de Grenelle*, Q.G. à Issy 26 thermidor IV (13 août 1796) ; cahier de 9 pages in-fol. plus titre. 400/500
 RÈGLEMENT DE L'ARMÉE DU CAMP DE GRENELLE, en 39 articles, établi par le général de division commandant le camp de Grenelle, François-Philippe de LATOUR-FOISSAC (1750-1804), est signée pour copie conforme par son chef d'état-major, SOLIGNAC, alors adjudant-général. Chef d'état-major à l'Armée de l'Intérieur (1795-1796), Solignac fut ensuite chargé, après l'affaire de Grenelle, sous la direction de Brune, du licenciement de la légion de police. Chef d'état-major de Masséna en Italie, blessé à Novi, il était à Paris au moment du 18 Brumaire, et c'est lui qui protégea Bonaparte dans la salle des Cinq-Cents, puis en chassa les députés avec Murat, à la tête des grenadiers.
 Ce règlement fut rédigé au moment où Paris était agité par plusieurs mouvements et troubles, faisant suite notamment à l'arrestation de Babeuf et des membres de la conjuration des égaux (mai 1796), mais précédant l'affaire du camp de Grenelle (septembre 1796). Le détail des différents articles est révélateur de l'état d'esprit qui régnait alors, prévenant contre toutes tentatives de soulèvement. Article 4 : « Dès que le renouvellement du camp sera complètement effectué, et le service, tant du camp que de Paris, définitivement arrêté, il sera fait dans le bureau du chef d'état-major un livret contenant la désignation de tous les postes du camp, du nombre d'hommes dont chacun est composé, et la consigne qu'il est chargé d'observer »... Art. 5 : « Il continuera d'être nommé chaque vingt-quatre heures [...] un officier supérieur de jour qui fera régulièrement sa ronde et recevra les rapports des rondes du capitaine et de l'adjudant-major de jour de chaque arme »... Art. 9 : « cette disposition est non seulement l'exactitude du service, mais encore cette relation de personne à personne qui doit journallement exister entre l'inférieur et le supérieur, afin d'établir une confiance mutuelle et la connaissance phisique et habituelle des individus entre'eux »... Art. 22 : « Il ne sera donné pour entrer au camp que les permissions indispensables ; en conséquences les anciennes seront supprimées et remplacées » ... Art. 24 : « Les citoyens qui seraient pourvus d'ailleurs des titres suffisants pour ne laisser contre leur intention aucune suspicion fondée, seront remis en liberté et invités à se retirer. Les personnes suspectes, les vagabonds sans cartes ny passeport, les agitateurs seront conduit sur le champ [...] au chef d'état-major de la division à Issy, qui statuera ultérieurement »...
225. **Pierre-Amable SOUBRANY** (1752-1795) conventionnel (Puy-de-Dôme). 2 L.S., 1793-1794 ; 1 page in-4 et 1 page in-8. 150/200
Wissembourg 18 avril 1793, cosignée par Louis MARIBON-MONTAUT, comme Représentants du peuple aux armées du Rhin, des Vosges et de la Moselle, au général MEUSNIER. « Une affaire militaire d'importance se presente ; nous devons y prononcer ; nous ne le ferons, qu'après nous avoir concerté avec vous »... *Lembach 26 juillet II (1794)*, au commandant de l'Armée de la Moselle [le général HOUCARD]. « Des affaires importantes [...] m'appellent près de mes collegues à l'armée du Rhin et près du general BEUHARNAIS, je vous invite à me faire tenir les portes prêtes à ouvrir en cas que je ne pus, faute de chevaux, arriver avant la nuit »...
226. **Joseph SOUHAM** (1760-1837) général. L.S. avec compliment autographe, Q.G. à Périgueux 4 ventose XI (23 février 1803), au ministre de la Guerre [BERTHIER] ; 2 pages in-fol., en-tête *Le Général de Division Souham*, petite vignette des *Armées de Terre*. 150/200
 Il transmet des pièces envoyées par le général MILET commandant le département du Lot, « et qui constatent l'impossibilité où se trouve le garde magasin de la place de Cahors de fournir des fourrages au 10^e régiment d'housards »... Il évoque la « possibilité et nécessité de disséminer le 10^e d'housards, dans plusieurs places du département du Lot, pour faciliter le service des fourrages »... En tête de la lettre, apostille a.s. d'Alexandre BERTHIER...
227. **Pierre-Benoît SOULT** (1770-1843) général de cavalerie. L.A.S., Lumbreras 22 août 1811, à SON FRÈRE le maréchal SOULT ; 3 pages in-4. 250/300
 RAPPORT SUR LES TROUPES ENNEMIES AUTOUR DE MURCIE. Il donne la position des généraux FRAIRE, MENDIZABAL et Don Joseph SANZ, et d'une dizaine de régiments dont le plus fort n'a pas 400 hommes. « L'ennemi à fait quelques ouvrages sur la route, pour défendre l'approche de la ville de Murcie. A un quart de lieue de la ville, on a placé un obusier [...]. À la porte d'Alcantavilla (Murcie) il y a une piece de canon, et un obusier. A la droite et à la gauche du pont, à l'entrée de la ville, il y a 4 pieces de canon en baterie [...]. Il ny a que 1000 hommes de Quintos, qui font le service en la place, avec les gardes civiques. On dit à Murcie, que le G^{al} BLACK, est à Valence ». Il a appris « que le G^{al} BALESTEROS, a débarqué une partie de ces troupes à la *Calla Honda*, et qu'elles s'étoient réunies au corps d'armée que commande le comte de MONTIJO »... Il a fait partir hier le général ORMENCEY avec un bataillon et 100 chevaux, pour faire rentrer les contributions dans le district de Vera, et lui-même reste à Lumbreras avec trop peu de monde ... Il ajoute : « il paraît que la fièvre jaune n'existe pas à Carthagène, et que c'est une politique des Anglais, qui ont fait courir ce bruit, pour empêcher que les Espagnols n'aillent s'embarquer dans cette ville »...
 ON JOINT une P.S., signée comme lieutenant général, Tarbes 20 juillet 1816 : état de ses services, campagnes et blessures (grand in-fol., fentes).

228. [**Pierre-Benoît SOULT**]. 4 L.S. ou P.S. à lui adressées le 2 janvier 1801 ; 5 pages et demie in-fol. ou in-4, 2 à en-tête, une VIGNETTE, 2 cachets encre. 200/250
- DOSSIER RELATIF À SON ÉCHANGE COMME PRISONNIER DE GUERRE. *Pescantina 12 nivose IX (2 janvier 1801)*, lettre du général FRANCESCHI, sous-chef de l'état-major général de l'Armée d'Italie, transmettant les pièces « relatives à votre échange définitif contre le lieutenant général autrichien comte de SPORK »... Ces pièces jointes sont : un duplicata du certificat d'échange fait à Francfort le 19 frimaire IX (10 décembre 1800), signé par Jacques Justin Théobald BACHER, commissaire du gouvernement chargé de l'échange des prisonniers de guerre ; la copie certifiée conforme par BACHER de sa note à la Commission impériale de l'échange des prisonniers de guerre (12 décembre 1800) ; une copie conforme par le futur général LECAT, adjudant-commandant chef de la commission d'échange, d'une lettre de Bacher.
229. [**Charles Stuart, baron STUART DE ROTHESAY** (1779-1845) diplomate britannique]. 12 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. à lui adressées, 1803-1814, qqs avec notes autogr. pour la réponse ; 18 pages formats divers, qqs adresses. 100/150
- Correspondance en français adressée Stuart en poste à Vienne, Lisbonne et La Haye. Demande de passeport pour se rendre en Angleterre, envoi de la traduction d'un manifeste, envoi d'un ordre pour faire habiller les domestiques du diplomate, lettre-connaissance pour le transport, de Francfort à La Haye, d'un portrait... Lettres de la comtesse d'HENDEL, HUDELIST, Marie Thérèse de LEBZELTERN, du baron Charles d'OSTEN, du baron de SIRABODE... Etc.
230. **Louis SUCHET** (1770-1826) maréchal. L.A.S., Miranda 5 mai 1809, au général THIÉBAULT, gouverneur général de la Castille ; 1 page in-4. 250/300
- « Mon cher gouverneur, je me propose d'arriver demain à Burgos, où je serai bien aise de vous voir ; je vous prie de vouloir bien donner les ordres pour qu'un logement me soit proposé »...
- ON JOINT une P.S. comme général de brigade, chef de l'état-major général de l'Armée d'Italie : ordre du jour du général JOUBERT du 16 [frimaire VII (6 décembre 1798)] déclarant que les troupes piémontaises sont désormais intégrées dans l'armée française.
231. **Louis SUCHET, maréchal duc d'Albufera**. L.A.S. « Louis », Saint-Just 4 septembre 1816, à SON FRÈRE le chevalier SUCHET ; 1 page et demie in-4, adresse (petit trou à l'emplacement du cachet). 120/150
- Il remercie son frère de son accueil, « mais je n'ai pu m'expliquer comment tu as pu me taxer de parcimonieux, je ne l'ai jamais été, et ne le serai jamais, mais je me convins tous les jours davantage que sans économie, il n'est pas possible de concéder une existence à ses enfants ; penetre-toi bien de cette vérité et bien loin d'accuser de parcimonie applique-toi à etre econome »...
232. **Charles Maurice de TALLEYRAND** (1754-1838). L.S., Paris 27 vendémiaire X (19 octobre 1801), au citoyen Alexandre LA ROCHEFOUCAULD à Dresde ; demi-page in-fol., en-tête *Le Ministre des Relations extérieures*, petite VIGNETTE. 150/200
- Il transmet l'arrêté du Premier Consul nommant La Rochefoucauld « Ministre Plénipotentiaire de la République près S.A.S. l'Électeur de Saxe. Le Citoyen Demoustier qui a été pareillement nommé Secrétaire de votre Légation et qui partira dans quelques jours vous portera vos lettres de créance »...
233. **Charles Maurice de TALLEYRAND**. L.S., Paris 3 germinal XII (24 mars 1804), au général LANNES, ministre plénipotentiaire de la République française à Lisbonne ; 9 pages in-fol. en cahier lié d'un ruban bleu. 1.500/2.000
- IMPORTANTES INSTRUCTIONS DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES, TROIS JOURS APRÈS L'EXÉCUTION DU DUC D'ENGHEN.
- Il annonce l'envoi de pièces relatives à l'« infame intrigue » découverte alors que « la France est toute préoccupée de l'horreur et de la consternation que lui a inspirée la tentative atroce des agens de l'Angleterre contre le premier Consul »... Talleyrand expose les fils de l'intrigue anglaise, évoquant tour à tour GEORGES, la trahison et l'hostilité dans des capitales européennes, le « manifeste du prétendant » [Louis XVIII], les lettres des princes français, « la proclamation du prince de Condé, le rassemblement des émigrés sur la frontière de France sous les ordres du Duc d'Enghien »... Il paraît qu'un seul des princes, « le Duc d'ENGHEN, a prouvé le courage qu'il avait montré dans quelques occasions, au danger de suivre de plus près et de seconder l'accomplissement du crime, et à l'espérance d'en recueillir les fruits. Quoi qu'il en soit, il a été pris dans un rassemblement armé pour ainsi dire à la vue des forteresses françaises, et il a été jugé militairement »... En attendant que la police et les tribunaux révèlent à l'Europe l'étendue de cette conspiration, le Premier Consul juge à propos de donner d'avance « un grand éclat au complot accessoire tramé par la diplomatie anglaise », et caractérisé par le nom de M. DRAKE : ce sont ces pièces que Talleyrand envoie aux ambassadeurs et ministres de la République, en insistant sur la nécessaire conservation du Premier Consul, pour la tranquillité de la France, et donc de l'Europe. « Je n'ai pas besoin de faire aucune observation particulière sur l'impression que peut faire le sort mérité de la famille de Condé. La cour près laquelle vous résidez doit savoir si le premier Consul n'a pas été, dans toute sa belle et glorieuse carrière, animé par des sentimens de modération et de magnanimité : elle doit savoir que les intérêts de l'Etat sont au dessus de tout ; que l'humanité consiste aussi à prévenir, par une juste crainte, la répétition des tentatives coupables et des entreprises téméraires ; et quant aux rapports particuliers qui peuvent exciter des regrets, elle doit penser que des liens de parenté au-delà du 16° degré, et dont l'origine remonte à 274 ans, ne doivent pas faire hésiter son jugement sur l'appréciation d'une conduite coupable et qui tendait à compromettre le salut de la France et la paix du Continent »...

Des lieux de parenté au delà du 16^e degré, et dont —
l'origine remonte à 274 ans, ne doivent pas faire hériter
son jugement sur l'appréciation d'une conduite coupable et
qui tendait à compromettre le salut de la France et la
paix du continent.

Du reste, je dois ajouter que les observations que je vous
adresse, ne doivent être entre vous et le ministre du —
Gouvernement près duquel vous résidez; l'objet d'aucune
note, ni d'aucune correspondance écrite. Je ne vous les
fais que pour votre instruction, et pour vous armer
contre des plaintes injustes et des remarques dictées par
l'ignorance qui pourraient être faites en votre présence,
ou parvenir jusqu'à vous.

J'ai l'honneur de vous saluer.
à Paris le 25 Brumaire

233

Liberté. Egalité;
Paris le 25 Brumaire an 8. et la
République française une et indivisible.

P. Thiébault adjud. Général,
au Citoyen Bonaparte, Consul de
la République Française.

Citoyen Consul,

Le projet de campagne ci-joint a été conçu, avant
librement mes braves qu'on attendait, qui vous a rendu
aux vœux de la Patrie.

Suppléer les principes de bonheur et de gloire que
vous nous a si justement donnés, et convaincre
que rien de ce qui pourrait être utile ou avantageux
ne pouvait vous échapper. Je regardai d'un autre
point comme ^{un projet} ~~un projet~~ que l'on me devrait
laisser aujourd'hui, j'ai qu'elle me fournir occasion
de vous offrir, par écrit, le tribut d'hommage et d'admiration
et de respect, que l'état de ma santé ne me permet
point, en ce moment, d'aller vous présenter moi-même.
Ainsi que je le dois et le desire de vive voix.

Salut et Respect
Thiébault

à Paris le 25 Brumaire

que les dernières campagnes
ont été que l'armée qui
est arrivée divisée, combattit
démonté, que les Can-
des, sans que qu'on
ayait pu se défendre
de l'avis, les principes que
d'une manière de
que l'on me devrait
de l'âge; dépendants de
même point, les forces
certainement
pourvu
plus possible cette dernière
rie totale, que nos troupes
ne peut permettre, ni
y avons, ni surtout
de suite, est une preuve possible

234

234. Paul THIÉBAULT (1769-1846) général. MANUSCRIT avec de nombreuses ADDITIONS et CORRECTIONS autographes, *Idee d'une nouvelle campagne en Italie*, et L.A.S. d'envoi avec corrections autographes (minute) au citoyen BONAPARTE, Consul de la République, Paris 25 brumaire VIII (16 novembre 1799) ; cahier de 10 pages in-fol. liées d'un ruban tricolore, avec 1 page petit in-fol. collée au manuscrit. 2.000/2.500

IMPORTANT PLAN DE CAMPAGNE MILITAIRE, AVEC UN HOMMAGE À BONAPARTE QUELQUES JOURS APRÈS LE DIX-HUIT BRUMAIRE. Le présent document provient des archives de l'auteur ; il est question de ce « projet de campagne » dans les *Mémoires* du général baron Thiébault, et de l'audience que Bonaparte lui accorda.

« L'une des maximes de guerre, que les dernières campagnes ont rendues les plus incontestables, c'est que l'armée qui pourra agir en masse, contre une armée divisée, combattra toujours avec avantage. Cette vérité est particulièrement démontrée par la campagne de Buonaparte en Italie, et par les succès que quelques généraux ont obtenus en suivant les principes que ce grand homme y a développés d'une manière si neuve et si justement admirée. C'est au reste en Italie surtout, que l'on doit le moins s'écarter de cette règle »... Suit un bref résumé des raisons pour lesquelles l'Armée d'Italie ne peut guère être renforcée, ni ne doit être déplacée, mais comment on pourrait faire descendre une seconde armée dans le pays : « C'est sur Belinzona, que conformément à toutes les vues, je pense qu'il faudrait que l'on rassemblât à l'improviste, une armée de 50,000 hommes. On les prendrait dans l'armée d'Helvétie ; en les remplaçant de suite par de nouvelles troupes, telles que les bataillons de conscrits que les Départements ont encore à fournir, et les 25,000 hommes que l'on retire de la Batavie. Le point important est de bien cacher le motif de ces marches et de ces rassemblements »... Lorsque toutes les dispositions seraient prises, on « fondroit sur Milan », puis l'armée marcherait sur Pavie « balayant devant elle toutes les troupes ennemies qui seraient sur sa route ou dans les environs », puis à Pavie on établirait un pont dont on défendrait les approches par « deux têtes formidables »... Thiébault livre ensuite ses hypothèses du déroulement des opérations menant à « une grande bataille » et permettant ensuite des attaques, sièges et occupations à Mantoue, Turin, Gênes, Milan, Vérone... Enfin « si la flotte qui est à Brest, renforcée des vaisseaux que la France et l'Espagne peuvent encore avoir de disponibles dans les deux mers, venoit favoriser le ravitaillement de la rivière de Genes, et jeter une forte division dans la Toscane, sans abandonner d'ailleurs les autres expéditions auxquelles cette flotte seroit destinée, l'évacuation de l'Italie par les coalisés, seroit encore plus rapide, que ne l'a été la conquête qu'ils en ont faite »...

235. **TOPOGRAPHIE MILITAIRE.** 2 L.S., 1797-1800 ; 1 page et 2 pages et demie in-fol., chacune avec en-tête et VIGNETTE. 300/400
- Paris 25 messidor V (15 juillet 1797).* Le général Pierre DUPONT assure le général DEJEAN, commandant par intérim l'Armée du Nord, qu'il n'y a aucun inconvénient à « ajouter aux matériaux que le Cabinet typographique possède déjà sur les premières campagnes de cette guerre »... En-tête et jolie VIGNETTE du *Cabinet Topographique et Historique Militaire du Directoire Exécutif*.
- Q.G. à Bâle 3 pluviôse VIII (23 janvier 1800).* L'Adjudant-Général ABANCOURT, chargé de la direction du Bureau Topographique Militaire de l'Armée, dresse « l'état presumé des dépenses du Bureau Topographique [...] y compris les dessinateurs, secrétaires et frais de bureau, montant à la somme de vingt quatre mille francs par an »... BELLE VIGNETTE spécialement gravée pour Abancourt (probablement due aux frères Bordiga), avec la devise *Vigilance et Prudence* [BB n° 128]...
236. **Laurent TRUGUET** (1752-1839) amiral, ministre de la Marine. P.S. comme « Ministre de la Marine et des Colonies », 6 pluviôse IV (26 janvier 1796) ; contresignée par M.A. BOURDON, chef du Bureau des Colonies ; 3 pages grand in-fol., GRANDE VIGNETTE gravée [BB n° 172] collée en tête (marque de pli), cachet encre de la *Comm^{on} de la Marine et des Colonies*. 1.000/1.200
- ARRÊTÉ DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF RELATIF À L'ENVOI D'AGENTS PARTICULIERS DANS LES ÎLES MAURICE ET DE LA RÉUNION.
- Le Directoire, « voulant prévenir les efforts de la malveillance, et rendre inutiles toutes les tentatives des ennemis de la République ; considérant que le moyen le plus assuré de succès est de hâter le départ des agens de manière à ce qu'ils puissent être en mer avant que l'Angleterre, prévenue de l'objet de leur mission par la Discussion Publique qui a eu lieu au Corps-Législatif ait pu s'opposer à leur passage », prend un arrêté en 7 articles. « Les Agens Particuliers pour les Isles de France [Maurice] et de la Réunion sont les Citoyens BACO et BUZNEL » ; le ministre leur remettra des instructions ; ils doivent se tenir prêts à partir ; leur mission durera deux ans, etc.
- La GRANDE ET RARE VIGNETTE apposée en tête a été inventée par le ministre DALBARADE pour les lettres de marque, dessinée par Nicolas OZANNE, et gravée par GODEFROY : « sur un quai, encombré des attributs de la navigation et de la marine de guerre, Ozanne a placé la Liberté debout, sous le drapeau, étendant la main et faisant tomber par ce geste la foudre sur le vaisseau de la Monarchie, qui s'effondre dans les flots, pendant que le vaisseau "la Liberté des Mers", toutes voiles déployées et battant fièrement le pavillon national, se dirige vers l'Océan où le guidera l'étoile symbole de l'ère nouvelle » (Boppe et Bonnet).
237. **Dominique VANDAMME** (1770-1830) général. L.S., Q.G. à Lille 30 messidor XI (19 juillet 1803), « au Général BONAPARTE, premier Consul » ; 1 page in-fol., en-tête *Le Général de Division Vandamme*. 120/150
- Il l'informe que « le service auquel sont assujettis les Corps placés sur les cotes de la Division, et le mauvais air qui règne dans ces cantonnemens rendront la plus part des soldats malades s'ils n'ont pas une nourriture saine & forte ». Il propose « de leur accorder les vivres de campagne comme on en avait usé pour les troupes placées à Boulogne à la fin de l'an 9 »... Une NOTE a.s. d'Alexandre BERTHIER ordonne un rapport au Premier Consul « pour donner les vivres de campagne à toutes les troupes qui font le service sur les cotes »...
238. **Claude-Victor Perrin, dit VICTOR** (1764-1841) maréchal, duc de Bellune. L.A.S., Q.G. de Bozolo 15 pluviôse III (3 février 1795), à son aide-de-camp THOMIÈRES ; demi-page in-fol., en-tête *Victor Perrin, Général de Division*, GRANDE VIGNETTE gravée [BB n° 126], adresse avec contreseing autogr. *Le G^{al} Victor* (taches d'encre sur un bord avec léger manque). 500/600
- Ordre à son aide de camp « le citoyen Thomières de se rendre en poste à Milan pour solliciter du commissaire g^{al} de l'armée, l'habillement, l'armement et l'équipement dont les 2 premières 1/2 Brigades Piémontaises ont un besoin particulier »...
- GRANDE ET BELLE VIGNETTE spécialement gravée pour Victor à l'Armée d'Italie, avec le char de la déesse des Droits de l'Homme tiré par des lions et écrasant tiaras et couronnes, une renommée volant en tenant un médaillon *A la Grande Nation*, et dans le ciel une tête entourée de rayons qui ne serait autre que Victor lui-même, surnommé « Beau-Soleil ».
239. **Claude Perrin, dit VICTOR.** L. S., Q.G. à La Haye 5 pluviôse XI (26 décembre 1802), au chef de la 95^e demi-brigade de ligne, à Bergopzoom ; 1 page in-4 à son en-tête *Le Général de Division Victor, Capitaine Général de la Louisiane*, VIGNETTE gravée, adresse avec contreseing ms *G^{al} Victor*, cachet cire rouge (brisé). 150/200
- Il regrette de ne pas pouvoir obtempérer complètement à sa demande. « Vous n'avez pas servi assez directement sous mes ordres pour qu'il me soit permis de certifier vos faits ; tout ce que je puis avouer, c'est que je n'ai qu'à me louer du zèle et de l'intelligence avec lesquels vous avez remplis vos devoirs pendant que vous avez servi avec moi »...

Liberté

Égalité

Extrait des Registres des Délibérations
du Directoire Exécutif.
Du 6. Pluviôse An 4. de la République Française une et
Indivisible.

Le Directoire Exécutif autorisé par la loi du 5. Pluviôse
An 4. a envoyé des agents particuliers dans les Colonies
au vœu de l'article 156. de la Constitution, bien convaincu de
l'urgence & de cette Mesure salutaire, voulant prévenir les efforts de la
malveillance, & rendre inutile toutes les tentatives des ennemis
de la République; Considérant que le moyen le plus assuré de
succès est de hâter le départ des agents de manière à ce qu'ils
puissent être en mer avant que l'Angleterre, parvenue de l'objet
de leur mission par la Discussion Publique qui a eu lieu
au Corps-Législatif ait pu s'opposer à leur passage;
Arrête Sur la proposition du Ministre de la Marine

236

ARMÉE du Rhin

Liberté

Égalité

Au Quartier Général à Bâle le 21. Pluviôse
An 4. de la République Française une et Indivisible.

L'Adjudant Général Abancourt, chargé de la
direction du Bureau Typographique Militaire de l'Armée

Au Général de Division Chef
de l'Etat-Major Général de l'Armée
Mon Général

J'ai l'honneur de vous faire passer l'état imprimé des
dépenses du Bureau Typographique, à Comptes de
Pluviôse & compris les déductions, scellés au fin de
Bureau, montant à la somme de huit quatre mille
francs par an. Les frais de Bureau (sur deux côtés)
en y tenant la main, pour quinze honoraires d'employés
en règle la dépense, pourant s'élever par an à
deux mille huit cent francs d'après l'injection que

235

Armée
d'Italie

Enregistré
N.

Division
du front

Au Quartier Général de Bologne le 15. Pluviôse An 4. de la République
Française une et indivisible.

VICTOR PERRIN, Général de Division

Ordonne à son aide de camp, le citoyen Thomas De...
de se rendre au poste à Nivola pour s'attacher au commandement
de l'Armée d'Italie, d'acquiescer et d'obéir, sans délai
à ses ordres, & d'organiser les troupes s'attachant à son poste.

238

240. **Claude Perrin, dit VICTOR.** P.S., Copenhague 7 juillet 1806 ; 1 page grand in-fol. en partie impr. à son en-tête *Le Général Victor, Grand-Officier & Grand-Cordon de la Légion d'Honneur, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de S.M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, près S.M. le Roi de Dannemark & de Norvege,* GRANDE ET BELLE VIGNETTE gravée à l'Aigle impériale, sceau cire rouge aux armes impériales. 400/500

SUPERBE PASSEPORT pour laisser passer librement Joseph RICARD, « Capitaine d'Infanterie, venu du Cap de Bonne Espérance en Europe, sur un navire Danois, et retournant en France par Amsterdam »... Ricard a signé au bas du document, qui a été visé au verso, avec cachets encre, à Anvers par le préfet COCHON, et à Paris au bureau militaire des Colonies et par la Police militaire du Gouvernement de Paris. [Joseph RICARD (1775-1855), capitaine dans un corps de Cipayes à l'île Maurice, fut l'aide-de-camp du maréchal Soult ; colonel en 1813, il sera promu maréchal de camp en 1831.]

241. **VIGNETTE. COMMISSION DU COMMERCE.** P.S. par deux administrateurs, dont Louis MONNERON, Paris 22 brumaire III (12 novembre 1794) ; 1 page grand in-fol. en partie impr., en-tête de la Commission du Commerce et des Approvisionnement de la République avec la GRANDE VIGNETTE gravée de TILLIARD [BB n° 31], cachet encre (marque de plis ; encadrée). 600/800

SUPERBE VIGNETTE RÉVOLUTIONNAIRE DE LA COMMISSION DU COMMERCE gravée par Jean-Baptiste TILLIARD : une figure allégorique tenant une corne d'abondance plane au-dessus de plusieurs symboles de la richesse commerciale de la France, dont un coq, des outils agricoles, des moutons, des vaches, le mât d'un bateau, etc.

Le citoyen Nicolas Anne Gabriel SERGENT est nommé « membre de l'agence des subsistances générales »...

242. **Martin de VIGNOLLE** (1763-1824) général. L.S., Milan 4 pluviôse VI (24 janvier 1798), au citoyen BERTRAND, capitaine du Génie français ; 1 page in-fol. à en-tête *Repubblica Cisalpina. Il Ministro della Guerra,* VIGNETTE ; en italien (encadrée). 150/200

Il le nomme comme examinateur pour l'examen des officiers pour le corps du Génie, avec les citoyens BIANCHI D'ADDA et SALIMBENI.

243. **Louis-Thomas VILLARET-JOYEUSE** (1750-1812) amiral. P.S. avec 2 lignes autographes, Paris 16 messidor X (5 juillet 1802) ; 1 page et demie in-4, en-tête *L'Amiral Villaret Joyeuse, Capitaine Général de la Martinique et Dépendances,* belle VIGNETTE gravée au palmier [BB n° 179] (lég. fente). 200/300

CERTIFICAT d'aptitude à la remise au service dans la marine militaire délivré au capitaine de vaisseau Pierre GOUËT.

244. **Silvestre de VILLENEUVE** (1763-1806) vice-amiral, adversaire malheureux de Nelson à Aboukir et Trafalgar. L.S., Tarente 7 frimaire X (28 novembre 1801), au capitaine de frégate LE TELLIER, commandant la frégate *la Cérès* ; 2 pages in-fol., BELLE VIGNETTE gravée à son en-tête *Sil^{h^{re}} Villeneuve contre-amiral* [BB n° 175] (petite fente réparée). 400/500

La division doit se rendre promptement au port de Toulon ; en cas de séparation, il faut suivre la route du Cap Passero, le Maritimo, les îles Saint-Pierre et Toulon, sans relâcher dans aucun port étranger. « En cas de rencontre de bâtiments de guerre étrangers à la mer, le branle-bas de combat sera fait à bord de chaque bâtiment, et les armes chargées. Chaque capitaine se tiendra prêt à repousser toute espèce d'insulte ou d'injuste agression »... Il donne d'autres instructions concernant la durée de la traversée, l'ordre des bâtiments, etc., et termine par l'espoir que le zèle et l'activité du capitaine Le Tellier dans cette navigation lui fourniront « une nouvelle occasion de faire valoir auprès du gouvernement, vos talents et vos services »...



241

Liberté Égalité

à Bordeaux, le 7. Frimaire. An 10. de la République Française.
N^o. 117. Villeneuve Contre-Amiral

Au Capitaine de Frigate Le Cellier, Commandant la Frigate La Cécile

Je vous prie de m'envoyer les renseignements que vous voudrez bien m'en donner, et qui vous tendront lieu de tout autre instruction.

L'Intention du Gouvernement est que la Division de votre Département, et en conséquence, il n'y aura pas d'autre Certificat de libération, que le Port de Bordeaux, en Cas de Séparation, avec l'Intention de s'en aller le vent en Pop l'Adieu, le Maritime, Les Isles & l'étranger de Bordeaux. Le Cas de Séparation devant Chacun Capitaine s'en aller à son port pour se rendre à sa destination, et est expressement défendu de relâcher dans aucun port étranger, à moins d'une nécessité absolue qui sera Certifié par un procès verbal en règle.

En Cas de rencontre de bâtiments de guerre étrangers à la Mer, les Bouteilles de Coust sera fait abais de Chacun bâtiment, et les autres Changés. Chacun Capitaine se tiendra prêt à repousser toute espèce d'hostilité ou l'oppression.

Chapou

244

وَمَكَ

الْحَمْدُ لِلَّهِ



أَفْتَى سَيِّدُ الْأُمَمِ الْأَعْلَى الرَّسُولُ الْأَكْرَمُ مُحَمَّدٌ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ
 الْقُدْسِيُّ وَنَسَبُهُ إِلَى عَالِمِ الْجَمَلِ لَمْ يَلَمْ يَسْأَلْ بِإِلَافَةِ الصَّلَاحِ مَعْلُومِ الْبَيْتِ
 الْحَقِّ وَالرَّحْمَةِ وَالرِّبَا كَتَبَ وَفَسَّرَ مَعَهُ مَكْتُوبَةٌ وَرَدَتْ عَلَيْهِ
 أَلْفٌ وَأَرْبَعُونَ مِائَةً مَلِكًا وَفَرَّقَهَا كُلَّ تَفْصِيلًا بِالْإِقْبَالِ عَلَيْهِ رَأَى
 الْعَرَبِيَّةَ بِرَبِّهَا إِلَى الْكَلَامِ بِأَنْتُمْ لَمْ يَصِفْ لَمْ يَكَلِّمْ رَسُلًا
 الْجِهَادِ وَفَرَّقَ جَمْعًا بِإِجْلَالِهِمْ قَلِمٌ بِرُضْرٍ حَرْدٍ وَرَامَ الْبَطْنِ
 وَأَنْشَأَ رَأَى وَأَكَلَهُمُ الْجِهَادِ قَلِمٌ بِخَيْرٍ مَعْلُومًا بِأَصْلِهِمْ لَمْ يَمُوتَا
 مَفْتًى عِنْدَ الْعَرَبِيِّ فِي الزَّرْعِ وَالْأَعْرَافِ وَفَرَعٌ فَعَلَدٌ بِدُرُورٍ مَع
 بِأَيْقَانِ الْوَكِيلِ الْبُحْرَانِ يَرْجُو الْأَصْلَةَ وَتَقْيِيلًا
 لِمَا طَبَقَ الْعَلَمُونَ كَلِمًا مِنَ الْجِهَادِ رَبَّانِيَّةً مَعْنَى
 بِقَسْبِ الْخُرْعَةِ الْبُحْرَانِ حَامِلًا لِلَّهِ أَنْ يَصْرُقًا
 مَا يَخَافُ الْعَرَبِيَّةَ الْفُجُورِ كَقَبْ عَمَّاهُ طَائِفِي
 الْأَرْضِ مَعْلُومًا مَرَّاتٍ وَأَعْرَافٍ بِحُجْرَتِ الْبُحْرَانِ
 طَرَفُ اللَّهِ

كِتَابُ الْفَتْوَى
 فِي الْجِهَادِ
 وَرَبَّانِيَّةِ
 الْوَكِيلِ
 الْبُحْرَانِ
 كَتَبَهُ
 سَيِّدُ الْأُمَمِ
 مُحَمَّدٌ بْنُ عَبْدِ اللَّهِ
 الْقُدْسِيُّ

Deuxième partie

AUTOGRAPHES DIVERS

245. **ABD EL-KADER** (1807-1883) émir arabe. 3 L.S. avec son cachet encre, 24-29 octobre 1839 ; 1 page petit in-4 chaque en arabe, avec traductions d'époque. 2.000/2.500

APPELS À LA GUERRE SAINTE. *Sétif 24 octobre 1839*, à l'honorable MAHMOUD BEN ZOUADI : « Tu es musulman de père en fils ; comment t'éloignes-tu de l'Islamisme, sans éprouver de remords ? [...] Détache-toi de l'impie et la protection de Dieu et de son prophète s'étendra sur toi »... *29 octobre 1839*, aux séides ABDERRAKMAN EL FORKANI, ancien chef de Jigelly, et EL MEÇAOU-DOUSMAN : « Sachez que nous ne sommes plus en paix avec l'impie [...] ; tenez-vous prêts pour la guerre sainte. Dieu ne nous a élevé que pour faire triompher sa religion et combattre ses ennemis qui adorent plusieurs Dieux. Les Musulmans doivent être comme des épines dans les yeux des Chrétiens »... – À HUSSEIN BEN ABDERRAKMAN : « nous avons appris que vous avez quitté votre pays à cause de l'impie ; que Dieu l'extermine ! [...] Tenez-vous prêts et réunissez les musulmans ; car nous irons bientôt vous trouver, nous chasserons les chrétiens de votre pays »...

ON JOINT 4 autres lettres en arabe signées de sceaux, et avec traductions d'époque : ACHMET-BEY (2, aux scheiks d'Ouled Abd el Nour, et à Mohammed bil el Hadj, caïd), MOHAMMED caïd de Constantine (à Mustapha ben Kérim), Moustapha ben CHIARRA, caïd d'Arribs (à l'Agha, 18 novembre 1839).

246. **ABD EL-KADER**. L.A.S. avec son cachet encre, Médéa 11 ramadan 1255 (18 novembre 1839), au maréchal VALÉE ; 1 page in-fol. en arabe, adresse avec sceau cire rouge brisé, avec sa traduction d'époque. 1.000/1.500

JUSTIFICATION DE LA GUERRE SAINTE CONTRE LES FRANÇAIS. Il n'a pas d'autre choix, pour être fidèle à leur loi, que d'écouter les Arabes qui en appellent à la guerre sainte. « Je ne vous trahis pas, et vous instruis de ce qui est. Renvoyez mon oukil d'Oran pour qu'il rentre dans sa famille, tenez-vous prêt à ce que tous les musulmans vous fassent la guerre sainte [...]. Le Roi quand je lui ai écrit, m'a fait répondre que toutes les affaires étaient chez vous, soit en paix soit en haine ; je suis décidé pour la haine »...

247. **ALGÉRIE**. Brouillon de lettre et MANUSCRIT, *La Vérité sur l'adm^{on} de la P^{cc} de Const^{ne} en 1839 et 1840*, [1843] ; 22 pages in-fol. et 27 pages et demie in-fol. 120/150

Contributions à la polémique après la publication à Paris d'une brochure anonyme, *Coup d'œil sur l'administration française de la province de Constantine, par un Constantinien*, attaque en règle contre les autorités militaires qui avaient géré la province en 1839-1840 (le maréchal VALÉE à Alger, le général GALBOIS à Constantine), et défense de l'administration en 1841-1842, sous l'autorité du général NÉGRER. Le présent manuscrit, publié à Paris à l'imprimerie de Félix Loquin, conteste les thèses et l'impartialité du *Coup d'œil*. Il défend notamment les chefs algériens exilés par Négrier et les « spéculateurs » européens qui fournissaient l'armée, et mitige les torts des interprètes véreux... La longue lettre, de la même main, s'adresse à un député et « publiciste », qui, dans une récente intervention à la Chambre, aurait voulu « enlever aux prédécesseurs de M^r le G^{al} BUGEAUD, la gloire qu'ils ont acquise, et effacer, d'un mot, de nos annales les brillants faits d'armes qui ont eu lieu avant 1841, dans l'Algérie »...

248. **ALGÉRIE**. MANUSCRIT, *Historique du 1^{er} Régiment de Tirailleurs algériens*, rédigé par le capitaine Amédée François LAMY, contresigné en page de titre par le lieutenant-colonel C. MONTHAULON, [vers 1890] ; petit in-fol. de 70 pages (plus 20 de table, et index des noms cités), reliure de l'époque demi-marouquin vert, dos lisse, orné de filets dorés, usagée. 1.500/1.800

INTÉRESSANT DOCUMENT CONSACRÉ À L'HISTOIRE DU 1^{er} RÉGIMENT DE TIRAILLEURS ALGÉRIENS et aux différentes campagnes auxquelles le régiment prit part de 1842 à 1886.

« Ce n'est pas la seule terre d'Afrique qu'ils ont arrosé de leur sang pour épargner celui des Français, mais que l'Europe, l'Asie et l'Amérique possèdent de leurs tombes aujourd'hui oubliées [...] Leur vie, ils sont encore aujourd'hui prêts à la sacrifier sous toutes les latitudes, soit pour venger leurs pères tombés en combattant les Allemands, soit pour venir en aide à leurs frères d'armes à qui il arriverait malheur »...

Cet historique est divisé en trois périodes, la première allant de 1842 à 1855 (de la première colonne expéditionnaire à l'est d'Alger jusqu'à la guerre de Crimée), la deuxième de 1855 à 1872 (des campagnes d'Italie, du Sénégal, de Cochinchine, du Mexique à la guerre de 1870), et enfin la troisième relatant les expéditions sur le sol africain et au Tonkin de 1872 à 1886.

Dans l'introduction, il est expliqué comment, malgré les hésitations du maréchal Valée, alors gouverneur général de l'Algérie, opposé à l'emploi d'indigènes dans les troupes régulières, et grâce à la conviction contraire du maréchal Soult, le 10 février 1840 un premier corps mixte fut créé dans la province d'Alger pour combattre les expéditions d'Abd el Kader ; comment deux ans plus tard, cette première compagnie céda la place au 1^{er} Régiment de tirailleurs créé à Blida. Suit alors la description détaillée et précise de toutes les expéditions et de toutes les réalisations menées par le régiment, de la lutte contre les insurrections locales aux grands conflits internationaux, de la pacification de la Kabylie à la prise de Sébastopol, de la Casamance au siège de Puebla au Mexique, de l'Aurès à Hanoï sous le commandement de l'amiral Courbet. En fin de volume, on trouve une table des matières ainsi qu'un état nominatif par périodes « des militaires de tout grade, honorairement cités dans le courant du volume ».

En tête du manuscrit, le lieutenant-colonel MONTHAULON cite un commentaire élogieux du ministre de la guerre (5 août 1890), demandant que ce travail « complet et établi avec soin » soit placé à la salle d'honneur du Régiment. Ce travail, effectivement très élaboré, est antérieur à l'étude de Victor Duruy publiée en 1899. Le commandant François-Amédée LAMY (1858-1900) servit comme lieutenant au 1^{er} Régiment de tirailleurs à Blida, en Tunisie, comme chef de poste à El Goléa, à Madagascar de 1895 à 1897, et prépara l'expédition qui devait ouvrir la route du Tchad en 1900. Il fut tué au combat de Kousseri en avril 1900, quelques mois avant l'établissement du protectorat français au Tchad.

249. **ALPHONSE V D'ARAGON** (1394-1458) Roi d'Aragon. P.S., « Castello Turrus » 16 septembre 1449 ; 1 page obl. in-4, grand sceau sous papier à son effigie au verso ; en latin (fente réparée). 1.000/1.200
Ordre de paiement à Francisco Giginta, docteur en droit et juge aux comtés de Roussillon et Ceritanie, de 30 livres barcelonaises pour son office...
250. **ANCIEN RÉGIME**. 3 lettres, 1783-1790. 100/150
Duc de COIGNY (l.s. au marquis de Ségur, 1783), René-Nicolas de MAUPEOU (l.a.s. à propos d'une gratification royale, 1790), Armand-Marc de MONTMORIN-SAINT-HÉREM (l.a. au vicomte de Monteil, Versailles 1787).
251. **ANCIEN RÉGIME**. Environ 40 lettres ou pièces. 350/400
F. d'Ablancourt (1688), Arnauld (secrétaire de Sully), Clément de Barville (1770), duc de Choiseul (griffe, 1766), Armand-Henri de Clermont (1749), abbé Géraud de Lachau (1780), Guillaume Girard (1626), chevalier de Glandèves (1765), Pierre Henrion de Pansey (1772), Antoine Le Ménestrel (secrétaire du cardinal de Retz), Maniguet (1781), Revelli et Picon de La Pérouse (1701), Charles de Rohan prince de Montauban (1718), cardinal de Retz (de la main de son secrétaire Guy Joly, 1654), comtes de Rosen et de Rottembourg (1704), maréchal de Ségur (1785), M. de Sennevalle (intéressante lettre sur la récolte catastrophique de 1788), marquis de Thémis (1780), Louis de Vendôme, etc. Manuscrit : *Narration sincère et véritable de tout ce qui s'est passé en France depuis le commencement de la Régence d'Anne d'Autriche, jusques au temps de la sortie de Monsieur le Prince, arrivé en 1652* (1652, 93 p. in-fol., incomplet).
- *252. **ARTS**. 10 L.A.S. et 5 cartes de visite autogr. 250/300
Lettres de DANTAN jeune, Édouard DETAILLE, Abel FAIVRE, Eugène GIRAUD, Théodore GUDIN, Ernest HÉBERT, NADAR, Alfred comte d'ORSAY, Charles PHILIPON, Henri RIVIÈRE. Cartes de Berne-Bellecour, G. Clairin, Émile Gallé, H. Harpignies (plus une carte dictée de Rodin).
253. **ARTS**. 10 lettres, la plupart L.A.S. 100/150
Louise ABBEMA, Auguste baron DESNOYERS (2), Loïe FULLER, HENRIQUEL-DUPONT (3), J.F. RAFFAËLLI, Pierre-Gaspard ROLL (Villed'Avray 1832), duchesse d'UZÈS.
254. **Jacques AUPICK** (1789-1857) général, beau-père de Baudelaire. 11 L.A.S. et 1 L.A. (incomplète), 1837-1839, au colonel DESALLES (la première au général VALÉE, beau-père de Desalles) ; 49 pages in-8 à en-têtes 1^{re} *Division Militaire. État Major Général*. 600/800
Compiègne 3 septembre 1837. La lettre de Valée a fait grand plaisir à Monseigneur [le duc d'Orléans] : « Vous partez pour l'Afrique, mon général, et accompagnez Monseigneur le duc de NEMOURS – vous donnez en cette circonstance un nouveau gage de votre dévouement au roi et à la France »... *Paris 20 novembre*, il demande à être rassuré sur la santé du maréchal [VALÉE], et va recommander pour la décoration un bon officier qui a participé à la prise de Constantine, M. de CENCY... *11 décembre*, conversation avec le Prince royal, au sujet de l'Algérie : « votre beau-père trouvera ici dans le président du conseil, dans le prince Royal, enfin dans le Roi tout l'appui dont il aura besoin »... *24 janvier 1838* : « Il faut arriver à connaître et le pays et surtout les hommes influents, tâcher de deviner leurs vues, afin d'être prêt pour l'avenir. [...] il est impossible que les hostilités ne recommencent avant fort peu de mois avec ABD EL KADER »... *19 mars*, le Roi « apprécie les résultats heureux et vraiment inespérés que le Maréchal a obtenus dans la province de Constantine. Le Roi et le Prince les regardent comme dus en entier aux sages et fermes mesures qu'il a prises »... Cependant Aupick met son ami en garde contre les préventions que la jalousie fait répandre et qui ont accredité « le bruit que vous entreteniez des correspondances avec des personnes qui se sont mises en opposition avec le gouvernement »... *21 mai*, félicitations sur la prise de Blida, et éloge du général GALBOIS auquel le Maréchal a confié le camp ; il est question des négociations avec ABD EL-KADER... *25 octobre*. Il a transmis au Prince sa réponse aux attaques dirigées contre le Maréchal ; ce que ce dernier a commencé est assez fort pour résister à la tempête, beau titre à la reconnaissance nationale... *4 décembre*, sur le projet du Prince royal d'aller, lors d'une expédition, commander une division sous les ordres du maréchal Valée ; l'affaire belgico-hollandaise prend une tournure grave... *6 mai 1839*. Longue lettre à propos de la démission offerte par le maréchal VALÉE : il faut obtenir qu'il ne renonce pas à achever son ouvrage. Quant à Monseigneur, il souhaite toujours prendre part à toute opération que pourra faire le Maréchal : « quelque place, quelque commandement que le M^{al} lui assigne, il en sera content »... *Bourbonne 1^{er} août*, réponse du duc d'Orléans pour son projet de voyage en Afrique : son intention est de « m'en remettre en entier au M^{al} pour me faire faire ce qu'il croira le mieux pour le bien du service, pour ma position et l'avenir de ma carrière »... Etc.
255. **Gérard BAUËR** (1888-1967) journaliste et écrivain. 2 MANUSCRITS autographes signés « G.B. », [1949] ; 1 page et 1 page et demie in-fol. 120/150
Lord Derwent, hommage nécrologique à Lord DERWENT, homme de lettres et diplomate anglais, ami de la France... *Strindberg à Paris*, hommage à STRINDBERG, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de ce Suédois qui habita la France et écrivit certaines de ses œuvres en français...
256. **BEAUX-ARTS**. 5 L.A.S. et 4 L.S., 1969-1976, à Gilles QUÉANT, rédacteur à *Plaisir de France*. 120/150
Alfred MANESSIER, Georges MATHIEU (plus une carte), Claude PARENT, Gio PONTI (2 avec dessins au feutre, plus 1 télégramme), Jean PIAUBERT, Mario PRASSINOS, Franz PRIKING, V. VASARELY.

257. **Nicolas-Léonard BEKER** (1770-1840) général, il escorta Napoléon vers le Bellérophon. L.A.S. (paraphe), 26 décembre 1819, à M. TAILLAND, avocat à Riom ; 2 pages et demie in-4, adresse. 120/150

INTÉRESSANTE LETTRE SUR L'AGITATION POLITIQUE DU MOMENT : répercussions de l'élection de Grégoire, ancien évêque constitutionnel « régicide » ; division, puis démission du ministère Dessolle, sous la pression de Decazes qui souhaitait modifier la loi électorale... Beker a fait une dernière tentative auprès du ministre en faveur de leur compatriote d'Ambert, mais « on est inexorable depuis qu'on a fait la sottise de nommer GRÉGOIRE à la Législature. Il faut du tems pour calmer et des esprits plus forts à la tête des affaires pour mettre un terme à l'exil des bannis »... Il se livre à des réflexions sur la situation politique actuelle : « Leurs excellences [les ministres] se sont engagées dans un défilé d'où elles ne sortiront pas sans une honteuse capitulation. Les hommes monarchiques les attendent à la sortie la lance en arrêt, tandis que les libéraux les chargent en queue l'épée dans les reins. Ainsi donc que la loi passe, ou qu'elle soit rejetée le ministère, dans la première hypothèse, est chassé par les ultra et dans la seconde il tombe dans une telle déconsidération que le roi sera forcé de le changer. [...] Le ministère veut à tout prix obtenir des changemens dans le système électoral, il a semé tant d'appas dans son projet de loi qu'il espère séduire et entraîner tous les hommes qui aspirent aux faveurs [...] Dans l'état d'agitation où se trouve la France les plus habiles politiques ne peuvent résoudre le problème de notre avenir »...

- *258. **Hector BERLIOZ** (1803-1869). L.A.S., 15 avril [1855], à Jules LECOMTE ; 2 pages in-8. 1.500/1.800

PREMIÈRE EXÉCUTION DE SON *TE DEUM*. « Je n'ai pas une minute pour aller vous voir, je suis exténué ». Il le prie d'annoncer « la cérémonie de St Eustache [...] Les 900 exécutans seront ainsi divisés 1^{er} chœur à 3 voix (100 artistes) 2^{me} chœur à 3 voix (100 artistes) 3^{me} chœur à l'unisson (600 enfants) orchestre 150 artistes parmi lesquels se trouvent toutes les illustrations instrumentales de Paris. À la fin du *Te Deum* sur une marche instrumentale avec orgue, composée ad hoc, on présentera à l'autel les drapeaux des diverses nations qui seront bénis par le curé de St Eustache. Il y aura vingt Dames patronnesses de diverses nations »...

orchestre 150 artistes parmi les
 quels se trouvent toutes les illustrations
 instrumentales de Paris.

À la fin du *Te Deum* sur une marche
 instrumentale avec orgue, ^{composée ad hoc} on présentera
 à l'autel les drapeaux des diverses nations
 qui seront bénis par le curé de St Eustache.

Il y aura vingt Dames patronnesses
 de diverses nations.

Veuillez m'en venir rencontrer aide
 pour cette grande affaire.

Mille amitiés sincères
 et reconnaissantes

H. Berlioz

15 avril

(100 artistes)
 (100 artistes)
 (600 enfants)

- *259. **Sarah BERNHARDT** (1844-1923). MOUCHOIR avec signature et date autographes ; 30 x 30 cm. 250/300
 Mouchoir de soie brodée à son nom *Sarah*, signé et daté à l'encre « Sarah Bernhardt 1893 ».
 ON JOINT un billet a.s., et le faire-part du mariage de son fils Maurice avec la princesse Terka Jablonowska.
- *260. **Charles-Ferdinand, duc de BERRY** (1778-1820) fils de Charles X, assassiné par Louvel. L.A.S., Paris 30 octobre 1814, à son « frère et cousin » [FERDINAND I^{er} Roi des Deux-Siciles] ; 1 page in-4 (portrait joint). 200/250
 « J'ai l'honneur d'accuser à Votre Majesté la réception de sa lettre de part pour la perte qu'elle vint de faire de la Reine son épouse [Marie-Caroline, Reine de Naples, est morte à Vienne le 8 septembre]. Elle peut être convaincue que j'y prends toute la part possible ; je regrette que ce soit cette cruelle occasion qui me procure le plaisir de recevoir une lettre de Votre Majesté, quand depuis dix ans, aucune de mes lettres n'avoit eu de réponse d'elle »...
261. **Pierre-Marie BIGOT DE MOROGUES** (1776-1840) minéralogiste, agronome et homme politique. L.A.S., Orléans 4 avril 1823, au comte de MONTLOSIER, à Clermont-Ferrand ; 3 pages et demie in-4, adresse, cachet cire rouge aux armes. 200/250
 À PROPOS DU FUMAGE. « Le fumage par-dessus est pratiqué avec des engrais pulvérulens dans la Flandre, dans la Lorraine allemande et dans le Braban ainsi qu'en Angleterre, en Suisse et même à la Chine ; on en fait un peu d'usage dans une partie de la Beauce et dans les environs de Paris. Il s'exécute au printemps sur les blés et autres récoltes vertes, avec des engrais très liquides ou avec des composts pulverulens que l'on répand comme le plâtre et en petite quantité ; on fait usage souvent de colombine, de poudrette, d'urate, de chaux éteinte à l'air, ou de cendre lessivées, la suie est aussi employée utilement à cet usage ; il est nécessaire que l'engrais soit adapté à la nature du sol »... Le fumage est peu coûteux et peut produire un grand bénéfice sur la récolte en terre ; il parle alors des divers engrais...
- *262. **Louis BLANC** (1811-1882) historien et homme politique. L.A.S., 28 juillet 1838, à FLORA TRISTAN ; 1 page in-8, adresse. 150/200
 « Personne plus que moi n'est désolé de ce qui arrive. Le procédé dont vous vous plaignez est en effet d'une indécatesse, je dis mieux, d'une injustice que rien n'égale. Mais je pense [...] que le signaler ne serait pas sans inconvénient pour vous. On s'imagineraient que le *Journal des Débats* a repoussé votre lettre, pour ne pas accepter la responsabilité de votre récit »...
263. **Adolphe BLANQUI** (1798-1854) économiste. 2 L.A.S., 1841-1843 ; 3 pages in-4, adresse, et 1 page in-8. 250/300
 Vienne 19 août 1841, à son ami Florian. Après d'amères doléances sur les « vapeurs narcotiques » qui infestent Vienne, Blanqui se réjouit de l'accueil que lui a fait M. de SAINT-AULAIRE. « Nous irons visiter le Spielberg et les cachots de Silvio PELLICO puis les champs de bataille de Wagram et d'Essling. Je fais ici connaissance des hommes les plus intéressans de l'Orient et je me munis de bons documens en tout genre. Je viens d'acheter une bonne selle demi-turque, où je serai bien *calé* ; des sacoches en cuir avec boîte à thé, sucre, et autres approvisionnement, une petite table et chaise-pliant portatives, tout mon attirail de campagne. [...] Je vous dirai que j'ai déjà les moustaches d'un aspect assez vénérable ; mais la route fait tomber plus d'un cheveu sur la place des filles qui devient d'une étendue désespérante »... Il prépare son départ pour la Turquie, et charge son ami de rassurer sa femme... Paris 19 octobre 1843, à Pierre CLÉMENT : « Je suis très-flatté de la dédicace de votre fable et je crains bien que la liberté du commerce ne soit encore longtemps du domaine de l'apologue. Mais l'apologue a des allures sveltes qui font pénétrer la vérité partout, et la science lui a dû plus d'une victoire sur les esprits »...
264. **Jean-Baptiste-Georges-Marie BORY DE SAINT-VINCENT** (1780-1846) voyageur, naturaliste, militaire et homme politique. 2 L.A.S., Paris 17 et 30 octobre 1838, à Monseigneur ; 2 pages in-4 chaque, à en-tête *Ministère de la Guerre*. 150/200
 Au sujet du projet « d'expédier pour l'Algérie une commission exploratrice », conçu par des personnes « étrangères à toute idée militaire, et qui pour avoir posé le pied en Afrique, croient en pouvoir juger et y faire de la science ou du moins commander qu'on en fasse »... Le bureau d'Alger s'adressa directement à l'Institut qui nomma une commission, « et l'académie des beaux-arts où l'on voit un peu poétiquement les choses, ainsi que celle des inscriptions où tout se considère sous le point de vue de l'érudition, qui n'est peut-être pas la science », ajoutèrent « quelques *faiseurs* propres à composer la commission »... – La commission exploratrice et scientifique doit être comme toutes les choses d'Afrique sous la direction absolue de S.E. : « je ne conçois pas en pays conquis d'autre autorité que la vôtre. Mes vues de centralisation et de subordination ne conviennent pas à tout le monde, surtout à ces gens de génie qui ne vont en quelque lieu que ce soit que pour fronder et y faire de l'indépendance ». Il veut bien se charger d'une expédition en Algérie, mais sous l'autorité de Monseigneur... ON JOINT sa rare brochure : *Note sur la Commission exploratrice et scientifique d'Algérie*, 16 octobre 1838 (in-4 de 20 p., broché, couv. muette).

265. **Émile BOURGEOIS** (1857-1934) historien. 50 L.A.S., 1884 et 1894, à Henri MONOD, directeur de l'Assistance publique ; environ 190 pages la plupart in-8, plusieurs en-têtes de la *Faculté des Lettres de Lyon*. 250/300
- INTÉRESSANTE ET ABONDANTE CORRESPONDANCE À SON « CHER PATRON ». Bourgeois l'entretient avec déférence mais résolument de santé, de voyages, de littérature – latine et française –, d'enseignement, d'Édouard DRUMONT, d'Émile AUGIER, de MICHELET (dont il réédite la *Jeanne d'Arc*), de Jules LEMAITRE, de Paul BOURGET... Les événements politiques du moment sont évoqués, parfois de manière feutrée, et de citer Brisson, Floquet, Ribot, Savorgnan de Brazza... La concurrence de l'anglais le préoccupe. Il s'investit lui aussi dans la vie publique : quelques demandes d'influence, création d'associations d'étudiants, projet de participation à la vie lyonnaise, mais le découragement le prend parfois. Au cours de leur échange, quelques griefs se font jour, vite rejetés. Le « Maître » est au-dessus de ces contingences, et leurs épouses respectives entrent elles aussi en amitié – il faut noter la pudeur et la délicatesse touchante avec laquelle il entretient Monod de sa future femme... Etc.
- ON JOINT un ensemble lettres adressées à Monod ou à sa femme par divers correspondants : les peintres Alfred Agache (7), Gustave Courtois (3) et Allan Osterlind, Henri Baudrillart, Ernest Courbet (14), Jean Cruppi, etc.
266. **CANADA**. MANUSCRIT, *Affaires du Canada*, 1756-1757 ; cahier in-fol. de 14 pages liées d'un ruban bleu. 300/400
- Affaires du Canada du 10^{bre} 1756 jusqu'aux derniers jours de mars 1757* (bilan de la fin de la campagne). Note datée Montréal 12 août 1757, sur le manque de vivres à Québec, les opérations de MONTCALM vers le fort Georges, l'attitude des indiens, etc. ; Copie de la lettre écrite par M^r le Marquis de Montcalm au commandant du fort Georges le 3 août 1757, et échange de lettres ; Articles de la capitulation accordée au Lieutenant colonel Moreau pour la garnison de Sa Majesté Britannique du fort Guillaume Henry ... par le marquis de MONTCALM.
267. **CARTOGRAPHIE**. MANUSCRIT, *Construction des cartes géographiques et mappemondes, ainsi que l'application de la stéréotomie au figuré du terrain*, fin XVIII^e siècle ; cahier de 19 pages in-fol. 300/400
- INTÉRESSANT COURS DE L'ÉCOLE DU GÉNIE DE METZ portant sur la conception des cartes géographiques et topographiques, destiné à de futurs ingénieurs militaires ayant déjà des notions avancées de géométrie et d'algèbre. La partie théorique de la leçon expose, de façon synthétique, l'alpha et l'oméga de la discipline, depuis la définition des termes et l'explication des méthodes (projections, principes de stéréotomie) jusqu'aux relevés et calculs pratiques. Suivent trois problèmes concrets – énoncés et solutions –, qui permettent de mettre en lumière, par l'exemple, le matériau théorique...
- *268. **Gaston CHAISSAC** (1910-1964) peintre. L.A.S., 14 février 1958, à Charles MADRAS, cimentier à Les Essarts (Vendée) ; 2 pages in-4 très remplies au stylo bille noir, enveloppe (encre légèrement passée ; sous verre). 600/800
- ÉTONNANTE LETTRE D'UNE FANTAISIE DÉBRIDÉE EN RÉPONSE AUX MOQUERIES.
- « Les ouvriers maçons de votre entourage qui continuent d'être pris d'hilarité à ma vue ignorent peut-être que les spirituels parisiens donnèrent le nom de poubelle aux boîtes à ordures dues à l'initiative de Monsieur Poubelle, préfet de police. Je lis cela sur le dernier "Élan poétique" [la revue *L'Élan poétique, littéraire et pacifiste* de Louis Lippens] sur la même page que mon poème singulièrement in-intelligible »... Il évoque la « demoiselle Mistenfiote, l'institutrice qui s'afficha avec un chatelain et sa concubine, qui conduisit seule sa 4 chevaux sur les routes avant d'avoir son permis de conduire et qui n'est point hostile à l'admission dans l'enseignement des vierges d'la famille tuyaux de poêle [...] Les ouvriers maçons ne semblent pas me prendre au sérieux comme écrivain satirique »... Il aurait voulu, dans sa jeunesse, « être un grand arbitre ou un vieux sage que les grands d'la terre viennent consulter [...] Je suis en quelque sorte l'Antonin Artaud qui coupa à l'asile mais je n'ai pas les moyens de faire maroufler mes peintures sur papier ni de faire enregistrer mes improvisations à l'armonium ». Il pourrait quêter sur les chantiers du cimentier : « il serait pourtant juste que je sois rétribué pour la gaité que je leur procure »... La revue *La Tour de Feu*, à laquelle il collabore, prépare un numéro sur Antonin ARTAUD ; elle a été « traité de torchon du haut d'la chaire de l'église de Jarnac. Certains poètes de la *Tour de feu* sont si jeunes que l'un d'eux finit en ce moment de purger dix jours de prison militaire. Elle a aussi Fred BOURGUIGNON, natif d'Oléron où se dresse encore le moulin à vent de son grand père meunier. La famille compte une centenaire et il peint [...] Il fut ouvrier à Clamecy alors qu'on venait d'y reconstruire l'église cathédrale dont le modernisme l'influença au point qu'aujourd'hui sa peinture s'en ressent. Mais Romain Rolland n'influença pas sa poésie »...
269. **Jules Husson, dit CHAMPFLEURY** (1821-1889) écrivain. L.A.S., 29 août 1873 ; 1 page et demie in-8. 300/400
- BELLE LETTRE À L'UNE DES SCEURS DE GUSTAVE COURBET. [Le 23 juillet 1873, malade et ruiné, le peintre avait franchi clandestinement la frontière suisse, condamné à payer la reconstruction de la colonne Vendôme.] « J'ai publié dans ma vie trois grands articles sur votre frère : ils sont réunis en volumes. Le dernier, le plus caractéristique, se trouve dans les *Souvenirs de jeunesse*, publiés en 1872 [...] il vous montrerait la barrière infranchissable que pour mon compte j'élève entre l'art et la

politique. C'est vous dire qu'actuellement j'ai tout dit sur Courbet et que le jugement définitif sur l'homme, son œuvre et sa vie appartient maintenant à la génération qui suivra. Quant à ceux qui ont poussé Courbet dans la voie des récriminations et lui ont fait perdre le chemin qu'il lui était si facile de parcourir, je ne peux suivre leurs manœuvres. Il faudrait rapporter des faits bien plus que des inductions et j'avais perdu de vue Courbet depuis une dizaine d'années que je vivais dans la solitude et l'étude. Mais elles sont bien plus importantes que nos attestations du passé vos démarches et vos tentatives pour tirer du mauvais pas votre frère ; vous avez déjà réussi dans de très graves circonstances, vous perséverez dans votre mission de sœur dévouée, ce qui est une force bien puissante »...

270. **CHANSONS.** Dossier de 55 ILLUSTRATIONS ORIGINALES pour des chansons, 1899-1916 ; la plupart in-fol. 800/1.000

Projet d'un recueil de chansons illustrées, maquettes de couvertures, esquisses, au crayon gras, crayons de couleurs, plume et lavis, aquarelle, gouache, etc. On relève notamment : *Noël des Gueux* (Richepin), *Le P'tit Quinquin*, *Passionnement* (Nouvelles Mélodies de Massenet), *Auprès de ma blonde*, *Il était un petit navire*, *La Vigne au vin* (Aristide BRUANT), *Dans la prison de Nantes*, des chansons de Théodore Botrel, Aristide Bruant, Gaston Couté, Marcel Legay, etc...

271. **Jean CHARCOT** (1867-1936) explorateur polaire. L.A.S., 13 décembre 1905, à son amie Mme A. de LACRETELLE ; 1 page in-12, adresse. 150/200

Il n'est pas disponible samedi, faisant une conférence au Cercle Volney : « Votre visite de l'autre jour m'a fait beaucoup de plaisir mais vous n'avez pas été gentille de ne pas rester à déjeuner. La prochaine fois je ne vous ouvrirai pas la porte »...

272. **Jacques CHARDONNE** (1884-1968). L.A.S. « Jacques Boutelleau », 16 décembre 1928, à un ami [Bernard Grasset ?]; 1 page in-4. 70/80

Il lui envoie des contrats : « Vous l'emportez. Je suis heureux d'être vaincu par un maître magnifique et que j'aime ». Il lui propose, pour la *Bibliothèque Grasset*, « quelques ouvrages de notre fonds [éditions Stock] qui pourront peut-être vous intéresser un jour ou l'autre : *L'Hérésiarque*, par Guillaume Apollinaire (son plus beau livre. Le seul achevé et lisible) », *Le Crépuscule des Dieux* d'Élémer Bourges, *Le Grand Écart* de J. Cocteau, et.

273. **François-René de CHATEAUBRIAND** (1768-1848). L.S., Paris 14 décembre 1838, à Mlle Julia MICHEL aux Batignolles ; 1 page in-8, adresse (plis renforcés). 250/300

Il la félicite « de n'avoir point écrit en vers vos premiers essais : la lyre, je le sais, appartient aux jeunes Muses ; mais je les ai vues si souvent trompées que je tremble pour elles lorsqu'elles viennent à chanter. Vos *mélanges littéraires* sont remplis de la grâce de votre âge : votre mère et la Religion en augmentent le charme. Cependant, mademoiselle, oserai-je vous le dire ; c'est peut-être un travers mais je suis ennemi de tout livre et si je pouvais détruire les miens, je n'y manquerais pas »...

274. **Théâtre du CHÂTELET. Maurice LEHMANN** (1895-1974). CORRESPONDANCE dactylographiée (copies carbonées, avec qqs originaux corrigés) comme directeur du théâtre municipal du Châtelet, Paris 1942-1943 ; environ 450 pages in-4. 100/150

Plus de 400 lettres ou pièces adressées par Lehmann ou en son nom à des auteurs, acteurs, directeurs, décorateurs, compositeurs, journalistes, juristes, hommes politiques, administrateurs, agents de la Société des Auteurs et compositeurs dramatiques, etc., parmi lesquels on note Bunau-Varilla, Cl. Delvincourt, Fernandel, L. Volterra, A. Willemetz... ON JOINT une L.S. de Maurice LEHMANN.

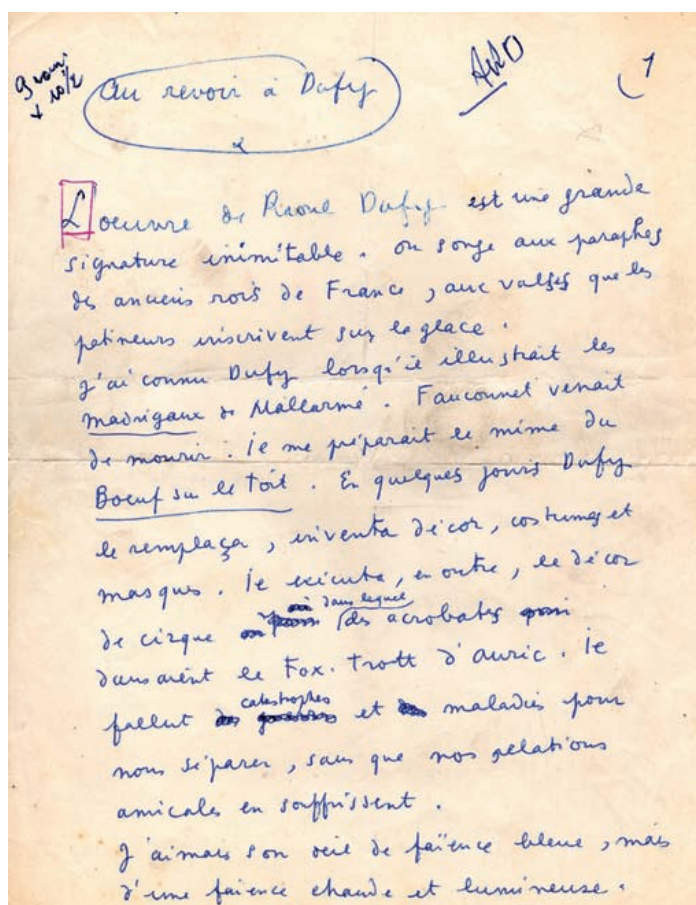
275. **Élisabeth Le Féron de Savigny, duchesse de CHAULNES** († 1699) épouse du lieutenant général, gouverneur de Bretagne. L.A.S., Rennes 17 juillet [1675, à COLBERT] ; 4 pages in-4. 300/400

SPECTACULAIRE TÉMOIGNAGE SUR LA RÉVOLTE DU PAPIER TIMBRÉ EN BRETAGNE.

« Sest avec un extreme deplesir que je suis obligée de vous faire savoir que se matin la canaille de seste ville a ronpu et pillé le burau du papier timbré le retardement des lettre des estast a beaucoup contribué a se desordre la. Toute la province [...] est dans une revolte efroiable auquels il fost presantemant des remede doux à moins que de tout perdre nous atandons de moment an moment destre assomes [...] les edics sont des monstre pour eux il nous fost sy vous plait monsieur promtemant des remede a un sy grand mal »... Elle ajoute que « la surseanse des edict du tabac de lettain et du papier timbré jusque a la fin des estast est le seul remede pour conserver se quy reste de l'hotorite du roy »...

276. **Gaston CHÉRAU** (1874-1937) romancier. *Le Pays qui a perdu son âme*. ÉPREUVE AVEC CORRECTIONS autographes et notes à l'imprimeur, 25 mai 1934 ; 100 pages in-fol. 150/200
ÉPREUVES CORRIGÉES de ce roman publié chez Ferenczi en 1934. Chéreau a apporté de très nombreuses corrections, et a donné son « Bon à mettre en pages après corrections ». ON JOINT des coupures du feuillet de *L'Écho de Paris* donnant ce roman en prépublication, 1933.
277. **CHERBOURG**. MANUSCRIT, *Projet d'une Digue pour la Rade de Cherbourg*, XVIII^e siècle ; cahier de 8 ff. in-fol. 300/400
Description du projet de « construire en mer profonde et agitée une digue isolée qui s'élève solidement au dessus des plus hautes eaux de la mer ». Ce rapport présente le type de digue à adopter, des comparaisons avec Granville et Jersey, les méthodes de construction et d'entretien des môles, les dépenses, puis il expose en parallèle deux projets, l'un avec digue à claire-voie et l'autre avec digue pleine...
278. [**Gabriel, abbé de CIRON** (1620-1675) prédicateur de la duchesse d'Orléans, il fut mêlé à la Fronde ; élu à l'Assemblée générale du clergé, il devint le confesseur et conseiller du prince de Conti ; il fonda de la confrérie du *Corpus Christi* et de l'Institut des Filles de l'Enfance de N.-S. J.-C.]. MANUSCRIT (incomplet) *Mémoires sur la vie Monsieur de Ciron chancelier de l'Église et université de Toulouse fondateur de l'Institut des Filles de l'Enfance de N.S.J.C.* ; 3 vol. petit in-fol. de 594, 298 et 700 pages (plus des ff. blancs), reliures de l'époque en parchemin (usagées). 1.200/1.500
MÉMOIRES INÉDITS SUR LA VIE DE L'ABBÉ DE CIRON, probablement rédigés par le père Pierre DU MAS (1638-1703). Ils sont écrits de la même main (avec qqs corrections) jusqu'au f. 68 du second volume, puis par un secrétaire ; une copie partielle de ce manuscrit est d'une troisième main. En plusieurs endroits, l'auteur a donné des indications de mise en pages au copiste. Ces *Mémoires* racontent dans le détail les multiples activités de ce prêtre, chancelier de l'Université de Toulouse : on le voit s'occuper de huguenots, d'hérétiques et d'affaires de doctrine, de l'examen de livres et de la réforme de l'Université, de la publication des *Instructions aux confesseurs* de saint Charles Borromée... Une place très importante est accordée à son œuvre de directeur de conscience du prince de CONTI, bien que l'abbé « n'accepte cet employ qu'avec beaucoup de peine », et à la fondation de l'Institut des Filles de l'Enfance, en collaboration avec Jeanne de MONDONVILLE. Le récit de la fin de la vie et la mort de l'abbé est complété par des anecdotes sur des guérisons et conversions miraculeuses.
* *Livre troisieme contenant ce que fit Monsieur de Ciron depuis sa deputation à l'assemblée generale du clergé de France en l'année 1655 à Paris jusques à son retour en province, suivi du Livre IV ou il est parlé de tout ce que Monsieur l'abbé de Ciron fit pour la conduite de Monsieur le prince, et de Madame la princesse de Conty dans la vie spirituelle...* L'emplacement du chapitre 13 est marqué au Livre III, et suivi de plusieurs feuillets blancs qui semblent indiquer l'intention d'écrire ; le texte reprend au chapitre 16.
* *Livre cinquiesme contenant ce que fit M^r l'abbé de Ciron comme vicaire general et comme chancelier avec quelques autres actions qui ont plus de raport à ces deux qualitez, suivi du Livre Sixieme où il est parlé de la fondation des Filles de l'Enfance de NSJC par Monsieur de Ciron, et du Livre septieme. Où il est parlé des dernieres maladies et de la mort de M^r de Ciron, comme aussi de plusieurs merveilles qui l'ont suivie.* On relève au chap. 9 du Livre V cette note : « Jay dessin de faire icy un grand chapitre il est important, mais il n'est pas necessaire ainsi jattandray que j'en aye le loisir, si je ne l'ay jamais on pourra conter le chapitre suivant pour le neufvieme »... Le livre VI est resté inachevé aussi, l'auteur ayant prévu une seconde partie dont il fournit ici le plan en 6 chapitres consacrés à l'esprit des Filles de l'Enfance (évangélique, apostolique, universel, etc.), et l'explication : « Cette partie n'est pas achevée parce que n'estant pas necessaire nous avons cru devoir differer a lachever jusqu'à ce que le livre suivant qui est plus important auroit esté fait. Mais en cas de mort le continuateur verra ce qu'il a a faire ».
* Copie des précédents manuscrits depuis la seconde partie du Livre IV, jusqu'à la fin du Livre VII.
279. **Georges CLEMENCEAU** (1841-1929). L.A.S., Paris 29 décembre 1876, [à Mme A. de Lacretelle] ; 2 pages in-8 à son chiffre. 150/200
Il ne peut se rendre à son invitation, devant impérativement quitter Paris ce soir : «je me trouve dans l'impossibilité de différer mon départ »...
- *280. **Georges CLEMENCEAU**. L.A.S., Paris 31 août 1894, à un ami ; 2 pages in-8, en-tête *La Justice* (un peu salie). 200/250
« *Le Réveil du Nord* va succomber sous les amendes. Pouvez-vous intervenir en sa faveur. Le gérant Jacomet a écrit au garde des sceaux pour demander sa grâce personnelle (4 mois de prison) et la remise des amendes. S'il n'est pas fait droit à sa requête, le journal meurt. On me prie de solliciter votre intervention auprès de GUÉRIN [...] Je ne vous cache pas qu'il faudrait emporter l'affaire de haute lutte, car le préfet du Nord ne demande qu'à tuer le journal »...

281. **Georges CLEMENCEAU**. L.A.S. « Cl », jeudi [30 juillet 1925], à Marguerite BALDENSPERGER, à Saint-Dié (Vosges) ; 2 pages in-4, enveloppe. 300/400
- « Je veux bien pleurer sur la sous-préfète et ses carottes, mais je crains fort qu'il n'y ait de plus grandes misères dans le monde et les sous-préfets eux-mêmes ne sont que des *carottiers* dont la France pourrait se passer. Cela dit, je plains la pauvre femme et je consens à ce que son mari soit guillotiné. Très difficile de s'attendrir sur des "pauvres" à 17 000 francs de rente. D'une manière générale je crois bon de canaliser nos pitiés. Autrement, nous perdrons avec les uns ce qu'il faudrait réserver à d'autres »... Il parle de son livre [*Démosthène*, 1926], pour lequel il réclame une dactylo. « J'ai 98 pages tout net. Cela doit être plus que suffisant. J'ai horreur des développements inutiles. Je concentre au lieu de diffuser. Si je suis obligé de recourir à Nantes je mettrai volontiers l'obligeance de votre belle-sœur à contribution »...
282. **Antoinette Virginie de CLERMONT-TONNERRE, vicomtesse de LA FERTÉ-MEUNG** (1735-1780). L.A.S., de l'abbaye des Isles d'Auxerre 5 août 1761, à un magistrat ; 1 page et demie in-4. 100/120
- Supplique pour obtenir un prompt jugement : « Plaignés moy Monsieur de me trouver dans la dure nécessité de plaider avec mon père que j'aime et respect et ce nest quapres avoir épuisée aupres de luy ces sentiments que je me suis vue forcée den venir a de pareil extremittée »... ON JOINT un mémoire manuscrit pour le marquis de CLERMONT-TONNERRE, faisant appel d'une sentence du baillage de Troyes qui donne mainlevée de son opposition au mariage de sa fille avec le sieur de LA FERTÉ (8 p. in-fol.) ; plus une P.S. de Jeanne de Vivonne, dame de CLERMONT (1574).
- *283. **Jean COCTEAU** (1889-1963). L.A.S., [août 1915], à Mlle Pauline BEER ; 4 pages petit in-4 (pet. fentes au pli). 150/200
- ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JULES LEMAITRE. « Je ne saurais vous dire quel triste joie vous me faites avec ce cher profil. Le 14 Juillet 1915 m'a serré le cœur pour bien des raisons mais surtout je pensais à la place de la Bastille, aux 4 sergents de la Rochelle, à monsieur Lemaître qui dansait comme à 15 ans. Tavers, les fraises, la crème, les cerneaux, hélas il faut se résoudre à comprendre que plus jamais une si grande douceur. Ce qui console un peu c'est l'immonde spectacle dont la mort soulage les justes »...
284. **Jean COCTEAU**. MANUSCRIT autographe signé, [1952] ; 1 page in-4. 300/400
- BEAU TEXTE POUR LA REVUE *ARTS* LORS LA REPRISE DE L'ORATORIO *CEDIPUS REX* DE STRAWINSKY.
- « STRAWINSKY et PICASSO ont été pour moi de grands exemples et ils le demeurent. Ils apprennent à rompre avec la fantaisie, à ne bâtir que sur les chiffres mystérieux qui forment la base des religions et du vrai travail. L'oratorio de Strawinsky *Cedipus-Rex* date de 1923. Nous le fîmes ensemble près de Nice. En 1952 nous nous retrouvons [...]. Je ne me permettrai pas de gêner la musique par un spectacle. Sept tableaux vivants soulignent mes textes et disparaissent lorsque Strawinsky dirige » ; ils se contentent de souligner par allusions quelques épisodes du drame grec : « *La peste à Thèbes, Tristesse d'Athéna, Complexe d'Edipe, Le Sphinx*, etc... Seulement, je le répète, la première place reste à l'oratorio et à l'oreille ».
285. **Jean COCTEAU**. L.A.S. « Jean C. », Saint-Jean-Cap-Ferrat 4 juin 1953, [à François Michel] ; 1 page in-8. 120/150
- VIOLENTE COLÈRE CONTRE LA REVUE *LA PARISIENNE*. « Voilà donc cette revue d'amis. Le style des pires cafés littéraires. Et en outre on y imprime ce Vineuil [Lucien REBATET] qui ose encore m'insulter et ne doit la vie qu'à notre recours en grâce. Ne me demande plus jamais un service. [...] Littérature et politique se valent – même niaiserie et même désordre d'une vulgarité incroyable ». Il quitte la France mercredi, « heureux de prendre le large »...
286. **Jean COCTEAU**. MANUSCRIT autographe signé, [1956] ; 1 page in-4. 300/350
- BEAU TEXTE SUR SON TRAVAIL DE PEINTRE DANS LA CHAPELLE DE VILLEFRANCHE-SUR-MER. « L'encre est devenue dangereuse dans une époque où le moindre signe risque de mal signifier ». Il se repose chez ses amis MADELINE près de Villefranche, « dans la fatigue d'un métier manuel qui n'exige rien d'autre qu'une besogne bien faite. Écrite ou peinte je ne me demande jamais ce qui résulte de mon œuvre. J'ai une âme d'artisan. Si ma besogne est bien faite, je m'estime heureux ». Il a toujours rêvé d'être archéologue, « comme je ne le suis pas j'essaye d'inventer ce que j'aimerais trouver dans la terre ».



287

287. **Jean COCTEAU**. MANUSCRIT autographe signé, *Au revoir à Dufy*, [1958] ; 2 pages in-4. 600/800

BEL HOMMAGE AU PEINTRE RAOUL DUFY, décédé le 23 mars 1958, pour la revue *Arts*. « L'œuvre de Raoul DUFY est une grande signature inimitable »... Il se souvient l'avoir connu « lorsqu'il illustrait les *Madrigaux* de Mallarmé. FAUCONNET venait de mourir. Il me préparait le mime du *Bœuf sur le toit*. En quelques jours Dufy le remplaça, inventa décor, costumes et masques. Il exécuta, en outre, le décor de cirque dans lequel les acrobates dansaient le Fox-Trott d'AURIC »... La vie les sépara mais ils restèrent toujours amis. « J'aimais son œil de faïence bleue, mais d'une faïence chaude et lumineuse. J'aimais ses bouclettes enfantines et sa bonne figure rouge, grande ouverte. Il ne jalousait personne. [...] Il était un adorateur du soleil, l'emmagasinait et l'expulsait sous forme de barques, de violoncelles, de vases de fleurs, de palmiers, de kiosques, de guinguettes, de champs de courses. C'est un homme de notre équipage qui tombe à la mer. Il reste peu de monde sur le navire. [...] Sans cesse il faut mettre en berne et quitter nos compagnons de route. Je ne leur dis plus adieu, mais au revoir ».

288. **Jean COCTEAU**. MANUSCRIT autographe signé, *La vraie vitesse* ; 1 page in-4. 300/400

« La vitesse est en soi. Immobile. La vitesse véritable n'est pas celle qui nous porte d'un point à un autre. C'est celle qui part de l'esprit pour comprendre. Elle y retourne instantanément, ayant fait le tour du monde et des choses. Le promeneur solitaire est le seul dont la marche est vitesse »... Maintenant, par paresse, il monte souvent en voiture. Le promeneur solitaire est suspect : « C'est pourquoi on l'accuse d'herboriser, de récolter des herbes dangereuses, interdites par la pharmacopée. C'est pourquoi la France lui fera toujours le procès que la Faculté de médecine intente aux guérisseurs ».

289. **Jean COCTEAU**. 2 MANUSCRITS autographes signés ; 1 page et demie in-4 au crayon. 250/300

SUR LE CINÉMA D'AMATEUR : « Le cinématographe est enfermé dans des règles. La seule désobéissance à ces règles sauve un film. Être amateur c'est être libre. C'est pouvoir se permettre n'importe quoi. C'est le privilège d'ouvrir les portes interdites ». L'amateur ne doit pas se mettre au rythme du professionnel : « Je lui recommande d'être un mauvais élève. C'est de la sorte que naissent les chefs d'œuvre ».

« VERSAILLES est l'asile de grandes ombres qu'il n'est pas bon de mettre contre soi. Superstitieusement je conseille à la France de se ruiner pour Versailles au lieu de hâter sa ruine ».

- *290. **Adolphe CRÉMIEUX** (1796-1880) avocat et homme politique. 14 L.A.S. et 1 L.S., 1843-1870 et s.d., à divers ; 16 pages formats divers, qqs adresses. 200/250
- 15 août 1852, à l'avocat Moulin, le priant de prendre dans son cabinet le dernier ouvrage de PROUDHON et les *Souvenirs et Mémoires* de M. de Ségur, pour les remettre à son concierge... 9 janvier 1856, à M. BOULÉ, directeur propriétaire du journal *L'Estafette* : il apprend que c'est lui qui demande la mise en faillite de FIRBACH. « Firschbach est un de mes plus vieux amis ; je m'étais empressé d'accepter sa défense, mais en apprenant que vous êtes son adversaire, je fais renvoyer le procès »... 2 juillet [1856] : « Le pauvre Firschbach vient me voir encore aujourd'hui et veut, à tout prix, finir cette affaire et en sortir. Un arrêt ou un arrangement, voilà ce qu'il réclame »... 1861, à un président de tribunal, demandant des renvois d'audience : il a perdu sa voix ; il a « trop plaidé cette semaine »... 22 mars 1870 : « Il y a un peu de rêve pour moi dans cette réunion, et le rêve c'est la moitié de la vie, la plus douce peut-être »... Samedi soir, à un avocat général. Prière de remettre au porteur le dossier reçu des mains de M^e BERRYER, dans le procès Michel : « Je désire [...] me préparer pour répliquer à M^e DUBAURE et je n'ai point d'autres pièces : celles que vous avez étant communes à la défense de Berryer et à la mienne »... Recommandations, demande de places de théâtre, affaires judiciaires, etc.
291. **CRIME ET PÉNALITÉS**. ALBUM de 173 PHOTOGRAPHIES de formats divers tirées sur papier albuminé et collées sur carton fort, [vers 1900] ; fort volume in-fol. demi-chagrin marron à coins recouvert de toile verte, dos orné (reliure de l'époque ; certaines photos un peu passées). 1.000/1.200
- ÉTONNANTE ANTHOLOGIE DES CRIMES ET DE LEUR RÉPRESSION. 132 photos retracent les anciennes pénalités d'après des peintures ou gravures, depuis les supplices infligés chez les Hébreux, au moyen-âge, les pénalités en France sous l'Ancien régime, la question ordinaire et extraordinaire, etc. 38 photos sont consacrées aux prisons depuis l'Antiquité, les prisons médiévales, le Donjon de Vincennes, d'anciens instruments de supplice, etc.
292. **Georges CUVIER** (1769-1832) zoologiste et paléontologiste. L.A.S., au jardin du Roi 8 avril 1818, [à Dominique HENRY] ; 2 pages in-4. 250/300
- RÉPONSE À UN ENVOI DE FOSSILES. Il remercie tardivement, mais les occupations l'accablent, de son envoi, « pour moi, et pour le cabinet du Roi, où j'ai déposé vos dons ». Les débris de coquilles viennent de « cornes d'ammon » de différentes espèces, et « tous ces objets appartiennent aux couches les plus anciennes du globe ». Les ossements « proviennent d'une couche plus moderne », et il pense qu'il s'agit d'un cerf « ou d'un animal de ce genre ». Il serait important de savoir « ce que les couches placées au dessus contiennent et [...] s'il y a des coquilles et si ce sont des coquilles d'eau de mer ou d'eau douce »... Au bas de la lettre, note a.s. de D.M.J. Henry précisant que ces os venaient d'un terrain d'éboulement dont il parle dans ses *Antiquités des Basses-Alpes*.
293. **DAUPHINÉ**. Plus de 50 lettres ou pièces manuscrites, relatives à la famille de MONTROND, XVIII^e siècle. 200/300
- Correspondances reçues par M. de MONTROND, major de la ville et du château de CREST : lettres familiales et diverses ; minutes de lettres à M. de Perseval, fermier général, au maréchal duc de Broglie, etc. Placets à la marquise de Pompadour, pétitions à l'administration municipale ou au directoire du département, suppliques au duc de Choiseul, mémoires, avis fiscaux (taille, emprunt forcé), quittances, notes sur les arrêtés ou lois relatifs aux émigrés, aux places de gouverneurs... ON JOINT un curieux petit manuscrit sur les maîtresses de Louis XIV (fin XVII^e siècle).
294. **DIVERS**. 15 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S. 120/150
- Ranier ALLIATA archevêque de Pise (1811), Louis-Antoine duc d'ANGOUËME (1818), comtesse DAMRÉMONT née Baraguey d'Hilliers, François-André DEJEAN évêque d'Asti (1811), baron J. DELORT, R.D. FERLUS (directeur de l'École de Sorèze, 1819), cardinal G. FIRRAO, A.T. de GAIGNE, Armand MARRAST (à Kératry), duc de BASSANO (1853), Achille MURAT, etc.
295. **DIVERS**. Environ 165 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S., XVIII^e-XIX^e siècle. 200/250
- A. APPONYI, BOMBELLES, Duc de BRISSAC, Mme CAMPAN (compte de Mlle Macdonald), général CHAMBRAY, duc DECAZES, Jules DUBAURE, comte de GOLTZ, comte de LA GRANGE (4), Charles LOUVET (4), Alexandre MELCION D'ARC (2), M. MOLÉ, PASTORET, maréchal de RICHELIEU, duc d'UZÈS, etc. Manuscrit sur l'organisation de l'armée russe, pétition des députés du Morbihan (Duplessis de Grénédan, de Margadel, Halgan, Renaud, du Botdéro), relevé de dépenses pour le *Te Deum* à Notre-Dame après l'attentat régicide manqué de Fieschi, documents d'huissier et notaire, passeport polonais, poèmes, correspondance administrative ou personnelle, etc.

296. **DIVERS**. P.S. (encadrée), et imprimés. 60/80
 P.S. de LOUIS XV (secrétaire), contresignée par le maréchal de BELLE-ISLE, Versailles 6 octobre 1760 (1 p. in-fol. en partie impr.), nomination du S. d'Inville comme chevalier de Saint-Louis. Imprimé en italien d'un décret, avec formulaires attachés, au sujet d'impôts et de droits commerciaux en Italie, édictés par le Vice-Roi d'Italie au nom de Napoléon (Milan 22 juin 1807, vignette). 20 numéros du journal *La Liberté* (édition Hors-Paris), du 10 octobre 1870 au 11 mars 1871.
297. **DIVERS**. 6 L.S., 1813-1822. 100/150
 Mme AUCHARD (nourrice du Roi de Rome, 1813), comte de CROÏ, duc de DAMAS, duc de DOUDEAUVILLE, duc de FELTRE, maréchal de LAURISTON. ON JOINT un carnet manuscrit : *Tableau comparatif des nouveaux poids, mesures et monnaies avec les anciennes* ; et une enveloppe contenant deux « feuilles du saule qui est sur la tombe de Napoléon I^{er} à S^{te} Hélène ».
298. **DIVERS**. Lot de plus de 50 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. 150/200
 Armand Béhic (1869), Eugène Bersier (2, 1870), P. Challemel-Lacour, marquis de Conflans (2), Jules Crépieux-Jamin, Cucheval-Clarigny, J. et Arthur Danloux (14), Édouard Ducret, Dupin aîné, Paul Hippeau, Alphonse Karr, Hector de La Ferrière, Th. baron de Moncorvo, Casimir Périer, J. Rigault (14, à Labrousse, 1849-1860), Paul de Tascher, Henri Ternaux-Compans, J. Tharaud, etc. Lettres de Laurent Rupert adressées à sa mère depuis le bague de Toulon (1831). Correspondance d'un négociant de coton (1830). Lettre d'un soldat pendant la campagne d'Italie (Fiesse, 29 juin 1859). Correspondances commerciales (Paris, Bordeaux, Londres, Pointe-à-Pitre, Santiago de Cuba, etc), etc.
- *299. **DIVERS**. Environ 50 lettres ou cartes, la plupart L.A.S. à Jules LEMAITRE. 100/120
 H. d'Orléans duc d'Aumale, Louis Barthou, Ad. Desbarrolles, Paul Deschanel, A. du Paty de Clam, G. de Galliffet, Henri-Robert, Lautour-Mézeray, Ch. Liadières, comtesse de Loynes, H. Lyautey, Jean Martet, cardinal Mathieu, Moïse Millaud, A. de Mun, général Oudinot de Reggio, Gabriel Syveton, etc.
300. **DIVERS**. Environ 330 lettres ou pièces. 1.000/1.200
 PARCHEMINS anciens ; pièces et actes, correspondances et imprimés d'ANCIEN RÉGIME : milices, congés, gendarmes écossais, péages et octrois, commerce des grains, affiches, Invalides, ordonnances royales, convois militaires, ingénieurs de la Marine, liquidation de prise à Bordeaux, mémoires, capitations, lettres patentes pour l'armement en course, rentes sur les aides et gabelles, lettres de conduite, livret de comptes ; lettres et pièces du baron de Bülow(1749), maréchal de La Ferté (1651), Maurenard (Belfort 1730), Passebon (Marseille 1731), duc de Praslin (1786), Vendeuil (1732), etc. RÉVOLUTION ET EMPIRE : imprimés, décrets et lois, affiches, quittances, certificats, correspondances commerciales, patente de commissionnaire, notes sur l'agriculture dans le Cher, subsistances, gendarmerie et milice, documents militaires, Armée du Rhin, etc. XIX^e siècle : nominations, décorations (Légion d'honneur, ordre de Saint-Louis...), documents militaires, remplacements militaires, Garde nationale, gendarmerie et police, dépêches télégraphiques, etc. Imprimés commerciaux, catalogues et tarifs (luminaires et lampes, 1889-1903 ; pompes et moteurs, 1909 ; papeteries, compagnies maritimes, etc.) ; correspondances commerciales (cognac)...
301. **Alfred DREYFUS** (1859-1935). L.A.S. « Alfred » à son neveu Henri VALABRÈGUE ;1 page in-12. 300/350
 Il appuiera la demande de M. Guillet. « J'espère que ta santé est bonne. Nous allons tous bien ici, y compris tes parents qui sont encore ici jusqu'à Mercredi ou Jeudi »... Ce billet est certifié au bas par Mme Abel Gomès, parente du capitaine Dreyfus.
302. **Prosper ENFANTIN** (1796-1864) économiste, un des fondateurs du saint-simonisme. L.A.S. et L.S., 1849-1850 ; 4 pages et quart in-4, une adresse. 400/500
 8 novembre 1849, à un ami. « Il paraît que nous sommes de fameux gaillards, puisque la lecture du *Crédit* depuis un mois vous a fait croire que nous étions délivrés d'inquiétudes ; c'est depuis hier seulement que nos très grandes inquiétudes sont calmées ; durant ce mois j'ai à peine pu écrire trois ou quatre articles ; DUVEYRIER n'en a pas pu faire beaucoup mieux »... Il parle de la concession du quotidien à des villes de province, puis d'un récent déjeuner où se trouvait PEAUGER, l'ex-préfet de Marseille, « ami du président, & qui probablement aura ou la police, ou le secrétariat général de la présidence. Pour cette dernière place, des journaux parlent d'Aug^{te} CHEVALIER, frère de Michel »... Paris 20 mars 1850, à Louis de LARNAGE, à Tain (Drôme), annonçant l'envoi d'un tableau à monter et vernir, et regrettant de ne pas avoir été chez lui lors de la visite de M. du Boys...

303. **ÉRUDITS.** Plus de 90 lettres, la plupart L.A.S. adressées à Charles JOURDAIN (1817-1886), philosophe, médiéviste et secrétaire général au ministère de l'Instruction publique. 300/400
 Jules BARTHÉLÉMY SAINT-HILAIRE (15, plus un ms autogr. sur le philosophe Jacques Charpentier), Armand CAUSSIN DE PERCEVAL (2), Athanase CUCHEVAL-CLARIGNY, Alfred-Auguste CUVILLIER-FLEURY (2), Alphonse DANTIER, Alexandre GERMAIN (8, Montpellier), Jules GIRARD (17), Antoine HÉRON DE VILLEFOSSE, Siméon LUCE (3), Louis de MAS LATRIE (33), Minoïde MYNAS, Félix ROBIOU (5), RAOUL-ROCHETTE (5).
- *304. **ESCLAVAGISME.** 5 documents, Amérique 1829-1867 ; en anglais. 400/500
 Certificat de vente d'une « negro wench » de 28 ans nommée Rachel en 1820 (Caroline du Nord 1829) ; rapport au tribunal sur l'insolvabilité d'une succession consistant principalement en « negroes » (Alabama 1838) ; mémoire de menuisier au nom de la succession du capitaine Briggs, comportant deux cercueils dont l'un pour le « boy Sam » (Kentucky 1847) ; certificat de vente d'une « negro woman » de couleur cuivrée, âgée de 17 ou 18 ans, et de son enfant de 2 ans, esclaves à vie (Tennessee 1857) ; recensement d'esclaves (*Empadronamiento General de esclavos*) chez un propriétaire à Puerto-Rico (1867). ON JOINT une enveloppe avec vignette impr. représentant un Noir (vers 1860).
305. **ESPAGNE.** MANUSCRIT et 3 CARTES ou PLANS dessinés et aquarellés ; cahier de 29 pages in-fol., et 3 cartes (27,5 x 27, 32 x 42 et 45 x 108 cm). 150/200
Extrait de l'Histoire militaire de Louis XIV par le marquis de QUINCY, lieutenant général d'artillerie, sur le siège et la prise de LERIDA, en 1707. Plans de la ville et du château de Lerida, et plan des attaques de Lerida.
306. **ESPAGNE. Marie-Louise de Bourbon, dite ISABELLE II** (1830-1904) Reine d'Espagne. L.S. « Elizabeth », Palais de Madrid 16 novembre 1852, à S.A.R. Louis comte de TRANI ; 1 page in-4. 200/250
 Elle a élu son « Bon Cousin » pour l'associer « en l'amiable compagnie de mon très noble et ancien Ordre de la TOISON D'OR [...] J'ai requis mon bien aimé Frère et Oncle le Roi du Royaume des Deux Siciles, Votre Auguste Père, de vous recevoir en mon nom dans ledit Ordre et vous délivrer le Collier »... ON JOINT une enveloppe à l'adresse du Roi des Deux-Siciles, cachet cire rouge aux armes.
307. **Agathon, baron FAIN** (1778-1837) secrétaire de Napoléon. L.A.S. et L.S., 1834-1835, [au général VALÉE] ; 1 page in-8 et 1 page in-4. 80/100
Paris 24 octobre 1834, l'affaire de la Pairie éprouve des difficultés : « un démarche de vous auprès du maréchal GÉRARD devient urgent ; n'oubliez pas d'agir aussi par l'intermédiaire du g^{al} S^t Cyr Nugues »... *12 septembre 1835* : « lorsque vous délibérez le 4 de ce mois sur le mode à établir pour le vote secret du jury, je n'ai pas pu me rendre à la séance [...] Hier, toute la journée, j'étais tourmenté du désir de vous écrire pour n'être pas le dernier à vous faire mon compliment ; j'ai résisté pourtant ! [...] je viens général un peu tard me féliciter avec vous de *votre réintégration* ! »...
308. [**Nicolas FAVART** (1749-1806) acteur et dramaturge, fils du librettiste et de l'actrice]. 12 L.A.S. à lui adressées par VILLENEUVE ou Mme VILLENEUVE, directeurs d'une troupe de théâtre à Strasbourg, 1772-1775 ; 27 pages in-4, la plupart avec adresse (petites déchir. à 2 lettres). 200/250
Paris 17 septembre 1774, émoi après une remarque de Favart fils suggérant que les Villeneuve, ou leur fille, puissent être compromis, ou compromettants : tous les officiers de la garnison de Strasbourg attesteraient le contraire... *Fontainebleau 21 octobre 1774*, sur les débuts de leur fille dans *Le Magnifique* et *Zémire* : « elle ne quittera pas Fontainebleau sans avoir une grande réputation »... *Strasbourg 12 janvier 1775*, demandant « la partition de la *Nouvelle Roziere* »... *4 février 1775*, remerciements pour les détails touchant les spectacles ; Villeneuve savait déjà que Mme Larnette avait joué à la Cour *L'Ami de la maison*... *10 mars 1775*, se réjouissant de la proposition de Favart père de faire jouer leur fille dans un « divertissement » pour le sacre de Louis XVI, mais ils craignent les cabales et le « déchainement du troupeau comique »... *20 mars 1775*, remerciant des détails sur les fêtes données à la Cour pour l'archiduc Maximilien ; celui-ci est venu voir *L'Amoureux de quinze ans* à Strasbourg et « a beaucoup applaudi ma fille »... *29 mai 1775*, leur fille a rencontré de la « basse jalousie » : « le talents qui n'est soutenue que par les mœurs ne suffit pas pour être fixée dans la capitale »... *5 juin 1775* : la proposition de laisser leur fille aux Italiens, avec des appointements « dici a Pâques », mais sans certitude de sa réception, fait craindre des humiliations... *20 juillet 1775*, les Italiens ont raison : « M^{lle} Rivier fera mieux leur affaire, que ma fille, 28 ans et lavantage den paroître plus, ne portera point danbrage a ces dames, ma fille va donc se disposer a faire ces adieux »...

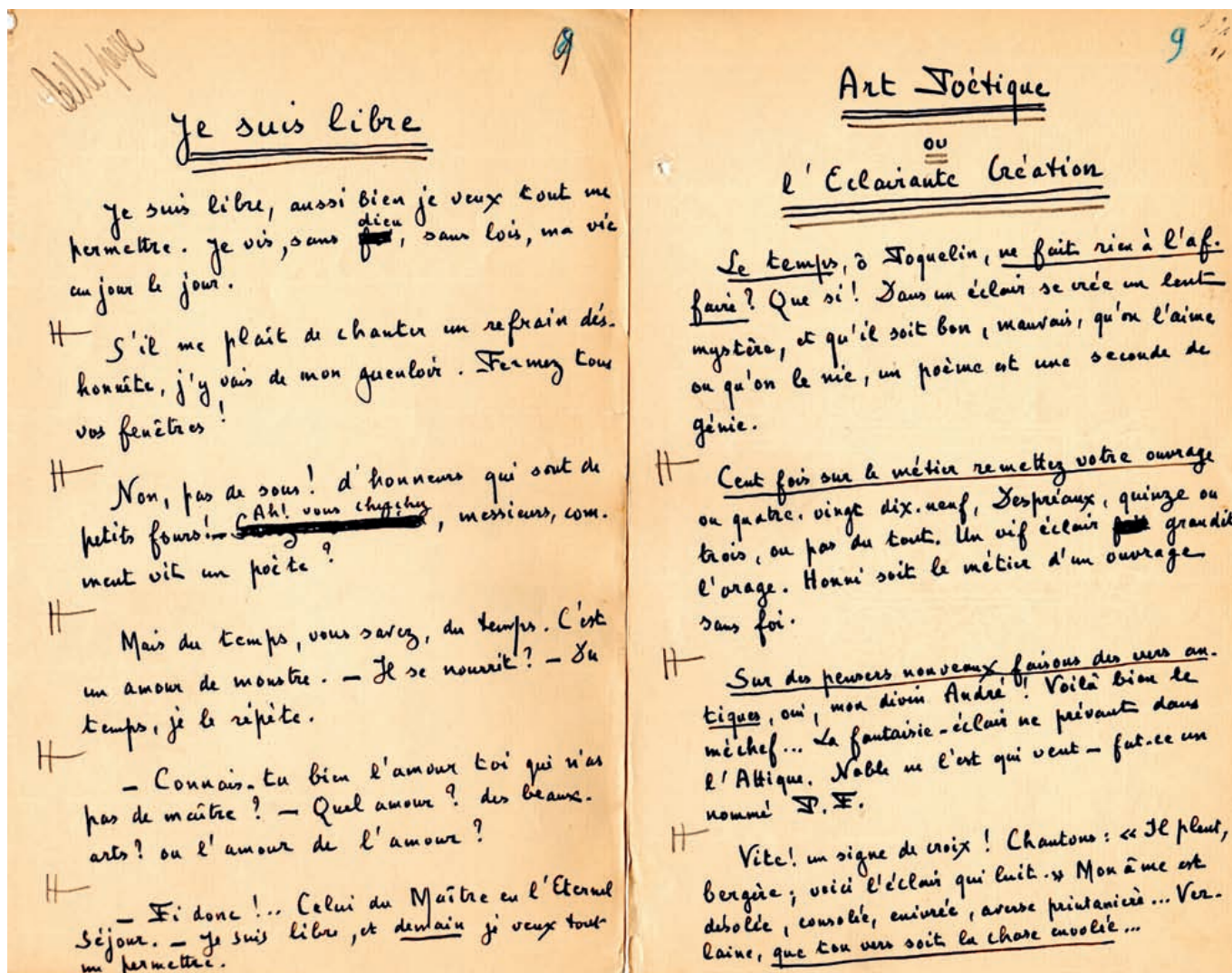
309. **Paul FORT** (1872-1960). POÈME autographe signé, *Placet à Haut Seigneur Monsieur Marcel Roguet...*, 18 mars 1932 ; 1 page in-4 (encadrée). 100/150

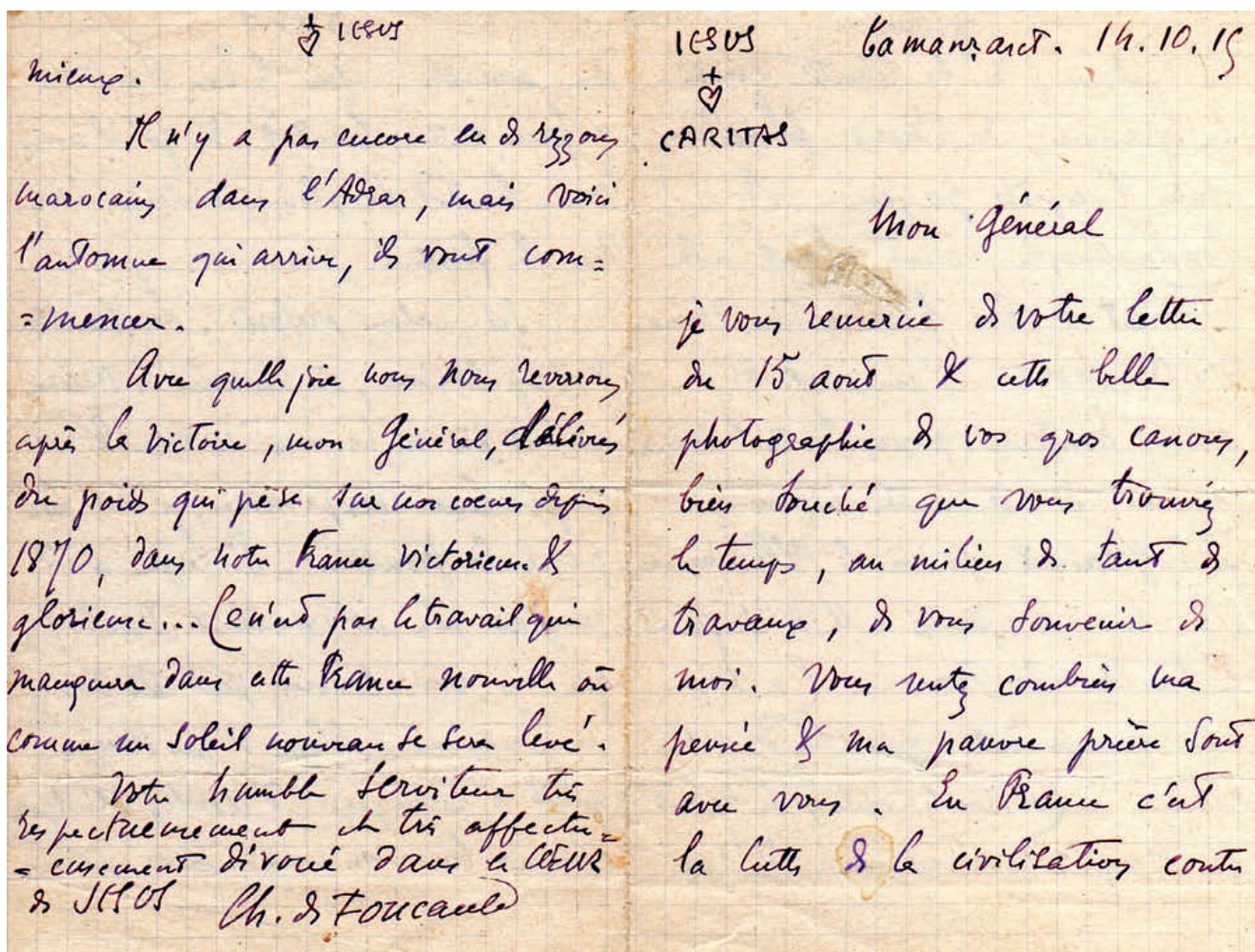
Amusant poème de huit quatrains adressé à Marcel ROGUET pour le prier de soutenir son nouveau livre *L'Homme tombé du Paradis* : « Ici donc le placet commence »...

310. **Paul FORT**. MANUSCRIT autographe signé, *Joies désolées et Tristesses consolées*, [1937] ; 267 pages in-8, en feuilles sous chemise demi-chagrin noir. 4.000/5.000

RECUEIL COMPLET DE 200 POÈMES. C'est le « MANUSCRIT ORIGINAL & qui servit à l'impression de *Joies désolées et Tristesses consolées* (*Nouvelles Ballades Françaises*) », comme l'indique Paul Fort sur un feuillet ajouté en tête de son manuscrit, qui porte en effet de nombreuses indications typographiques au crayon de l'auteur, ainsi que de l'imprimeur. La « Ballade Française en l'honneur de l'Arpajonais » figure dans le manuscrit sous forme d'une coupure de presse, précédée d'une note autographe.

Ce 38^e tome des *Ballades françaises et Chroniques de France* fut publié par Flammarion en avril 1937. Le manuscrit est soigneusement établi à l'encre noire, de la belle écriture du poète, au recto des feuillets. Le poète a dressé à la fin du recueil la table des poèmes de son livre, divisé en quatre parties : *Songes* ; *Histoires, fables et chansons* (dont les 7 « Chants à la Bien-Aimée » ; *Africa* ; et *Johanniana*).



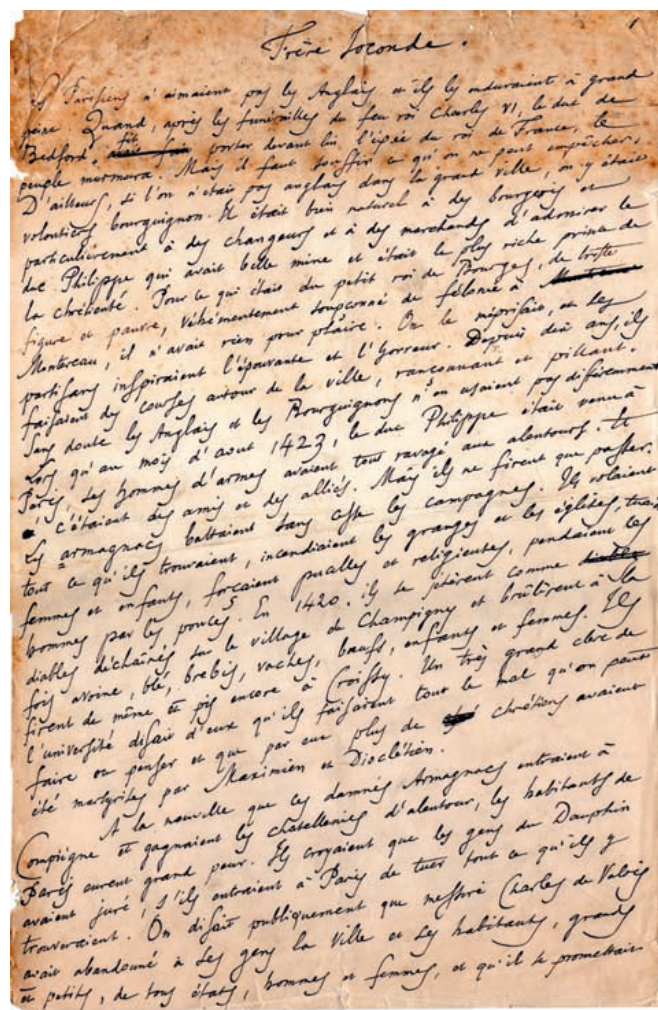
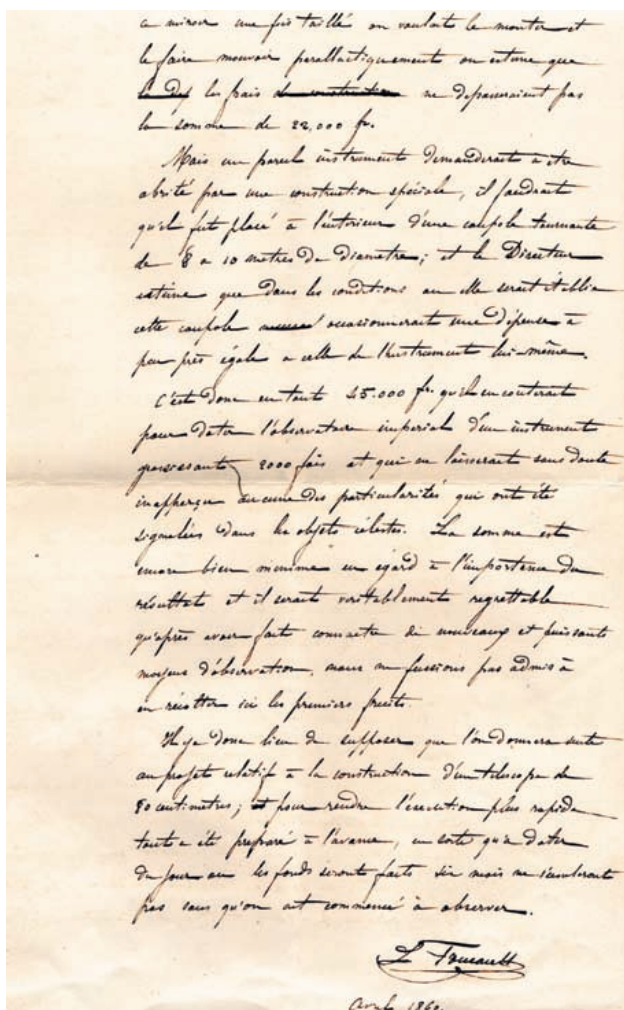


- *311. **Charles de FOUCAULD** (1858-1916). L.A.S., Tamanrasset 14 octobre 1915, à un général ; 4 pages in-12 (petit accroc réparé). 1.200/1.500

À PROPOS DE LA BATAILLE DES DARDANELLES ET DE LA GUERRE. Il remercie le général de l'envoi de la photographie de ses gros canons : « ma pensée & ma pauvre prière sont avec vous. En France c'est la lutte de la civilisation contre la barbarie, de la liberté contre la tyrannie, de l'esprit chrétien contre l'esprit payen. À Constantinople, c'est tout cela & c'est de plus l'extinction d'une vieille honte, d'un état de chose honteux pour toute l'Europe. Comme si ses autres infamies ne suffisaient pas à l'Allemagne, elle leur a ajouté celle de se faire le soutien des Turcs. – Ce sera une grande date que celle de votre entrée à Constantinople, le début des temps nouveaux, d'une ère nouvelle. Que le bon Dieu vous y fasse entrer bientôt & qu'il vous donne bientôt la pleine victoire sur tous les fronts ! Ici, calme profond. Les troubles de Tripolitaine, om nos amis les Italiens n'ont été ni heureux ni sages & ont payé leur inexpérience, n'ont pas passé la frontière ». Il évoque la nomination du lieutenant Paul DUCLOS dans sa région... « Il n'y a pas encore de rezzous marocains dans l'Adrar, mais voici l'automne qui arrive, ils vont commencer ». Il termine dans l'attente de la joie de se retrouver après la victoire, « délivrés du poids qui pèse sur nos cœurs depuis 1870, dans notre France victorieuse & glorieuse... ce n'est pas le travail qui manquera dans cette France nouvelle où comme un soleil nouveau se sera levé »...

- *312. **Charles de FOUCAULD**. L.A.S., Tamanrasset 24 décembre 1915, [à Wincenty LUTOSLAWSKI] « ami & frère en Jésus » ; 2 pages petit in-4. 700/800

Il le remercie de sa lettre et des documents sur « la chère & malheureuse Pologne. Heureux ceux qui ont la foi & qui de tant de souffrances sauront faire sortir leur bien personnel & le bien général, en faisant de leurs douleurs un sacrifice offert à Dieu pour la glorification de Son Nom, l'avènement de Son Règne et l'accomplissement de Sa Volonté sur la terre »... Sa pensée est avec lui, ainsi que sa prière pour sa famille. Il fait des vœux pour son Noël et pour l'année 1916, et que Dieu « protège la France & la Pologne »...



- 313. **Léon FOUCAULT** (1819-1868) physicien, il démontra la rotation de la Terre. P.A.S., *Note relative à la construction d'un télescope en verre argenté, au diamètre de 80 centimètres*, avril 1860 ; 3 pages in-fol. 1.500/2.000

IMPORTANT ET RARE NOTE SUR LA CONSTRUCTION D'UN GRAND TÉLESCOPE. Depuis le mois de janvier, l'Observatoire impérial possède « un télescope parabolique en verre argenté de 40 centimètres de diamètre, monté équatorialement sur un pied mobile », et donnant des images plus distinctes, détaillées et avec plus d'éclat que dans les lunettes astronomiques auxquelles on pouvait le comparer. « C'est une expérience faite sur laquelle on peut aujourd'hui s'appuyer pour passer outre, sans crainte de s'aventurer dans des dépenses excessives ou imprévues. Ayant pour soi les garanties d'une méthode de construction où rien n'est abandonné au hazard, on entreprendrait sans appréhension aucune la taille d'un miroir de 80 centimètres de diamètre ; et si ce miroir une fois taillé on voulait le monter et le faire mouvoir parallactiquement on estime que les frais ne dépasseraient pas la somme de 22,000 fr. »... Cependant il faudrait construire un abri spécial pour l'instrument ; c'est donc 45 000 fr. qu'il en coûterait « pour doter l'Observatoire impérial d'un instrument grossissant 2000 fois [...]. La somme est encore bien minime eu égard à l'importance du résultat et il serait véritablement regrettable qu'après avoir fait connaître de nouveaux et puissants moyens d'observation, nous ne fussions pas admis à en récolter ici les premiers fruits »...

- 314. **Anatole FRANCE** (1884-1924). MANUSCRIT autographe signé, *Frère Joconde* ; 13 pages et demie in-fol., découpées pour la composition et remontées (effrangeures, petit manque en haut d'un feuillet, papier fragile). 1.500/1.800

MANUSCRIT COMPLET DE CETTE NOUVELLE publiée dans l'édition européenne du New York Herald le 18 décembre 1904, et recueillie dans *Les Contes de Jacques Tournebroche* (1908). Le manuscrit a été découpé pour servir à l'impression ; il présente cependant quelques ratures et corrections. Anatole France a intégré dans son conte des éléments provenant de sa *Vie de Jeanne d'Arc* (1908). L'action se passe au début du règne de Charles VII, en 1423, alors que les Armagnacs s'approchent de Paris. Avec bravoure, le Frère Joconde sermonne les Parisiens, et on entreprend de défendre la ville dans le tumulte et le sang... Ce conte, comme l'a souligné Marie-Claire Bancquart, « nous montre l'impossibilité des rêves de paix universelle et prend place dans les méditations d'Anatole France sur les tristesses du réel, durant les années où l'affaire Dreyfus se décompose ».

315. **Lucien GACHON** (1894-1984) instituteur, géographe et écrivain. TAPUSCRIT, *Henri Gouttebel, instituteur* ; 392 pages in-4 sous classeur dos toilé, pièce de titre. 100/120

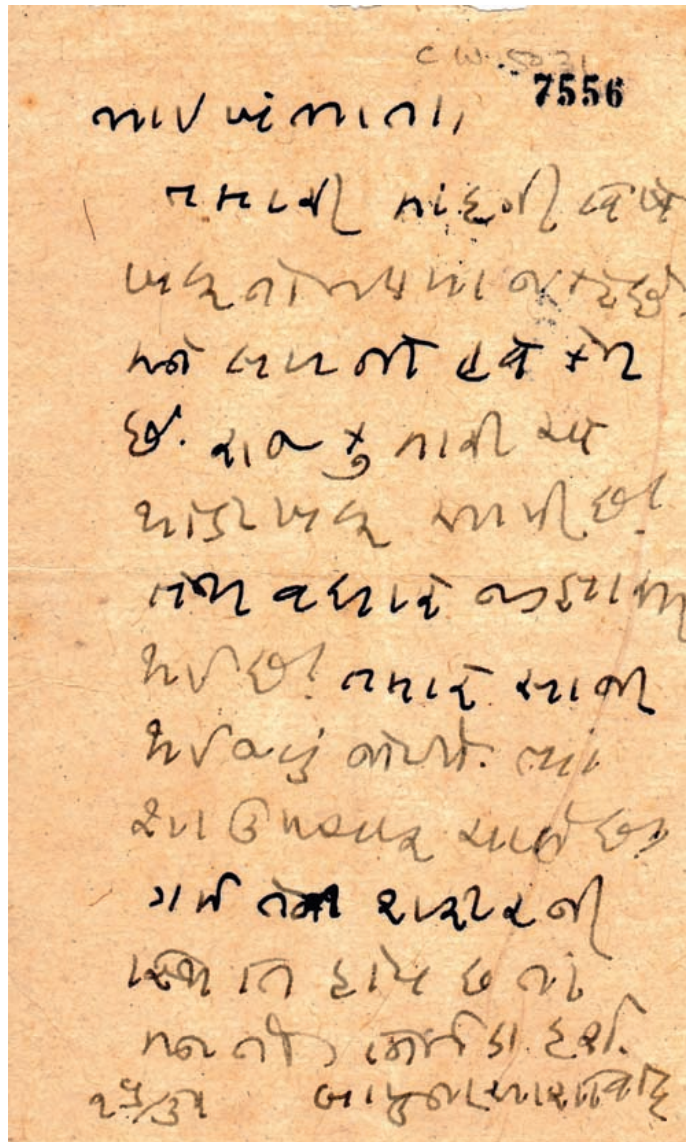
TAPUSCRIT DE SON ROMAN AUTOBIOGRAPHIQUE, publié en 1960 à Blainville-sur-Mer à L'Amitié par les livres (Rennes, Impr. réunies), puis en 1971 par G. de Bussac dans la collection « Écrivains d'Auvergne ». L'auteur confiera que cet ouvrage était un de ses préférés, car inspiré de son enfance, il dessine le monde paysan auvergnat... Il s'agit ici d'une copie carbone, portant sur la page de titre l'adresse de Gachon à Chamalières.

*316. **Léon GAMBETTA** (1838-1882). L.A.S., 24 juillet 1880, à une dame et amie ; 2 pages in-12, en-tête *Chambre des Députés* (traces d'onglet au dos). 150/200

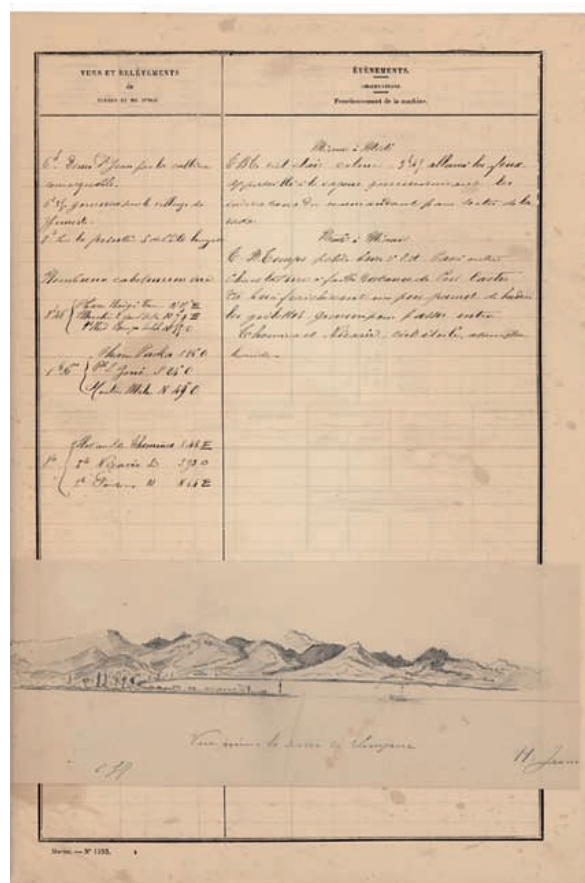
« M^r LEBAS sera décoré selon vos désirs d'ici quelques jours. [...] il me paraissait choquant de donner la croix au directeur de la Salpêtrière sans attacher la rosette d'officier au plus éminent des chefs de service de l'établissement. En conséquence le même jour M^r le Docteur Jean CHARCOT sera fait officier de la Légion d'honneur »...

317. **Mohandas Karamchand « Mahatma » GANDHI** (1869-1748). L.A.S. « Bapu », dans le train vers Ahmedabad 1^{er} juin 1935, à son ami le Dr Behram Navroji KHAMBATTA ; 1 page in-8, cachet chiffré encre 7556 ; en gujarâtî (trad. anglaise jointe). 3.000/3.500

Il ne cesse de recevoir des nouvelles de la maladie de son ami, et le prie de lui dire comment il va maintenant. Depuis que la princesse l'en a informé, il voudrait en savoir plus long. Il demande quel genre de traitement est disponible, là où il est. Quel que soit l'état de son corps, l'esprit devrait être clair... Bénédiction de Bapu...



318. **Charles de GAULLE** (1890-1970). L.S., 5 avril 1949, à Pierre HÉNAULT, député de la Manche ; 1 page in-4 à son en-tête *Le général de Gaulle*. 150/200
- Il le remercie de son dévouement pendant la campagne électorale « en faveur du Rassemblement », et le félicite pour les résultats obtenus dans son département. « Il dépend de vous comme de tous nos compagnons que cette action se développe jusqu'à la victoire finale et je vous fais confiance pour cela »... ON JOINT une L.S. par son officier d'ordonnance le lieutenant Guy, 11 décembre 1945 (1 p. in-4 à en-tête *Cabinet du général de Gaulle*), au même.
319. **Firmin GÉMIER** (1869-1933) acteur et metteur en scène. 3 L.A.S. et 3 L.S., 1931-1932, au peintre Louis ANQUETIN ; 6 pages in-4. 100/120
- Évocation de souvenirs anciens, et de la création de *La Rabouilleuse* en mars 1903... « Je n'ai jamais été soutenu ni par l'Etat (tu connais ça) ni par un mécène. Le mécène est un bonhomme riche, il faut être *très gentil* avec lui, faire partie de son écurie. Je ne connais pas de gens riches. Si j'avais été allemand, américain, russe, j'aurais fait de grandes choses. Voilà tout. C'est raté. »... Il recommande un restaurateur de tableaux, Henri ANDRÉ : « je voudrais donner ce tableau soit au Théâtre de l'Odéon, ou ce qui serait mieux au Luxembourg »... En février 1932, il espère « partir pour Berlin dès les premiers jours de mars et pour 6 semaines. Pour tourner un film quand on a faim »... Etc.
320. **Charles GOUNOD** (1818-1893). MANUSCRIT MUSICAL autographe, *O filii et filiae, double chorus by Leisring (XVIth century)* ; titre et 3 pages in-fol. (pli central fendu et réparé). 1.200/1.500
- Réalisation d'un double chœur de Volckmar LEISRING (1588-1637). Marqué *Moderato*, en ré mineur, à 3/2, il compte 35 mesures à huit voix ; en face de chaque partie, Gounod a noté l'effectif requis, soit 1600 personnes ! pour les concerts du Royal Albert Hall à Londres en mai-juin 1872 ; ce chœur a été publié dans le premier cahier (n° 9) des chœurs des concerts du Royal Albert Hall (Londres, Rudall, Carte & Co).
321. [GRÈCE]. MANUSCRIT autographe d'un *Journal de voyage*, 29 juin-16 août 1953 ; cahier petit in-4 de 75 p. manuscrites, la plupart au crayon noir (plus qqs pages vierges), couverture cart. beige (certains passages en allemand, d'autres en grec). 600/700
- JOURNAL D'UN VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE À SAMOTHRACE EFFECTUÉ PAR UN HELLÉNISTE SUISSE AU COURS DE L'ÉTÉ 1953.
- Ce journal relate les principales étapes et les faits marquants du voyage de cet archéologue, parti de Zug en Suisse en train le 10 juillet 1953, par l'Italie puis la Yougoslavie à bord de l'Orient-Express ; arrivée à Athènes (13 juillet) sous un « soleil ardent [et un] ciel bleu implacable » : visite à l'Institut français d'Athènes où il passe la journée avec le directeur Octave MERLIER ; il voit aussi d'autres spécialistes : H. Maurelles, H. Stromboulé, M. Casanova. Le surlendemain, visite au secrétaire général de l'École française d'Athènes, Hubert GALLET DE SANTERRE, qui lui fournit des renseignements sur l'île de *Thasos*. Avec un collaborateur, K. Kerényi, il prend le train jusqu'au Pirée avant de s'embarquer pour la traversée de la Mer Égée.
- Parti le 15 juillet, le navire passe par les îles de *Skyros*, *Hagios Eustratios* et *Limnos*, avant d'arriver le lendemain à *Samothrace* : « Un envoyé du Pr LEHMANN, le fils du chef de chantier des ouvriers qui travaillent aux fouilles, vient à notre rencontre avec 4 mulets », et les emmène sur le site de *Palaepolis*. 17 juillet, visite du musée de Samothrace : vases, lampes, objets en bronze, bracelets, broches, plats, etc., et aussi du chantier de fouilles : « Revu avec K.K l'Anaktoron et l'Arsinoeion. Puis nous passons par le Ptolemeion, une partie des remparts de la ville et arrivons en haut à la tour médiévale... De nombreuses taches blanches signifient que les médiévaux ont pillé le marbre antique ». Le lendemain, nouvelle visite du champ de fouilles : « A l'est du nouveau temple on est en train de dégager des pierres. 2 pierres sacrées, sans doute de marbre, du 5^e siècle entourées de tuiles par les constructeurs d'une époque plus tardive (2^e s.) du nouveau temple. Entre les 2 une pierre avec un trou, sans doute pour placer une torche pour les célébrations nocturnes. On creuse au couteau, au marteau pour détacher les couches successives ». D'autres visites ont lieu les jours suivants : tour de l'île en bateau, excursion à l'Acropole, au sommet de la ville antique, puis à nouveau à l'Arsinoeion où un autel de pierre était vraisemblablement dédié au culte de Cybèle. 23 juillet, dernière visite au musée ; ils observent l'endroit où se trouvait la fameuse *Victoire* (musée du Louvre). Après une semaine passée à Samothrace, ils reprennent le bateau pour *Alexandroupolis* et *Thaso* où ils arrivent le 23 juillet et restent deux jours : Acropole, où se trouvait le temple d'Apollon Pythie, théâtre et musée. Le 26, ils quittent Thasos pour se rendre sur le site de *Philippes* (Filippos) en Thrace, juste avant de prendre l'avion à *Cavalla* (Kavala) pour *Athènes*.
- De retour à Athènes, l'helléniste rencontre des archéologues américains... À partir du 1^{er} août, il travaille à l'Institut allemand, à l'École française, et visite les environs d'Athènes où il relève des inscriptions antiques. Le journal s'interrompt le 16 août, par un passage sur les *Hermaphrodites* extrait d'un ouvrage allemand, et une curieuse liste de rêves que le voyageur a faits depuis son départ...



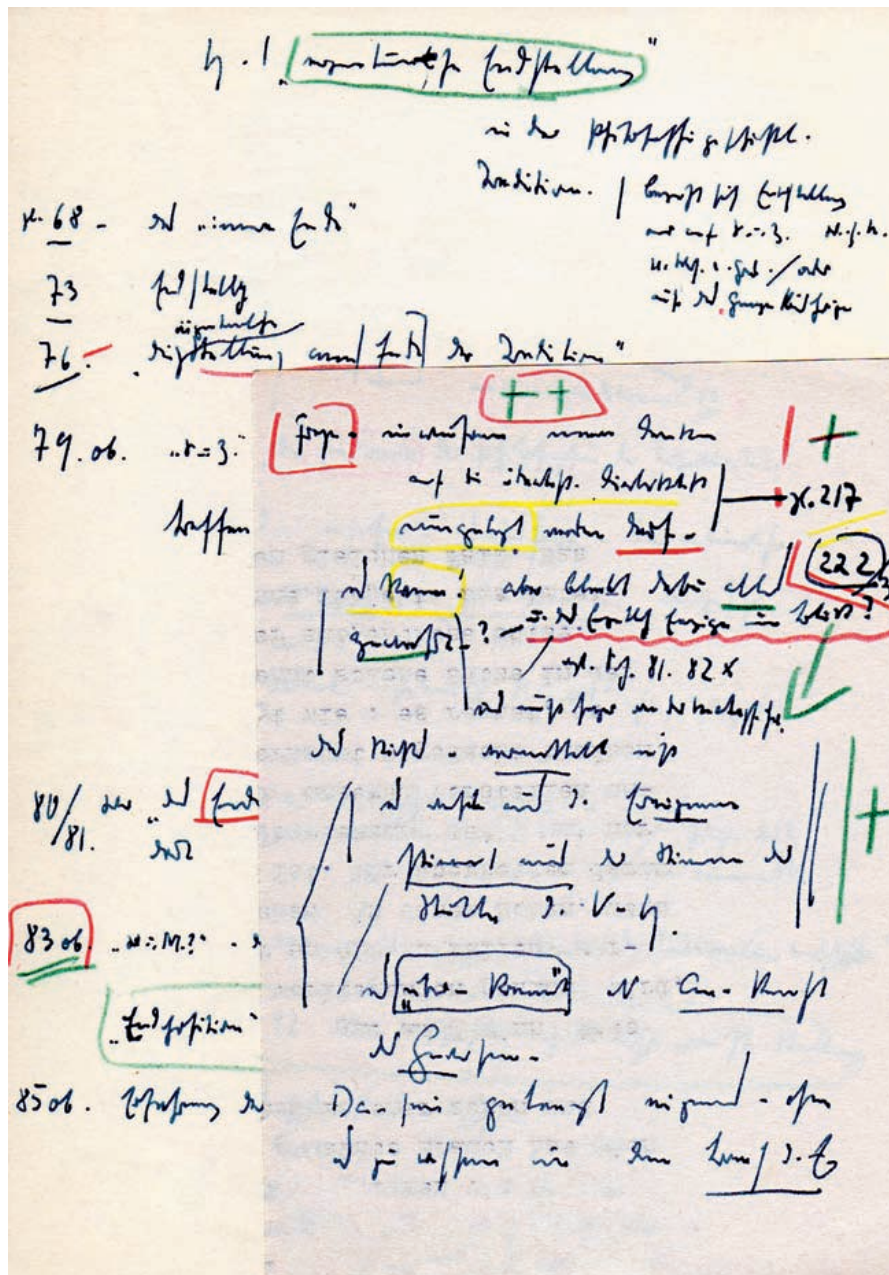
322. [GRÈCE et TURQUIE]. Henry JEANNEL. MANUSCRIT AUTOGRAPHE AVEC DESSINS, *Journal de bord spécial aux aspirants de la frégate-école d'application*. III^e Poste Tribord, [1885] ; volume in-folio (37 x 25 cm) de 1 f. de titre, 121 ff. en partie impr., et 6 ff. in-4 ajoutés, et 27 dessins hors-texte, cartonnage vert avec plat sup. imprimé, dos toilé usé (qqz taches et salissures sur les plats), conservé dans une boîte moderne de toile noire avec pièce de titre. 7.000/8.000

JOURNAL DE NAVIGATION EN GRÈCE ET EN TURQUIE ILLUSTRÉ DE DESSINS PAR L'ASPIRANT HENRY JEANNEL, tenu à bord de l'*Iphigénie* du 27 mars au 4 août 1885. Il est illustré de **46 dessins** à l'encre noire ou au crayon (dont 27 hors-texte), représentant principalement le plan des mouillages, avec l'indication des profondeurs et la position des bâtiments, et des vues de différents ports et côtes appartenant aux régions visitées. Quant aux croquis, ils se rapportent essentiellement à des sujets d'ordre technique : machines, canons, torpilles...

Le journal commence le 27 mars 1885, alors que la frégate-école se trouve en rade des îles d'Hyères. Jeannel relate une visite à bord d'un torpilleur (le *Japon*) et décrit le mécanisme de lancement des torpilles. Il rend compte ensuite d'un exercice de tir à bord du *Saint-Louis*, un ancien deux-ponts en bois dont la batterie supérieure a été supprimée. Puis l'*Iphigénie* appareille, mouille à LA SPEZIA, « le plus grand arsenal de l'Italie et le port le mieux défendu », s'arrête à NAPLES, franchit le détroit de Messine, passe le cap Matapan et arrive au PIRÉE le 20 avril. Après avoir reçu plusieurs visites à bord, notamment celle du Roi des Hellènes, qui assiste à différents exercices, le navire quitte ce port le 30 pour arriver en rade de SMYRNE le 2 mai. Les aspirants vont à terre, un officier turc et le consul de France se rendent à bord et le commandant fait hisser le grand pavois en l'honneur de la Grèce. L'*Iphigénie* appareille le 8 mai et, le lendemain, effectue un mouillage à RHODES. Après avoir salué le consul de cinq coups de canon, ils reçoivent, le 10, la visite du lieutenant général du Pacha de Rhodes. Au port militaire de La Sude (SOUDA, près de La Canée, en Crète), un général de division turc monte à bord et le pavillon ottoman est mis au mât de misaine. Le 14 mai, la frégate appareille pour se diriger vers La Valette (MALTE), où elle arrive le 17. Le lendemain, Jeannel se rend à bord de l'*Alexandra*, un cuirassé appartenant à l'escadre anglaise, dont il donne la description dans son journal, avec des détails sur son armement. Le 20, l'*Iphigénie* quitte Malte pour se diriger vers La Goulette (TUNIS), puis ALGER où elle mouille du 27 mai au 2 juin. Les étapes suivantes sont Mers-el-Kebir, TANGER, puis les côtes françaises, avant l'arrivée à Brest le 26 juillet. Le journal s'achève dans ce port le 4 août 1885.

Comme dans tout journal de bord, les observations quotidiennes ont été soigneusement notées par l'élève-officier : table de Loch (vents, état de la mer, routes, nœuds...), voileure du bâtiment, table de la machine, observations météorologiques, vues et relèvements, événements divers. Le texte, complété par les illustrations, contient de nombreux détails techniques sur les pompes, les canons, les torpilles, la défense des passes, etc.

323. **Jacques GRELLO** (1915-1978) chansonnier. RECUEIL DE POÈMES autographes, *Chansons* ; dans un cahier cartonné dos toilé petit in-fol. (22,5 x 30,5 cm ; qqs ff. débrosés). 300/400
 Ce recueil demeuré à l'état de projet devait paraître sous le modeste titre de *Chansons*. Il eût comporté 59 textes, composés entre 1936 et 1967. Tous les titres figurent dans la table des matières. Jacques Grello renonça-t-il à ce projet ? En l'état, le recueil ne comprend que 32 chansons sur 59 : 27 autographes et 5 dactylographiées. Chaque chanson comprend entre 20 et 40 vers, parfois davantage (entre 50 et 60). L'auteur, qui dessinait et qui illustra d'ailleurs quelques pochettes de disques, a griffonné quelques petits dessins en marge ou au verso de plusieurs feuillets. Citons la première des sept strophes de la chanson qui lui fut inspirée par la Zazie de Raymond Queneau :
 « Zazie malgré son jeune âge
 Zazie a son franc-parler
 Et d'un seul mot bien placé
 Stoppe tous les bavardages. [...]
 Mon cul, dit Zazie, mon cul. »...
 ON JOINT divers documents autographes, dactylographiés ou imprimés : partitions mss de *Dormir près de vous !* (Grello, musique par G. Claret) et du *Tango électoral* (Grello, musique de Cl. Rolland) ; qqs chansons ou brouillons de chansons autographes ou dactylographiés ;
324. **GUERRE 1939-1945**. DOSSIER de plus de 200 copies carbonées de traductions de documents envoyés par l'ambassade d'Allemagne en France au ministère des Affaires étrangères à Berlin (qqs réponses), 1940-1944 ; plus de 400 pages in-4. 300/400
 INTÉRESSANT ENSEMBLE (probablement constitué lors de procès d'épuration) de rapports du contre-espionnage allemand, procès-verbaux de réunions, notes d'information envoyés ou reçus par l'ambassade d'Allemagne sous l'Occupation, adressés à J. von RIBBENTROP, ministre des Affaires étrangères du Reich, aux membres de ses services, diplomates ou commandants militaires, notamment par l'ambassadeur ABETZ, GERUM (commissaire de la police secrète de campagne), HEMMEN (délégué auprès du gouvernement français pour les questions financières et économiques), KÜNSBERG (secrétaire de légation), von RIBBENTROP, SCHLEIER (ministre plénipotentiaire), etc. Parmi les nombreux sujets abordés ou analysés : la saisie de documents (notamment à Bruxelles, La Haye, Paris, Poitiers), l'organisation du gouvernement de Vichy, les camps de travail (S.T.O.), la question juive en France, le recrutement de Français dans la LVF, la Waffen SS et le NSKK, l'engagement de volontaires français sur le front de l'Est, des questions économiques, les partis politiques français, l'Afrique du Nord, l'Alsace-Lorraine, l'éventuelle démission du Maréchal ou de Laval, la presse, la radio et la propagande, le sort des objets d'art, le transfert des cendres du duc de Reichstadt, la rencontre de Bousquet avec Himmler en février 1943, etc. Il y est question, parfois longuement, de certaines personnalités du monde politique ou littéraire : Alibert, Auphan, Baudouin, Benoist-Méchin, Bousquet, Brinon, Daladier, Darlan, Darquier de Pellepoix, Déat, Deloncle, Doriot, Drieu la Rochelle, Esteva, Fontenoy, François-Poncet, Gamelin, Herriot, Laval, Luchaire, Mandel, Pietri, Scapini, Vallat, Weygand, etc.
- *325. **Sacha GUITRY** (1885-1957). L.A.S., [1902 ?], à un directeur de théâtre ; 2 pages in-4 à l'encre rouge (petits défauts). 100/120
 Il s'inquiète d'une rumeur : « Des gens qui ne savent pas que vous n'avez qu'une parole font courir le bruit que vous comptez faire passer une machine de [Jacques] REDELSPERGER à la place de l'opéra-bouffe que je vous ai donné !!!! Faites taire ces mauvaises langues ». Il a gardé« une lettre de vous qui certifiait que je passerai avec FEYDEAU et Mortier »... [Il s'agit probablement de la première pièce de Guitry, *Le Page*, opéra-bouffe créé le 16 avril 1902 au théâtre des Mathurins.]
326. **Noël HALLÉ** (1754-1822) premier médecin ordinaire de Napoléon I^{er}, il rédigea le *Codex medicamentarius*. L.A.S., « à Messieurs CHAPTAL, MONGE et DESESSARTS » ; 2 pages et demie in-8 à en-tête *Institut National*. 180/200
 Sévère appréciation sur le mémoire du dénommé BURDIN transmis à ses collègues : « Je pense qu'on peut louer l'intention de M. Burdin, et que son désir que l'on fasse des expériences sur le fait de la contagion et sur les voies par lesquelles elle s'opère, est raisonnable, et conforme au vœu de tous ceux qui sentiront l'importance d'une question qui touche de si près à l'intérêt public. Mais qu'on ne doit aucun éloge à un mémoire mal fait, qui annonce que l'auteur n'est point au fait de la question qu'il traite, ni des connaissances acquises à cet égard ; qu'on n'en doit aucun au plan d'expériences imparfaitement conçues et que ce serait compromettre la classe ainsi que la Section de médecine, que de provoquer une approbation d'un ouvrage aussi imparfait »...
327. **Henri HARPIGNIES** (1819-1916). DESSINS à la plume avec signature et note autographe, septembre 1857 ; 5,7 x 18,4 cm (contrecollé sur papier japon). 300/400
 Curieux dessins à la plume sur un papier découpé d'un journal. Il a représenté deux personnages luttant, et dessiné son AUTO PORTRAIT, de profil, coiffé d'un chapeau et fumant le cigare. Il a noté en dessous : « *Authographe* H Harpignies – la butte [petit dessin] aux chênes ».



328. **Martin HEIDEGGER** (1889-1976) philosophe. MANUSCRITS et NOTES autographes, [vers 1954] ; environ 40 pages in-8 ou in-12, sous une chemise avec le titre *W. Schulz* ; en allemand. 12.000/14.000

NOTES ET RÉFLEXIONS À PROPOS D'UNE ÉTUDE DE WALTER SCHULZ SUR SA PHILOSOPHIE.

Walter SCHULZ (1912-2000) a publié en 1953-1954, dans la revue *Philosophische Rundschau* (récemment fondée par Hans-Georg Gadamer et Helmut Kuhn) une importante étude *Über den philosophiegeschichtlichen Ort Martin Heideggers*. Heidegger reproche à l'auteur d'avoir négligé le point essentiel : en s'interrogeant sur le sens de l'existence, toute imagination métaphysique est déjà transcendée : « Der Vf. übersieht [...] das Entscheidende : mit der Frage nach d. Sinn v. Sein ist schon alles metaphysische Vorstellen übersprungen. Dies war mir stets klar u. dennoch blieb ich lange außerstande die gemäße Absetzung gegen die Metaphysik in einer gemäßen Weise zu kennzeichnen »... Ailleurs il note, en se situant par rapport à HEGEL et NIETZSCHE sur la question métaphysique : « Was ist von des jetzt üblich gewordenen Behauptung zu halten, Hegel u. Nietzsche hätten bereits die Metaphysik überwunden – Seit wann weiß man solches ? Abgesehen von der Antwort auf diese Frage dürfte es förderlich sein, sich darauf zu besinnen, in welchem Gesichtskreis H. u. N. die Geschichte der Metaphys. sahen »...

Plusieurs de ces feuillets volants, la plupart non paginés, portent la mention : « W. Schulz » ou « Zu Walter Schulz » ; nombre sont écrits au dos de feuillets découpés du tapuscrit corrigé de *Was heißt Denken ?* (publié à Tübingen en 1954). Heidegger a inscrit de nombreuses notes et réflexions sur l'étude de Schulz, avec renvois aux pages, ainsi que sur la 5^e édition (1949) de son propre ouvrage *Was ist Metaphysik ?*

ON JOINT 2 longues L.A.S. de Walter SCHULZ à Martin HEIDEGGER, Tübingen 23 juillet 1954 et Mainz 12 septembre 1954, pour lui demander un article critique.

- *329. **HENRI II** (1519-1559) Roi de France. P.S., Saint-Germain en Laye 19 mai 1549 ; contresignée par L'AUBESPINE ; vélin in-plano (tache et petits défauts), liassé avec 4 autres documents. 300/400

Lettres de survivance de l'office de « président es requestes de nostre palais » à Paris en faveur de Bernard PREVOST, « conseiller en nostre court de parlement à Paris », après la résignation de Jehan PREVOST son père. ON JOINT un important ensemble d'une cinquantaine de pièces, du XVI^e au XVIII^e siècle, la plupart sur parchemin, concernant la famille PRÉVOST DE SAINT-CYR ; plus un dossier de documents divers, principalement généalogiques.

- *330. **Édouard HERRIOT** (1872-1957) homme politique et écrivain. MANUSCRIT autographe signé, [*La Russie nouvelle*], novembre 1922 ; 117 pages formats divers dont 40 pages in-4 autographes et 95 feuillets imprimés avec corrections autographes, certains collés sur feuillets in-4 avec additions autographes. 500/700

RELATION DE SON VOYAGE OFFICIEUX EN RUSSIE, EN SEPTEMBRE 1922. Il s'agissait pour le député-maire de Lyon d'envisager avec les dirigeants soviétiques les conditions d'une reconnaissance diplomatique de la future URSS par la France. Une première version de ce compte rendu du voyage d'Herriot parut dans *Le Petit Parisien* (tirage : un million d'exemplaires) ; remanié et considérablement augmenté, comme le montre notre manuscrit élaboré à partir des épreuves du journal, le texte fut publié sous le titre *La Russie nouvelle* chez Ferenczi, dès décembre 1922. Le manuscrit est précédé d'une lettre-dédicace à Élie-Joseph Bois, rédacteur en chef du *Petit Parisien*. Le statut de l'auteur, principale figure de l'opposition au « Bloc national » majoritaire, assura à ses observations un grand retentissement. Sa dédicace à Élie-Joseph Bois témoigne de sa reconnaissance au journaliste qui les avait accueillies en premier lieu : « Quand je suis allé en Russie, j'ai été non seulement couvert d'injures par nos insulteurs les plus distingués mais menacé des pires malheurs. Les plus bienveillants me considéraient à l'image de ce frère mineur qui partit de Lyon en plein Moyen Âge afin de catéchiser le Khan des Tartares. C'était le temps où les princes moscovites, pour effrayer leurs visiteurs, dissimulaient sous leur trône des lions mécaniques, disposés aux fins de rugir à propos. Vous avez bien voulu comprendre mes intentions et croire à mon impartialité. J'ai accompli un voyage d'une facilité ridicule. Je fus reçu avec bonne grâce. On n'a pas fait rugir pour moi les lions mécaniques ; j'ai pu observer dans le calme et librement. J'ai rédigé mes notes sans souci de plaire ou de déplaire. Je vous en fais, bien simplement, hommage : acceptez... » ON JOINT une photographie de presse d'Herriot et Painlevé à Nice ; un n° du *Bulletin des Droits de l'Homme* (mars 1919), et divers documents.

331. **Theodor HERZL** (1860-1904) journaliste et écrivain autrichien et sioniste. L.A.S. « TH H. », 18 février 1890, [à l'écrivain et journaliste Hugo WITTMANN] ; 1 page in-8 (lég. fente au pli) ; en allemand. 1.500/1.800

« *Quid novi ex Africa ?* »... Il vient d'essayer de le voir afin de parler de quelque chose qu'il a oublié de soulever hier : voudrait-il ou ne voudrait-il pas charger l'agent de théâtre berlinois ENTSCHE de la distribution de leur nouvelle production ? Il ne souhaite plus jamais traiter avec Ritter, et il n'a pas aimé que Steiner s'occupe de la distribution. Désormais il va remettre ses affaires à Entsch, en particulier *La Dame en noir*, aux mêmes conditions que celles données à Ritter. Il l'entretient des commissions prévues, et du manuscrit, et demande son accord par télégramme...

332. **Heinrich HIMMLER** (1900-1945) un des principaux dirigeants nazis, Reichsführer-SS et chef de la Gestapo. P.A.S., 22 janvier 1945 ; 1 page in-fol. en tête du *Stielers Hand-Atlas* de Hermann Haack (Gotha, Justus Perthes, [1938]), fort in-fol., reliure d'éditeur toile rouge. 800/900

DÉDICACE amicale « au Gauleiter, SS-Obergruppenführer Arthur GREISER » (1897-1946), Gauleiter des provinces de la Warthegau-ouest et de Lodz dans la Pologne occupée. [Greiser avait été chargé par Himmler de déporter en masse les habitants de ces provinces et de germaniser celles-ci par l'afflux d'Allemands de souche venus des États Baltes ou des Balkans. Il avait aussi pour mission d'en exterminer tous les Juifs. Fait prisonnier par les Américains en 1945, il sera extradé en Pologne pour y être jugé ; condamné à la pendaison, il fut exécuté en juin 1946.]

La dédicace, en allemand, de la grande écriture de Himmler, occupe toute la page de garde : « Gauleiter, SS Obergruppenführer Arthur Greiser mit meinen ganz besonders guten Wünschen. Jetzt erst recht wurden wir siegen. Heil Hitler ! in herzlicher Freundschaft. H. Himmler. 22.I.1945 ».

[Ce CURIEUX ET RARE DOCUMENT, formant des vœux et appelant au combat, est pourtant écrit en pleine débâche du nazisme alors que les troupes soviétiques avaient déjà entrepris la libération des camps de concentration polonais. Quatre mois plus tard, le 22 mai 1945, Himmler sera à son tour arrêté par les Américains. Il se suicidera le jour suivant.]

333. **Alexandre HOLYNSKI** (1816-1893 ?) écrivain et traducteur polonais, naturalisé américain. 8 L.A.S., Paris 1885-1889, à sa cousine [la princesse Ludmila FALCONIERI, née comtesse Holyński] ; 46 pages in-4 ou in-8. 150/200

24 novembre 1885, cousin qui « tombe des nues », il se présente à la princesse... 25 décembre 1885, il regrette d'avoir provoqué des préventions par *La Californie*, livre où il disait tout ce qui lui passait par la tête, « pleine, alors, des idées de 48 »... 13 juin 1886, à propos de ses traductions de *Sur la Sprée* et *Le Juif* de KRASZEWSKI... 25 juillet 1886, réponse à l'accusation contre le peuple d'Israël « d'avoir été et d'être toujours la cause de la ruine de la Pologne et des Polonais. Ce n'est pas ce que pensent Kraszewski et son traducteur »... 25 mars 1887, à propos de sa traduction des *Prussiens en Saxe*... 28 août 1889, enthousiasme pour l'Exposition universelle et la tour Eiffel... Etc.

334. **Arthur HONEGGER** (1892-1955). L.A.S. ; 1 page in-16. 150/160

Billet griffonné sur un petit morceau de papier déchiré et passé à un journaliste : « Vous seriez tout à fait gentil d'ajouter après les opérettes "enfin il me faut citer une œuvre qui n'a pas encore été représentée mais qui sera une révélation dans l'opérette, c'est le *Choucounne* de Fernand OCHSÉ". Comme c'est un excellent ami à moi je ne peux pas l'oublier »...

- *335. **Robert HOUDIN** (1805-1871) prestidigitateur et illusionniste. L.A.S., Saint-Gervais près Blois 31 mars 1859, à un cher maître ; 2 pages in-8. 800/1.000

RARE LETTRE AVEC DEUX AMUSANTS QUATRAINS, se plaignant de POINTEL qui « m'avait gracieusement promis de faire passer, dans son journal, un extrait de mes *Confidences*. Il y a de cela bientôt deux mois et je n'ai rien encore vu paraître » dans *Le Monde illustré*. Et son éditeur BOURDILLAT, qui « trouve que mon livre se vend bien, oublie ce qu'il m'a promis et ne fait aucune publicité. Poussé par le désir d'arriver promptement à une 2^{ème} édition, je vais rappeler sa promesse à mon éditeur qui ne pourra pas, à coup sûr, chercher une excuse dans son peu de mémoires (passez moi le mot, je vous prie, et

Pardonnez-moi ce péché véniel,
Le Calem bourdillate et réjouit mon âme ;
De celui-ci, pourtant, l'orthographe réclame ;
dans le mot dilater on ne double point l »...

336. **Victor HUGO** (1802-1885). NOTE autographe ; demi-page obl. in-8. 400/500

« Un Monsieur, un Welche quelconque, m'écrivit l'autre jour et me fit payer quatorze sous pour me demander si cheval doit se prononcer *geval* ou *chfal* ».

337. **Alexandre von HUMBOLDT** (1769-1859). L.A.S., Teplitz 23 juillet 1838, [au libraire-éditeur parisien Casimir GIDE] ; 4 pages in-8 remplies de sa petite écriture (petit trou) ; en français. 2.000/2.500

LONGUE ET BELLE LETTRE SUR LA POLITIQUE EUROPÉENNE, SA SANTÉ ET LA PRÉPARATION DE SES LIVRES *ASIE CENTRALE, recherches sur les chaînes de montagnes et de climatologie comparée* (Gide, 1843) ET *COSMOS, ESSAI D'UNE PHYSIQUE DU MONDE*.

« Dans le trouble où je me trouve ici avec mon Roi (il y a de réunis l'Empereur et l'Impératrice de Russie, l'Archiduc François et sa femme, la Princesse d'Orange, le Gr. Duc de Bade, Metternich, Nesselrode, une armée de généraux russes, autrichiens...) au milieu des promenades du matin ou de l'après dîner, des bals et spectacles (!) il me faut le peu d'énergie intellectuelle qui reste à un homme né l'an de grâce 1769, à demi fossile, pour vous écrire gravement sur mes propres intérêts. [...] Malgré l'appareil diplomatique que vous voyez ici, la paix du monde est très stable et l'insouciance des événements futurs et possible si grande qu'il n'y a presque plus de courriers et qu'à notre plus grand préjudice les épreuves s'accumulent ». Le retard de la correction des épreuves n'est donc pas de sa faute : « j'ai toujours la ressource des nuits, ne tenant pas au "préjugé" du sommeil, je n'arrête jamais les épreuves ». Mais son travail n'est pas assez avancé pour lui renvoyer les premières feuilles. Il a été malade à Berlin et a même dû s'aliter, « ce qui ne m'arrive que tous les demi siècles ». Il est venu prendre les eaux, mais est un peu las. Ils partiront à la fin du mois pour aller célébrer « la fête du Roi dans la maison des palmiers à l'Île des Paons ». Il espère ensuite venir à Paris pour quatre à cinq mois : « c'étoit un besoin d'intelligence et d'affection pour moi depuis des années ». Il y corrigera les épreuves des *Fragments asiatiques*. Il s'occupera aussi de terminer pour COTTA son *Cosmos, Essai d'une Physique du Monde* « qui sous le rapport du style est ce que j'ai cru produire de plus animé », et qui lui rapportera 1.000 francs or. Il a besoin financièrement de ces publications... « Il y a donc, à mon âge et avec le suprême dégoût que j'ai de la vie et de l'état du monde, un vif intérêt pour moi d'être libre de tout autre lien pour soigner cet ouvrage singulièrement *allemand* que je voudrais bien ne pas voir traduit en d'autres langues ». Il mettra le même soin aux deux ouvrages. Il recommande à Gide de garder son arrivée secrète, « quoique mon voyage n'ait cette fois-ci aucun but politique. Je viens par un besoin de cœur et d'esprit, pour vivre de nouveau quelque temps avec M. ARAGO, pour empêcher que ma stupidité ne fasse des progrès trop rapides, pour accélérer et faciliter votre impression des *Fragments* et vous donner (après les *Fragments* qui seront considérablement enrichis) de la copie pour l'*Examen* »... Il se réjouit de revivre « entre l'Institut, votre rue de Seine et la R. des Petits Augustins »... Puis il parle longuement de la correction de ses épreuves...

L'ordonnance ayant d'abord ordonné par son arrêt qu'une copie des procédures fut remise à son Ex^{te} a ordonné depuis qu'on luy envoyât seulement la sentence. et en cas que vous approuviez cela je vous enverray une lettre pour Sr Juan Navarro qui est ami intime du Secretaire du Viceroy et qui a obtenu à ce qu'on affere une lettre de recommandation aux oyadors pour qu'il vous donne une lettre de recommandation. je me dispense decrire bien et la lettre de la lettre si le procureur ignorant si vous en feriez usage.

M. Verguin me promet d'assister avec Alvarez et de donner ses soins pour faire graver la ligne et corriger les fautes de Morainville qui est un étrange homme de plus d'une façon.

Je vous adresse cette lettre comme les précédentes sous l'enveloppe du Curé de Quinche et j'espère que la réponse ne tardera pas comme la précédente.

J'ay été relisant vos lettres trouvé une delles ou vous me recommandés de faire vérifier à M. G. le fait de la toise et du compas à verge. Je lecris à M. Verguin l'assurant que la contradiction apparente des deux faces n'empeche pas que la remarque de M. Godin nait été confirmée et que de même que nous l'avons vérifiée il importe que M. G. vérifie l'autre pour constater le fait avec les memes instruments et sur le lieu sauf à batailler sur les consequences. et que le fait que observe M. Godin etant vray la contradiction n'ôte de l'autre n'empeche pas les consequences qu'on peut deduire de sa remarque. Qu'il nous importe d'être d'accord sur les faits de je suis tres convaincu que cela n'ouvrira pas les yeux à M. Godin. quand on s'en sera tiré une fausse consequence qu'on s'en sera bien dedit on ne songe pas à la revoker en doute et il est tres important pour couper court aux chicanes qu'il convient de fait de a present. J'ay vu ingénument que j'ay craint d'une fausse consequence je ne voyois rien de plus dans les nouvelles experiences que ^{neuve} ~~fausse~~ ^{difficile} à concilier avec l'autre ce qui occupoit toute mon attention.

Je me réfere à mes précédentes et suis toujours Monsieur
 Votre tres humble et tres obéissant serviteur
 La Condamine

340. **Charles-Marie de LA CONDAMINE** (1701-1774) mathématicien, voyageur et littérateur. L.A.S., Cuenca 24 janvier 1743, [au mécanicien-horloger Théodore HUGOT ?, à Quito] ; 4 pages in-4. 1.500/2.000

IMPORTANTE LETTRE À UN DE SES CONFRÈRES DE L'EXPÉDITION POUR LA MESURE DU MÉRIDIEN À L'ÉQUATEUR.

Il attendait avec impatience la réponse à sa dernière lettre ; la pluie l'a empêché de faire de nouvelles observations à Tarqui et il est revenu à Cuenca : « je vais me reconfiner dans mon hermitage », et attend la nouvelle lune pour reprendre ses observations. Il compte effacer « la ligne acuratori diligenciâ » et apporter des changements à leurs observations et calculs d'astronomie, notamment pour Orion, Antinous et le Verseau... « Je graisserai ensuite la pierre et je la couvrirai d'un enduit plaqué de boue qui se confondra avec les adobes, pour éviter que M^r GODIN s'il revient à Cuenca puisse savoir notre secret »... Il raconte son accommodement avec SEMPERTEGUI, grâce à la noce de la famille, à laquelle il a assisté... « M^r de JUSSIEU m'écrit que c'est une chose publique à Quito que mon retour par le Maragnon et se plaint que je luy aye gardé le secret je lui repons sur cela [...] Je n'ay pas encore bien pris ma dernière résolution ». Il écrit au Vice-Roi au sujet de l'audience à venir et du procès sur « l'affaire des pyramides »... « M. VERGUIN me promet d'assister avec ALVARES et de donner ses soins pour faire graver la ligne et corriger les fautes de MORAINVILLE qui est un étrange homme de plus d'une façon. [...] J'ay en relisant vos lettres trouvé une delles ou vous me recommandés de faire vérifier à M. G. le fait de la toise et du compas à verge. Je lecris à M. Verguin l'assurant que la contrariété apparente des deux faces n'empeche pas que la remarque de M. GODIN nait été confirmée et que de même que nous l'avons vérifiée il importe que M. G. vérifie l'autre pour constater le fait avec les memes instruments et sur le lieu sauf à batailler sur les consequences et que le fait que observe M. Godin etant vray la contrariété de l'autre n'empeche pas les consequences qu'on peut deduire de sa remarque. Qu'il nous importe d'être d'accord sur les faits &c. Je suis tres convaincu que cela n'ouvrira pas les yeux à M. Godin. Quand une fois on a tiré une fausse consequence qu'on avoit bien dedit on ne songe pas à la revoker en doute et il est tres important pour couper court aux chicanes qu'il convient de fait des a present »... Il recommande la pierre de Cochesqui restée au Quinche et que le curé a fait sceller dans la chapelle après le départ de Godin. Il écrira par toutes les occasions de courrier à son correspondant lors de son séjour à Tarqui. Il donne des nouvelles de MAGON, qui a « fait le comerce avec différentes fortunes et dernièrement au Cusco avec quelques mil piastres à luy tout perdu »... Il termine en s'étonnant de certaines rumeurs et du silence de son correspondant, en espérant qu'il ne s'agit pas d'une « botte secrète à la Godin » ; s'il faut recommencer les observations de Cochesqui, « j'aime mieux tout abandonner »...

341. **François-Antoine LALLEMAND** (1774-1839) colonel, il s'exila aux États-Unis pour fonder le Champ d'Asile, puis devint général. L.A.S., New-York 10 septembre 1827, à M. DUPONCEAU à Philadelphie ; 2 pages in-4. 150/200

Il veut démentir une fausse nouvelle : « Je reste proscrit, et le seul peut-être, je reste proscrit, parce que je n'ai jamais voulu descendre à un acte de faiblesse. Je ne suis point étonné que la police, piquée de ce que je l'ai bravée et me suis moqué d'elle, cherche, par d'insolentes calomnies, à me ravir le mérite d'un peu de constance et de fermeté dont j'ai peut-être fait preuve dans l'adversité ». Il s'étonne que les journaux américains répètent « les calomnies de la police [...] contre un proscrit qui est venu chercher le repos sur la terre des Etats-Unis sans troubler celui des habitants »...

342. **Alphonse de LAMARTINE** (1790-1869). L.A.S., Monceaux 2 janvier 1845, à un « cher illustre et vénéré confrère » [Charles de LACRETELLE] ; 3 pages et demie in-8 à son chiffre couronné. 300/400

Il ne peut pas l'accuser d'insensibilité après sa lettre : « Je vous accuserais plutôt de jeunesse, de prévention et de faveur. Le motif en est si doux que je ne vous accuserai de rien que de bonté et d'attachement pour moi et je vous les rends. [...] Hélas vous m'avez trouvé écrivant de tristes lignes dans *le Bien public* sur la retraite de notre ami VILLEMAMIN. Je l'aimais de cœur comme je l'aimais d'esprit. J'espère beaucoup de la rectitude de son organisation. Ce ne sera qu'une maladie et non un désordre. [...]. Que Dieu le soulage car *il était bon* ! Nous lui devons ici beaucoup »... Il va partir pour Paris où il lui dira « combien votre haute raison et votre excellente amitié me soutiennent et me consolent »...

343. **Guillaume de LAMOIGNON** (1683-1772) Chancelier de France, père de Malesherbes. 2 L.S., 1754-1759, au président de GUEIDAN ; 1 page in-fol. chaque. 100/120

4 janvier 1754, le remerciant de ses vœux et comptant sur son zèle « pour le bien de la justice et pour le service du Roy »... Versailles 9 janvier 1759, son zèle et son application dans l'exercice de sa place rendent ses vœux « encore plus précieux »... ON JOINT 3 L.S. ou P.S. de Guillaume-Urbain Lamoignon de Courson (1674-1742), intendant de Bordeaux.

- *344. **Henry LAPERRINE** (1860-1920) général. L.A.S., fort Motyhuski 4 février 1919, à un ami ; 4 pages in-4. 400/500

RARE ET INTÉRESSANTE LETTRE SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DE VOIES DE COMMUNICATION DANS LES DÉSERTS DU SUD DE L'ALGÉRIE. Il est dans le Hoggar, et n'a pu « dépasser en auto les gorges de l'Arak au sud de Tagémont ; mais je crois qu'en deux mois [...] la route peut être remise en état jusqu'à Tamanrasset. Dès maintenant nous allons pouvoir faire venir des avions au Hoggar ». Il a reconnu et tracé de bons terrains d'atterrissage, de Tagémont à Tamanrasset, prévoyant des vols à étapes. Au sujet des véhicules de terre, « il faut des camionnettes ou voitures correspondant comme moteur et capacité de poids utile à emporter 1500 à 2000 Kg. Les Fiat 15 ter ont donné satisfaction elles passent à peu près partout et maintiennent une vitesse de 150 km par jour en moyenne » Il ne voit pas l'utilité de tanks, qui sont beaucoup trop lents, se fatiguent et s'abîment rapidement dans le désert, « à moins de consteller le Sahara de nouveaux postes écuries de tanks »... Il est très intéressé par la mise au point d'un « *Wind Motor* » par un ingénieur français : « Vous savez que l'utilisation du vent au Sahara est une de mes marottes », et il demande si cette invention est vraiment sérieuse : « nous pourrions en envisager l'emploi soit pour la T.S.F., soit pour l'éclairage des postes du Sahara »... Il constate : « On n'a pas fait grand-chose au Sahara dans la période qui a précédé la guerre en dehors de la mission Nieger. On a fait surtout beaucoup de bluff et de bêtises. [...] On commence le Bordj de Tamanrasset où l'on va installer un appareil T.S.F [...] ce sera un vrai central saharien. [...] Ne pensez-vous pas que lorsque les autos viendront au Hoggar et que la T.S.F de Tamanrasset fonctionnera, il serait intéressant de revérifier un certain nombre de longitudes obtenues par occultation ou transport de temps »...

345. **Jean-Louis de Nogaret de LA VALETTE** (1554-1642) mignon de Henri III et Amiral de France. L.A.S. aux Consuls de Toulon ; 3/4 page in-4, adresse. 120/150

Il envoie une compagnie « pour la sureté de vostre ville »...

Sy
The Captain's Doll novelettes into
Danish. I wish you'd send her a
line to say if she can go ahead.
Mrs Anna W. Bottern
1810 Walton Avenue
Los Angeles
(Calif.)

I hear Norman Douglas attacks
me on behalf of Magnus. Rather
disgusting, when one knows what N. D. is,
& how he treated M., would it give him
a son; & when I have a letter from
Douglas telling me to do what I liked
& say what I liked about that M.:
and when one knows how bitter
Magnus was about Douglas, at the
end. And when one knows how much
worse the whole facts were, than
those I give. - However, canaille
will be canaille.

Let me know how everything
goes. Yrs D. H. Lawrence

346

346. **David Herbert LAWRENCE** (1885-1930) écrivain anglais. L.A.S., Questa (Nouveau-Mexique) 6 avril 1925, à l'agent littéraire Curtis BROWN ; 2 pages in-8 ; en anglais. 2.500/3.000

Ils sont rentrés dans leur *ranch* et, avec l'aide d'un couple indien, se préparent à de la neige ; avec un bon feu, il ne s'en soucie guère. Il n'est pas très bien encore, mais espère se remettre bientôt. Il demande un exemplaire des numéros du *Calendar* qui donnent *The Princess*, et prie Brown d'écrire à une amie danoise qui a le projet de traduire *The Captain's Doll*... Il entend dire que Norman DOUGLAS s'attaque à lui, au nom de Magnus : c'est assez écœurant, quand on sait ce qu'est N.D., et comment il a traité M., et qu'il a une lettre de Douglas l'autorisant à faire et à dire ce qu'il voulait à propos du manuscrit, quand on sait combien Magnus était amer au sujet de Douglas, et quand on sait combien plus graves étaient les faits *entiers*, que ceux qu'il a donnés... « However, canaille will be canaille »...

- *347. **Paul-Pierre LEMAGNY** (1905-1977) graveur. Environ 50 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. à lui adressées. 100/150
- Félicitations pour son élection à l'Académie des Beaux-Arts en mars 1949 : André-Bloch, Henri Busser, A. Chataigneau, Jean Cordier, G. Crapez, Fernand Lamy, Paul Landowski, Y.G. Le Dantec, Louis Lejeune, Ch. E. Pinson, P. Stolypine, J. Tharaud, N. Untersteller, J. Vallery-Radot, Z. de Winter, etc. ON JOINT 2 brouillons de lettres de Lemagny, dont un « Droit de réponse » au directeur du *Figaro littéraire* pour protester contre l'article sur son élection. Plus qqs cartons d'invitation, etc.
- *348. **Ferdinand de LESSEPS** (1805-1894). L.A.S., Paris 29 janvier 1859, à un ami ; 3 pages in-8 (petit deuil). 400/500
- « Rien n'est encore conclu avec les entrepreneurs qui ont fait des soumissions jusqu'au 10 conformément aux annonces publiées. Seulement le conseil d'administration a autorisé le comité à faire les préliminaires d'un traité avec ceux qui ont offert les meilleures conditions avec dépôt de cautionnements en argent garantissant l'exécution *au-dessous* des devis. [...] Soyez certain qu'il ne sera rien décidé que pour le mieux de l'entreprise et l'intérêt des actionnaires. Tout se fait de manière à supporter le grand jour [...] vous serez satisfait quant au principe d'employer de *vrais travailleurs* et non des bailleurs de fonds d'entreprises car c'est ce principe qui l'emportera »...
- ON JOINT une photographie de son portrait par Léon BONNAT (*Ad. Braun et Cie*) ; et un dossier de documents relatifs à l'enquête parlementaire et procès de l'affaire du Panama.
349. **LITTÉRATURE**. 15 L.A.S. ou MANUSCRITS autographes. 200/250
- Antoine CARRION-NISAS (2, dont le ms d'un article de 1820 sur *l'Histoire de la Révolution qui renversa la République Romaine* de Nougarede), Auguste CREUZÉ DE LESSER (à Tissot, 1813), J. GRAND-CARTERET, Jules JANIN (6 lettres à Elwart et Merle), Alphonse KARR (3, dont le ms d'un article *Les enfants aux Tuileries*), l'abbé MORELLET, Charles de POUGENS (à Dacier, 1813).
- *350. **LITTÉRATURE**. Environ 140 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., la plupart à Jules LECOMTE ou Jules LEMAITRE. 250/300
- Edmond About, Juliette Adam, F. Andrieux, Émile Augier, J. Autran, Th. de BANVILLE, Maurice BARRÈS (6), Armand Baschet, André Beaunier, S.H. Berthoud, Louis Bertrand, A. Bixio, Henry Bordeaux, A. de Calonne, Louise Colet, F. de Curel, Ernest et Lucien Daudet, Paul DÉROULÈDE (2), Maurice DONNAY (3), Ed. Drumont (2), A. DUMAS fils (9), L. Énault, Ad. d'Ennery, Feuillet de Conches, F. Gaillardet, E. de Girardin, GYP (3), Ludovic Halévy (3), P. Hervieu, Arsène et Henry HOUSSAYE (3 et 4), V. de Jouy, Ach. Jubinal, A. Karr, Jules et Paul LACROIX, A. de LAMARTINE, E. Lamy, H. Lavedan, Léon LAYA (2), E. Legouvé, Jules LEMAITRE (10 lettres à ses parents et poèmes), Nép. Lemerrier, Alph. Lemerre, comte de Marcellus, F. Martinez de la Rosa, H. Meilhac, C. Mendès, J. Méry, Eug. de Mirecourt, Anna de Noailles, H. de Pène, F. Ponsard, L. Ratisbonne, Alph. Royer, SAINTE-BEUVE (2), X.B. Saintine, P. de Saint-Victor, F. Sarcey, V. Sardou, Eug. Scribe, Séverine, Émile Souvestre, Sully-Prudhomme, A. Theuriet, Ed. Thierry, Aug. VACQUERIE (2), L. Véron, E.M. de Vogüé, P. Zaccane, etc.
351. **LITTÉRATURE**. 8 L.A.S. 100/120
- Pierre BENOIT (2), Pierre BILLON, Simon GANTILLON, Jean GRENIER, Jean de LA VARENDE, Henry de MONTHERLANT, Georges NEVEUX.
352. **LITTÉRATURE**. Environ 55 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. dont des réponses à des enquêtes (dont une sur les pseudonymes), provenant des archives d'un journaliste. 400/500
- Albert-Jean, Jean de Bonnefon, Jacques Boulenger, Alcanter de Brahm, Paul Brulat (4), Jane Catulle-Mendès, Gustave Cohen, Michel Corday (4), Marcel Delannoy, Fagus (2), Jean Fayard, Michel de Ghelderode, Frantz et Francis Jourdain, Ossip Louirié (3), Pierre Mille, Pierre de Nolhac, Guy de Pourtalès, Rachilde, Armand Silvestre, Charles Silvestre, Titayna (2), Clément Vautel, Louis Vauxcelles, Jean des Vignes-Rouges (3), Jean Viollis, etc.
353. **LITTÉRATURE**. Environ 250 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. d'écrivains, éditeurs, professeurs ou journalistes, adressées au poète et littérateur Jean ESPESSET. 400/600
- Gabriel d'AUBARÈDE (7), Marcelle Auclair, Roland Bacri, Jean Blanzat, André Blavier, Henri CALET (5), Pierre Caminade, Marie Cardinal, Pierre CHABERT (12), François Chapon, Jacques Charpentreau, Yves Gandon, Roger GOUZE (4), Roger GRENIER (3), Pierre Grimal, Armand GUIBERT (22), Henri Guillemain, Claude Imbert, Roger Ikor, Roger Judrin, J.F. Kahn, Robert Lafont, René Laporte (2), André Lebois, Charles Le Quintrec, Jean LOISY (13), Gabriel MATZNEFF (4), Marie MAURON (4), Albert MEMMI (2), Jean Mistler, René Nelli, Éric Ollivier, Jean Orizet, Suzanne Prou, Emmanuel Roblès (2), Dominique Rolin, Jean Roudaut (2), Jean Rousselot, Manès Sperber, Guy Vanhor, Raymonde VINCENT (2), Andrée Viollis, Jean Wahl, etc.
354. **LITTÉRATURE**. Environ 200 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. d'écrivains et gens de théâtre. 500/600
- J. Adam, E. Augier, P. de Barante, G. de Beaumont, H. Bernstein, A. Bignan, L. Bocquet, M. Bréal, Brioux, M. Brion, Coquelin Cadet, Daniel-Rops, P. Decourcelle, M. Donnay, L. Dubech, G. Duhamel, E. Egger, Emm. des Essarts, Ch. Foleÿ (9), Ad. Franck, L. Frapié, J. Galtier-Boissière, J.M. de Gerando, L. Gillet, G. Goyau, A. de Gubernatis, L. Halévy, Hauterive, A. Hermant, L. Huart, M. Jullian, Lacordaire, G. Lafenestre, Lamartine (circulaires), H. de Lapommeraye, E. Lavis, E. Legouvé, H.R. Lenormand, St. Liégeois, A. Meyer, E. de Mirecourt, X. de Montépin, V. Pelletier, A. Piédagnel, V. Pujol, P. Reboux, T. Révillon, Jehan Rictus, J. Taschereau, M. Uchard, O. Uzanne, J. Vallery-Radot, E.M. de Vogüé, etc.

- *355. **LITTÉRATURE.** 4 livres dédicacés (nom découpé, brochés, défauts) et un disque signé sur la pochette. 300/350
 Paul ÉLUARD, *Poèmes politiques* (Gallimard, 1948). Henri PICHETTE : *Les Épiphanies* (K éditeur, 1948), avec une page a.s. à l'encre rouge ; *Apoèmes* (Fontaine, 1947). *Le Visage de la Paix par Picasso et Eluard* (Cercle d'Art, 1951), signé en tête par Yves Montand et Simone Signoret. Plus le disque *La Voix de Paul Eluard* (Le Chant du Monde) signé au crayon bleu par Picasso sur la pochette illustrée.
356. **Abbaye de LONGEVILLE (Moselle).** REGISTRE manuscrit avec de nombreuses signatures, Abbaye de Longeville 1722-1765 ; cahier petit in-4 de 52 pages (plus ff. vierges), sous chemise vélin ivoire orné de motifs végétaux dorés au centre et aux angles des plats (trous au plat inf.) ; en latin. 500/700
 PROCÈS-VERBAUX DES VISITEURS, de 1722 à 1765, de cette fameuse abbaye bénédictine de Saint-Martin-de-Glandières, en Lorraine, à Longeville-lès-Saint-Avold, fondée par Bodagiste au IX^e siècle. Les pères visiteurs venaient chaque année par deux, et ont inscrit sur ce registre un compte rendu d'une page environ, et signé. Les premiers visiteurs, en 1722, sont le fameux Dom Augustin CALMET, et Dom Pierre Laurent. À la fin, on a dressé au XIX^e s. la liste des noms des pères visiteurs, avec une table de ceux dont les notices biographiques se trouvent dans la *Bibliothèque lorraine* de Dom Calmet.
- *357. **LOUIS XIV** (1638-1715).2 P.S. (secrétaire), La Fère juillet 1657 et Saint-Germain décembre 1676 ; contresignées par PHELYPEAUX ; 2 grands vélin in-plano avec GRANDS SCEAUX royaux pendants en cire verte sur des cordons de soie rouge et verte (le premier brisé, le second presque intact). 400/500
 LETTRES DE NOBLESSE, accordées à Issac MARTEL, sieur de FRION, président en l'élection d'Arques, et « capitaine en chef des bourgeois de nostre ville de Dieppe », et maintenue de noblesse pour sa descendance...
358. **LOUIS XIV.** P.S. (secrétaire), contresignée par PHELYPEAUX, Versailles 26 août 1691 ; cahier de 7 pages in-fol. sur vélin. 400/500
 Ordre donné au sieur Hue de MIROMESNIL, président du Grand Conseil et commissaire pour l'exécution des ordres du Roi en la généralité de Tours, et aux président et trésoriers généraux de France, d'« imposer et faire lever pour l'année prochaine sur nos sujetz contribuables aux tailles » de l'élection de RICHELIEU, « la somme de cinquante un mil livres »...
359. **LOUIS XIV.** 2 L.S. (secrétaire), contresignées par CHAMILLART ou PHELYPEAUX, Versailles 1701-1703 ; 1 page in-fol. chaque, adresses. 100/120
 1^{er} mars 1701, au capitaine DESCHAMPS, commandant une compagnie dans le 2^e bataillon du régiment d'infanterie de Foix, pour recevoir Lahaye en la charge de lieutenant en sa compagnie... 19 novembre 1703, au procureur général du Parlement à Paris, pour l'envoi de son édit « portant attribution aux payeurs des rentes sur l'hostel de ville de Paris, et payeurs des gages des officiers de nostre cour de parlement et autres d'un denier de taxations de leur maniemment, avec une Declaration concernant les fonctions des essayeurs d'eaux de vie »...
 ON JOINT une L.S. (secrétaire) de LOUIS XIII, au capitaine Brignemont, 1613 (mauvais état).
360. **LOUIS XV.** P.S. (secrétaire), contresignée par PHELYPEAUX, Versailles 16 septembre 1773 ; vélin in-plano en partie impr., sceau sous papier. 100/150
 Lettres de retenue de clerc de chapelle de quartier de Madame la comtesse d'ARTOIS pour Jean François abbé de BONNAUD... En marge, apostille signée de Joseph de CHEYLUS, évêque de Cahors, premier aumônier de la comtesse d'Artois.
361. [**LOUIS XVI**]. MANUSCRIT, *Etat des Gouvernemens tant généraux que particuliers militaires et autres du Royaume. Année 1776* ; vol. in-8 de 242 pages à l'encre noire et rouge, reliure de l'époque maroquin rouge, triple filet doré sur les plats, dos orné de fleurons, tranches dorées. 1.200/1.500
 BEL ÉTAT NOMINATIF DES GOUVERNEURS MILITAIRES ET PARTICULIERS DE FRANCE, classés par gouvernements et par places, avec le détail des appointements et émoluments de chacun, depuis les Maisons Royales, Paris (Ville, Prévôté et Vicomté), et l'Isle de France, jusqu'à la Corse et les Colonies. Manuscrit réglé et superbement calligraphié.
- *362. **Hubert LYAUTEY** (1854-1934) maréchal. L.A.S., Touchebredier par Châteaudun 18 octobre 1927, à un ministre et ami ; 2 pages et demie in-4 à son en-tête. 80/100
 Il a demandé « l'ajournement de l'Exposition à 1931. Une des premières conséquences de cette mesure va être la réduction de notre personnel au minimum et l'arrêt de tout recrutement nouveau. Néanmoins il se trouve que, ayant à développer la propagande au maximum, il y a à envisager l'organisation d'un bureau d'informations à effectif des plus réduits »...
 ON JOINT 2 ouvrages : P. Heidsieck, *Rayonnement de Lyautey*, [1941], et Robert Garric, *Le Message de Lyautey* (s.d.).
363. **François-Pierre MAINE DE BIRAN** (1766-1824) philosophe. L.A.S., [22 janvier 1814], à M. PARENT-RÉAL, avocat au Conseil d'État ; 2 pages in-4, adresse. 200/250
 Il lui reproche d'avoir fait une avance sans son accord. Il ne l'avait vu que pour demander des renseignements : « vous eutes la complaisance de me donner la note des conditions que j'avais à remplir pour obtenir des lettres de chevalier &c. Je n'ai point rempli ces conditions, et vous ignorés encore, si je suis dans le cas prescrit par la loi ; comment donc avés vous d'avance retiré

7 *Gouvernement de l'Isle de France*

<i>M. le Duc de Gesvres</i>	Gouverneur Général.....	1900.			
<i>M. le Marquis de Gisors</i>	Lieutenant Général.....	1400			
<i>M. le M^{re} de Boufflers Amiancour</i>	Idem.....	1800			
<i>M. le Marquis de Gouy</i>	Idem au Heu de France.....	1800			
<i>M. le Marquis de Bonyard</i>	Idem au Heu de Normand.....	1800			
<i>Gouvernement</i>			<i>particuliers</i>		
<i>Places</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Aprouvés</i>	<i>Encombrés</i>	<i>Total</i>	<i>Pav an</i>
<i>Beauvais</i>	<i>M^{re} de Boufflers</i>	1000	100	1100	} 2200
	<i>Un Lieutenant de Roi</i>	800	100	1000	
<i>Sentis</i>	<i>M^{re} de St. Simon</i>	6700	1200	7900	} 8600
	<i>Un Major</i>	1000	100	1100	
<i>Saint Denis</i>	<i>C^{te} de Dané</i>	1200		1200	

361

en mon nom, et payé des lettres patentes qui peuvent ne m'être jamais légalement délivrées ? [...] si les loix ou règlements m'imposent l'obligation de payer 60 fr. pour un titre que je n'ai point demandé, et qui ne m'est acquis que comme membre de la legion d'honneur, je satisferai à cette obligation » ; mais il est embarrassé en ce moment...

ON JOINT une P.A.S. de son grand-père paternel (Bergerac 1732) ; et un acte notarié d'échange de terrains par sa veuve (1829).

- *364. **Jean-Baptiste MARCHAND** (1863-1934) général et explorateur. L.A.S., Fachoda 18 octobre 1898, au Commandant STANTON, au Camp égyptien, à Fachoda ; 2 pages et demie in-8, enveloppe. 400/500

RARE LETTRE DE FACHODA, ENCERCLÉE PAR LES ANGLAIS. Il est touché par la proposition bienveillante du Commandant, motivée par l'intérêt attaché à « notre situation après notre long voyage à travers l'Afrique. Mais grâce au souvenir trop généreux du SIRDAR [le général anglais KITCHENER] du colonel WINGATE et de SLATIN PACHA auxquels je ne pourrai jamais exprimer notre reconnaissance pour leurs procédés si courtois, cette situation est infiniment meilleure qu'on ne pourrait le croire en effet après une si grande absence. Le dernier voyage du Faidherbe et nos lignes de transport du Congo-Oubangui nous avaient de plus munis d'un tel approvisionnement que nous pourrions presque monter nous-même un véritable bazar au camp français, et il me reste encore un millier de livres sterling et trois caisses de livres égyptiennes emportées de France et que je n'ai pas eu l'occasion de placer en route chez les sauvages du Bahr el Ghazal »... Il fait des compliments sur son procédé et sur ses camarades les officiers anglais, et ajoute : « Vous remercierai-je du grand plaisir que la musique du camp égyptien nous fait et dont nous soldats ici prenons leur part chaque fois qu'elle joue. Cela nous rappelle un peu l'Europe que j'espère bientôt revoir »... Il est en trains d'achever son « rapport de mission que le Foreign-office français m'a demandé »...

365. **MARIE-ANTOINETTE** (1755-1793) Reine de France. P.S. « Marie Antoinette » (secrétaire), Paris 20 novembre 1789 ; contresignée BEAUGEARD ; vélin obl. in-fol, sceau sous papier (encadré). 500/700

QUITTANCE CONCERNANT LES DÉPENSES ORDINAIRES DE LA GARDE ROBE EN 1783, pour la somme de 32.000 livres. La Reine certifie que RANDON DE LA TOUR, « administrateur du Trésor Royal, et chargé des dépenses de notre Maison », a payé et fourni comptant pendant l'année 1783, la somme de 32.000 livres, qu'elle a fait remettre à « notre Dame d'Atours pour employer en achat et paiement d'étoffes, linge et autres hardes nécessaires pour notre personne »... Le secrétaire de la main a apostillé et signé le document pour régularisation des comptes.

366. **MARIE-CASIMIRE** (1640-1716) Reine de POLOGNE, épouse de Jean Sobieski. L.S. « Maria Cassimira Regina », 2 janvier 1686, au Prince de MACÉDOINE [Jeronimo Angelo Flavio COMNENE] à Venise ; 1 page in-fol., adresse avec grand sceau aux armes sous papier ; en italien. 200/300

Elle le remercie pour ses vœux à l'occasion des fêtes de la Nativité...

367. **MARINE**. 3 L.A.S. ou P.A.S., 1799-1833. 100/150

Amiral DUPERRÉ (lettre au baron Mounier sur un cas délicat de citoyenneté française d'une dame créole née à la Guadeloupe ayant épousé un officier anglais, 1833), J.B. MORARD DE GALLES (recommandation d'un lieutenant de vaisseau « revenu depuis peu des prisons d'Angleterre », Brest 1799), vice-amiral de LATOUCHE-TRÉVILLE (apostille a.s. sur une pétition de Clereau, élève de Polytechnique qui souhaite servir dans la marine, 1805).

368. **Carlo, baron MAROCHETTI** (1805-1867) sculpteur. L.A.S. « M », Chambéry 26 août 1831, à son ami GABRIE, notaire à Meulan ; 3 pages in-4, adresse. 150/200

INTÉRESSANTE LETTRE DU JEUNE ARTISTE en route pour la gloire, qui exprime son mal du pays, et qui ne se sent pas encore à l'aise dans le monde qui s'offre à lui : « J'ai l'épine dorsale furieusement raide, il me semble aussi que je deviens aussi guindé que tous les officiers de ce digne roi de Sardaigne, quand je suis face à face avec ceux à qui j'ai affaire. Je ne sais pas trouver un mot qui ait rapport à mon but. Le croirez-vous ? J'arrive à Aix, le m^{is} ALFIERI, qui est le roi quand il s'agit de beaux arts dans ce pays-ci, l'apprend et me fait prévenir que je ne dois pas prendre d'autre logement que chez lui. J'y vais. Je passe 24 heures avec lui sans le quitter pour ainsi dire. Je pars d'Aix avec lui, nous voici à Chambéry et je ne lui ai encore rien dit qui ait trait à ce que je désire et il est parti de son côté. »... Il termine sa lettre par deux amusants petits autoportraits à la plume.

369. **Pierre MATHIEU** (1563-1621) poète et historien, historiographe d'Henri IV. MANUSCRIT autographe, *Troisième Partie des Tablettes de la vie et de la mort* Composée par Pierre Mathieu Con^{te} historiographe du Roy ; 5 pages et quart in-12. 300/400

Suite inachevée à ses *Tablettes de la vie et de la mort* en deux parties. Cette troisième partie se compose de 35 quatrains, et s'interrompt au chiffre xxxvi. Nous en citerons le premier, sur l'assassinat d'HENRI IV :

« Henry ferme aux perils, aux combats invincible
 Voyant ses ennemis ou domtés ou périss
 Entreprenent un dessin a tout autre impossible
 Et un triste cousteau, l'assasine a Paris »...

370. **Georges MATHIEU** (né 1921). DESSIN original avec DÉDICACE autographe signée, 1963 ; 20 x 29 cm, crayon rouge et encre de chine (encadré). 300/400

COMPOSITION ABSTRAITE en rouge et noir, dédiée en bas à droite « pour Madame Paul, un petit hommage de Mathieu, 63 ».

371. **Île MAURICE. MAURITIUS.** RECUEIL de 26 DESSINS OU AQUARELLES, suivis de NOTES manuscrites, [vers 1840] ; album in-fol. (32,5 x 23 cm), 26 planches (crayon, encre et aquarelle), et 21 pages ms, rel. demi-basane brune à coins (usagée). 2.000/2.500



BEL ENSEMBLE DE DESSINS DE LA FAUNE ET LA FLORE MAURICIENNE, souvent annotés au crayon de leurs noms scientifiques (et la mention « grandeur naturelle ») : poissons multicolores (diacopes, apogons, murènes, etc.), insectes, reptiles, fruits exotiques (mangues, bananes, papayes), lézards, tortue (ventre et carapace), un rat et 2 croquis de lémuriers (espèce endémique), 3 mammifères (civettes ?), plus 3 paysages (noir et blanc)...

Suivent des notes et descriptions scientifiques de spécimens observés (certains reproduits dans ce volume), répartis selon les espèces (*Poissons, Crustacés, Reptiles*), et un *Memento* de notes diverses datées de 1834 à 1844 : étude de diverses mesures mondiales ; mensurations d'un éléphant, de plusieurs tortues (de Madagascar), de carrés, d'un crocodile, etc. Pour finir, on trouve un inventaire des *Coquilles de l'envoi de Monsieur Petit de la Saussay* et une minute de lettre.

372. **Jules MAZARIN** (1602-1661) cardinal et homme d'État. L.S., Lyon 13 janvier 1659 ; 1 page in-4 (légère déchir. sans perte de texte). 300/400

Il n'a pas voulu laisser partir le chevalier PAUL « sans vous tesmoigner par luy la satisfaction que le Roy a de la conduite que vous avez tenue dans ces dernières affaires de Marseille, ne croyant pas le pouvoir faire par le moyen d'une personne plus zélée que luy pour tout ce qui vous regarde ; j'ay esté bien aise aussy par cette raison quil vous assurest de la disposition ou je seray toujours a m'employer pour vos avantages aux occasions qui s'offriront »...

373. **MÉDITERRANÉE**. MANUSCRIT, *Extraits de mémoire pour servir a la connoissance des differens points de la côte depuis St Tropez jusqu'à Antibe*, XVIII^e siècle ; cahier de 12 pages in-fol. (plus 4 vierges). 400/500

Ce manuscrit décrit successivement Sainte-Maxime, la plage de Fréjus, Saint-Rapheau, le port et le château d'Agay, le port et mouillage de Toulon, la Napoule, Cannes, les Isles de Sainte-Marguerite, l'Isle de Saint-Honorat, la plage et la rade du Gourjean et Antibes.

374. **Louise MICHEL** (1830-1905). P.A.S., Londres 5 avril 1898 ; 1 page in-4. 700/800

« APPEL DE LA LIGUE POUR LA CRÉATION D'UNE COLONIE ASILE DE PROSCRITS EN ANGLETERRE. Ceci est une œuvre de paix, plutôt de demain que d'aujourd'hui car on y vivra dans la liberté et la justice, mais au moment où la cruauté du vieux monde s'accroît dans son agonie nous voulons essayer de mettre en pratique une idée humaine. Montjuich, Constantinople, la guerre de religion soufflant en Algérie et ailleurs montrent jusqu'où peut aller l'affolement de ces réveils du sanglant passé. Nous faisons appel aux gens de cœur [...]. Il ne faut pour cette fondation que cent livres (pour l'achat du terrain) ». En tête, 5 lignes d'envoi où elle explique qu'elle a corrigé le projet initial, notamment en remplaçant le mot *comité* par *ligue*... ON JOINT un exemplaire du tract imprimé.

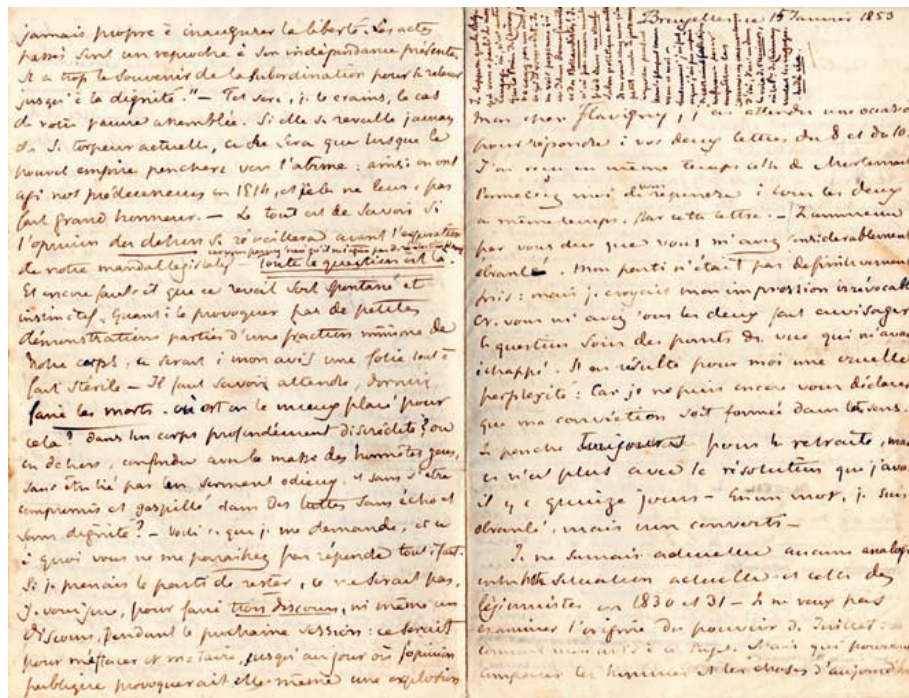
375. **Charles François Brisseau de MIRBEL** (1776-1854) botaniste. 10 L.A.S., 4 L.S. ou P.S. et 1 L.A. (minute), Paris 1819-1841 et s.d. ; environ 22 pages formats divers, plusieurs en-têtes *Ministère de l'Intérieur* ou *Muséum d'Histoire naturelle*, qq adresses. 200/300

28 décembre 1819, à Peuchet, pour son ouvrage sur *Les Moyens de prévenir la disette des grains...* 20 décembre 1828, à un cultivateur, au sujet d'échanges de graines... 22 novembre 1831, à une dame, sur la culture des plantes de terre de bruyère... 1836-1839, 4 lettres à PANCHET, chef du laboratoire des graines au Jardin du Roi... 18 janvier 1841, à un confrère, envoi de graines florales et potagères : « Je ne vous réponds pas de l'excellence de ces dernières. Le commerce livre de la marchandise qui vaut mieux que nos dons »... [1837], brouillon de lettre à un duc : le capitaine VAILLANT, commandant de *la Bonite*, a rapporté du Bengale « des œufs de vers à soie, et divers ustensiles employés à l'éducation de ces insectes », pour être examinés par une commission de l'Académie des Sciences ; certains seront remis « à d'habiles éducateurs » qui devront envoyer « immédiatement après l'éducation et la ponte, le compte le plus exact de leurs expériences et une certaine quantité des œufs qu'ils auront obtenus »... Ces œufs ont été transportés du Bengale « partie dans des vases de terre fermés hermétiquement, partie dans le creux de tronçons de bambou ou dans de simples enveloppes de papier »... Etc. Comptes de la vente du domaine de Fouraux (1828). On joint qq notes et brouillons.

376. **Charles Forbes, comte de MONTALEMBERT** (1810-1870) publiciste et homme politique, défenseur du catholicisme libéral. 43 L.A.S. ou L.A. (la plupart signées de son monogramme), 1853-1861, à son ami Charles de FLAVIGNY ; environ 150 pages in-8 (un coin déchiré à une lettre, et petit passage découpé dans une autre). 1.500/2.000

TRÈS IMPORTANTE CORRESPONDANCE POLITIQUE AVEC SON AMI ET COLLÈGUE DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF. Nous ne pouvons donner ici qu'un bref aperçu de ces longues et remarquables lettres.

Bruxelles 6 janvier [1853], sur le Sénatus-Consulte [du 25 décembre 1852, sur la modification de la Constitution] : « Il est évident que ce Sénatus-Consulte, avec le décret insolentissime qui nous ôte jusqu'à la révision de nos procès-verbaux, ont été faits contre nous : et que chaque fois que nous trouverons moyen de faire une petite déchirure au sac dans lequel nous sommes garrottés, on employera ces mêmes moyens pour nous mettre à la raison »... La France ne sait jamais s'arrêter entre l'anarchie et la servilité... S'il donne sa démission du Corps législatif, il le fera par lettre, et il faudra de gros arguments pour lui faire changer d'avis : il n'y voit pas la vingtaine de « lurons déterminés » qu'il voudrait soutenir... 15 janvier. Il n'y a aucune analogie entre



la situation actuelle et celle des légitimistes en 1830, alors que le régime « dès son début appelait à se représenter les premières capacités de la France, MM. de Broglie, Guizot, Thiers, Molé », et « offrait à ses adversaires un rôle beaucoup plus brillant et plus facile que celui de ses amis », comme l'a montré Berryer... Les vertus chrétiennes de l'humilité et de la mortification ne sont pas de mise en politique... 24 janvier, évoquant le projet de mariage de Napoléon III, commentant les réactions des partisans et des adversaires de l'Empire ; il juge que « notre maître » fut encore une fois inspiré par « son intelligence profonde des mauvais instincts et du mauvais goût de la France. En se posant en parvenu il flatte et nourrit les passions qui l'ont porté au faite et qui l'y maintiendront longtemps »... 8 février. Montalembert regrette « la triste faute » qu'il a commise en entrant au Corps législatif : « Vous savez que je ne redoute pas la lutte, et que je me résigne facilement à être dans une minorité imperceptible. À la Chambre des Pairs, avant et après que vous y fussiez entré, j'ai fait la guerre pendant dix ans, d'abord tout seul, puis sans autres auxiliaires que le moquer Beugnot et le naïf Barthélemy. Mais on avait le public ; et on pouvait se prendre au sérieux »... Il est scandalisé par l'attitude de l'Église : « Nous nous étions bonnement figuré que le clergé tenait au droit et à la liberté ; c'était une erreur grossière »... 12 février. Après avoir traversé les perplexités peut-être les plus douloureuses de sa vie, il a pris sa décision, quant au Corps législatif : « Je reste, avec une répugnance, avec un dégoût, que je vous laisse à deviner et à partager », mais il reste « pour l'avenir, pour une occasion éventuelle »... Besançon 16 août, réflexions de l'écu dans sa circonscription du Doubs. Pas plus que dans les autres départements qu'il a parcourus, il n'a rencontré « une seule personne qui fit même semblant d'aimer ou d'estimer le régime actuel »... Il ne trouve de partisans du gouvernement que parmi dans le clergé, dont l'attitude compromettante prépare une réaction formidable contre la religion... La Roche en Brenil 11 octobre : « J'ai toujours cru instinctivement à la guerre, parce qu'elle me paraît tout à fait dans les intérêts bien entendus de la quatrième dynastie. Il fallait seulement ne pas la provoquer, n'en pas avoir la responsabilité devant le commerce, l'industrie, les gens tranquilles. On a manœuvré dans ce sens, et on a parfaitement réussi, grâce à l'outrecuidance inqualifiable de l'empereur Nicolas, et à l'incorrigible aveuglement de l'Autriche et de la Prusse »... 4 novembre, remarques amères sur l'« abaissement continu du clergé », et sur ces Français « à plat ventre devant la cour de Compiègne »...

Bruxelles 4 janvier [1854]. Voici la guerre arrivée : « Quoi qu'il arrive de cette guerre, les succès ou les revers me semblent destinés à identifier encore une fois l'amour-propre national avec le nom et la famille des Bonaparte. Cela fait une position déplorable au petit nombre de gens qui ont conservé leurs vieux préjugés en faveur de la liberté, de la raison, et de la justice, trois choses dont la France se soucie et s'est toujours souciee fort médiocrement »... 15 janvier. La guerre fortifiera le gouvernement en occupant les esprits : « Elle identifiera par ses succès, par ses malheurs mêmes, s'il en arrive, l'amour-propre national avec la cause du despotisme. C'est pourquoi je la déplore amèrement ; et je maudis plus que jamais l'Empereur Nicolas d'avoir si bien fait les affaires du nôtre »... 19 février 1854. Il est toujours perplexe quant à l'attitude à prendre dans la discussion qui peut avoir lieu au « Corps figuratif » sur la guerre avec la Russie, d'autant plus qu'il sait que leurs discours ne seront pas reproduits dans la presse. Il donne des échos de l'opinion à Berlin, dans l'armée prussienne et en Russie, et réagit aux remarques du général CHANGARNIER et de LAMORICIÈRE... La Roche en Brenil 4 août. Il constate à Dijon, comme à Besançon, le règne de l'indifférence politique : on s'occupe à peine de la guerre... 21 octobre, sur les conséquences à prévoir de la guerre de Crimée : la consolidation du pouvoir absolu en France, la débâcle de la Prusse, l'absorption de la Belgique et de la Savoie par l'Empire français avec l'assentiment de la Grande-Bretagne, « mais je n'en conserve pas moins un indomptable attachement aux principes libéraux sagement entendus et loyalement pratiqués »... Il a eu la triste satisfaction de retrouver un discours prémonitoire fait en 1840 sur la question d'Orient : « ainsi la guerre d'Espagne, l'émancipation de la Grèce, la conquête de toute l'Algérie, la prise d'Anvers et la création de la Belgique tout cela n'est rien – c'est toujours l'éternelle conspiration du jacobinisme et du bonapartisme contre la vraie liberté et la vraie royauté, dont la France est du reste depuis 1814 la complice »...

22 janvier 1856. Il est enchanté de la paix, qui rend la liberté plus désirable et évite de voir la fortune ou l'infortune de la France devant l'ennemi, identifiées avec la race des Bonaparte... *Maîche (Doubs) 7 juillet*. Très frustré que l'accouchement de sa femme l'ait empêché de protester contre la spoliation des Orléans, il se moque de la promesse de MORNAY de lire son factum à l'Empereur : « je ne crois pas à la gloire définitive d'un homme à qui manque évidemment le sentiment de l'honneur, et qui trouve toujours moyen de déshonorer ou au moins de compromettre tout ce qu'il touche. Témoins ces malheureux petits princes Belges qui par son attouchement sont descendus au dernier rang en Europe ! »... Il approuve la netteté de la protestation des princes d'ORLÉANS : « la fusion serait plus impossible qu'elle n'en a l'air, si elle devait imposer à des militaires français le sacrifice de sentimens pareils, par cela seul qu'ils ont l'honneur de descendre de Henri IV »...

Paris 29 juin 1857, commentant calmement son échec aux législatives du 22 ; il avoue être affligé de l'abandon total dont il fut l'objet de la part du clergé : on a préféré « un *viveur éreinté* (comme dit Mérode) au plus ancien soldat de la cause catholique »...

On rencontre au fil des lettres les noms des principales personnalités de la politique et du journalisme : Baroche, Béranger, Buloz, Canning, le comte de Chambord, Cuvillier-Fleury, Daru, Dufaure, Dupin aîné, Falloux, Fould, Granier de Cassagnac, Lacordaire, Mornay, Ollivier, Pastoret, Pitt, Prévost-Paradol, Royer-Collard, Saint-Marc Girardin, Salvandy, Troplong, Véron, Vuilleumier, Viel-Castel, Villemain...

377. **Famille de MONTESQUIEU**. 2 L.A.S. ; 1 page et demie in-4 et 3 pages in-4. 150/200

Jean-Baptiste de Secondat de MONTESQUIEU (1716-1795) écrivain et érudit, fils unique du philosophe. *Agen 27 avril 1769*, au sujet d'affaires de propriété foncière concernant sa terre de Montesquieu, dont les habitants contestent tous ses droits, malgré une condamnation au tribunal, et le chemin de Nérac à Agen...

Joseph Cyrille de SECONDAT (1748-1826) colonel d'infanterie, petit-fils du philosophe. [*Vers 1807*], suppliant LACUÉE, ministre d'État, d'intercéder auprès du gouvernement « pour obtenir un dédommagement à des malheurs réels » après l'incendie de son bien...

378. **François-Thomas MOREAU DE LA ROCHETTE** (1720-1791) agronome. L.A.S., la Rochette 10 janvier 1791, à un ami ; 1 page in-4. 100/120

Au sujet de terres à vendre du côté de Cesson : « Ou ces terres font partie d'un corps de ferme, ou elles sont louées à terre écorchée, dans le 1^{er} cas on ne peut mieux en apprécier la valeur que par la comparaison des loyers des terres qui sont à coté de chaque piece, car il y a dans ce climat là, des bonnes terres, des moyennes, et des mauvaises. Si au contraire elles sont louées a terre écorchée alors le prix des loyers fera votre regle, pour etablir la valeur du fond. Les bois isolés ne sont pas fort recherchés dans ce moment cy »...

- *379. **MUSIQUE ET SPECTACLE**. 35 L.A.S. (et qqs cartes). 200/250

Adolphe Adam, A. Arnould, Julia Bartet, Bernard-Léon, Théodore Botrel, Marthe Brandès, Augustine Brohan, Coquelin cadet, Dérisiv, Elleviou, Maurice de Féraudy, Gavaudan (à Pixerécourt), Adolphe Gaïffe, Geffroy, A. Géniole, Albert Grisar, Lucien Guitry, Émilie Guyon, Fromental Halévy, Anne Judic, J.-F. Le Sueur, Jules Massenet, Nathalie, Ponchard (à Alex. Dumas), Régnier, Réjane, Giorgio Ronconi, J. Rosenhain, Claude Terrasse, etc.

- *380. **John-Antoine NAU** (1860-1918). L.A.S., Alger 30 octobre 1908, à un confrère ; 2 pages in-8. 100/120

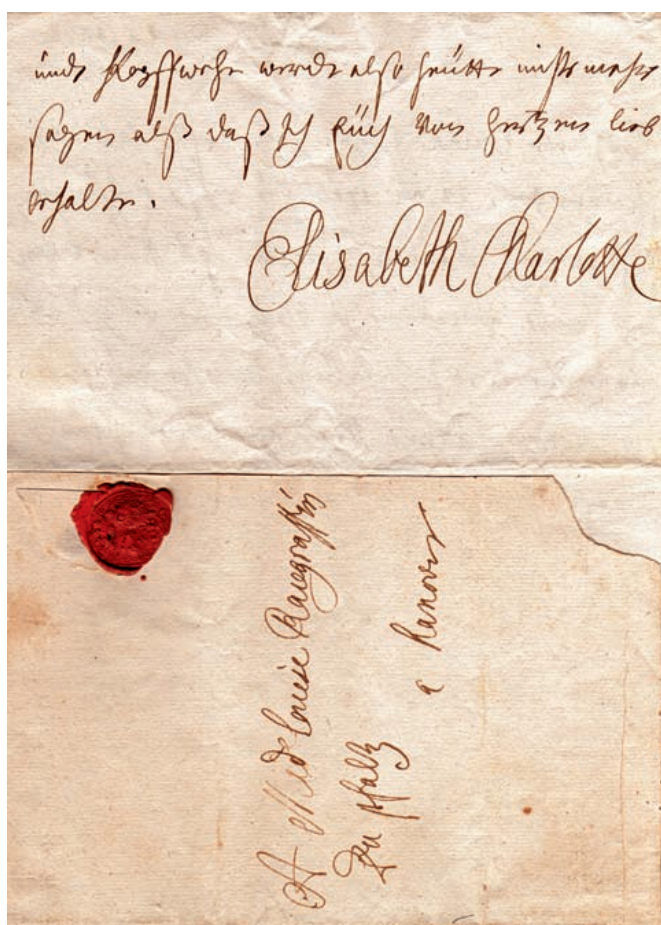
Sa décision, bien qu'attendue, le contrarie : « Ce n'est pas votre faute mais bien celle de ce "cochon de bouquin" si vous me permettez de m'exprimer avec cette véhémence un peu grossière. Du reste ce vilain Alger m'a porté la guigne en tout depuis près de trois ans que j'y croupis. Je vais tâcher d'écrire le moins possible sur ce pays ridicule et surfait »... Il prie d'adresser le manuscrit à son ami ROYÈRE : « Mais quel sale bouquin ! Mon dieu ! Quel sale bouquin ! (J'en deviens presque fier !!) »... ON JOINT : *Au Seuil de l'Espoir* (Paris, Léon Vanier, 1897 ; in-8, broché), ÉDITION ORIGINALE du premier volume de poésies de Nau.

381. **Adrien-Maurice, duc de NOAILLES** (1678-1766) maréchal de France, ministre et diplomate. 6 L.S., 1738-1749 ; 12 pages in-4 ou in-fol. 180/200

Versailles 6 décembre 1738, à M. de CHIRON, pour une gratification royale accordée aux brigadiers et aux anciens gardes de la compagnie qu'il commande... *Marly 16 mai 1740*, à M. ALEXANDRE, le maréchal de PUYSEGUR s'intéresse à la demande d'un capitaine dans le régiment de son fils... *Saint-Omer 16 octobre et 13 novembre 1742*, à M. de BRETEUIL, concernant la place de Saint-Omer... *Au camp près Landaw 9 septembre 1743*, sur la lieutenance de Perpignan pour M. d'Arnault, brigadier des armées du Roi... *Versailles 26 avril 1749*, au comte d'ARGENSON, à propos d'officiers auxquels le Roi a accordé des places à l'hôtel des Invalides... ON JOINT une L.S. de son père Anne-Jules, duc de NOAILLES (1691), et une L.A.S. de son fils Louis comte de NOAILLES (1742) ; plus un portrait et des armes gravés.

382. **ORDRE DU PHÉNIX DE HOHENLOHE**. L.S. par le vicomte Athénaïs de TRYON-MONTALEMBERT, Commandeur commissaire général, 16 décembre 1816, au chevalier de SAINT-ALLAIS, généalogiste ; 1 page in-4, GRANDE VIGNETTE gravée par BLANCHARD à en-tête *Ordre noble du Phénix de Hohenlohe*, cachet cire rouge (trou par bris du cachet, sans atteinte à la vignette ni manque de texte). 300/350

Pour délivrer au chevalier NOIROT, ancien officier du bataillon de Hohenlohe, « le certificat d'usage pour qu'il puisse retirer son brevet & ses décorations »... TRÈS BELLE VIGNETTE gravée aux grandes armes de Hohenlohe gardées par un soldat et un ancien chevalier.



383

383. **Elisabeth Charlotte von der Pfalz, duchesse d'ORLÉANS** (1652-1722) Madame Palatine, femme de « Monsieur » Philippe duc d'Orléans, et mère du Régent. L.A.S., Versailles 13 janvier 1707, à SA DEMI-SŒUR LOUISE RAUGRAFFIN ZU PFALZ (1661-1733), à Hanovre ; 1 page et quart in-4, feuillet d'adresse avec cachet cire rouge aux armes ; en allemand. 6.000/6.500

Elle a reçu sa lettre du 28 octobre et ne s'étonne pas de la fréquence de leurs lettres : elles sont assez proches pour s'aimer tendrement. Elle la remercie de ses vœux et lui souhaite tout ce qu'elle peut désirer. Pour ses étrennes, elle lui a envoyé une boîte à mouchoirs en bleu et argent, suivant la dernière mode ; elle croit bien que les dernières modes sont appréciées en Allemagne »...

- *384. **Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'ORLÉANS, duchesse de BOURBON** (1750-1822) fille du duc d'Orléans, femme de Louis-Joseph de Bourbon prince de Condé et mère du duc d'Enghien. P.S., Paris 2 décembre 1815 ; 1 page et demie in-4 sur papier avec timbres fiscaux. 200/250

PROCURATION POUR LA SUCCESSION DE SON FRÈRE, PHILIPPE-ÉGALITÉ. « Nous Louise Marie Thereze Bathilde d'Orléans, Duchesse de Bourbon, Princesse du sang, [...] épouse séparée judiciairement quant aux biens de S.A.S. Monseigneur Louis Henry Joseph de Bourbon », donne pouvoir à sons agent Alexandre Charles Pascot, « de se présenter pour nous au Bureau de Paix sur la citation que nous y avons fait donner [...] à L.A.S. Monseigneur le Duc, et Mademoiselle d'Orléans [Louis-Philippe et Madame Adélaïde], frère et sœur, nos neveu et nièce, en qualité de seuls héritiers par bénéfice d'inventaire de feu S.A.S. Monseigneur le Duc d'Orléans, mon frère, leur père »...

385. **Louis PASTEUR** (1822-1895). L.A.S., Paris 7 septembre 1865, à un Président ; 1 page et demie in-8, en-tête *École Normale Supérieure*. 1.500/1.800

AU SUJET DE SES RECHERCHES SUR LES VERS À SOIE. « J'ai une pauvre enfant qui est depuis l'époque de mon retour entre la vie et la mort et qui occupe toutes mes pensées [Adèle mourra l'année suivante]. Votre obligeante lettre est venue me réveiller un peu, et tout de suite je me suis mis en mesure de vous satisfaire. Lundi prochain je lirai à l'Académie une note qui est, excepté pour la forme, le rapport que j'ai adressé au ministre le 8 juillet dernier et ne diffère en rien quant au fond des quelques observations que j'ai présentées au Comice le 26 juin »... Il est désolé de n'avoir pas écrit à M. Despeyroux « au sujet des vers qu'il a eu la bonté de m'expédier. Le résultat en deux mots est que je n'en ai pas retiré un couple sain. Mais j'ai fait quelques remarques que je mettrai à profit l'an prochain si je poursuis ces recherches ce dont j'ai le désir bien arrêté »...

Lyon 23 mars 1871

Mon cher ami,
 Sans doute que j'accepte ce titre de correspondant
 de votre société et avec d'autant plus
 d'empressement qu'il se trouvera lié dans
 mon souvenir à une sympathique adhésion
 des membres de la société à ma protestation
 au Doyen de Bonn. L'effet de mes lettres
 a été très grand. De tous côtés je reçois
 les lettres les plus élogieuses et beaucoup
 sont de personnes qui me sont tout à fait
 inconnues. Une autre lettre d'un capitaine
 d'État major, prisonnier à Bonn,
 m'informe que ces messieurs sont
 vexés autant qu'il est possible. C'est
 bien un des résultats que j'attendais
 et que j'espérais produire, tant l'orgueil
 de ces gens-là dépasse toutes les bornes.
 A Dieu. mille bonnes amitiés.

L. Pasteur

Toutes mes lettres sont l'écharbon
 que je vais venir fumer avec mes
 papiers.

G-S-V-E

386

386. **Louis PASTEUR**. L.A.S., Lyon 23 mars 1871, à un ami ; 1 page et demie in-8. 1.500/1.800

SUR LA GUERRE DE 1870 ET LA COMMUNE. « Sans doute que j'accepte ce titre de correspondant de votre société et avec d'autant plus d'empressement qu'il se trouvera lié dans mon souvenir à une sympathique adhésion des membres de la société à ma protestation au doyen de Bonn [il avait renvoyé au Doyen de la Faculté de Médecine de Bonn son diplôme de docteur *honoris causa* après le bombardement de Paris]. L'effet de mes lettres a été très grand. De tous côtés, je reçois les lettres les plus élogieuses et beaucoup sont de personnes qui me sont tout à fait inconnues. Une entre autres d'un capitaine d'État major, prisonnier à Bonn, m'informe que ces messieurs sont vexés autant qu'il est possible. C'est bien un des résultats que j'attendais et que j'espérais produire, tant l'orgueil de ces gens-là dépasse toutes les bornes »... Il ajoute, faisant allusion à la Commune : « Sommes-nous assez bas tombés. Hein ! Que dites-vous des folies de Paris et de Lyon, car cette nuit toutes les absurdités parisiennes se sont reproduites ici ». Sa fille Louise fait sa première communion.

387. **PHARMACIE**. P.S. par 4 membres du Collège de Pharmacie, 14 vendémiaire XI (6 octobre 1802) ; 1 page obl. in-fol. en partie impr. à en-tête *Collège de Pharmacie*. 100/120

DIPLÔME DU COLLÈGE DE PHARMACIE, délivré à Jean-Louis FOURNERET « pharmacien à Pondichéry », signé par PARMENTIER, BOUILLON-LAGRANGE, VAUQUELIN... ON JOINT une liasse de 4 pièces concernant Fourneret, dont son *Titre de Réception d'Officier de Santé* (Saintes 10 sept. 1808), et des certificats.

388. **Édith PIAF** (1915-1963). Lettre écrite en son nom par Raymond Asso et signée par lui « Edith Piaf », Cannes 4 avril 1938, à M. BORCHARD ; 1 page in-8, en-tête *Hôtel George V*. 300/350

Préparation d'une séance d'enregistrement : « Je ferai *les Marins*, derrière je mettrai une nouvelle chanson *Aidé Spahis* et je vous présenterai 2 autres œuvres pouvant s'accoupler. Et puis *Le Fanion* à refaire. J'y tiens essentiellement »...

389. **Louise de PRIE, marquise de Toucy** (1624-1709) gouvernante des Enfants de France, elle avait épousé le maréchal Philippe de La Mothe. L.A., Prie 11 novembre [1679] ; 3 pages et quart in-4. 150/200

Elle a exécuté les ordres de son correspondant avec une grande exactitude, et évoque le mariage finalement conclu de Mlle de FEUQUIÈRES « qui est Me de La Vie a la fin », et le paiement des 30.000 livres que réclamera M. de LA VIE : « je n'ay

point fait vendre le ble pour faire sette somme quoy quil soit fort cher parce que je crains que des que j'en aurois done la permission lon ne le vende fort vite et que lon ne mon aporte pas tout l'argent lon va demander vostre conge et je fere atandre eux qui me parlerons de la part de Mr de Lavie »... Elle parle du compte qu'elle lui a adressé pour ses enfants ; il lui faut près de mille écus... « Jay grand peur que ce que vous me mandez qun bon mariage payera fort ne vous trompe fort et que assurement il ne cera pas sy fort que vous vous limagines »... Elle parle de M. de REBENAIE, qui veut que la charge de lieutenants du Roi lui revienne. « Jay presentement au coin de mon feu Mr le cardinal d'Estrees Mr de Marseille qui est des sette heure Mr de Bovais et Mr le marqui de Gamare »...

390. **Pierre RAYER** (1793-1867) médecin. NOTES ET MANUSCRITS de travail en partie autographes, provenant de ses archives, [vers 1840] ; environ 175 pages formats divers en feuilles ou cahiers, conservés dans un étui-chemise en demi-maroquin rouge avec titre. 3.000/4.000

IMPORTANT DOSSIER DE NOTES DE VOYAGES ET D'OBSERVATIONS SCIENTIFIQUES ET MÉDICALES. contenant des manuscrits, des notes de lecture, des rapports, des recherches scientifiques et médicales, des comptes rendus, etc.

[Pierre-François-Olive RAYER (Saint-Sylvain, Calvados, 1793 - Paris, 1867) fit toute sa carrière médicale et scientifique à Paris, où il fut successivement docteur en médecine (1818), membre de l'Académie de Médecine (1823), médecin de l'Hôpital de La Charité (1832), membre de l'Académie des Sciences (1843), fondateur de la Société de Biologie (1848), doyen de la Faculté de Médecine et professeur de médecine comparée (1862). Il fut le médecin de Napoléon III. Ses recherches sur les zoonoses concernent principalement la morve (1837-1844) dont il démontra la transmission du cheval à l'homme et vice versa, le charbon du bétail dont il isola avec C. Davaine la bactérie (1850), premier germe pathogène mis en évidence, la fièvre aphteuse (1843), la tuberculeuse humaine et animale (1842-43), etc. Son cours de médecine comparée, dont seule l'Introduction fut publiée en 1863, constitue un plaidoyer en faveur de l'étude de la pathologie dans toute la série animale et même chez les végétaux. Rayer mérite donc d'être considéré comme le fondateur de la pathologie comparée.]

Cet ensemble d'archives de travail comprend :

– la traduction française (par Rayer ?) de l'ouvrage du médecin allemand Leonhard Ludwig FINKE, *Versuch einer allgemeinen medicinisch-praktischen Geographie* (Essai d'une géographie médicale pratique générale, 1792), 78 p. : Préface, l'épître « Au lecteur bienveillant », l'Introduction, et extraits de la partie « De la Barbarie » ; avec des notes et références bibliographiques complémentaires.

– « Instructions aux voyageurs » (5 p.) ; – et minute autographe d'une lettre de Rayer au Dr MURGEY, qui va partir au GUATEMALA, lui demandant des renseignements sur la gangrène, l'albinisme et l'hygiène.

– « Questions relatives à l'art vétérinaire qui ont été éclairées ou résolues par des voyageurs ».

– Compte-rendu de la « 2^{ème} séance de la commission des médecins voyageurs », 11 juin 1842 (5 p.). – Notes prises sur le vif pour le compte-rendu de la « 3^{ème} séance » de la commission des médecins voyageurs (4 p.).

– « Notes sur les maladies des tribus aborigènes du BRÉSIL (Extr. du Mémoire de M. Martin) » (7 p.) ; – « Note à soumettre à la commission chargée par l'Académie de rédiger une instruction scientifique, pour l'expédition à la rivière des amazones ».

– « Esquisse du développement du crétinisme dans le canton d'Argovie » en SUISSE, par E. H. MICHAELIS (petits dessins en marge).

– « Notes diverses relatives à la géographie médicale (fasc. I) » (13 p.). – « Médecine et maladies des différents peuples non civilisés » (8 p.). – « Nourriture des Irlandais » (6 p.). – « Note sur une maladie des INDES nommée *Mordechi*, tirée des Mémoires historiques pour servir à l'histoire des Inquisitions ».

– Notes sur *l'Histoire naturelle de l'homme* de PRICHARD (5 p.).

– « Voyage en ISLANDE et au GROENLAND exécuté pendant les années 1835 et 36 »... (3 p.).

– « Taret (teredo) » (9 p.).

– « Sur le climat de Valence (Espagne) » (4 p.).

Plus 22 ff. principalement de notes de lectures sur des voyages, des pays et les maladies qui y ont été étudiées...

391. **Guillaume-Thomas-François RAYNAL** (1713-1796) abbé, historien et philosophe. L.A., Toulon 5 novembre 1785, à Ferdinand GRAND, banquier à Paris ; 1 page et demie in-4, adresse avec marque post. 300/400

La lettre que son ami lui a fait tenir est de M. Tassaer [Jean-Pierre-Antoine TASSAERT] « sculpteur du roi de Prusse que je vous ai prié si souvent de payer pour un buste en marbre. Il se dit payé depuis tres longtems par vous, ce que j'ignorois parfaitement »... Il l'entretient de diverses commissions (vaisselle, bas de soie, bon tabac), et recommande un jeune compatriote, qui cherche à se placer chez un négociant. « Il y a un commissaire de la marine de Toulon qui est actuellement a Paris. Vous scaures sa demeure chés monsieur Dalbert qui vient de commander lescadre devolution. Ce commissaire nommé monsieur TEMPIÉ est de mes amis, et il ne refusera pas de se charger de mes bas et de mon tabac »...

392. **RESTAURATION**. Manuscrit et affiche ; 25 pages in-4, et grand in-fol. 60/80

Copie d'époque de la lettre justificative de Joseph FOUCHÉ au duc de WELLINGTON du 31 juillet 1816, publiée à Londres en 1816. Affiche de la déclaration du Conseil de Préfecture de la Seine se félicitant de la déchéance de Napoléon et de l'imminent retour de « la race antique de nos Rois »... ON JOINT une *Ode* manuscrite et 2 brochures.

393. [Tiarko RICHEPIN (1884-1973) compositeur]. Environ 120 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. à lui adressées ou provenant de ses archives (la plupart contrecollées, défauts à qqs lettres). 500/700
Louis AUBERT, Alfred BACHELET, Pierre BENOIT, Émile BERNARD, Sarah BERNHARDT, Henry BERNSTEIN, Paul BOURGET, Eugénie BUFFET, Henri BUSSE, Reda CAIRE, Henri CHRISTINÉ (dont un ms musical), Paul COLLINE, Francis de CROISSET, Pierre DECOURCELLE, Jacques DEVAL, Maurice DONNAY, Henri DUPARC, Marcel DUPRÉ, Blair FAIRCHILD, Victor FRANÇEN, FREHEL, Pierre FRONDAIE, Lucien FUGÈRE, Philippe GAUBERT, Alexandre GEORGES, Stan GOLESTAN, Reynaldo HAHN, D.E. INGHELBRECHT, Raoul LAPARRA, Xavier LEROUX, André de LORDE, maréchal LYAUTEY, Charlotte LYSÈS, Jules MASSENET, Charles MÉRÉ, Gaby MORLAY, Lucien MURATORE, Paul PARAY, Raoul PONCHON, Jacques RICHEPIN, Jean RICHEPIN (dont une chanson), Tiarko RICHEPIN (dont une lettre à son père), ROGER-DUCASSE, J. Guy ROPARTZ, Edmond ROSTAND, Paul VIDAL (ms musical, *Danse du ventre tunisienne...*), Louis VIERNE, Albert WILLEMETZ, Miguel ZAMACOÏS, etc.
394. **Hyacinthe RIGAUD** (1659-1743) peintre. L.S., Paris 1^{er} mars 1699, au docteur GARSYS ; 1 page in-4 (lég. piq., un bord un peu usé). 1.200/1.500
RARE LETTRE DU GRAND PORTRAITISTE. « Si j'eusse trouvé dans Paris [...] un breviaire avec les Saints d'Espagne comme vous me l'avez demandé, je me serois acquité de ma promesse plus ponctuellement que je n'ay fait et comme ces sortes de livres ne se trouvent qu'en Hollande », il l'avait commandé au « fameux libraire » parisien LÉONARD qui l'a fait venir... « J'espère que vous n'aurez rien perdu pour attendre, et que vous serez content du petit présent que je vous fais », et qu'il se souviendra de lui « dans vos saintes prières »...
395. **Auguste RODIN** (1840-1917). L.A.S., 18 avril 1910, à une amie ; 1 page in-8 à son adresse 182 rue de l'Université. 300/350
Il est désolé que sa lettre d'excuse n'ait pas été envoyée ; comme le lui a dit DAYOT, « vous n'avez déjeuné qu'à 1 heure »...
396. **Frédéric IV Christian de SAXE** (1722-1763) Prince royal de Pologne, Électeur de Saxe. L.A.S. « Frédéric », Dresde 27 janvier 1751, à son beau-frère CHARLES, Roi des Deux-Siciles ; 1 page in-fol., enveloppe avec cachet cire rouge aux armes. 200/250
« La nouvelle de l'heureuse délivrance de la Reine votre chère épouse, et ma très chère sœur [Marie-Amélie de Saxe] et la naissance d'un Prince [Ferdinand, futur roi des Deux-Siciles] bien-portant et robuste [...] a rempli mon cœur de la plus parfaite joie. Permettez Sire qu'en vous la témoignant par ses lignes, j'ai l'honneur de féliciter très humblement Votre Majesté sur un événement aussi heureux et avantageux pour votre Maison Royale »...
397. **Maurice de SAXE** (1696-1750) maréchal de France. L.S., Paris 30 janvier 1750, au baron d'ESPAGNAC ; 1 page in-fol. 100/150
Il a reçu sa lettre : « vous pouvez compter que je parlerai avec grand plaisir à mon premier voyage à la Cour, en votre faveur, à M^r le Comte d'ARGENSON, et que je serai charmé de pouvoir contribuer à vous faire obtenir ce que vous désirez... »...
398. **SCIENCES**. Environ 45 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., XIX^e siècle. 250/300
Richard d'AUBIGNY, E. J.-B. BOUILLON-LAGRANGE (au Dr Sedillot), Charles DENINA, Nicolas DESMAREST (ms du prospectus pour son ouvrage sur les volcans d'Auvergne, 1797), J.B. Henri DESMAZIÈRES (2), DRAPIER (Société des sciences et arts de Lille, 1811, avec vignette), comte de LASTEYRIE (avec GERANDO, l'abbé GAULTIER, JOMARD), A. MOQUIN-TANDON, Philippe S. NOISSETTE (Charleston 1819, à son frère), Alcide d'ORBIGNY (3), Charles PICQUET (5) ; plus un ensemble de lettres adressées au Dr PUEL, la plupart de confrères.
- *399. **Raymond-Adolphe SÉRÉ DE RIVIÈRES** (1815-1895) général et ingénieur militaire. RECUEIL de 9 MANUSCRITS, la plupart signés, 1871-1881, plus 3 recueils de textes autographiés ; 4 volumes petit in-fol. reliés demi-chagrin vert, le premier de 360 pages environ avec 3 cartes dépliantes (portrait gravé joint). 400/500
RECUEIL DE RAPPORTS ET MÉMOIRES SUR LA DÉFENSE DE LA FRANCE APRÈS LA GUERRE DE 1870. L'auteur cherche à tirer les enseignements de l'invasion de 1870 et propose une nouvelle stratégie de défense donnant la priorité aux « rideaux défensifs ». Le recueil de manuscrits comprend : *Réorganisation des frontières entre la mer du Nord et la Méditerranée* (rapport de la Sous-Commission de Défense, juillet 1873 ; copie) ; *Considérations sur la reconstitution de la frontière de l'Est* (novembre 1873) ; *Exposé du Système défensif de la France* (mai 1874) ; *Mémoire sur la frontière d'Italie* (octobre 1871) ; *Rapport sur l'organisation de la frontière du Nord* (avril 1876) ; *Considérations sur les attaques qui pourraient être dirigées contre la frontière du Jura* (juillet 1877) ; *Neutralité de la Suisse et de la Savoie* (novembre 1877) ; *Note sur la défense de la Haute-Savoie* (octobre 1877) ; [Note sur les travaux de défense] (juin 1881) ; plus le texte imprimé d'un rapport à l'Assemblée du général de CHABAUD-LATOUR concernant les nouveaux forts à construire autour de Paris, rédigé (ainsi que l'indique une note) par Séré de Rivières.
Les autres recueils rassemblent les textes autographiés des *Mémoires sur les frontières*, et, sous le titre *Garnisons de forteresse*, les conférences faites en octobre 1877 à l'École supérieure sur la défense de la France...

400. **Gaspard SPONTINI** (1774-1851). MANUSCRIT MUSICAL autographe, [1807] ; 8 pages gr. in-fol. (la fin manque ; portrait gravé joint). 2.000/2.500

Musique pour *L'Auberge de Bagnières*, comédie en 3 actes mêlée d'ariettes de JALABERT, musique de Charles-Simon CATEL, créée à l'Opéra-Comique le 16 avril 1807. Ce manuscrit montre que Spontini (dont on allait créer *La Vestale* en décembre de cette année) participa à la musique aux côtés de Catel.

Ce « quatuor » pour l'acte I (il s'agit de la scène 3 du premier acte) rassemble Mlles Atala et Terpsicore La Durandière, leur mère Mme La Durandière, et l'aubergiste Mme Pimpand : « Voici mon Atala »... L'orchestre comprend violons (2), flûtes, hautbois, clarinettes, cors, bassons, altos, timbales, violoncelles et contrebasses. Le manuscrit s'interrompt après la 65^e mesure, et deux mesures ont été biffées.

401. **Adolphe THIERS** (1797-1877) homme d'État et historien. L.A.S., Paris 29 juillet 1840, [au maréchal VALÉE, gouverneur général de l'Algérie] ; 7 pages in-4. 1.000/1.500

IMPORTANTE LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL, INVITANT LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE À ASSURER LA CONQUÊTE ET LA COLONISATION DU PAYS.

Les récents événements [le Traité de Londres (15 juillet) entre la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie et l'Autriche] ne menacent pas encore la paix au point de faire changer les déterminations de la France à l'égard de l'Afrique. « Je crois que l'Europe se gardera de nous placer dans une situation où la guerre serait pour nous une nécessité d'honneur, car elle sait bien que nous la mettrions dans un péril effroyable »... Thiers compte donc sur la possibilité de laisser en Afrique les troupes françaises, mais par précaution, la France va augmenter ses forces de terre et de mer : « nous serons en mesure de faire beaucoup plus pour l'Algérie, persuadés que nous sommes que nous troupes ne seraient que momentanément éloignées du sol de la France en les envoyant en Afrique, et qu'elles y auraient fait un utile apprentissage de la guerre »... Il faut donc hâter la conquête : « je ne crois pas à la guerre immédiate », mais il faut « que notre établissement d'Afrique soit assez avancé pour ne pas redouter une guerre européenne »... Le gouvernement donne sa confiance au maréchal et l'assure de son soutien. Il faut préparer les opérations de l'automne : « il faut agir par Médéah, et Milianah, d'un côté, par Oran de l'autre. Le jeune général LAMORICIÈRE a été choisi pour diriger sous vos ordres la guerre dans la province d'Oran [...]. L'opinion du Cabinet serait de faire à Mascara un établissement fixe, où l'on placerait un corps assez fort pour tenir la campagne autour de lui »... Quant au maréchal, il agirait de Médéah et de Milianah, sur le haut Schécliff. « Nous sommes d'avis de pousser la guerre contre ABD EL KADER à outrance. Mais nous voudrions hâter aussi la colonisation. Il faudrait que d'ici à peu d'années une population chrétienne pût nous servir d'auxiliaire contre les arabes, dans le cas où une guerre européenne leur fournirait l'occasion et le moyen de se soulever. Cette population seconderait notre armée, la nourrirait, et la mettrait en mesure de se passer des arrivages de mer devenus plus rares, et plus difficiles. Pour cela il faut peupler la Mitidja, et pour la peupler il faut assurer la vie et la propriété de ceux qui voudront s'y rendre »... En occupant Mascara, Milianah etc., leurs intentions seront claires : « Les arabes verront que nous voulons conquérir leur pays tout entier [...]. Je [me] suis prononcé en Afrique, pour la colonisation *limitée*, pour la conquête *complète* »...

402. **VOYAGES**. 3 MANUSCRITS, 1819-1845 ; 3 volumes petit in-8 de 176, 139 et 65 pages, demi-reliures de l'époque. 400/500

CARNETS DE NOTES DE VOYAGES d'un Lyonnais, avec comptes, dont deux avec DESSINS, plans ou croquis originaux.
* VOYAGES EN FRANCE, de 1819 à 1845 : Sedan, Toulon, Le Mans, Épinal, le Mont d'Or, Paris, Toulouse et les Pyrénées, etc. (avec 16 cartes, plans, dessins ou croquis). * VOYAGE EN ITALIE en 1843 : Naples, Rome, Florence, Gènes... (un dessin et une carte).
* VOYAGE EN ANGLETERRE ET ÉCOSSE en 1845 : Londres, Edimburgh, Birmingham, Oxford...

403. **Maxime WEYGAND** (1867-1965) général. MANUSCRIT autographe signé ; 1 page in-fol. 100/150

HOMMAGE AUX SOLDATS : « Dans la lutte pour la vie, à laquelle tout grand pays est condamné, le soldat reste l'élément principal et le seul constant, tandis que les autres facteurs se transforment autour de lui. Il est toujours là, sous les obus et les gaz, comme autrefois sous les flèches »...

Acto 1^o Quatuor

Flutes

Clarinet

Cors

Trombones

Trumpets

Timbales

Organ

Harpsichord

Madrigal

Violoncellos

Allo agitato

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ALDE est une sarl de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la Loi du 10 juillet 2000 au capital de 10000 €, enregistrée au RCS de Paris. En cette qualité, ALDE agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre ALDE et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales de vente qui pourront être modifiées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner attentivement les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. ALDE se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des objets présentés.

b) Les indications données par ALDE sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître avant la vente auprès de la société ALDE, afin de permettre l'enregistrement de leurs identités et références bancaires.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par ALDE

c) ALDE pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente, sous réserve que l'estimation de l'objet soit supérieure à 300 €. ALDE ne pourra engager sa responsabilité si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone. ALDE se réserve le droit d'enregistrer les communications téléphoniques durant la vente. Les enregistrements seront conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

d) ALDE pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'achats qui lui auront été transmis avant la vente et que la société ALDE aura acceptés. En cas d'ordres d'achat d'un montant identique, l'ordre le plus ancien sera préféré. ALDE ne pourra engager sa responsabilité en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été convenu avec le vendeur, ALDE se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche, le vendeur n'est pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) ALDE dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis. ALDE se réserve le droit de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation, ALDE se réserve le droit de d'adjuger, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) L'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé. Le prononcé du mot «adjugé» entraîne la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix. En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque sera considéré comme règlement.

3 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après l'adjudication, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra à nouveau porter des enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors de ventes, ALDE pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, ALDE ne pourra engager sa responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, ALDE pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises. Néanmoins, les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité d'ALDE.

4 - Prémption de l'État

L'État dispose d'un droit de prémption des œuvres vendues conformément aux Lois des 31 décembre 1921 et 10 juillet 2000. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après l'adjudication, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devra confirmer la prémption dans les 15 jours.

5 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire devra acquitter les commissions et taxes suivantes :

1) Lots en provenance de l'Union :

- 20 % TTC.

2) Lots hors Union : aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation, (5,5 % du prix d'adjudication).

3) Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'importation) pourront être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union. Un adjudicataire membre de l'Union justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 3 000 € frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 7 600 € frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.
- par chèque ou virement bancaire.
- par carte VISA.

b) ALDE sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication. Toute personne s'étant fait enregistrer auprès d'ALDE dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à ALDE dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Le transfert de propriété dès l'adjudication, entraîne l'entière responsabilité de l'acquéreur quant à d'éventuels dommages qui pourraient survenir. La responsabilité de la société ALDE ne pourra être engagée, dans l'hypothèse où par suite du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot après l'adjudication, l'indemnisation qu'il recevra de l'assureur d'ALDE s'avèrerait insuffisante.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Dans l'intervalle, ALDE pourra facturer à l'acquéreur des frais de magasinage, et éventuellement des frais de manutention et de transport. À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. En outre, ALDE se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points,
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les frais de remise en vente. ALDE se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales de vente.

e) Les achats qui n'auront pas été retirés dans les sept jours de la vente (samedi, dimanche et jours fériés compris), pourront être transportés dans un lieu de conservation aux frais de l'adjudicataire défaillant qui devra régler le coût correspondant pour pouvoir retirer son lot, en sus du prix, des frais et des taxes.

ALDE
SarL au capital de 10-000 €
Siret-: 489 915 645 00019
Agrément 2006-583

RIB
Banque Agence N°-de compte Clef RIB
30076 02033 17905006000 92
IBAN-: FR76 3007 6020 3317 9050 0600 092

Crédit du Nord
Paris Luxembourg
21, rue de Vaugirard 75006 Paris
BIC NORDFRPP

ALDE

*Maison de ventes spécialisée
Livres & Autographes*

ORDRE D'ACHAT LETTRES & MANUSCRITS AUTOGRAPHES

16 JUIN 2010

Nom, Prénom :

Adresse :

Ville :

Téléphone :

Facs :

Courriel :

ORDRE D'ACHAT : après avoir pris connaissance des conditions de vente dans le catalogue, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous. (Les limites ne comprenant pas les frais légaux).

ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE : je souhaite enchérir par téléphone le jour de la vente sur les lots ci-après.

Aucune enchère téléphonique ne sera acceptée pour les lots dont l'estimation est inférieure à 300 €

Lot n°	Description du lot	Limite en Euros

Informations obligatoires :

Nom et adresse de votre banque :

Nom du responsable de votre compte :

Téléphone :

Ci-joint mon Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)

Je n'ai pas de R.I.B., je vous précise mes références bancaires :

code banque code guichet n° de compte clé

Je confirme mes ordres ci-dessus et certifie l'exactitude des informations qui précèdent.

Signature obligatoire :

Date :

ALDE
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES
1, rue de Fleurus 75006 Paris
Tél. 01 45 49 09 24 - Facs. 01 45 49 09 30
www.alde.fr

THIERRY BODIN
LIBRAIRIE LES AUTOGRAPHES
45, rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris
Tél. 01 45 48 25 31 - Facs. 01 45 48 92 67
lesautographes@wanadoo.fr

